L'Economie : Hongkong

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15262 – 7 F | MARDI 22 FÉVRIER 1994 | FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

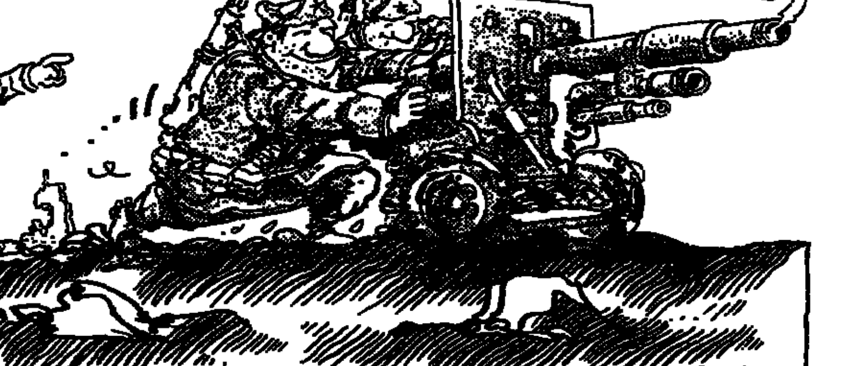
Le retrait serbe a permis d'éviter les frappes aériennes

• *L'ultimatum de l'Alliance atlantique reste « exécutoire à tout moment »*
• *La Russie est prête à envoyer 400 « casques bleus » supplémentaires à Sarajevo*

Au terme de l'ultimatum lancé par l'OTAN et qui expirait lundi 21 février à 1 heure, les Nations unies et l'Alliance atlantique sont convenues que le retrait des armes serbes était suffisamment avancé pour qu'il n'y ait pas lieu, « à ce stade », de mener des frappes aériennes. Selon un responsable de la Maison Blanche, près de 250 armes lourdes serbes ont été remises à l'ONU et autant ont été déplacées hors de la zone interdite.

Washington et Paris ont, toutefois, rappelé que l'ultimatum restait « exécutoire à tout moment ». La France devait, en outre, demander une réunion du Conseil de sécurité de l'ONU en vue de l'adoption d'une nouvelle résolution sur la Bosnie. M. Mitterrand envisageait d'intervenir à la télévision. Mardi, une réunion sur la Bosnie doit se tenir à Bonn entre les représentants des membres permanents du Conseil de sécurité, moins la Chine, ainsi que des pays de l'Union européenne.

Moscou s'est, pour sa part, félicité du succès de « l'initiative » russe et s'est dit prêt à envoyer quatre cents « casques bleus » supplémentaires à Sarajevo.



La peau de l'ours

IL aura fallu deux ans et demi de guerre dans l'ex-Yougoslavie, avec les milliers de morts et les atrocités que l'on sait ; il aura fallu l'indignation des opinions, et que même les hommes d'Eglise, le Vatican, les pacifistes basculent dans le camp des « interventionnistes » ; il aura fallu que l'Alliance militaire la plus puissante du monde comprenne tardivement qu'à rester plus longtemps muette et l'arme au pied devant les exactions des miliciens serbes elle mettait en jeu sa « crédibilité », c'est-à-dire en dernier ressort sa survie...

Il aura fallu tout cela, plus l'acharnement d'un ministre français, pour que les Occidentaux se décident enfin à menacer sérieusement et obtiennent gain de cause sur un objectif limité : la mise hors d'état de nuire de l'artillerie serbe autour de Sarajevo. Mais il fallait encore, dimanche soir et lundi matin, que Français et Américains battent le rappel pour qu'on ne vende pas la peau de l'ours avant de l'avoir vraiment tué et que soit maintenue la pression militaire : toute arme lourde repérée dans le périmètre interdit reste la cible de l'aviation occidentale.

C'EST comme si la « communauté internationale » avait fourni dans la nuit de dimanche à lundi un épuisant effort et était déjà prête, alors que les Serbes de Bosnie festoient, à relâcher sa pression. Les dirigeants français veulent croire que non et espèrent au contraire qu'une « nouvelle dynamique » est enclenchée qui pourrait déboucher sur un règlement du conflit en Bosnie. C'est faire preuve d'optimisme, même si depuis longtemps, à Paris comme ailleurs, on n'attend plus de ce règlement qu'il soit juste, mais seulement qu'il arrête la guerre.

La guerre, pour l'instant, continue. Le siège de Sarajevo n'est pas levé. Celui des enclaves musulmanes décrétées par l'ONU « zones de sécurité » non plus. Musulmans et Croates restent aux prises en Bosnie centrale. Ces conflits ont-ils plus de chances aujourd'hui de trouver une solution politique, alors que les Occidentaux n'envisagent pas de brandir une nouvelle menace militaire pour une autre cause que celle qui motivait leur ultimatum de dimanche, et alors que les Russes sont entrés dans le jeu, pour le meilleur et pour le pire ?

LES Russes favoriseront, ils l'ont dit, la mise sous administration de l'ONU de la capitale bosniaque. Elle épargnera à la population de la ville les souffrances qu'elle subit depuis deux ans. Mais il ne faut pas rêver : elle ne restaurera pas le symbole de Sarajevo et risque d'en figer le partage, comme le déploiement de « casques bleus » a figé la sécession des Serbes en Croatie. La paix à Sarajevo ne sera pas celle des Bosniaques, mais celle que leur imposera une « communauté internationale » jusqu'ici trop honteuse de ce qui s'y déroule.



La neige, bienvenue pour tous

SARAJEVO

de notre envoyé spécial

La neige qui recouvre la ville ravagée par vingt-deux mois de siège et de bombardements, qui noie les montagnes environnantes tenues par les assiégeants serbes, rendait presque impossible, lundi 21 février, toute vérification permettant de savoir si les forces serbes ont effectivement respecté les termes du premier ultimatum de l'histoire de l'OTAN : retirer à 20 kilomètres du centre de Sarajevo, ou regrouper sous contrôle armé de l'ONU leurs armes lourdes, sous peine de frappes aériennes.

Au moment de l'expiration de l'ultimatum – à 1 heure du matin, heure locale, *dans la nuit du dimanche 20 au lundi 21 février* –, le général Michael Rose, commandant de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU) en Bosnie, prévoyait quant à lui d'être *« au lit »*. *« Prudemment optimiste »*, lors d'une conférence de presse tenue cinq heures plus tôt, le général avait *« espéré »*, que des frappes aériennes de l'Alliance ne seraient *« pas nécessaires »*, sans totalement les exclure.

« Il y a eu quelques problèmes avec la météo », a-t-il expliqué. Hostile aux frappes (*« le meilleur usage de la force aérienne est de ne pas s'en servir »*, déclarait dimanche, en privé, un responsable de l'ONU), la FORPRONU espérait, sans le dire, que l'Alliance atlantique accepterait *« l'excuse de la neige »*, aussi invoquée par les Serbes, et admettrait que les armes lourdes serbes non retirées de la zone d'exclusion ne soient pas toutes regroupées sous le contrôle de « casques bleus » armés, comme l'avait exigé l'OTAN. La FORPRONU, en accord avec les Serbes, favorisait un contrôle « lâche » par *« observation »* et déploiement sur le terrain (qui rendait difficiles d'éventuelles frappes aériennes). L'OTAN, alertée par les Bosniaques, a exigé un contrôle plus « resserré ».

JEAN-BAPTISTE NAUDET

Lire la suite page 3

Un arrière-goût de guerre froide

WASHINGTON

de notre correspondant

Bousculés par une formidable offensive diplomatique russe avant d'être partiellement convaincus par l'OTAN et l'ONU que les Serbes avaient obtempéré à l'ultimatum de dimanche, les Etats-Unis ont annoncé, dans la soirée du 20 février, qu'il n'y aurait pas *« à ce stade »* de frappes aériennes autour de Sarajevo. Mais si le président Bill Clinton a pris acte que la plupart des armes concernées (à l'exception de neuf sites d'artillerie) étaient maintenant, à en croire l'OTAN et l'ONU, neutralisées, la Maison Blanche a expressément souligné que la menace des frappes aériennes était toujours là. Lisant un communiqué du président rédigé après que l'OTAN et l'ONU eurent remis un premier rapport positif sur l'état du retrait des armes lourdes serbes autour de la capitale bosniaque, Dee Dee Myers, la porte-parole de M. Clinton, a observé : *« nous devons rester vigilants (...) Toutes les parties doivent savoir que l'ultimatum reste en vigueur. Sa date d'expiration n'a pas été prolongée. »*

« Toutes les armes qui ne seraient pas sous le contrôle de l'ONU dans la zône d'exclusion seront, et demeureront, sujettes à des frappes aériennes », poursuit le président, qui ajoute : *« la décision de l'OTAN s'applique aussi à toute attaque à l'arme lourde contre Sarajevo. »* Autrement dit, l'affaire n'est pas finie, comme on l'affirme un peu vite à Moscou, cependant qu'on affichait, à Washington, des sentiments partagés. Soulagement de constater que les Serbes ont obéi à l'OTAN, déménageant leurs armes lourdes en dehors du périmètre d'exclusion (20 kilomètres autour de Sarajevo) ou les plaçant sous le contrôle de la FORPRONU (la force de l'ONU dans l'ex-Yougoslavie). Mais transparaissaient aussi une certaine exaspération, l'impression, peut-être, de s'être fait quelque peu « doubler » par les Russes.

Car tout s'est passé comme si les Russes, *désireux de protéger leurs alliés serbes*, avaient organisé un formidable battage médiatique pour forcer la main aux Américains.

ALAIN FRACHON

Lire la suite page 4

Candeloro, l'avenir en bronze

En obtenant la médaille de bronze de *l'épreuve de patinage artistique, samedi* 19 février, Philippe Candeloro a été l'une des rares satisfactions françaises de la première semaine des Jeux olympiques. Le jeune patineur de Colombes représente, par l'originalité de son style, l'avenir d'un sport encore pris dans les glaces de la tradition, comme en témoigne le sacre de l'Ukrainien Alexei Urmanov.

page 12

Un entretien avec Steven Spielberg

La Liste de Schindler, le film que Steven Spielberg a consacré à l'Holocauste, doit sortir le 2 mars. Le réalisateur raconte la genèse du film, sa réalisation en Pologne, sa place dans son parcours spirituel et cinématographique. Jusqu'ici considéré avant tout comme un champion du box-office, Steven Spielberg affirme : *« C'est impossible de filmer l'Holocauste, mais ce serait un péché de ne pas essayer. »*

page 2

Le Parlement foudroyé

Après la destruction par le feu du célèbre monument de Rennes il va falloir rebâtir et restaurer à partir de quelques vestiges

RENNES

de notre envoyé spécial

L'odeur surprend, odeur de marais, odeur aigre de bois trempé et de pierre mouillée, odeur froide et funèbre. Le sol, où furent dallages et parquets, est recouvert d'une boue de cendres. Par places, l'amas de débris et de choses innommables monte si haut qu'il obstrue les ouvertures – on ne saurait dire les portes car il ne reste plus de portes. Les câbles *électriques s'entortillent dans le* vide, les tuyauteries cassées pendent, des dossiers éventrés tapissent le sol. Au-dessus se dressent les maçonneries des cheminées, qu'il a fallu cercler de métal pour éviter que les briques s'éboulent. Au-dessus encore, il n'y a plus rien que le ciel.

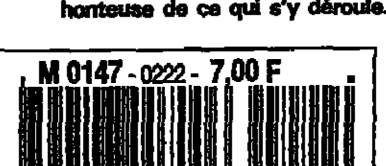
C'était ici la Salle des pas perdus, au plafond en nef de vaisseau orné de guirlandes et de médaillons de bois dorés. L'incendie du Parlement de Bretagne a pris là-haut, dans les combles, derrière le fronton de pierre, dans la nuit du 4 au 5 février, à cause d'une fusée tirée pendant les manifestations des pêcheurs et d'une suite de négligences graves (*le Monde* du 17 février). Quinze jours après, des ouvriers déversent sur un toboggan les gravats qui glissent à grand bruit jusque dans des bennes.

Les autres salles du premier étage ont conservé leurs plafonds. *Ce n'est plus là le ciel ouvert* pathétique de la Salle des pas perdus, mais une sensation de galerie, *de sape. Partout des étais et* des échafaudages dressés pour empêcher que s'effondre ce qui n'a pas brûlé. Partout le même magma noir et humide saupoudré de sciure, la sciure fraîche des étais qu'il a fallu découper sur place. Des gouttes d'eau tombent et font des flaques sur le sol. Les tissus qui ornaient les bureaux sont en lambeaux, les vitres ont éclaté. Mais il reste, dans ce qui fut les salles d'assises et les bureaux des présidents, les plafonds du XVII[e] siècle, colossales structures de bois sculpté et doré *encadrant des médaillons ovales* ou carrés, là où étaient les peintures de Jouvenet, de Coypel et *de Gosse*.

Elles n'encadrent plus que des vides, par lesquels s'aperçoit un ourdis de brique. Quand le deuxième étage flambait comme une broussaille sèche, ces briques – un aménagement du XIX[e] siècle qui avait été fort critiqué au nom de la vérité historique – ont tenu bon. Elles ont ralenti le progrès du feu et sauvé la plupart des plafonds de la destruction. Un seul a cédé, écrasant le bureau du procureur général, dont il ne reste que quatre murs charbonneux et un chaos de planches et de meubles calcinés.

PHILIPPE DAGEN

Lire la suite page 14



M 0147 - 0222 - 7,00 F

A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 3 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 680 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 95 p. ; Grèce, 280 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 190 PTE ; Sénégal, 550 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $

Un entretien avec Steven Spielberg

« Il est impossible de raconter l'Holocauste, mais ce serait un péché de ne pas essayer »

Steven Spielberg, quarante-six ans, est sans doute le réalisateur le plus « populaire » de tous les temps : quatre de ses films figurent parmi les dix plus fortes recettes de l'histoire du cinéma : les Dents de la mer *(1975),* les Aventuriers de l'arche perdue *(1981),* E. T. *(1982), et le champion toutes catégories :* Jurassic Park *(1993). Malgré ses triomphes au box-office, Steven Spielberg n'a jamais reçu la reconnaissance de ses pairs aux Etats-Unis, aucun Oscar jusqu'alors. Avec* la Liste de Schindler, *où il retrace la trajectoire d'Oskar Schindler, homme d'affaires allemand qui, allié aux nazis par intérêt, profita de la guerre mais arracha aussi 1 300 juifs à la mort, Spielberg semble – aux Etats-Unis en tout cas – convaincre pour la première fois en même temps la critique, le public et la profession. Le film, qui totalise douze nominations aux Oscars, sort en France le 2 mars.*

« Pourquoi avez-vous décidé de tourner* la Liste de Schindler*?

– Beaucoup m'ont dit : « *Tu as fait* la Liste de Schindler *et puis tu es devenu juif.* » Je répondais : « *Non, j'ai toujours été juif.* » L'antisémitisme existe. En 1994. Partout dans le monde. Aux Etats-Unis aussi. Quand j'avais dix ou onze ans, mes camarades me trouvaient différent et ne voulaient pas jouer avec moi. Cherchant toujours à justifier mon incapacité à me faire des amis, il m'était plus facile de penser que c'était parce que j'étais juif que parce que j'étais malingre, maladroit, incapable d'aligner trois mots devant une fille ou de taper dans un ballon. Pourtant, la première fois qu'on m'a traité de « *Jew* » [juif] – je devais avoir huit ans –, j'ai cru qu'ils disaient « *Hey You!* » Celui qui m'appelait étant plus grand et plus populaire que moi, j'ai rappliqué avec diligence. Quand il l'a répété, là, j'ai bien entendu « *Jew* ». Quelques heures plus tard, il me traitait de « *Yid* » [youpin], terme dont j'ignorais même l'existence.

» Ce n'est là qu'un événement parmi d'autres. Je vivais à Phoenix dans l'Arizona, et mes grands-parents venaient souvent passer deux ou trois mois chez nous. Mon enfance a été nourrie des histoires d'Holocauste – plusieurs membres de la famille y ont trouvé la mort. Nous étions *kasher*, nous portions calottes et *taleths* quand nous allions à la synagogue... Cela me gênait. Comme tous les adolescents, je voulais être... comme tout le monde. Ce n'était ni politique ni religieux, je voulais simplement être accepté, appartenir au plus grand nombre.

> *« A Auschwitz on ne tuait pas qu'en hiver. Les juifs mouraient aussi au printemps accompagnés par le chant des oiseaux. »*

– Quand avez-vous renoué avec vos racines juives?

– J'avais trente-sept ans quand mon fils Max est né, en 1985 ; ce qui est relativement tard pour avoir un premier enfant. Avant sa naissance, je n'avais jamais été responsable de la vie de quiconque. Responsable de la sienne, je l'étais aussi de son éducation. Devais-je l'élever dans la foi juive ou l'introduire dans le système d'éducation publique, et advienne que pourra? J'ai décidé de l'élever dans la foi juive, je me suis replongé dans les livres – créant ainsi ma propre *yeshiva*. Sans lui, je n'aurais pas tourné *Schindler*.

– Quand vous avez acquis les droits de* la Liste de Schindler, *le livre de Thomas Keneally, aviez-vous déjà l'intention de mettre le film en scène vous-même?

– Intimidé par l'ampleur du roman, ma première intuition a été de le confier à un cinéaste plus âgé, plus sage, plus avisé, plus cultivé. Le fait qu'il soit juif ou non importait peu. Comme je n'avais pas jugé qu'il soit indispensable d'être noir pour réaliser *la Couleur pourpre*. Mais je me suis d'abord attaché à trouver un auteur pour adapter le livre de Keneally. Je l'ai d'abord confié à Kurt Luedtke, futur scénariste d'*Out of Africa*, qui a déclaré forfait au bout de trois ans de travail. Je l'ai alors donné à Martin Scorsese – c'est lui qui a amené Steven Zaillian, l'homme qui réussira l'adaptation finale – mais il a laissé tomber le film. Comme Sydney Pollack, à qui je l'ai offert ensuite.

» Ce qui m'a finalement convaincu de le réaliser moi-même, c'est un mot, une expression, que j'ai entendue pour la première fois sur CNN, s'appliquant à la Bosnie : « *épuration ethnique* ». « Epuration ethnique » et « solution finale », le cousinage est diabolique. Dès le lendemain, j'ai mis les choses en branle. Dans ce sens, *Schindler* est un film sur la *shoah*, mais aussi sur ce qui se passe aujourd'hui. Universal ne voulait pas que je fasse *Jurassic Park* après *Schindler*; j'ai donc accepté de faire *Jurassic Park* puis *Schindler*, à condition qu'ils me laissent faire les deux films la même année.

***– Il paraît incongru de tourner* Jurassic Park *tout en se préparant à* Schindler...**

– *Jurassic Park* a été très facile à faire. Au fond, c'est la suite des *Dents de la mer*, avec un soupçon de *Duel* et une pincée des *Aventuriers de l'arche perdue*. Un délicieux exercice de suspense et de terreur, genre cinématographique dans lequel je me sens comme un poisson dans l'eau.

***– Comment avez-vous travaillé sur la préparation de* la Liste de Schindler?**

– J'avais vu un documentaire consacré à Oskar Schindler par la télévision anglaise en 1983. Puis j'ai commencé à rencontrer les témoins. Ce qui m'a véritablement incité à faire ce film, en dehors des événements mondiaux dont je vous ai parlé, ça a été ma rencontre et le temps passé avec Mila et Poldek Pfefferberg, qui vivent à Los Angeles. Je me suis assis avec eux, j'ai tendu la main, je l'ai posée sur le bras de Poldek... Je voulais simplement le toucher. « *C'est un miracle que je puisse vous toucher. Un miracle.* » A quoi il m'a répondu : « *Vous me touchez parce qu'Oskar Schindler a été choisi par Dieu.* » J'ai vécu des moments comme ça, très forts. L'un après l'autre se gravant dans mon âme de manière indélébile. Tous les juifs sauvés par Schindler que j'ai pu rencontrer – les *Schindlerjuden*, comme ils aiment à être appelés – sont pleins de vie! Leur enthousiasme, leur détermination à garder vivant le nom de Schindler étaient si grands que je leur devais de faire ce film.

– N'est-ce pas très « spielbergien » de choisir le seul héros positif qu'on puisse trouver dans l'Holocauste... ?

– Les actes de Schindler ne sont pas des actions isolées. Il y eut aussi Wallenberg, il y eut l'homme que Roosevelt envoya pour sauver les juifs de Hongrie avant l'invasion allemande... Mais mon propos n'était pas là : il consistait à raconter l'Holocauste. Schindler était une des façons de rendre cette histoire accessible. Je ne pense pas que le film ait un « *happy end* », comme on me l'a reproché. Tous ceux qui ont survécu sont revenus au monde ayant perdu père, mère, frères, sœurs, enfants. Seuls, dépouillés de tout héritage, leur culture effacée. Pour moi, il y a 1 300 *unhappy ends* à *la Liste de Schindler*... J'ai fait ce film avec la seule idée que je pouvais utiliser toute mon habileté de conteur et de cinéaste pour communiquer une information – presque comme un service public. Quand j'ai voulu aller voir *Shoah*, de Claude Lanzmann, j'avais invité huit personnes à m'accompagner. Tout le monde s'est défilé. J'ai donc vu les huit heures de *Shoah* tout seul dans une salle. Tout seul. Et presque comme un acte de défi, j'ai pensé que, si les gens se fichaient aussi ouvertement de l'Holocauste, je leur raconterais, moi, une histoire d'Holocauste.

– Peut-on faire un film de fiction sur l'Holocauste?

– Avant de faire *la Liste de Schindler*, j'ai relu toute l'œuvre d'Elie Wiesel. Il me l'a dit un jour par téléphone : « *Dans tous mes livres et mes essais, j'ai le sentiment d'avoir échoué à communiquer l'Holocauste : c'est indicible.* » Il a raison : il était impossible de raconter l'Holocauste. Mais c'eût été pour moi un péché de ne pas essayer.

– D'entrée, vous aviez à prendre une série de décisions stylistiques : tourner en couleurs ou pas...

– Dès le départ, j'avais décidé de tourner le film en noir et blanc. Parce que j'avais des milliers d'images en tête – photos, documentaires, documents d'archives –, toutes en noir et blanc. Seules quelques images de George Stevens sur la libération de Dachau ont été tournées en 16 mm couleur. Pour moi, la couleur était impossible. Même si je l'avais saturée, même si tous les costumes étaient gris et neutres, ça aurait eu l'air d'un film hollywoodien.

» L'Holocauste est une réalité qu'on ne peut rendre si on ne l'a pas vécue. A Auschwitz, on ne tuait pas qu'en hiver. Les juifs mouraient aussi au printemps, accompagnés par le chant des oiseaux. Ils ont été assassinés par des temps de rêve, brûlés sous de magnifiques couchers de soleil et des cieux terriblement photogéniques. Le chant des oiseaux et le bleu vibrant du ciel dans un contexte de mort, vous ne pouvez les raconter que si vous êtes un survivant. J'aurais soixante-cinq ans et passé mon enfance dans un camp, je pourrais faire un film en couleurs sur l'Holocauste. Cinéaste de la deuxième génération, ça m'était inconcevable. De plus, je trouve que le noir et blanc est un sérum de vérité. La couleur m'a toujours paru être un sédatif.

– Hormis la séquence finale, vous avez cependant choisi d'introduire de très rares touches de couleur à des moments-clés : les bougies du shabbat et le manteau rouge d'une petite fille qui court pendant la liquidation du ghetto.

– Il y a eu bien d'autres scènes tournées en couleurs, mais je les ai toutes coupées, vous ne les verrez jamais.

– Par exemple?

– Les *Blauscheins*, les cartes bleues, qui désignaient les déportés comme « travailleurs essentiels » et permettaient de vivre un peu plus longtemps. C'était en couleurs, j'ai coupé. La première fois que l'on voit les juifs entrer dans le ghetto, les étoiles étaient de toutes les couleurs. Ce qui correspond à la réalité : ces étoiles différaient suivant la région de Pologne dont vous étiez originaire – rouges, jaunes, bleues, parfois bicolores : rouge et bleu, jaune et blanc.

» J'ai estimé que le processus frôlait le *gimmick*, je les ai coupées. Je ne me suis servi de la couleur que comme outil essentiel à la narration. Le manteau rouge est de toute évidence une image importante, suffisamment frappante pour qu'Oskar Schindler puisse s'y accrocher : elle attire son attention sur une chose qu'il aurait pu voir mais qu'il ne voulait pas regarder en face. En vérité, Schindler était parfaitement au courant du problème juif, avant même la liquidation du ghetto de Cracovie.

» Pour moi, les juifs en Pologne, les pogroms, toute l'industrie de liquidation qui s'était mise en place était si visible que le monde refusait de la voir. C'est comme si chaque juif qui entrait dans un camp de la mort portait un vêtement rouge, mais le monde détournait le regard. Franklin Roosevelt était au fait des camps de la mort, il n'a pas levé le petit doigt. A travers ses services secrets, Eisenhower était également au courant, il n'a pas fait bombarder les voies ferrées, ce qui aurait retardé le processus de liquidation de plusieurs semaines et sauvé des centaines de milliers de vies. Pourquoi l'Amérique, assez tôt au courant de l'Holocauste, n'a rien fait? C'est une question qu'il nous faudra un jour affronter.

– Il a fallu que vous choisissiez des acteurs et des figurants pour incarner la foule des déportés...

– Nous avons fait venir beaucoup de juifs de Yougoslavie, par autocars.

> *« Je me suis soudain rendu compte que, moi aussi, je récompensais les gens pour leur bobine, et rejetais les autres. »*

– Comment procède-t-on? Dit-on à ses collaborateurs : « Trouvez-moi des têtes de juifs? »

– C'est exactement la formule que j'ai employée. J'opérais ma sélection, choisissant des visages juifs par opposition aux visages polonais. C'est ce que j'ai toujours fait, en tant que réalisateur, des *Dents de la mer* à *Sugarland Express*, *E. T.* et *la Liste de Schindler* : sélectionner tel ou tel visage, que je fais passer au premier plan simplement parce qu'il me paraît convenir ou qu'il me plaît. Pris par le processus inhérent à la fabrication d'un film, je ne m'étais pas aperçu que je faisais exactement ce qu'avaient fait Amon Goeth, le patron du camp de Plaszow, Mengele, et tous les *kommandants* : « *A gauche la mort, à droite le travail.* » « *Mort, travail, mort, travail.* » Sélection. A la deuxième semaine, je me suis soudain rendu compte que, moi aussi, je récompensais les gens pour leur bobine, et rejetais les autres. En Pologne, au milieu du plus grand charnier de l'Histoire, je commettais la même violence, presque le même crime que les nazis il y a cinquante ans. J'ai immédiatement cessé de me mêler à la foule des participants, préférant murmurer à l'oreille des assistants réalisateurs, leur désignant d'un geste tel ou tel figurant : « *A gauche; non, juste à côté; oui elle. Elle a un visage sublime, très juif.* »

– Dans le scénario original, toute la séquence du ghetto tenait en une page. A l'écran, elle dure vingt minutes.

– Je n'ai pas cessé d'ajouter des choses, tournant le plus souvent sans scénario, m'inspirant au contraire des récits des témoins qui m'entouraient, dont pas mal avaient survécu aux camps. J'ai refusé de faire appel à mon imagination. Mon meilleur ami, mon meilleur compagnon, en tant que cinéaste, a toujours été mon imagination. Schindler est le premier de mes films où mon imagination est restée bloquée. Je ne pouvais pas, je ne voulais pas me servir de mon imagination pour faire *la Liste de Schindler*. Pour moi, Schindler est une récréation plutôt qu'une fiction.

– Quelle a été la séquence la plus difficile à tourner?

– Toutes. On a tourné ce film dans un silence quasi total.

– Avez-vous trouvé normal qu'on vous interdise de tourner dans le camp d'Auschwitz?

– Au départ, non. Le Conseil mondial juif ayant simplement dit : « *Vous ne pouvez pas tourner à Auschwitz* », j'ai demandé à rencontrer Kalman Sultanik, chef du Conseil à New-York, et c'est lui qui m'a convaincu. « *Ça reviendrait à tourner dans un cimetière* », me disait-il. Lorsque j'ai protesté qu'à Hollywood aussi bien qu'en Europe nous avons tous un jour ou l'autre installé nos caméras dans des cimetières, il m'a répondu : « *Oui, mais, à Auschwitz, le sol est encore recouvert de cendre d'os.* » C'est vrai! En plongeant la main dans une mare de boue, j'ai ramené des fragments d'os humains. Quand j'ai compris qu'Auschwitz n'était qu'une immense tombe à ciel ouvert, il n'a plus été question pour moi de tourner à l'intérieur du camp.

– Vous avez aujourd'hui un poids considérable dans l'industrie du cinéma mondial. En dehors du pouvoir de l'argent, quelle est votre conception de votre succès et de votre pouvoir?

– Mon seul pouvoir consiste à être à même de porter à l'écran une histoire comme *la Liste de Schindler*. D'être aussi en mesure d'aider des gens neufs à démarrer dans l'industrie. Où s'arrête mon pouvoir? Vous pouvez prendre Spielberg, George Lucas, toutes les stars de cinéma, et les faire défiler avec des pancartes pour obtenir des exploitants américains qu'ils projettent dans toutes leurs salles des films étrangers pendant deux semaines – à l'exclusion de tout film américain –, eh bien, qui que nous soyons, ces exploitants, qui sont indépendants des studios, nous diraient : « Allez vous jeter dans la Seine. »

– Justement, il y a eu coïncidence entre la sortie européenne de* Jurassic Park *et les négociations du GATT. Soudain,* Jurassic Park *est devenu le symbole...

– Du très « vilain Américain », de l'impérialisme américain, de la domination américaine sur le marché de l'audiovisuel européen.

– Comment avez-vous vécu cela?

– Assez bien. Tous les autres pays ont accepté *Jurassic Park* comme un divertissement; seule la France en a fait une bataille d'Hernani. Le ministre de la culture a très astucieusement tiré parti de *Jurassic Park*, et je le félicite d'avoir été si bon stratège. Un film doit pouvoir servir à tout; je suis heureux que chacun y trouve son compte, tant le ministre que les spectateurs français qui ont vu mon film et l'ont aimé.

– Jusqu'alors, Martin Scorsese, vous-même, quelques autres sembliez sympathisants à l'égard des cinématographies européennes. Les positions que vous avez prises dans le cadre des négociations du GATT nous ont paru un recul de votre part.

– C'est faux. Quand je suis allé au Festival de Venise recevoir le Lion d'or pour l'ensemble de ma carrière, je me suis retrouvé sur une tribune, coincé, comme entre deux gendarmes, entre l'ancien ministre français de la culture, Jack Lang, et le nouveau, Jacques Toubon. J'avais l'impression d'être dans *Huit et demi*! Fellini était encore vivant, et je l'ai senti me souffler à l'oreille « *Ris avec eux, c'est tout ce que tu peux faire.* » C'est ce que j'ai fait.

» Au milieu de toute cette agitation, les deux ministres essaient de me rallier à leur cause. J'étais déjà à 80 % du côté des Français, à 80 % du côté des Italiens. Les 20 % sur lesquels je divergeais concernaient une mesure de censure générale, *préalable*, à l'égard des films américains. M'étant toujours battu pour les principes de liberté et de démocratie, et, aujourd'hui, pour la reconnaissance, aux Etats-Unis, du droit moral de l'artiste, je ne crois ni aux censures ni aux boycottages. Et encore moins aux boycottages culturels. Donc, quand ils me suggèrent de me joindre à un boycottage culturel de mes propres films et de ceux de mes concitoyens, je me tourne vers eux et je leur dis : « *Ça vous plairait si l'Amérique interdisait vos films?* » « *Nos films y sont déjà interdits* », répondent-ils. « *Non*, dis-je, *nous avons simplement très peu de salles qui projettent des films sous-titrés. Et vous les connaissez bien : vous les louez à longueur d'année...* »

» Dans la presse italienne, que l'on me traduit, on me fait dire alors que, après avoir reçu un coup de téléphone, entre autres, de Jack Valenti, représentant des majors américaines, j'aurais été d'accord avec un boycottage général de tous les films américains. Scorsese et moi décidons donc d'écrire une lettre conjointe adressée à nos confrères français et italiens réitérant notre soutien à leurs efforts pour une reconnaissance internationale et une mise en valeur de leurs films dans leurs propres pays, afin de préserver leur héritage culturel, mais précisant que nous nous opposons à l'idée d'un boycottage des films américains à la frontière.

» En revanche, je suis persuadé que nos films doivent être taxés et que cette taxe doit servir à soutenir le cinéma français, à financer la production et la distribution de films en Italie, en France, en Espagne : cela justifie notre existence. Et si ça contribue de quelque manière que ce soit à soutenir la communauté cinématographique internationale, tant mieux. Tout ce que je sais, je l'ai appris de cinéastes provenant de dix-sept pays. Je serai donc la dernière personne au monde à me ranger du côté de Jack Valenti, de l'administration américaine, ou des producteurs *contre* les réalisateurs. Je suis et resterai du parti des cinéastes.

– Où iront les profits de* la Liste de Schindler, *et il semble qu'il y en aura, ce qui* a priori *paraissait douteux?

– Ma part des bénéfices – l'argent que, moi, j'aurai touché – ira intégralement à différentes organisations et causes liées à l'Holocauste.

Propos recueillis par
DANIÈLE HEYMANN
et HENRI BÉHAR

en Spielberg

■ SURSIS. Le représentant spécial du secrétaire général de l'ONU, Yasushi Akashi, a annoncé, dès l'expiration de l'ultimatum de l'Alliance atlantique, avoir « décidé qu'il n'est pas nécessaire, à ce stade, de demander à l'OTAN d'utiliser la force aérienne ».

■ REJOUISSANCES. Les Serbes bosniaques ont organisé des festivités dans leur fief de Pale, aux environs de Sarajevo, pour tourner en dérision l'ultimatum de l'OTAN. Ils ont accueilli par des démonstrations d'amitié les « casques bleus » russes envoyés en renfort par la FORPRONU.

■ MENACES. Confirmant qu'il n'y aurait pas, « à ce stade », de frappes aériennes, la Maison blanche a expressément souligné que la menace de raids aériens était toujours là.

Après l'expiration de l'ultimatum de l'Alliance atlantique

M. Boutros-Ghali souhaite que l'opération serve de modèle pour d'autres villes bosniaques

NEW-YORK (Nations unies)

de notre correspondante

« Les Russes regardent trop CNN », faisait remarquer dimanche soir à l'ONU l'ambassadeur britannique Sir David Hannay, en sortant de la réunion du Conseil de sécurité. Le diplomate voulait dire que la télévision avait présenté les choses d'une manière tellement simpliste – *« les bombardements commencent dès la fin de l'ultimatum »* – que les Russes, inquiets, ont passé la journée à s'efforcer d'empêcher une telle éventualité. A cet effet, ils ont demandé et obtenu tard dans la soirée de dimanche à lundi une courte réunion à huis clos du Conseil de sécurité où les représentants du secrétaire général leur ont expliqué que leurs craintes étaient pour le moment infondées. A ce stade au moins, les commandants de la FORPRONU ont estimé que les Serbes s'étaient *« presque »* pliés à l'ultimatum de l'OTAN et que l'heure n'était donc pas aux frappes aériennes.

Il pourrait en aller différemment, comme l'a souligné l'ambassadeur américain Madeleine Albright, si la FORPRONU, dans les jours qui viennent, détecte des violations du périmètre d'exclusion imposé par l'OTAN. Elle disposera à cet effet de moyens renforcés pour assurer la surveillance de ce périmètre puisque Washington a annoncé à l'ONU dimanche soir sa décision d'acheminer des radars en Bosnie, en plus de ceux déjà envoyés par la France et la Grande-Bretagne. Les Etats-Unis continuent cependant à refuser de dépêcher des hommes au sol et, selon des diplomates, il reviendra à des militaires égyptiens de faire marcher les radars.

Avant la réunion du conseil le secrétaire général adjoint pour les opérations de maintien de la paix, Kofi Annan a convoqué les pays contributeurs de troupes pour leur demander 2 000 hommes supplémentaires. Selon M. Annan, 400 soldats russes viendront se joindre aux 400 qui ont été redéployés de Croatie. Un diplomate turc faisait remarquer que l'offre d'envoi de troupes turques a toujours été déclinée par l'ONU *« parce que nous sommes prétendument partiaux »* et aujourd'hui, ajoute-t-il, *« on voit les Russes se faire applaudir autour de Sarajevo »*.

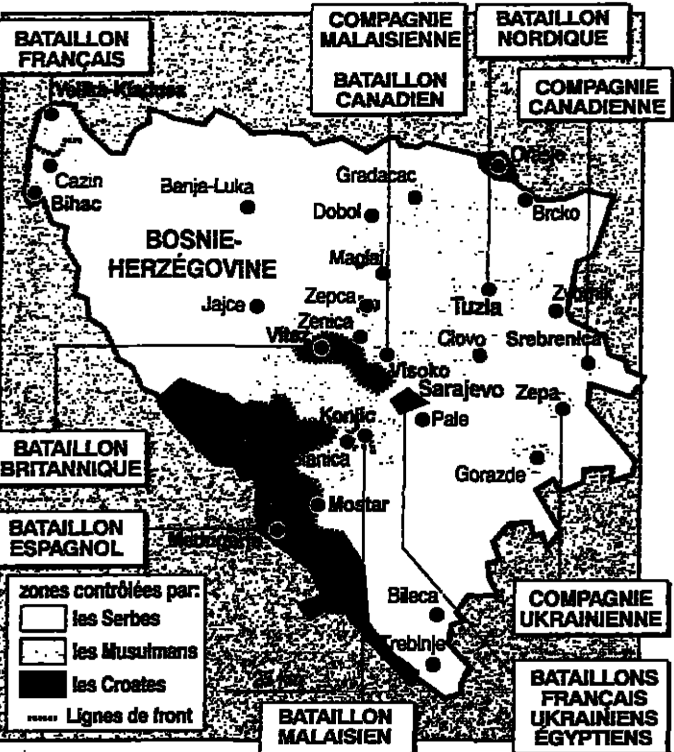
A la sortie du conseil, l'ambassadeur de Russie Iouli Vorontsov, au côté des représentants américains, a expliqué que la réunion du conseil avait été demandée par Moscou parce que la Russie *« craignait des frappes aériennes »*. Un diplomate occidental a qualifié la réunion réclamée par Moscou de *« Woodstock sur l'Hudson »*. M. Vorontsov s'est dit *« satisfait »* après sa rencontre avec les autorités de l'ONU et a une nouvelle fois répété le souhait de son gouvernement que Sarajevo soit immédiatement mis sous contrôle de l'ONU. La position des Etats-Unis à cet égard n'est pas encore claire.

Par ailleurs la réunion prévue à Bonn entre les représentants européens, russes et américains sera, selon des diplomates, consacrée à l'étude de la possibilité que l'opération de Sarajevo puisse servir de modèle pour d'autres villes de Bosnie assiégées par les Serbes, à commencer par Tuzla et Srebrenica. Le secrétaire général est apparemment très favorable à cette idée et exige des moyens supplémentaires.

A l'issue du conseil, dimanche, la journaliste serbe de la télévision de Belgrade disait à qui voulait l'entendre : *« Il nous a fallu cinq cents ans pour vaincre les Turcs, quatre ans pour vaincre Hitler et quatre jours pour vaincre l'OTAN. »*

AFSANÉ BASSIR POUR

Lignes de front et répartition des contingents de la FORPRONU



La neige, bienvenue pour tous

Suite de la première page

Contrairement aux exigences de l'OTAN, et malgré une activité fébrile faisant suite, dimanche, à plus d'une semaine de temporisation, des armes lourdes serbes *« bloquées ou hors d'usage »* resteront en place sur près d'une dizaine de positions de tir, a expliqué dimanche soir, le général André Soubirou, commandant de la FORPRONU pour le secteur de Sarajevo. La FORPRONU a assuré que ces armes seraient *« bientôt »* sous la garde des « casques bleus ».

A mi-journée, le représentant du secrétaire général de l'ONU dans l'ex-Yougoslavie, Yasushi Akashi, qui venait de rencontrer le président bosniaque Alija Izetbegovic, avait admis *qu'« à cause de la neige et de l'état des routes, l'intégralité des armes qui n'ont pas été déplacées en dehors de la zone d'exclusion pourraient ne pas être placées sous notre contrôle effectif avant la fin de la journée »*. Il avait assuré qu'elles seraient cependant *« surveillées »* et que l'ONU ferait *« un certain nombre de choses pour rendre ces armes non opérationnelles »*.

Des Russes ponctuels

Immédiatement, le président Izetbegovic a rejeté la solution de l'ONU : *« Les armes qui ne sont pas sous contrôle doivent être frappées. Nous insistons là-dessus. Les Serbes connaissaient très bien les conditions atmosphériques. C'est l'erreur des Serbes d'avoir perdu sept jours. Ils auraient dû* [retirer leurs armes] *plus tôt. »*

Dénonçant *« l'exercice académique de la FORPRONU »*, s'en prenant aux Serbes de Bosnie, *« qui ont passé huit jours à ignorer la résolution de l'OTAN »* ainsi qu'au régime de Belgrade qui *« ignore depuis vingt-deux mois les requêtes de la Communauté internationale »*, le vice-président bosniaque Ejup Ganic a estimé qu'au moins *« quarante pour cent de l'artillerie serbe fonctionne comme avant »*. M. Ganic a annoncé que son gouvernement avait envoyé une lettre aux secrétaires généraux de l'OTAN et de l'ONU. Il a estimé que la crédibilité de l'Alliance était en jeu, que si rien n'était fait pour donner un coup d'arrêt au *« national-bolchevisme »*, la *« stabilité des Balkans et de l'Est de l'Europe »* était menacée.

La neige, censée avoir gêné le retrait des armes lourdes, n'a pas empêché l'arrivée, par la route, en *temps et en heure*, des « casques bleus » russes, venant d'une zone contrôlée par les Serbes en Croatie, dans les zones tenues par les Serbes de Bosnie autour de Sarajevo.

Cette nouvelle donne a mis les pays membres de l'OTAN devant un cruel dilemme : faire preuve de *« souplesse »* (comme le demandaient les Russes) et accepter « l'excuse » ou risquer de bombarder non seulement les Serbes, mais aussi les soldats russes, accueillis en sauveurs par les Serbes. *« Nous considérons la sécurité de nos troupes comme un paramètre important »*, a répondu, énigmatique, Vitali Tchourkine, l'envoyé spécial de Moscou, à une question sur d'éventuelles frappes de l'OTAN. La présence des Russes a, en tout cas, été très facilement interprétée dans le camp serbe : *« Les bombardements ne sont plus possibles. Les Russes arrivent, ils sont avec nous »*, s'est réjoui un officier serbe dans la caserne de Lukavica, *près de Sarajevo.*

Les « casques bleus » comme boucliers

Avec plusieurs centaines de « casques bleus », dont une majorité de Français, déployés en zone serbe pour l'opération de contrôle des armes lourdes, *« les conditions techniques ont été réunies pour éviter les frappes aériennes »*, s'est plaint, de son côté, avant même l'arrivée des Russes, le vice-président bosniaque Ejup Ganic, accusant à mi-mots les responsables de la FORPRONU et les Serbes de complot. *« Le but des Serbes semble être de nous obliger à mettre le maximum de « casques bleus » sur le terrain afin d'éviter d'éventuelles frappes »*, a, pour sa part, confié à l'AFP un officier supérieur de la FORPRONU, qui a fait état de *« moyens dilatoires »* : *« Tel canon pris dans la glace, tel char en panne, tel mortier hors d'usage. »*

Venu avec le bataillon russe *« apporter la paix à cette ville »*, préoccupé par *« les soldats qui meurent, les civils tués »*, l'envoyé spécial du président russe a mis en garde l'OTAN et l'Occident. *« Si les frappes aériennes sont le but, je suis presque sûr que l'on peut trouver un prétexte »*, a dit M. Tchourkine lors d'une conférence de presse dimanche à Sarajevo.

Se disant *« inquiet des informations »* selon lesquelles *« des membres de l'OTAN plaident pour frapper et négocier »*, le représentant du Kremlin a jugé qu'une opération aérienne *« ruinerait »* toute solution politique, qu'elle aurait des *« répercussions sur le partenariat pour la paix* [en Europe] *qui deviendrait une idée vide »*. Il a assuré qu'une telle action poserait, selon son expression favorite, *« de gros problèmes à tout le monde »*.

Sans frappes aériennes, en revanche, M. Tchourkine a estimé *qu'« aucun dommage irréparable n'a été fait aux relations »* entre la Russie et l'OTAN. Le représentant russe a laissé entendre que la Russie tirera une leçon de *« cette importante expérience d'apprentissage »*, car *« après tout, nous sommes en train d'apprendre à coopérer dans la période d'après-guerre froide »*. Annonçant que la Russie demanderait bientôt la mise sous statut international de la ville (que les Bosniaques craignent de voir devenir une sorte de nouveau Berlin), l'envoyé spécial russe n'était *« pas inquiet »* d'éventuelles frappes et pensait que *« la paix prévaudra sur la guerre »*.

Vu d'ici, le match entre les deux puissances apparaît nul. *« Les Américains ont montré qu'ils sont les plus forts; les Russes les plus intelligents »*, a estimé un haut responsable bosniaque.

JEAN-BAPTISTE NAUDET

(Lire également la chronique de Daniel Schneidermann page 23).

Mirage 2000, chars Sagaie et hélicoptères supplémentaires

La France renforce son dispositif

En déployant des avions plus modernes en Italie et des radars spéciaux à Sarajevo, où d'autres chars et de nouveaux hélicoptères sont attendus, la France a renforcé, à la fin de la semaine dernière, sa participation au dispositif allié de surveillance et d'intervention en Bosnie au profit de l'ONU.

ISTRANA (Italie)

de notre envoyé spécial

Depuis le porte-avions *Foch* qui patrouille en Adriatique et à bord duquel il avait passé la nuit précédente, le ministre de la défense, François Léotard, est venu assister, dimanche 20 février, à l'arrivée à Istrana, une base située à soixante kilomètres au nord-est de Vicence (Italie), de six avions français Mirage 2000-D pour l'attaque tous temps à basse altitude. Ces appareils appartiennent à la 3e escadre de Nancy et ils sont en service depuis moins d'un an. C'est la première fois que de tels avions sortent du territoire national. Ils renforceront le dispositif allié de surveillance et d'intervention de l'OTAN au-dessus de la Bosnie.

A l'origine, le Mirage 2000-D n'avait pas été prévu dans l'armada des avions de combat français destinés à s'insérer au sein de la flotte aérienne placée sous commandement de l'OTAN pour exécuter les missions de l'ONU.

La France entretenait déjà, sur les bases de Cervia, à deux cents kilomètres au sud de Venise, et d'Istrana, huit avions d'attaque Jaguar qui ne sont pas tous temps, dix intercepteurs de défense aérienne Mirage 2000-C, cinq Mirage F1 CR de reconnaissance et cinq avions d'appui au sol Mirage F1 CT. Au total, les alliés alignent, aujourd'hui, en Italie et en Adriatique, quelque deux cent dix avions de combat, dont soixante-seize sont américains.

Des Mirage 2000-D avaient été tenus en réserve dans le midi de la France. C'est à la fin de la semaine dernière que la décision a été prise de les faire s'envoler de leur base d'Istres (Bouches-du-Rhône) pour les faire se poser devant M. Léotard, à Istrana, avant de les installer définitivement à Cervia, à moins de trois quarts d'heure de vol de Sarajevo.

Comme le dernier-né américain, le F-15E, dont huit exemplaires sont basés à Aviano, le Mirage 2000-D a la particularité de naviguer et de tirer avec précision (entre dix et cent mètres près, selon les coordonnées qu'il reçoit) par tous les temps, de nuit comme de jour, des munitions classiques ou guidées par laser (1). Avec ses nouveaux venus Mirage 2000-D, la France a déployé, à ce jour, quelque soixante-huit avions et hélicoptères, y compris les dix-huit Super-Etendard d'attaque à bord du *Foch*.

Des caméras-espions infrarouges

L'arrivée en Italie des Mirage 2000-D n'est pas le seul indice d'un renforcement de la puissance militaire française au profit direct ou indirect des « casques bleus » en Bosnie. Il en est d'autres, plus discrets mais tout aussi réels.

C'est ainsi que sont attendus douze nouveaux chars Sagaie, équipés d'un canon de 90 mm, qui viendront s'ajouter aux dix-huit déjà présents à Sarajevo et placés par la France sous les couleurs de la FORPRONU. De même, il est question d'amener dans la capitale bosniaque des hélicoptères français Gazelle et Puma basés de longue date à Split (Croatie), à une dizaine d'exemplaires. Ces hélicoptères sont dotés de caméras infra-rouges et ils devraient jouer un rôle important en allant reconnaître sur place la situation des batteries et les mouvements d'unités autour de Sarajevo.

Enfin, comme les Britanniques, qui en installeront trois, les Français disposent, depuis vendredi 18 février, de deux sections de radars de trajectographie Cymbeline qui permettent de reconstituer la course d'un obus à partir de son point de tir et d'identifier l'auteur du coup. Les Américains, qui s'interdisent de risquer la vie de GI's au sol, n'en mettront pas en œuvre pour ne pas exposer leurs servants. Ce renfort français ne signifie pas pour autant qu'il y aura des « casques bleus » supplémentaires à Sarajevo. S'il devait y en avoir, ils seraient prélevés sur les contingents français de Bihac et de Croatie.

JACQUES ISNARD

(1) Les tirs à très basse altitude, qui s'achèvent par une identification à vue de l'objectif, requièrent la présence au sol d'officiers de guidage, qui aident l'équipage de l'avion à ajuster son lancement. Les conditions atmosphériques (nuages bas, temps couvert, neige) et le relief tourmenté peuvent être une gène momentanée.

Paris va demander une résolution de l'ONU

Rappelant ce qu'avait déclaré la veille M. Balladur, le ministère français des affaires étrangères a souligné lundi 21 février que l'ultimatum lancé aux forces serbes *« reste exécutoire à tout moment »*. La France a entrepris une série de contacts avec ses partenaires pour « maintenir la pression ».

Elle s'apprêtait, par ailleurs, à demander une réunion, avant la fin de la semaine, du Conseil de sécurité de l'ONU, qui devrait, selon elle, déboucher sur une nouvelle résolution à propos de la Bosnie.

« Une nouvelle dynamique »

D'ici là doit avoir lieu, mardi à Bonn, une réunion au niveau des hauts fonctionnaires des ministères des affaires étrangères, où seront représentés les membres permanents du Conseil de sécurité moins la Chine, ainsi que les pays de l'Union européenne. Au quai d'Orsay, on disait attendre tout particulièrement que Russes et Américains expriment leur façon de voir la suite des événements. Pour Paris, une *« situation radicalement nouvelle »* est apparue, *« une nouvelle dynamique qu'il ne faut pas laisser retomber »*.

L'épisode de l'ultimatum est présenté au ministère des affaires étrangères comme *« un essai qu'il faut maintenant transformer en termes politiques »*. A cette fin la France souhaite qu'une résolution des Nations unies consacre rapidement l'exigence de levée du siège de Sarajevo, en déclarant que l'acquis (le retrait des armements lourds) *est irréversible et* en exigeant la libre circulation dans la zone de Sarajevo.

Cette résolution devrait d'autre part décréter, selon Paris, la mise sous administration de l'ONU de la capitale bosniaque, ce qui, dit-on, *« est l'un des éléments du plan de paix »*, et rappeler au respect des autres « zones de sécurité » en Bosnie.

On n'envisage cependant pas, au quai d'Orsay, de réclamer à leur propos un nouvel ultimatum. On espère en effet que si la levée du siège de Sarajevo se concrétise, elle aura *« un effet de contagion »*. C'est-à-dire que les Serbes de Bosnie, et les Russes, joueront le jeu sans autre épreuve de force.

C. T.

Après l'expiration de l'ultimatum

Les Serbes de Bosnie ont fêté leur « victoire »

BELGRADE

de notre correspondante

C'est dans une atmosphère de fête que les Serbes de Bosnie ont attendu le moment crucial de l'expiration de l'ultimatum. L'annonce officielle que les forces alliées n'interviendraient pas dans l'immédiat, connue peu après minuit, a été présentée comme la confirmation d'une victoire dont ils s'étaient déjà déclarés certains.

Les Serbes estimaient en effet avoir affiché suffisamment de bonne volonté pour que l'OTAN renonce aux frappes aériennes. De plus, ils prétendaient, depuis l'arrivée des 400 « casques bleus » russes, dimanche après-midi, que leur présence dans les zones menacées rendait impossible tout recours à la force.

Les Serbes de Bosnie qui, depuis plusieurs jours, s'employaient à tourner en dérision la menace des alliés, ont fait en sorte finalement de ne pas s'y exposer. Ils ont veillé cependant à ne pas perdre la face : jusqu'au bout, ils auront testé les nerfs des Occidentaux, en menant, parallèlement aux promesses qu'ils leur faisaient sur le retrait de leur armement lourd, des manœuvres dilatoires pour ne pas tout à fait respecter les délais imposés.

Dimanche soir, ils avaient démantelé entre 80 et 95 % de leur artillerie et obtenu un répit de plusieurs heures pour achever la démilitarisation des hauteurs de Sarajevo. Pour justifier ce retard, ils ont expliqué que les opérations avaient été entravées par la neige et le mauvais état des routes et que certains canons étaient pris dans les glaces.

Ensuite, ils ont fait valoir que, subissant les conséquences de l'embargo, ils manquaient d'essence et de pièces détachées pour réparer certains chars en panne. L'embargo, imposé en mai 1992 à la Serbie et au Monténégro, et non aux Serbes de Bosnie, ne les avait pourtant pas empêchés de déplacer leurs chars lors des opérations des vingt-deux derniers mois, ni de damer récemment les pistes de la station de ski de Jahorina, à 35 kilomètres au-dessus de Sarajevo. Tous les remontes-pentes de la station étaient d'ailleurs ouverts dimanche, au grand plaisir de quelques skieurs qui dévalaient les pentes en toute sérénité.

« Sauvés par les Russes »

Pour mieux se moquer de l'OTAN, les autorités de Pale, le fief de Radovan Karadzic, ont organisé des festivités dans l'attente des *« improbables »* raids aériens. Au programme, ski nocturne à Jahorina, cochons et agneaux à la broche, chants traditionnels et poésies épiques autour de feux de camp, le tout arrosé d'eau de vie locale et de vin offert par des « défenseurs » de la cause serbe. Les soldats eux aussi, ont festoyé en chantant autour de feux, sur les lignes de Trebevic qui dominent le centre de Sarajevo.

Les 400 soldats russes arrivés à Pale dimanche dans le milieu de l'après-midi avaient été acclamés tout le long de la route. *« Nous ne sommes plus seuls »* pensaient les Serbes des hauteurs de Sarajevo. Ceux qui avaient pris la menace de l'OTAN au sérieux se sentaient désormais *« sauvés par les Russes »*.

A Belgrade, où les médias ont tout fait pour relativiser le risque d'une attaque aérienne, l'atmosphère est restée détendue dimanche. Nombre de Belgradois ont attendu l'expiration de l'ultimatum devant leur petit écran qui rediffusait, dans la soirée, une série américaine intitulée *Après la guerre*.

FLORENCE HARTMANN

Le double « rétablissement » de Boris Eltsine

MOSCOU

de notre correspondant

Mission accomplie : Boris Eltsine a sauvé les Serbes, et épargné à l'Europe la *« guerre totale »* qui à l'en croire menaçait le continent. Les bulletins de victoire qui saluent à Moscou le succès de « l'initiative russe » ont beau être gonflés au delà de toute mesure, une constatation s'impose : le président russe a fait une nouvelle fois la démonstration de son sens politique, et de sa surprenante capacité à « rebondir », dans les situations les plus difficiles.

Absent, physiquement et politiquement, depuis plusieurs semaines, souffrant d'un « mauvais rhume » que son entourage évoquait avec une insistance un peu suspecte, M. Eltsine réapparait soudain au premier plan de la scène mondiale. Et du coup, il retrouve, comme par enchantement, la santé.

Son rétablissement a été annoncé vendredi, au moment précis où le monde apprenait que les Serbes avaient accédé à la demande de Moscou et allaient retirer leurs canons. Lundi matin, Boris Eltsine reprenait officiellement ses activités au Kremlin.

Ce double rétablissement n'a pas été sans mal, il ne suffit pas à effacer complètement les doutes concernant l'état physique ou psychologique du président, et il reste à confirmer sur le plan de la politique intérieure. Le « rhume » présidentiel avait en effet également permis de retarder d'une semaine le moment où M. Eltsine devrait enfin apporter quelques lumières sur ses intentions en matière économique.

Mais ce premier succès devrait logiquement lui faciliter la tâche pour la suite, et surtout il illustre un aspect fondamental de sa personnalité : sa capacité, lorsqu'il n'est pas en mesure de bousculer, au besoin par la force, le cours des évènements, à s'adapter aux circonstances et à en tirer un profit personnel.

Dans un premier temps, les responsables russes, placés dans une position très inconfortable par un « ultimatum » qu'ils ont immédiatement condamné, ont paru vouloir gagner du temps, dans l'espoir que la résolution occidentale s'effondrerait d'elle même.

Les diplomates russes brandissaient des demi-menaces de veto, Boris Eltsine retardait autant que possible les contacts téléphoniques avec Bill Clinton. Cela jusqu'au moment où Moscou s'est convaincu que l'ultimatum « tenait », et qu'il fallait agir en conséquence. Le tournant est intervenu au debut de la semaine écoulée, selon toute apparence au moment de la visite du premier ministre John Major, mardi 15 février. Revenu pour la circonstance au Kremlin, Boris Eltsine prononçait devant la presse quelques mots d'apparence menaçante : *« La Russie*, avertissait-il, *ne permettra pas »* que la crise bosniaque soit réglée *« sans sa participation. »*

Une « petite phrase »

Cette mise en garde solennelle cachait en réalité un constat de faiblesse : le président russe avait compris que cette fois les Occidentaux ne céderaient pas. Dès le lendemain, il envoyait au président serbe Milosevic une lettre par laquelle la Russie *« demandait aux Serbes »* de bien vouloir retirer leur artillerie d'un rayon de 20 km autour de Sarajevo, ce qui correspondait précisément aux exigences de l'OTAN.

Selon M. Vitali Tchourkine, le vice-ministre russe des affaires étrangères qui s'apprêtait alors à regagner Moscou et a été subitement prié de repartir à Belgrade pour attendre de nouvelles instructions, c'est cette petite phrase – « la Russie demande » – qui a tout changé. De fait, accéder à une prière du grand ami russe était, sur le plan des apparences, tout autre chose que céder aux injonctions d'un Occident hostile. La Russie avait fourni l'habillage nécessaire à un ultimatum qu'elle faisait semblant d'ignorer.

En réalité, les Russes étaient restés longtemps très inquiets, incertains jusqu'au bout de la réponse des Serbes, tant sur le plan des principes que pour ce qui était de la réalité du retrait, obtenu en définitive en l'échange de l'envoi d'un contingent de soldats russes destiné à rassurer psychologiquement les Serbes. En effet, au moment même où il exerçaient une puissante pression sur leurs interlocuteurs de Belgrade et de Pale, le Kremlin continuait d'envoyer des messages alarmistes aux Occidentaux, avertis par M. Eltsine qu'ils allaient *« vers une guerre totale en Europe »*. On peut certes y déceler une dramatisation délibérée, destinée à mettre d'autant mieux en valeur le succès de « l'initiative russe » qui se dessinait déjà. Mais il est également probable que Moscou voulait garder deux fers au feu, et, au cas où les choses se passeraient mal du côté serbe, tentait une dernière fois de saper la volonté occidentale.

Une fois le succès pratiquement acquis, et alors que la probabilité des bombardements de l'OTAN était devenue extrêmement faible, il restait à tirer le plus grand bénéfice politique de l'affaire. La soirée de dimanche a été particulièrement édifiante à cet égard. On a d'abord vu et entendu, à la télévision, le ministre de la défense Pavel Gratchev téléphoner à son homologue américain William Perry, à partir d'un combiné marqué d'une inscription en rouge : « Washington ». La conversation a certes eu lieu, mais ce qui a été montré à la télévision « indépendante » NTV était clairement une mise en scène. L'essentiel était pourtant dans le contenu des propos du général Gratchev : quelques heures avant l'expiration de l'ultimatum, le ministre russe affirmait que son homologue américain l'avait assuré qu'il n'y aurait pas de frappes aériennes dans la nuit, et que la journée de lundi serait consacrée à la vérification du retrait des armes.

Un peu plus tard, l'opération était renouvelée, cette fois au niveau présidentiel : M. Eltsine, annonçait son porte parole Viatcheslav Kostikov, avait eu un entretien téléphonique avec le président Clinton, et *« un accord de principe a été réalisé pour prévenir les bombardements, compte tenu des efforts déployés récemment par la diplomatie russe »*. Après le Pentagone, c'est la Maison Blanche qui était placée dans une position inconfortable, puisque formellement du moins, *« aucune décision n'avait été prise »* par les responsables de l'OTAN, ce que Washington s'empressa de préciser.

En contribuant à dénouer, fut-ce provisoirement, la crise, le Kremlin a rendu service à des Occidentaux soulagés d'être dispensés de passer à l'acte. Mais en tirant aussi ostensiblement la couverture à eux, les Russes ont pris le risque de nourrir le malaise que commence à susciter leur attitude en politique étrangère. Le choix sera assurément payant à court terme, auprès de l'opinion intérieure et de la Douma. A plus long terme, et en particulier sur le plan économique, il n'est pas tout à fait certain que Boris Eltsine ait intérêt à se grandir à ce point aux dépens de partenaires qui lui ont rendu, à l'automne dernier, de si fiers services.

JAN KRAUZE

Un arrière-goût de guerre froide

Suite de la première page

Tout l'après-midi, ils ont clamé à la télévision que les présidents Boris Eltsine et Bill Clinton, les ministres de la défense William Perry et Pavel Gratchev, s'étaient entendus pour lever la menace des frappes aériennes. Sans cesse sur la défensive, réagissant plutôt qu'anticipant, l'administration américaine a répondu que les deux présidents et les deux ministres s'étaient bien parlé, mais pas pour se dire tout à fait la même chose.

M. Clinton a souligné auprès de son homologue russe que rien n'était encore définitif et que la menace de l'OTAN n'avait pas disparu. Le Pentagone a, pour sa part, catégoriquement démenti que M. Perry ait donné la moindre assurance au général Gratchev quant à la suspension de la même menace. Le conseiller du président pour les affaires de sécurité, Anthony Lake, a, quant à lui, résumé ainsi la situation telle qu'on la voit maintenant à Washington : *« Des frappes aériennes ne sont pas nécessaires à ce stade. »*

On n'a cessé de souligner ici qu'il n'avait jamais été question de bombarder dans les minutes suivant l'expiration de l'ultimatum. La raison en est simple : il faudra un peu de temps, sans doute encore un ou deux jours, pour que la FORPRONU dresse l'état définitif du retrait serbe. Si l'on doit entrer dans une période « chaude », ce pourrait être à partir de mardi. De même a-t-on toujours expliqué que la décision des frappes aériennes dépendait largement des commandants de la FORPRONU, du représentant de l'ONU sur place, le Japonais Yasushi Akashi, et de l'amiral Jeremy Boorda, commandant du secteur sud de l'OTAN – et non pas de la seule volonté de Washington, Londres ou Paris.

Avertissement à Moscou

Une bonne partie du week-end, les responsables américains avaient tenu un discours dont l'objet était d'adresser à Moscou l'avertissement suivant : ce n'est ni la présence de « casques bleus » russes à Sarajevo ni même celle du vice-ministre Vitali Tchourkine dans la ville qui dissuaderont l'OTAN de remplir sa mission. Les mises en garde de M. Tchourkine annonçant une *« crise »* avec la Russie, voire *« une guerre en Europe »*, au cas où les Occidentaux bombarderaient, passent ici pour de l'intimidation. Dans une lettre adressée vendredi au président américain, M. Eltsine dénonçait *« l'ultimatum unilatéral de l'OTAN »* et interrogeait : *« Allons nous vers une guerre totale en Europe ? »* L'interpellation rappelait étrangement certains discours entendus du temps de la guerre froide.

Dans une allocution radiodiffusée, Bill Clinton y avait, samedi, sèchement répliqué : si les Etats-Unis apprécient *« la très importante contribution »* des Russes à Sarajevo (comprendre : les pressions qu'ils ont exercées, avec succès, sur les Serbes), l'action de Washington et de ses alliés, avait-il assuré, *« ne sera déterminée que par les faits sur le terrain »*. Autrement dit, passé l'ultimatum du 20 février, les milices serbes qui assiègent Sarajevo s'exposeront en permanence aux frappes de l'OTAN.

En toile de fond de ce différend, il y a une évolution de plus en plus nette, dont l'ultimatum adressé aux Serbes a été le rélévateur : un durcissement dans le ton des relations entre la Russie et les Etats-Unis. Les deux super-puissances nucléaires redécouvrent qu'elles ont des intérêts divergents, voire conflictuels, en Europe et ailleurs. La mort du communisme soviétique avait, quelques années durant, occulté cette évidence.

A chacun ses « clients »

Les discours lyriques du président George Bush sur son *« partenariat privilègié avec Mikhaïl Gorbatchev »* et l'avènement d'un prétendu *« nouvel ordre international »* ont masqué la réalité d'une relation plus complexe : en Europe mais aussi en Asie et au Proche-Orient, les Etats-Unis et la Russie (même amputée de son empire soviétique) sont des grandes puissances avec, chacune, des influences, des « clients » et des intérêts différents à sauvegarder.

Boris Eltsine a le souci des traditionnels protégés de la Russie, ces Slaves orthodoxes que sont les Serbes, et y est d'autant plus attentif qu'il n'entend pas prêter le flanc à la droite nationaliste russe. Bill Clinton lui répondait, samedi, qu'il y a aussi dans les Balkans un enjeu américain : *« Notre intérêt est de montrer que l'OTAN, la plus grande alliance militaire du monde, reste une force de paix crédible à l'époque de l'après-guerre froide. »*

Russes et Américains se retrouvent dans une situation qui leur est plus familière que les relations prétendument « consensuelles » qu'ils ont entretenues ces cinq dernières années : chacun dans un camp, chacun avec « ses » clients, chacun maniant un discours d'où la menace n'est, à nouveau, plus exclue (c'est Vitali Tchourkine faisant remarquer que Moscou est *« inquiet de la sécurité de ses troupes à Sarajevo »*.)

« Après avoir acquiescé durant deux ans (à la politique occidentale), *les Russes s'orientent vers une politique plus agressive et les Occidentaux vont devoir s'y faire »*, écrivait dimanche la correspondante diplomatique du *New York Times*. Le *Washington Post* relevait, pour sa part, *« les symptômes d'une relation de plus en plus empreinte de suspicion entre les deux super-puissances. »*

Le président Clinton n'en a pas moins jugé dimanche soir que la pression exercée par l'OTAN *« avait fourni un nouveau potentiel pour des progrès »* dans la recherche d'un règlement négocié.

Les Etats-Unis ont accepté de participer mardi à Bonn à une réunion d'experts avec les Russes, les Allemands, les Britanniques et les Français, notamment. Elle aura pour thème la question suivante : peut-on étendre aux autres villes de Bosnie assiégées par les Serbes la thérapeutique appliquée à Sarajevo ? C'est un débat qui ouvre la perspective de nouvelles frictions avec la Russie.

ALAIN FRACHON

Le responsable des opérations de l'OTAN

Jeremy Boorda : un enfant de la Navy

WASHINGTON

de notre correspondant

Professionnel discret, l'amiral américain Jeremy Boorda s'est vu confier la responsabilité de déclencher des frappes aériennes en Bosnie et, intégralement, celle d'assurer la direction opérationnelle de cette mission, si elle devait avoir lieu. Depuis sa création, l'OTAN n'a jamais mené d'opérations militaires réelles ; si l'amiral Boorda devait bombarder des pièces d'artillerie sur les hauteurs de Sarajevo, ce serait une « première ». *« Transformer un poste de commandement de l'OTAN en un poste de combat sera une tâche inhabituelle »*, écrivait récemment le *New York Times* en brossant le portrait de l'amiral Boorda.

Celui-ci connaît le terrain. Il a déjà la mission de faire respecter la « zone d'exclusion aérienne » décrétée par l'OTAN en Bosnie. Les avions à la disposition du commandement sud de l'OTAN ont multiplié les missions de reconnaissance au-dessus de leurs cibles potentielles. L'amiral, lui, commande le secteur sud de l'Europe depuis 1991. Il y a apporté l'expérience d'un homme qui n'a jamais été un théoricien de la « chose militaire » mais qu'une carrière éclectique a conduit à être en poste une première fois en Italie déjà, puis à la grande base navale de Norfolk, enfin au Pentagone. Il est, aujourd'hui, le mieux placé pour devenir très prochainement le grand patron de la Navy après que l'actuel chef de la marine américaine, l'amiral Frank Kelso, eut annoncé son départ avancé à la retraite.

Jeremy Boorda est un « enfant » de la Navy, qui fut sa famille, son école, son université. A dix-sept ans, ce petit-fils d'immigrés ukrainiens falsifie ses papiers d'état civil et, pour fuir un foyer divisé, s'engage dans la marine avant l'âge autorisé. Il ne sera jamais diplômé de l'Académie navale. C'est la Navy qui l'enverra à l'école d'officiers puis à l'université de Rhode Island faire des études de sciences politiques. L'homme venu du rang n'a pas oublié ses origines. La famille Boorda est fidèle à la Navy. Deux des fils de l'amiral et l'une de ses belles-filles sont officiers de marine.

A. Fr.

COMMENTAIRE

Le siège continue

LES habitants de Sarajevo pourront se sentir soulagés du départ de l'artillerie serbe déployée autour de la capitale bosniaque depuis près de deux ans, et dont l'OTAN ainsi que l'ONU ont annoncé, dans la nuit du dimanche 20 au lundi 21 février, que son retrait était suffisamment avancé pour se dispenser de frappes aériennes.

Les obus serbes ont ravagé la ville, ont tué des milliers de civils, sans avoir offert un seul succès militaire décisif aux partisans de Radovan Karadzic. Autant dire que l'artillerie n'a été utilisée, ici, que comme un instrument de terreur, propre, dans l'esprit de ses propriétaires, à faire « craquer » la population et dissuader les forces bosniaques fidèles au président Alija Izetbegovic de desserrer l'étau enserrant la capitale.

Le siège de Sarajevo n'en n'est pas, pour autant, levé, pas plus que la guerre en Bosnie-Herzégovine n'est terminée avec le retrait – total ou partiel – des canons serbes des environs immédiats de la capitale. Car ni l'accord du 9 février, conclu entre les Serbes sécessionnistes et les Bosniaques loyalistes sous l'égide de la FORPRONU, ni l'ultimatum de l'OTAN ne concernent les forces d'infanterie.

Cela veut dire que les barrages serbes contrôlant les accès de la cité resteront en place, donc que l'étranglement de la ville se poursuivra. Pas plus qu'hier, les habitants de Sarajevo ne pourront sortir de l'enfer, même si la fin des bombardements d'artillerie atténuera leurs épreuves. Ils continueront à recevoir une aide humanitaire au compte-gouttes et certains d'entre eux tomberont toujours sous les balles de tireurs embusqués qui ne se sentent que très modérément concernés par le cessez-le-feu.

Si tous les regards sont, aujourd'hui, tournés vers Sarajevo, la guerre se poursuit dans le reste de la Bosnie-Herzégovine. En Bosnie centrale, Croates et Musulmans se font toujours face pour le contrôle de la région. Tuzla, dans le nord-est de la Bosnie, est toujours privée d'aéroport en dépit des menaces – vieilles de plusieurs mois – de frappes aériennes au cas où les Serbes s'opposeraient à sa réouverture. Ailleurs, des enclaves musulmanes déclarées « zones de sécurité » par l'ONU – telles que Gonadze ou Srebrenica – se trouvent dans une situation tout aussi dramatique qu'auparavant. Quant aux perspectives de règlement politique, malgré l'annonce d'une reprise des négociations en mars, elles sont toujours aussi sombres…

YVES HELLER

هكذا من الاصل

Après l'expiration de l'ultimatum

ment» de Boris Eltsine

Le siège continue

de l'Alliance atlantique

Trente-six heures de tension

Samedi 19 février

– Le président Clinton affirme, dans son allocution télévisée *(16 heures, heure française)*, que l'Alliance atlantique est *«déterminée à faire respecter»* l'ultimatum.

– Le contingent de «casques bleus» russes qui doit prendre position à Sarajevo sera sous le commandement de l'ONU, rappelle le ministre russe des affaires étrangères, Andreï Kozyrev.

– François Léotard arrive vers 17 heures sur le porte-avions Foch qui croise en Adriatique, afin de superviser les derniers préparatifs avant une éventuelle intervention aérienne de l'OTAN en Bosnie. Il se déclare *«confiant»* tout en affirmant que l'OTAN maintiendra son *«intransigeance»*.

– L'émissaire du président Boris Eltsine pour l'ex-Yougoslavie, Vitali Tchourkine, dans un entretien enregistré samedi à Moscou, avant son départ pour Sarajevo, se dit également *«confiant»*, tout en ajoutant : *«cet épisode peut toutefois se transformer en crise si, en dépit de l'initiative russe, il y a de la part de l'OTAN des actes irréfléchis»*.

– Le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, déclare par téléphone à son homologue russe, Andreï Kozyrev, que la situation reste *«ambiguë»* à Sarajevo.

– *Bill Clinton* et François Mitterrand se téléphonent et confirment leur *«engagement commun à entrer en action si nécessaire»*.

Dimanche 20 février

– Le contrôle de l'ONU sur les armes serbes autour de Sarajevo devient *«de plus en plus strict et de plus en plus efficace»*, affirme dans la matinée à Sarajevo le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies, M. Akashi

– L'OTAN ne se satisfera de rien d'autre que d'un retrait à 100 %, avertit le chef d'état-major inter armes américain, le général John Shalikashvili.

– Une réunion des ministres de la Défense américain, français, italien, britannique et néerlandais, *commence en fin de matinée* à Aviano, en Italie. Les ministres étudient les plans de frappes éventuelles. A l'issue de la réunion, François Léotard indique que la situation évolue toujours de façon *«positive»* mais que cette évolution *«est retardée par la météo, certaines armes lourdes étant handicapées par la neige ou quelque fois par le manque d'essence»*.

– A Sarajevo, un porte-parole de la FORPRONU indique qu'il est encore très difficile d'établir un décompte des armes lourdes regroupées par les Serbes dans les huit lieux gardés par l'ONU car nombre d'entre elles ont été récemment déplacées. Un autre officier de la FORPRONU déclare que les Serbes *«multiplient les manœuvres dilatoires pour tenter de prouver qu'ils ont besoin d'un délai supplémentaire»*.

– Il est *«important de saisir et de développer le moment positif qui a commencé à se profiler»* en Bosnie pour que cette évolution dans le bon sens se poursuive, déclare le ministre russe des affaires étrangères, Andreï Kozyrev.

– Une première partie des 400 «casques bleus» russes arrive vers 16 heures à Pale, à environ 30 kilomètres de sa destination, la caserne de Lukavica, un faubourg de Sarajevo sous contrôle serbe.

– Selon la FORPRONU, les Serbes accélèrent dans l'après-midi le regroupement de leurs armes lourdes.

– *«Je pense que nous serons en mesure»* de retirer les armes ou de les placer sous contrôle de l'ONU avant lundi 0 heure GMT, a déclare le chef des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic. Il n'y aura *«pas de raison de mener des frappes aériennes»*.

– A 17 heures, M. Balladur réunit à l'hôtel Matignon le ministre des affaires étrangères, Alain Juppé, le ministre de la Défense, François Léotard, l'amiral Jacques Lanxade, chef d'état-major des armées, le général Christian Quesnot, chef d'état-major particulier du président François Mitterrand, et le secrétaire général de l'Elysée, Hubert Védrine. A l'issue de la réunion, le premier ministre réaffirme la position de *«fermeté»* de la France.

– Le ministre de la défense russe, le général Pavel Gratchev, affirme, vers *19 heures*, que son homologue américain, William Perry, lui a donné au téléphone l'assurance qu'il n'y aurait pas de frappes aériennes *«dans les deux prochains jours»*.

– Le commandant de la FORPRONU en Bosnie, le général Michael Rose, déclare à Sarajevo que *«l'OTAN n'a pas besoin de mener des frappes aériennes»*.

– Six heures avant l'expiration de l'ultimatum, Bill Clinton indique que le dernier rapport sur la situation autour de Sarajevo est *«encourageant»*.

– Radio Sarajevo rend publique une lettre de M. Izetbegovic au secrétaire général de l'OTAN : *«La décision de l'OTAN n'a pas été respectée par la partie serbe»*, affirme le président bosniaque, qui réclame des raids aériens.

– Une source militaire autorisée à Sarajevo annonce vers 20 heures que les Serbes ont placé, dimanche, 225 pièces d'artillerie sous le contrôle de la *FORPRONU* : 58 pièces de moins de 75 mm de calibre, 131 pièces d'un calibre supérieur à 75 mm et 36 chars lourds. Les militaires estiment qu'à peu près autant d'armes lourdes, plus modernes, dont les canons d'artillerie à longue portée, ont été retirés de la zone d'exclusion des 20 kilomètres autour de Sarajevo. De leur côté, les Bosniaques ont remis aux *«casques bleus»* ukrainiens 19 pièces de moins de 75 mm de calibre, 21 pièces d'un calibre supérieur à 75 mm et 3 chars T-55.

– Le porte-parole de la présidence russe annonce que Boris Eltsine s'est mis d'accord au téléphone avec Bill Clinton pour reconnaître que des bombardements aériens autour de Sarajevo sont désormais inutiles. *La Maison Blanche, faisant* une mise au point peu après, précise qu'*«aucune décision n'a encore été prise»* concernant les frappes, mais que l'évolution est jugée *«encourageante»* par Bill Clinton.

– *«Il n'y aura pas de frappe lundi, la journée sera consacrée à des reconnaissances aériennes»*, déclare un responsable militaire français à Sarajevo.

– Un peu plus de trois heures avant l'expiration de l'ultimatum, l'administration américaine fait état de *«formidables progrès»*. Seuls une vingtaine de sites d'artillerie serbes resteraient à contrôler par la FORPRONU, ce qui pourrait nécessiter *«un certain temps»* après l'expiration de l'ultimatum. A Sarajevo, le représentant du secrétaire général de l'ONU, Yasushi Akashi, déclare que la situation *«paraît évoluer de façon satisfaisante»*.

– Un haut responsable de la Maison Blanche annonce qu'une conférence sur la Bosnie réunissant l'Allemagne, les Etats-Unis, la France, la Grande-Bretagne et la Russie, ainsi que la Belgique et la Grèce, aura lieu mardi à Bonn.

– A l'issue d'une réunion avec les *ministres concernés* à l'Elysée, au cours de laquelle il s'est entretenu par téléphone avec Bill Clinton et le général Jean Cot, François Mitterrand déclare, à une heure de l'expiration de l'ultimatum : *«L'hypothèse plausible est celle qu'il n'y aura pas de frappe aérienne cette nuit.»*

– *«Sur la base des informations qui sont à ma disposition, et en attendant d'autres vérifications, j'ai décidé qu'il n'est pas nécessaire à ce stade de demander à l'OTAN d'utiliser la force aérienne»*, déclare, à 1 heure (heure française), M. Akashi.

– Immédiatement après, le conseiller du président Bill Clinton pour les affaires de sécurité nationale, Anthony Lake, confirme. Il indique que Bill Clinton vient d'avoir une conversation avec le secrétaire général de l'OTAN, Manfred Wörner.

– Dans un communiqué rendu public quelques minutes plus tard, Bill Clinton se félicite de la tournure des événements à Sarajevo, mais réaffirme que *«toute arme lourde»* qui ne serait pas sous contrôle de l'ONU dans la zone d'interdiction de 20 km *«serait sujette à des frappes aériennes»*.

Lundi 21 février

– Dans les premières heures de la matinée, Manfred Wörner, secrétaire général de l'OTAN, annonce à Bruxelles que toutes les armes lourdes ont été retirées de la zone d'exclusion de 20 km autour de Sarajevo

– L'agence russe *Itar-Tass* annonce que la Russie est prête a envoyer 400 nouveaux parachutistes à Sarajevo, qui viendraient s'ajoûter au premier contingent de 400 hommes arrivés dimanche de Croatie. Dans la capitale bosniaque, le général Michael Rose, commandant de la FORPRONU, évoquait la *«nouvelle lueur d'espoir»* provoquée par le retrait de l'artillerie serbe.

MM. Mitterrand et Balladur en double commande

La cohabitation n'a pas empêché la France de parler d'une seule voix. Elle a simplement amené ses deux responsables suprêmes à manifester clairement qu'ils assumaient pleinement les responsabilités que la Constitution confie à l'un et à l'autre dans la conduite de l'action diplomatique et surtout dans la décision d'engager les forces armées françaises.

Le premier ministre est rentré suffisamment tôt de Chamonix, dimanche 20 février dans l'après-midi, pour être à Paris au moment où des décisions devaient être prises ; il a même reporté un déplacement qu'il devait effectuer à Lyon lundi. Dimanche à 17 heures, Edouard Balladur a donc réuni à l'hôtel Matignon, en présence de son directeur de cabinet, Nicolas Bazire, toutes les autorités concernées par la situation en Bosnie : François Léotard, ministre de la défense, Alain Juppé, ministre des affaires étrangères, l'amiral *Jacques Lanxade, chef* d'état-major des armées, Hubert Védrine, secrétaire général de la présidence de la République, le général Christian Quesnot, chef d'état-major particulier de M. Mitterrand, et le contre-amiral Lecointre, chef du cabinet militaire du premier ministre. Nicolas Sarkozy, ministre du budget et porte-parole du gouvernement, a assisté à une partie de cette réunion.

A la sortie de cette rencontre, le premier ministre a insisté, devant la presse, *«sur le rôle très actif»* joué par la France dans *«l'évolution de la situation»*, saluant l'action de M. Juppé *«qui a multiplié les contacts et est parvenu à l'élaboration d'un plan de l'Union européenne destiné à ramener la paix en Bosnie»*. Il a aussi assuré que M. Léotard avait *«pris toutes les dispositions pour que nos soldats soient à même de remplir leur rôle»*, et, parlant de ceux présents en Bosnie, il a expliqué que *«si les choses devaient évoluer»*, tous les moyens étaient mis en œuvre pour *«assurer leur protection»*. M. Balladur a aussi déclaré : *«La politique qui a été décidée est une politique de fermeté. L'ultimatum doit être respecté aujourd'hui, demain et après-demain. Le but de la politique définie par le président François Mitterrand et moi-même est une politique tendant au retour de la paix.»*

M. Balladur entend bien continuer à montrer qu'il joue un rôle essentiel dans ce dossier. Ainsi, il a décidé de recevoir lundi le président du Sénat et celui de l'Assemblée nationale, puis, comme il l'avait fait, en octobre, pendant les négociations sur le Gatt, les dirigeants des formations politiques. Devaient se succéder dans son bureau : Valéry Giscard d'Estaing, pour l'UDF ; Jean-Marie Le Pen, pour le FN ; Jacques Chirac, pour le RPR ; Michel Rocard, pour le PS ; Robert Hue, pour le PC ; Dominique Voynet, pour les Verts et Brice Lalonde pour Génération Ecologie. Pendant la «guerre du golfe» M. Rocard, alors premier ministre, avait préféré réunir toutes les semaines, pour les informer, les présidents des groupes de l'Assemblée nationale et du Sénat.

L'analyse du chef de l'Etat

Les décisions essentielles se prennent malgré tout à l'Elysée. François Mitterrand, a donc présidé, dimanche à 21 h 30, un conseil de défense regroupant, pendant 1 heure 45, les personnalités ayant participé à la réunion de Matignon, moins le contre-amiral Lecointre et M. Sarkozy. Cette instance devrait aussi se réunir lundi à 18 heures, mardi et mercredi.

S'entretenant, vers 23 h 30, avec quelques journalistes à l'issue de ce conseil, M. Mitterrand a expliqué que *«l'hypothèse plausible est celle qu'il n'y aura pas de frappe aérienne cette nuit»*, car *«le motif* [...] *se serait dissipé»*. Ajoutant qu'il s'était entretenu, pendant cette réunion, avec le général Cot et avec le président Clinton, il a déclaré qu'il ressortait *«de ces conversations que l'évolution de la situation devrait conduire à ce que les pièces des Serbes soient retirés ou, en cas d'impossibilité, soient contrôlées par les forces de l'ONU. Il en va de même, mais dans des conditions différentes avec les pièces des Bosniaques musulmans qui devront être également soumises au contrôle de l'ONU»*. Mais il a ajouté : *«les événements ne s'achèveront pas à une heure du matin»*. Un texte diffusé par le service de presse de l'Elysée après cette rencontre précise : *«La situation sur le terrain, à Sarajevo, évolue favorablement, c'est-à-dire conformément aux décisions prises par le conseil atlantique le 9 février.»*

Le président de la République a également expliqué qu'il pourrait s'adresser aux Français lundi soir à la télévision.

Th. B.

EUROPE

ITALIE

Bettino Craxi l'imprécateur

ROME

de notre correspondante

A quelques heures de la clôture du dépôt des listes de candidatures, la campagne pour les élections législatives de mars en Italie a été très agitée à la fin de la semaine, chacun contredisant les propositions faites par ses alliés de fraîche date. C'est alors que, dans cette mêlée générale, il a fallu que l'un des grands absents de cette élection, l'ex-dirigeant socialiste Bettino Craxi, se mette à jouer les statues du Commandeur.

Bettino Craxi se représenterait? Lui, le «vieux sanglier» de la politique (un de ses surnoms), et plus bardé d'avis d'ouverture d'enquête que d'épieux? Lui, il aurait le front de prendre part à ce festival du «renouveau»? Pas exactement. Du moins en apparence, car l'ex-meneur du «CAF» – pour «Craxi-Andreotti-Forlani», le tiercé sortant du pouvoir de l'ancien système – a entrepris une sorte de come-back. Il ne se représente pas, a-t-il assuré vendredi 18 février, au cours d'une conférence de presse à Rome, mais il fait la tournée des tribunaux, ses dossiers sous le bras, soucieux de *«faire toute la lumière sur le système du passé»*! A savoir ces financements illicites aux partis politiques qui lui ont coûté tant d'ennuis. *«Je ne me considère pas comme un repenti mais comme un citoyen qui use du langage de la vérité face aux mensonges de ceux qui prétendent s'asseoir au banc des accusateurs, alors qu'ils devraient plutôt prendre le siège des accusés.»*

Un enregistrement indélicat

De quoi s'agit-il? Du PDS évidemment, cet ex-PCI que Bettino Craxi abhorre et qu'il a juré d'entraîner dans sa chute, à commencer par ses deux chefs, Achille Occhetto et Massimo D'Alema (*le Monde* daté 20-21 février). Et le dirigeant socialiste de produire des pièces à conviction sur treize exemples significatifs montrant, dit-il, le financement occulte du PDS à travers les coopératives «rouges» et certaines filières internationales. Parmi les pièces que Bettino Craxi propose, un enregistrement plutôt indélicat (il reconnaît lui-même qu'*«en ce temps troublé on ne peut pas toujours rester correct»*) de l'avocat de Luigi Carnevale, l'homme du PDS à la tête du comité d'administration du métro de Milan, objet de multiples enquêtes. L'avocat, qui ne se savait pas enregistré, explique : *«Si mon client voulait parler, en trois minutes, on pourrait liquider Occhetto et D'Alema...»*

L'ennui, c'est que les deux leaders du PDS, qui ont déjà fort à faire avec la poussée de la droite dans les sondages, n'entendent pas suivre si facilement ce nouveau Commandeur à son festin de pierre. M. D'Alema, à son tour, l'attaque pour diffamation. Quant à M. Occhetto, il rétorque, furieux, que M. Craxi est le plus grand menteur que la Terre ait jamais porté.

Ce dernier, s'il a causé quelques embarras à la gauche, en a aussi suscité d'autres, et plus inattendus, à droite. En effet, au cours de ses déclarations à la presse, M. Craxi a fortement soutenu les efforts de Silvio Berlusconi, qualifié d'*«élément véritablement neuf en politique»*. Et ces compliments décernés au patron de la Fininvest, ancien fidèle des salons craxiens et qui aimerait bien le faire oublier, ont pris des allures de baiser de la mort.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

Opération anti-Mafia en Calabre. – Cinquante-quatre personnes ont été arrêtées dans la région de Locri, au sud de la Calabre, lors d'une vaste opération anti-mafia qui s'est achevée samedi 19 février. Le coup de filet visait le clan de la N'drangheta Ruga-Metastasio, de Monasterace, au nord de Reggio-de-Calabre, qui, selon les enquêteurs, contrôlait l'essentiel de l'activité économique et sociale dans cette zone. Les personnes appréhendées, dont un maire de village, sont accusées d'association de malfaiteurs de type mafieux, de détournement de marchés publics, de fraude électorale, ansi que de trafic d'armes et de drogue. – *(AFP.)*

AFRIQUE

TOGO

Le second tour des élections législatives a été marqué par de violents incidents

Plusieurs incidents violents ont marqué, dimanche 20 février, le second tour des élections législatives togolaises. Vingt-quatre sièges (sur quatre-vingt-un) étaient en ballottage et les deux camps – sensibilité présidentielle et opposition modérée – pouvaient espérer la victoire.

LOMÉ

de notre envoyé spécial

Des urnes brisées jonchent le sol de la cour de la petite école de la cinquième circonscription de Lomé, où s'oppose, dans un duel très serré, le Rassemblement du peuple togolais (RPT, ex-parti unique) et l'Union togolaise pour la démocratie (UTD), de Edem Kodjo. Juste avant le dépouillement, des jeunes gens armés de gourdins ont fait irruption dans les bureaux, détruisant tout sur leur passage. *«J'ai le sentiment qu'on a laissé faire ces hordes, il y a complaisance du pouvoir»*, accuse M. Kodjo, en estimant d'ores et déjà que *«ces élections seront difficiles à valider»*.

L'enjeu de ce scrutin législatif explique sans doute les multiples dérapages enregistrés dimanche. Au lendemain du premier tour, l'ex-parti unique et l'opposition modérée étaient au coude à coude, et les projections donnaient même un léger avantage aux opposants. Sur les vingt-quatre sièges qui restaient à pourvoir, douze étaient déjà acquis à l'opposition, puisqu'il s'agissait de duels entre le Comité d'action pour le renouveau (CAR), de Me Yao Agboyibo, et l'UTD.

Le face-à-face pouvoir-opposition a mal tourné à Sokodé, à 350 kilomètres au nord de Lomé, où quatorze bureaux de vote ont été détruits, et à Notsé. C'est dans cette petite circonscription électorale, à 80 kilomètres au nord de la capitale, où s'affrontaient l'ex-parti unique et le CAR, que se sont produits les incidents les plus graves. Un commando d'une dizaine de personnes armées, circulant à bord d'un véhicule sans plaques d'immatriculation, a mis à sac six bureaux de vote, détruisant les urnes et emportant le matériel électoral.

Deux personnes ont été légèrement blessées. Ces attaques ont été imputées par la radio nationale à l'Union des forces du changement (UFC), de Gilchrist Olympio, qui appelait au boycottage. Jean-Pierre Fabre, le porte-parole de l'UFC à Lomé, a démenti toute implication de son mouvement. *«Ce sont des jeunes du RPT, nous les avons reconnus»*, indiquait, pour sa part, Me Agboyibo, qui ne cachait pas sa déception à l'issue du scrutin : *«Mon impression est plutôt mauvaise. Le RPT n'est pas disposé à accepter la victoire de l'opposition.»*

La préfecture de Notsé avait été le théâtre d'incidents tout au long de la campagne électorale. Le plastiquage du domicile d'un membre de la commission électorale et le zèle d'un officier, accusé par l'opposition d'entraver le bon déroulement de la campagne, ont contraint Herman Yaméogo, le président du comité international de suivi – l'organisme chargé de superviser ces élections –, à intervenir auprès du chef de l'Etat : *«Nous avons demandé avec insistance au président de la République de prendre toutes les dispositions pour que les candidats puissent se déplacer librement et qu'il n'y ait aucune entrave à leur expression.»* Le général Eyadéma avait finalement accepté de déplacer l'officier mis en cause.

Reste que la campagne électorale a été émaillée, entre les deux tours, de plusieurs attentats, et que l'un des députés de l'opposition, élu au premier tour, a été tué le 13 février, ainsi que deux autres militants du CAR.

JEAN-KARIM FALL

AFRIQUE DU SUD

Quinze jeunes sympathisants de l'ANC ont été assassinés au Natal

JOHANNESBURG

de notre correspondant

Quinze militants et sympathisants du Congrès national africain (ANC), dont douze garçons âgés de douze à dix-sept ans, ont été massacrés dans la nuit du vendredi 18 au samedi 19 février, à Creighton, au sud de la province du Natal. Les quinze victimes, qui participaient à une campagne d'éducation des électeurs noirs, ont été assassinées dans une ferme abandonnée, où elles campaient. La police du Natal a précisé, dimanche, que onze d'entre elles avaient été massacrées durant leur sommeil, à l'aide de pistolets mitrailleurs ou de couteaux, tandis que trois autres avaient été tuées alors qu'elles tentaient de fuir. Une quinzième personne est décédée à l'hôpital. Il n'y a qu'un seul survivant.

Le 6 février dernier, non loin de Richmond, dans la même région, douze personnes – majoritairement des femmes et des enfants – avaient déjà été assassinées pendant leur sommeil par un commando d'hommes armés qui avait traversé leur village en tirant de longues rafales de mitraillette. L'ANC, dont les victimes étaient réputées proches, avait accusé l'Inkatha, tandis que le parti de Mangosuthu Buthelezi mettait les morts au compte d'un conflit interne à l'ANC. Le massacre de Creighton a été condamné par tous, y compris par le chef de l'Inkatha, M. Buthelezi.

Mais, pour beaucoup, il ne fait guère de doute qu'il est l'œuvre des partisans du chef zoulou, déterminés à ne pas laisser l'ANC faire campagne au Natal alors que leur parti, dans un langage de plus en plus radical, appelle au boycottage. Selon un responsable de l'ANC, les tueurs comptaient dans leurs rangs des stagiaires du centre de Mleba, où l'Inkatha, avec l'aide de la police du Kwazulu, entraîne ses partisans à l'autodéfense. Cette assertion a été vigoureusement démentie par le commandant du camp de Mleba, qui s'est cependant félicité que trois mille stagiaires soient sortis de son école au cours des dernières semaines.

Fondée ou non, l'accusation préfigure le champ clos que pourrait devenir la région lorsque la campagne électorale battra son plein. Il est probable que les partisans de l'ANC, qui ne manquent pas en pays zoulou, ne laisseront pas ces attaques impunies. Dès dimanche soir, une colonne de militants de l'Inkatha qui revenaient d'un rassemblement à Pietermaritzburg est tombée sous le feu de tireurs camouflés. Bilan : trois blessés et un tué.

GEORGES MARION

ALGÉRIE

Les agents du fisc suspendent l'encaissement des impôts à la suite de menaces islamistes

Les recettes principales des contributions diverses d'Alger ont suspendu l'encaissement des impôts après les menaces de représailles du Groupe islamique armé (GIA). Certaines recettes sont fermées et d'autres, restées ouvertes, refusent cependant les encaissements en numéraire ou en chèque. Les contribuables sont invités à adresser leur paiement par mandat postal en attendant d'autres instructions.

Le GIA avait donné l'*«ordre»* aux employés de ne plus recouvrer les impôts à partir du 17 février, dans un tract adressé à la direction régionale du fisc. *«En cas de non-exécution de cet ordre, tu seras le premier égorgé»*, indique une mention portée au verso de ce tract à l'intention du directeur régional des impôts. Le GIA avait affirmé que *«la perception des impôts est interdite en Islam et doit être remplacée par la* zakat *[l'aumôme légale]»* et avait accusé les agents du fisc de *«contribuer à renflouer les caisses d'un Etat illégitime»*.

«Porter le hidjab»

D'autre part, dans des tracts distribués dans certains quartiers de grandes villes, le GIA a demandé aux femmes de *«porter le hidjab»*. Il serait aussi à l'origine de menaces contre les commerçants, les bouchers notamment, pour qu'ils baissent les prix à la consommation et contre les propriétaires de bus pour qu'ils aménagent une séparation entre hommes et femmes. Le parti Ettahadi (ex-communiste) s'est inquiété de voir *«l'intégrisme substituer, d'une façon rampante, son Etat à l'Etat républicain»*. – *(AFP.)*

Décès d'une figure de l'islam algérien. – Le chef de la Zaouia (école coranique) d'El-Hamel, dans le sud de l'Algérie, cheikh Al-Khalil Al-Kassimi Al-Hassani, une des figures de l'islam local, est mort, vendredi 18 février, dans un hôpital parisien, à l'âge de soixante-cinq ans. Il était considéré comme un éminent théologien et un exégète averti du Coran et des Hadiths (faits et dires du prophète Mohamed). – *(AFP.)*

SLOVAQUIE

Scission au sein d'un parti de la coalition gouvernementale

Le Parti national slovaque (SNS) s'est scindé en deux, samedi 19 février, lors d'un congrès extraordinaire à Zilina (200 kilomètres au nord de Bratislava), après l'exclusion de son président Ludovit Cernak, suivi par une cinquantaine des cent quatre-vingt-deux délégués. Cette scission, prévue depuis plusieurs semaines, provient d'un désaccord au sein du parti sur le soutien à accorder ou non à Vladimir Meciar, premier ministre, de plus en plus controversé, qui a perdu la majorité au Parlement, sans que l'opposition, trop divisée, se résolve à faire tomber le gouvernement.

M. Cernak, devenu vice-président du Parlement, avait fondé depuis plusieurs semaines un club parlementaire dissident, rassemblant six des quatorze députés du SNS. M. Cernak, qui a quitté la salle où se tenait le congrès du SNS, a annoncé son intention de former un nouveau parti politique, qui sera sans doute nommé parti national démocratique. C'est un député de l'aile «loyaliste», Jan Slota, maire de la ville de Zilina, qui a été élu président du SNS. – *(AFP.)*

EN BREF

ALLEMAGNE : seize policiers blessés au cours d'une manifestation contre l'extrême droite. – Seize policiers ont été blessés et six personnes arrêtées à Ulm, dimanche 20 février, au cours d'une manifestation de trois mille personnes organisée contre un congrès régional du Parti des républicains, d'extrêmedroite, de l'ancien Waffen-SS Franz Schönhuber, a-t-on appris de source policière. – *(AFP.)*

CONGO : déploiement d'une force d'interposition dans le sud de la capitale. – Brazzaville était redevenue calme, dimanche 20 février, après le déploiement, vendredi, dans les quartiers sud de la capitale, d'une force d'interposition chargée d'empêcher les combats entre milices rivales. Ce groupement spécial d'interposition (GSIP), qui compte 400 hommes, doit également déminer la voie ferrée Brazzaville-Pointe-Noire, axe économique vital pour le pays, coupée depuis le mois de décembre. Sa mission, d'une durée indéterminée, coûtera environ 400 000 francs par mois. – *(AFP, Reuter.)*

GÉORGIE : présentation de la dépouille de Zviad Gamsakhourdia. – La dépouille de l'ex-président géorgien Zviad Gamsakhourdia a été exhumée, jeudi 17 février, de sa sépulture dans le village de Djikhaskari, près de Zougdidi, en Géorgie occidentale. Trois médecins géorgiens ont identifié le corps à la demande de la famille et en présence de représentants lituaniens, géorgiens, tchétchènes et ingouches, sans pouvoir déterminer la cause de la mort – suicide, assassinat ou décès naturel antérieur au tir d'une balle dans la tempe. – *(AFP, Reuter.)*

HAÏTI : un bateau transportant une vingtaine de réfugiés fait naufrage. – Un navire, qui transportait au moins une vingtaine de réfugiés haïtiens cherchant à gagner la Floride, a chaviré, dimanche 20 février, au large des Bahamas, dans une zone infestée de requins. Selon les services de sauvetage américains, seuls trois rescapés ont pu atteindre un récif proche de l'île de Great Abaco. Dimanche soir, cinq corps, ceux d'une femme et de quatre enfants, avaient été retrouvés en mer. – *(AFP.)*

HONGRIE : Lajos Für élu président du MDF. – L'actuel ministre de la défense, Lajos Für, a été élu, samedi 19 février, à la tête du Forum démocratique (MDF), le principal parti de la coalition gouvernementale. Historien, âgé de cinquante-cinq ans, Lajos Für fut un des membres fondateurs du Forum démocratique. – *(AP.)*

LIBYE : des centaines de Tchadiens auraient été arrêtés. – *«Plus de 300 Tchadiens ont été arrêtés à Tripoli et 100 à Sebha»*, à 600 kilomètres au sud de la capitale libyenne, ainsi que *«des Nigériens, des Erythréens et des Somaliens»*, a-t-on appris, samedi 19 février, de source diplomatique tchadienne à Tripoli. Ces arrestations ont eu lieu juste après que la Cour internationale de justice de La Haye eut tranché, le 3 février, en faveur du Tchad, le différend sur la bande d'Aozou. – *(AFP.)*

PORTUGAL : démission du vice-président du Parlement. – Leonor Beleza, ministre de la santé du gouvernement de centre droit d'Anibal Cavaco Silva de 1985 à 1990, a annoncé, samedi 19 février, sa démission de son poste de député et de celui de vice-président du Parlement, à la suite d'un scandale dans lequel son ancien secrétaire d'Etat, Fernando Costa Freire, et son jeune frère, José Beleza, ont été impliqués. Mme Beleza a rappelé qu'aucune charge n'avait été retenue contre elle. – *(AFP.)*

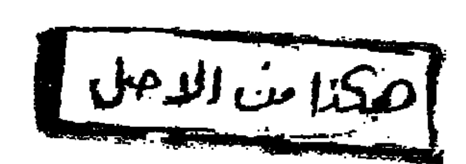
ROYAUME-UNI : nouvelle rencontre entre John Major et le premier ministre irlandais Albert Reynolds. – Les premiers ministres britannique et irlandais, John Major et Albert Reynolds, ont réaffirmé, samedi 19 février à l'issue d'un entretien à Londres, leur engagement en faveur du processus de paix en Irlande du Nord, amorcé par leur déclaration conjointe du 15 décembre dernier. M. Major a indiqué que Londres et Dublin n'avaient pas l'intention d'attendre une prise de position du Sinn Fein, aile politique de l'IRA. Par ailleurs, neuf bombes incendiaires ont visé des magasins, pubs et restaurants de Belfast dans la nuit de samedi à dimanche, au lendemain de l'explosion de sept engins similaires dans des magasins de Londres. Ces attentats n'ont pas fait de victimes. – *(AFP, Reuter.)*

RUSSIE : Andreï Kozyrev déclare que «tous les Etats ont le droit de décider à quelle organisation ils veulent adhérer». – Le ministre russe des affairs étrangères, Andreï Kozyrev, a déclaré, samedi 19 février à Prague, que *«tous les Etats ont le droit de décider à quelle organisation ils veulent adhérer»* et qu'*«aucun Etat ne pouvait priver un autre du droit d'en décider»*. Il a toutefois ajouté : *«Nous avons le même droit d'exprimer notre opinion à propos du meilleur moyen de construire la sécurité en Europe.»* M. Kozyrev, qui s'est entretenu avec le président Vaclav Havel et avec son homologue tchèque Josef Zielenec, faisait allusion au souhait des pays du groupe de Visegrad (République tchèque, Slovaquie, Hongrie et Pologne) d'adhérer à l'OTAN. Il a ajouté que la question n'était plus d'actualité, *«le plan de partenariat pour la paix ayant été accepté»*. – *(AFP.)*

RWANDA : cinq morts à Kigali, selon les Nations unies. – Cinq personnes ont été tuées, dimanche 20 février, à Kigali, dont deux ou trois dans des violences qui ont éclaté lors d'une manifestation de l'opposition, a indiqué un porte-parole de la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR). D'autre part, la mise en place des institutions de transition, prévue par l'accord de paix signé le 4 août dernier mais reportée trois fois, devrait avoir lieu mardi. – *(AFP.)*

SÉNÉGAL : la garde à vue des deux principaux dirigeants de l'opposition a été prolongée. – La garde à vue des deux principaux dirigeants de l'opposition, Abdoulaye Wade et Landing Savané, interpellés vendredi 18 février à Dakar (*le Monde* daté 20-21 février), a été prolongée de quarante-huit heures, a-t-on appris, dimanche, de source autorisée. Selon une source judiciaire, MM. Wade et Savané peuvent être interrogés jusqu'à mardi soir avant qu'un juge ne prononce soit leur libération, soit leur inculpation. – *(AFP.)*

TUNISIE : reprise des activités du bureau de l'agence de presse koweïtienne. – Le bureau de l'agence de presse koweïtienne KUNA, qui avait été fermé, la semaine dernière, par les autorités locales, pour avoir diffusé une déclaration du chef des islamistes tunisiens (*le Monde* du 19 février), a été autorisé à reprendre ses activités. Son directeur général a précisé que cette affaire *«a été réglée de façon amicale, ce qui témoigne de la solidité des relations entre les deux pays»*. – *(AFP.)*



AFRIQUE DU SUD

Quinze jeunes sympathisants de l'... ont été assassinés au Natal

ALGÉRIE

...fisc suspendent l'encais... à la suite de menaces isla...

AMÉRIQUES

MEXIQUE

Les négociations entre les rebelles zapatistes et le gouvernement ont commencé à San-Cristobal

Les négociations entre les guérilleros zapatistes et les représentants du gouvernement ont commencé, lundi 21 février, dans la cathédrale de San-Cristobal, dans l'Etat du Chiapas, en présence du « commandant Marcos », le plus connu des rebelles.

SAN-CRISTOBAL

de notre envoyé spécial

Les principaux dirigeants de l'Armée zapatiste de libération nationale (AZLN), y compris le mystérieux « commandant Marcos », sont arrivés, dimanche 20 février, à San-Cristobal-de-Las-Casas sous la protection de l'évêque de la paroisse, Samuel Ruiz, et du représentant du gouvernement mexicain, Manuel Camacho.

Les négociations devaient s'ouvrir officiellement lundi matin, mais elles auraient en fait commencé dès dimanche après-midi dans la cathédrale du seizième siècle, à l'abri des regards des centaines de journalistes venus couvrir ce nouvel épisode du conflit qui a ébranlé le Mexique avec la prise, le 1er janvier, de plusieurs villes de l'Etat du Chiapas par un mouvement de guérilla jusqu'alors inconnu.

Conformément à un scénario rigoureusement préparé pour assurer la sécurité des représentants de l'AZLN, trois convois de la Croix-Rouge internationale avaient été organisés pour aller chercher les dix-neuf délégués zapatistes, dont au moins deux femmes, dans les zones qu'ils contrôlent depuis l'entrée en vigueur du cessez-le-feu, le 12 janvier. Mgr Ruiz et M. Camacho étaient à bord du véhicule où se trouvait Marcos, le plus connu des rebelles et le seul Blanc.

Tous sont arrivés avec leur sac à dos, le visage couvert par un foulard rouge ou un passe-montagne de laine, certains en uniforme, d'autres tout en blanc. Trois d'entre eux arboraient également le chapeau multicolore des Tzotziles, un des deux principaux groupes indiens du Chiapas (30 % des 3,5 millions habitants du Chiapas sont indiens). La plupart portaient des armes discrètes qu'ils ont conservées en entrant dans la cathédrale.

La foule, qui avait pris place depuis plusieurs heures le long des voies d'accès à la place de la cathédrale, a applaudi au passage des convois. Le triple « cordon de neutralité », formé par les représentants de la Croix-Rouge internationale et mexicaine et de quelque quatre-vingts organisations non gouvernementales, sera maintenu, nuit et jour, jusqu'à la fin des négociations pour empêcher le public de s'approcher de la cathédrale. Seule atteinte visible à la neutralité, un immense panneau remerciant les « soldats de la patrie » – l'armée officielle – trône au milieu de la place.

Plusieurs centaines de policiers militaires, casqués et équipés seulement de matraques, sont postés autour de la place pour dissuader, dit-on, les organisations anti-zapatistes qui seraient tentées de provoquer des incidents. Depuis quelques jours, les éleveurs et les propriétaires terriens cherchent en effet à reprendre l'initiative et auraient commencé à organiser des groupes armés pour récupérer leurs propriétés dans les zones sous contrôle zapatiste.

Peu avant l'arrivée des rebelles à San-Cristobal, M. Camacho avait déclaré que la négociation devait tenir compte des *« secteurs sociaux »* qui sont en désaccord avec les zapatistes. *« La solution politique*, avait-il ajouté, *doit refléter une volonté réelle de changement qui ne remet pas en question les principes essentiels de l'Etat mexicain et renforce l'Etat de droit. (...) La route est étroite, et il faudra donc faire appel à toute notre imagination. »*



« Notre bouche de feu parlera »

Dans un communiqué, publié dimanche par la presse locale, le Comité clandestin révolutionnaire indigène de l'AZLN exige *« une solution politique juste et digne : liberté, justice et démocratie pour tous »*. Cela inclut sans doute les revendications développées dans ses nombreuses déclarations antérieures, en particulier le droit à la terre, mais aussi l'organisation d'élections démocratiques, le 21 août prochain, pour en finir avec les pratiques frauduleuses qui ont permis au Parti révolutionnaire *institutionnel (PRI) de se maintenir* au pouvoir depuis 1929.

L'AZLN insiste sur la bonne foi de ses représentants qui n'ont pas l'intention de *« demander l'aumône ni de négocier les miettes tombées de la table des puissants »*. Evoquant les *« risques courus »* par ses délégués, la guérilla met en garde les autorités dans une langue très imagée : *« Si le mensonge revient dans la bouche des puissants, notre bouche de feu parlera de nouveau. »*

BERTRAND DE LA GRANGE

PROCHE-ORIENT

YÉMEN

Sudistes et Nordistes ont signé un accord de réconciliation

Plus d'un mois après en avoir approuvé les termes, les dirigeants des trois formations yéménites qui composent la coalition au pouvoir ont signé, dimanche 20 février, au palais royal d'Amman, sous les auspices du roi Hussein de Jordanie et en présence du secrétaire général de la Ligue arabe et de Yasser Arafat, un accord de réconciliation.

Cette cérémonie a ainsi réuni Ali Abdallah Saleh, pour le Congrès général du peuple (CPG) – qui était au pouvoir au Yémen du Nord avant l'unification des deux Yémen en mai 1990 –, Ali Salem El Bid, chef du Parti socialiste yéménite (PSY) – qui gouvernait le Yémen du Sud –, et cheikh Abdallah El Ahmar, chef du mouvement islamiste El Islah.

Contresigné par trente-quatre autres personnalités yéménites, cet accord prévoit notamment une réduction du déploiement militaire dans le pays, des mesures pour endiguer la vague d'assassinats ainsi qu'une décentralisation administrative avec la division du territoire en quatre à sept provinces. Ces réformes sont destinées à mettre fin à une crise aigüe qui dure depuis l'été dernier en raison des divergences profondes qui continuent d'opposer les anciens dirigeants des deux Yémen.

Leur seul paraphe ne dissipe évidemment pas ces divergences et ce n'est pas un hasard si la cérémonie s'est déroulée en terrain « neutre », aucun des frères ennemis ne faisant confiance à l'autre pour assurer sa sécurité. Le fait que MM. Saleh et El Bid – qui sont respectivement président et vice-président du Conseil présidentiel – se soient rendus séparément à Amman traduit, lui aussi, leur antagonisme.

M. El Bid n'a pas pu s'empêcher, jusqu'au dernier moment, de narguer son vis-à-vis, puisque sur le chemin d'Amman, il a fait escale en Arabie saoudite pour faire la *Omra*, le petit pèlerinage de La Mecque. L'ironie de l'histoire veut, en effet, que cet ancien communiste allié de l'Union soviétique soit mieux coté dans le royaume wahabite que M. Saleh, à qui Ryad impute la responsabilité du soutien du Yémen à l'Irak pendant la crise du Golfe. L'ire des Saoudiens est d'autant plus tenace qu'ils estiment que ce sont eux « qui l'ont fait roi ».

Le projet de réformes répond aux exigences des socialistes (*le Monde* du 15 février). En revanche, le PSY, qui souhaitait que la cérémonie de signature se déroulât en présence de plusieurs pays arabes et occidentaux – dont il voulait faire les garants de l'application de l'accord –, n'a pas obtenu satisfaction sur ce point.

Contrairement à ce que demandait le CPG, M. El Bid ne se réinstallera pas à Sanaa – qu'il avait quittée en août dernier pour son fief d'Aden – aussitôt après la cérémonie. Pour lui, la confiance ne sera rétablie que lorsque les réformes, notamment militaires, auront été appliquées. Réglée sur le papier, la crise ne semble pas près d'être résolue sur le terrain.

MOUNA NAÏM

ASIE

INDE

Phoolan Devi, une légende libérée

La Cour suprême de l'Inde a ordonné, vendredi 18 février, la mise en liberté sous caution, après onze ans d'incarcération, de Phoolan Devi. Agée, croit-on, de près de quarante ans, cette femme, née nishad, caste « arriérée » de bateliers, était détenue pour avoir perpétré en 1981 un massacre dans un village du centre de l'Inde. Cette action, dont elle nie être responsable, a fait d'elle une légende vivante. Vers la « reine des bandits » convergent désormais dans le pays l'admiration des pauvres et la haine des puissants.

Phoolan était entrée dans une bande de *dacoits* (bandits) au milieu des années 70 pour échapper, dit-on, à un mariage malheureux avec un homme plus âgé qu'elle. En 1980, son chef, devenu son amant, Vikram Mullah, était tué par un gang à la solde de thakurs, caste de propriétaires terriens. Après cet épisode, elle fut, semble-t-il, emmenée au village de Behmai, en Uttar-Pradesh, où elle souffrit maintes humiliations de la part des mêmes thakurs ; elle assurait même avoir subi un viol collectif.

Retournée parmi ses chers *dacoits*, elle revint vite à Behmai. Le 14 février 1981, sa bande fit sortir une trentaine de takhurs de leurs maisons ; alignés à l'orée du village, de dix-huit à vingt-deux d'entre eux furent fusillés. L'affaire fit d'autant plus de bruit que les thakurs ont une forte influence en Uttar-Pradesh et au Madhya-Pradesh, les deux Etats qu'écumaient les hommes de Phoolan. Deux années durant, la bande et son chef, devenue la personne la plus recherchée de l'Union, hantèrent les rives de la Chambal, traditionnel repère de *dacoits* et de hors-la-loi, vivant de rapines et malmenant les forces de l'ordre lancées à leurs trousses.

La poitrine barrée d'une cartouchière

Au terme de négociations serrées, la « reine des bandits » finit par se rendre, en février 1983, lors d'une cérémonie que présidait le ministre en chef du Madhya-Pradesh, Arjun Singh, *aujourd'hui ministre de la* culture et l'un des principaux dirigeants du Congrès, au pouvoir. Petite, très « garçon manqué » dans son uniforme kaki, la poitrine barrée d'une cartouchière et la tête ceinte d'un bandana, Phoolan Devi avait alors déposé son fusil devant une effigie de Kali, divinité terrible à laquelle la conscience populaire avait commencé de la comparer. Elle a, depuis lors, contre son gré, assure-t-elle, été le sujet de nombreux films et livres (1).

Après une décennie passée dans une prison à Gwalior, Phoolan fut transférée l'an dernier à New-Delhi, officiellement pour raisons médicales. La vérité est qu'elle était devenue une figure emblématique pour ces gens de basses castes qui ont commencé de relever la tête, après des siècles d'oppression et de mépris. Plusieurs partis ont même tenté en novembre de la présenter à des élections régionales. Pourtant, consciente de l'enjeu qu'elle représente, elle a résisté à toutes les tentatives de manipulation.

C'est cependant son appartenance de caste qui a joué le premier rôle dans sa libération : Phoolan vient effet d'obtenir une levée des poursuites menées contre elle de la part du nouveau chef du gouvernement d'Uttar-Pradesh, M. S. Yadav, arrivé au pouvoir dans cet État – le plus peuplé et le plus « sensible » du pays – à la tête d'une alliance de castes « arriérées », d'intouchables et de musulmans. Pourtant, la décision de M. Yadav a provoqué la colère des thakurs : certains, en particulier les survivants du massacre de 1981, ont promis de se venger. Aussi la justice a-t-elle ordonné que Phoolan bénéficie d'une protection de la part de la police.

JEAN-PIERRE CLERC

(1) *« Ce sont des chiens qui utilisent mon image sans bénéfice pour moi »*, a récemment déclaré Phoolan. En France, la romancière Irène Frain a publié *Devi* chez Fayard.

Seize morts au Cachemire. – Dix militants musulmans et six civils ont été tués, vendredi 18 et samedi 19 février, lors d'affrontements au Cachemire, où se poursuit une campagne séparatiste islamique. Treize d'entre eux ont été tués par les forces de l'ordre indiennes, et les trois autres ont été victimes des militants islamiques. – *(AFP.)*

PAKISTAN

Un commando afghan a pris un car scolaire en otage

Trois Afghans masqués, armés de pistolets et de grenades, ont pris en otage, dimanche 20 février au matin, les quatre-vingt-deux occupants d'un car scolaire, dont soixante-quatorze enfants, dans la ville pakistanaise de Peshawar, proche de la frontière afghane. Ils ont obligé le chauffeur à conduire le car jusqu'à la capitale, Islamabad, distante de 170 kilomètres, et à se garer en face du Parlement. Le quartier a aussitôt été bouclé par l'armée.

Le commando exige le versement d'une rançon de 5 millions de dollars, la libération de soixante-dix Afghans actuellement détenus au Pakistan, l'envoi de vivres vers Kaboul toujours assiégée, et la réouverture de la frontière pakistanaise pour permettre à de nouveaux réfugiés de fuir leur pays en guerre. Au cours de la journée de dimanche, les négociateurs ont obtenu la libération d'une soixantaine d'otages. Le commando s'est ensuite retranché dans l'enceinte de l'ambassade afghane avec une dizaine d'enfants. Lundi matin, les négociations se poursuivaient.

Par ailleurs, à Kaboul, les combats ont repris, samedi, entre les troupes du président Rabbani et celles du premier ministre, Gulbuddin Hekmatyar. La journée de dimanche a été plus calme, et le gouvernement afghan a annoncé la mise en place prochaine d'une commission spéciale, chargée de trouver un compromis entre les factions rivales. Mais cette commission ne pourra agir que si le cessez-le-feu est prolongé. Or, M. Hekmatyar a fait savoir, dimanche, qu'il maintiendrait le blocus alimentaire de la capitale tant que son rival n'aurait pas démissionné. – *(AFP. Reuter.)*

Benazir Bhutto innocentée dans une affaire d'abus de pouvoir. – Le premier ministre pakistanais, Benazir Bhutto, a été acquitté, samedi 19 février, par une cour spéciale, à la suite d'une affaire d'abus de pouvoir présumé pendant son précédent mandat en 1988-1990. Benazir Bhutto était soupçonnée d'avoir attribué des contrats de distribution de gaz liquéfié à des amis politiques. – *(AFP.)*

CHINE : une guerre des gangs fait quarante-neuf morts dans une région musulmane. – Une guerre des gangs dans la région autonome musulmane du Ningxia, au nord-ouest de la Chine, a fait quarante-neuf morts et trente blessés depuis mai 1990, a rapporté, dimanche 20 février, l'agence Chine nouvelle. Vingt-deux personnes ont été emprisonnées depuis le début du mois, dont un responsable du Parti communiste et deux enseignants, pour leur participation aux troubles. La police a confisqué un véritable arsenal, dont 5 442 fusils, 21 canons artisanaux et 118 obus et bombes. – *(AFP.)*

Une centaine de Nord-Coréens demandent asile au Sud. – Plus d'une centaine de Nord-Coréens ont demandé asile à la Corée du Sud après avoir déserté un camp de bûcherons à Khabarovsk, en Russie sibérienne, a rapporté, dimanche 20 février, l'agence sud-coréenne Yonhap. Séoul, selon Yonhap, est réticente à accepter ces requêtes de peur de froisser Pyongyang et s'efforce d'obtenir la coopération du gouvernement russe et du Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR). – *(Reuter.)*

Le procès du président du conseil général, accusé de corruption

Eric Boyer (apparenté RPR) bénéficie du soutien des communistes de la Réunion face à la « justice coloniale »

Le procès d'Eric Boyer, président du conseil général de la Réunion et sénateur (apparenté RPR), mis en examen et détenu pour corruption, a commencé, lundi 21 février, devant le tribunal correctionnel de Saint-Denis-de-la-Réunion. Alors que M. Boyer est mis en cause dans deux affaires de trucage des marchés publics, son entourage dénonce *« l'acharnement »* d'une *« justice coloniale »*.

Le président du conseil général n'est pas le seul élu mis en cause par des juges qui se sont décidés, depuis trois ans, à passer à l'action. La nouvelle génération politique venue aux responsabilités dans les années 80 est ainsi frappée à travers Eric Boyer ou Pierre Vergès, fils du chef de file du PC réunionnais. Une relève se dessine chez certains chefs d'entreprise blancs, qui mettent en avant le souci de préserver l'image extérieure de l'île.

SAINT-DENIS-DE-LA-RÉUNION

de notre envoyé spécial

Les menuisiers, s'activant au cœur du palais de justice de Saint-Denis, dans le quartier de Champfleuri, ont aménagé à la hâte, dans la salle d'audience du tribunal correctionnel, l'espace nécessaire pour caser de volumineux dossiers, d'où surgiront petites révélations et grands secrets de Polichinelle d'une vie politique réunionnaise promise, à partir de lundi, aux vertiges du grand déballage.

Du jamais vu ! Voici le grand « patron » du département en personne, Eric Boyer, sénateur (apparenté RPR), appelé à répondre du chef de corruption dans deux affaires de trucage des marchés publics, celle dite de la « billetterie unique » des transports du département et celle dite des « transports scolaires » de la commune de Saint-Leu (*le Monde* du 28 juillet 1993).

Dans le premier montage, fondé sur l'entente illicite entre deux entrepreneurs soumissionnaires à un appel d'offres pour la livraison de billetteries automatisées, un pot-de-vin de 2 millions de francs a été versé à deux conseillers généraux « ripoux », après avoir transité par le paradis fiscal de Jersey.

Un véritable séisme

Si un rapport de la direction centrale de la police judiciaire a établi que le patrimoine de M. Boyer ne présentait aucune *« incohérence »*, l'enquête a révélé, néanmoins, que le président du conseil général aurait couvert l'escroquerie pour bénéficier, en retour, d'un avantage en nature : la fourniture gracieuse de cent cinquante autocars (service évalué à 300 000 francs) utilisés pour le transport de sympathisants à l'occasion de ses campagnes électorales.

Au total, ce sont douze prévenus, dont quatre élus et cinq chefs d'entreprise, qui comparaîtront pour ces deux affaires. Pas moins de vingt-trois avocats seront mobilisés pour la circonstance.

Ce procès de M. Boyer n'est que la fracture la plus spectaculaire d'un véritable séisme politico-judiciaire qui ébranle l'ensemble de la Réunion. Depuis que la magistrature locale a décidé, à partir de 1991, d'en finir avec les complaisances passées, elle a enclenché une machine infernale, qui broie littéralement tout sur son passage. *« C'est un engrenage qui s'est mis en route »*, explique Bernard Legras, le procureur de la République.

L'île étant gangrenée par une corruption sévissant sur une grande échelle (on estime son produit annuel à 200 millions de francs), il n'a pas fallu beaucoup d'efforts aux magistrats et aux enquêteurs pour déterrer affaire sur affaire. En moins de deux ans, une douzaine d'élus se sont retrouvés mis en examen.

Une nouvelle génération de dirigeants

Eric Boyer incarnait une nouvelle génération de dirigeants d'outre-mer, propulsée aux commandes à la faveur de la décentralisation. Cette relève avait clos le cycle des notables issus des familles de propriétaires terriens de l'ère coloniale (« les gros Blancs »), puis celui des professions médicales, dont la conscience politique s'était éveillée au contact de la misère des couches les plus défavorisées. La génération d'Eric Boyer, elle, n'a guère de fortune personnelle et s'est laissée griser par l'éclat de ses nouveaux attributs. Jusqu'à se faire piéger par légèreté ? Ou jusqu'à croquer dans le gâteau à belles dents ? Ce sera tout l'enjeu du procès.

Fils d'instituteur et petit-fils de pêcheur, Eric Boyer s'est bâti à la force du poignet. Il a trente-quatre ans lorsqu'il entame ses études universitaires pour décocher un DEA de lettres modernes, qui fera de lui un professeur d'école normale. Passionné par les activités culturelles, il est un des initiateurs des maisons de la jeunesse et de la culture (MJC) à Saint-Denis, au point d'attirer l'attention d'Auguste Legros, le maire (RPR) du chef-lieu, dans l'ombre duquel il entame une carrière d'élu municipal.

Ce petit homme à moustaches et à lunettes aurait l'air plutôt falot si, de temps en temps, il ne troublait la grande famille du RPR réunionnais, couvée jadis par Michel Debré, en lançant quelques sulfureux propos sur l'*« identité réunionnaise »* ou sur la nécessité de promouvoir la langue créole. Métis « cafre » (Noir africain), il n'est pas insensible aux grandes interrogations identitaires. Il lui est même arrivé de danser, au cœur de la grande salle de la mairie, le mayola, cette danse héritée des esclaves.

L'accession au pouvoir suprême altère progressivement ce portrait du « culturel » égaré en politique. L'homme se pique au jeu des influences et prend goût aux combinaisons les plus tortueuses. En 1988, il s'empare de la présidence du conseil général grâce aux voix du Parti communiste réunionnais (PCR). Lors des municipales de 1989, il provoque la chute de son parrain, Auguste Legros, en se présentant contre lui ; il offre, ainsi, la mairie de Saint-Denis aux socialistes.

Ces derniers lui en seront reconnaissants, en 1992, en lui permettant de conserver son fauteuil présidentiel, alors qu'il vient de rompre avec les communistes. Tant de « mésalliances » finissent par déconcerter, même dans un département où, depuis la fin du choc frontal entre la droite départementaliste et la gauche autonomiste, on s'acoquine allègrement par-delà les frontières de partis.

Surtout, Eric Boyer agace en mettant en place un « système » fort bien verrouillé. Un des ses amis racontera aux enquêteurs comment il contrôlait le moindre dossier. Plus grave, la nomination de deux de ses enfants à son cabinet l'expose aux accusations de népotisme. S'il continue de choquer certains cercles conservateurs en promettant de « créoliser les emplois » au sein du conseil général, il met une sourdine, pourtant, à ses anciens appels à la quête identitaire, et ceux qui s'en chagrinent sont éloignés.

A force de s'accumuler, les rancœurs nourrissent une fronde interne, qu'orchestrera un nouveau groupe d'élus, « Réunion autrement », où l'on retrouve nombre des ses anciens amis. Dont un certain Léon-Alix Elma, président de la commission des travaux publics et des transports, qui dévoile, un beau jour de septembre 1992, les « affaires » départementales au procureur de la République.

Le Cafre et les patrons blancs

Selon ses proches et ses avocats, au premier rang desquels figure l'inévitable Jacques Vergès, frère du chef du PC réunionnais, Eric Boyer ne serait que la victime expiatoire d'une gigantesque cabale politico-ethnique. On aurait cherché à abattre en lui le Cafre qui a percé et le « culturel » qui appelle à la *« dignité de l'homme réunionnais »*. *« Jamais un gros Blanc n'aurait été traité comme mon père a été traité »*, s'indigne sa fille, Françoise, son ancienne directrice de cabinet.

« On ne lui a pas pardonné son insolence », enchérit l'écrivain Jean-François Samlong, chargé de mission au conseil général, en évoquant le souvenir du mayola dansé dans la mairie. Lorsqu'il prend la fuite, le 12 juillet 1993, pour échapper au mandat d'amener délivré contre lui par le juge d'instruction Jean-François Beynel – sa cavale durera quarante jours, durant lesquels la légende l'imagine en musulmane voilée arpentant les trottoirs de Saint-Senis –, c'est, précisément, l'héritage des « marrons », ces esclaves évadés de jadis, qu'il revendique haut et fort.

Regroupés dans une « Association pour le respect de l'homme réunionnais », ses amis viennent de diffuser un journal dont le titre, *Chabouk*, signifie « fouet », en créole, en souvenir des mauvais traitements que subissaient les esclaves. On peut y lire que M. Boyer est l'objet de *« l'acharnement »* d'une *« justice coloniale »*.

L'évocation de telles références, encore très prégnantes dans le subconscient réunionnais, ne pouvait pas laisser insensible le PCR, qui avait pourtant commencé à conspirer contre M. Boyer. Depuis que Pierre Vergès, maire de Saint-Paul et fils de Paul Vergès, député et dirigeant du parti, est entré à son tour en « marronage » pour échapper à la justice, le PCR est devenu le plus fervent soutien de la famille Boyer et fait feu de tout bois contre une justice qui accablerait *« les Noirs »*.

D'utiles protections

Lors des ses réunions publiques, le parti offre sa tribune à Françoise Boyer après la diffusion, par haut-parleurs, d'une cassette où le « marron » Pierre Vergès délivre, de son maquis, un message aux militants. Si l'exploitation du souvenir du « marronage » ne rencontre guère d'échos dans la population, comme en témoigne la « Radio-doléances » de Free-DOM, où les auditeurs ne décolèrent pas contre les *« voleurs, qu'ils soient noirs ou blancs »*, l'affaire Boyer a eu pour première conséquence politique d'imposer le PCR comme un possible rempart pour tous les élus de la « nouvelle génération » aujourd'hui en délicatesse avec la justice.

Il suffit de repérer les divers émissaires d'élus non PCR qui fréquentent les manifestations du parti pour s'en convaincre. Doté d'une force de frappe militante qui fait toujours impression, le PCR peut négocier quelques utiles protections.

Le second effet de ce séisme politico-judiciaire est la réapparition, sur le devant de la scène insulaire, de patrons blancs créoles, qui s'étaient mis en congé de toute activité politique depuis belle lurette. *« Il faut marquer un coup d'arrêt à tous ces dévoiements, car il y va de l'image et de la crédibilité de la Réunion »*, explique Jean Chatel, ancien président de l'union patronale, qui vient de décider de se jeter dans l'arène électorale avec, en point de mire, la mairie de Saint-Denis et la présidence du conseil général. Issu d'une vieille famille réunionaise, fils d'un ancien maire de Saint-Denis, Jean Chatel, qui règne sur un groupe mêlant industrie agro-alimentaire et assurances, peut se prévaloir du soutien de l'UDF et du RPR.

FRÉDÉRIC BOBIN

Au « Grand Jury RTL-le Monde »

M. de Charette assure que l'UDF aura un candidat à l'élection présidentielle de 1995

Hervé de Charette (UDF-Clubs Perspectives et Réalités), ministre du logement, a déclaré, dimanche 20 février, au « Grand Jury RTL-*le Monde* », que l'UDF aura *« évidemment un candidat »* à l'élection présidentielle de 1995. *« Je souhaite un candidat UDF*, a-t-il dit, *et je ne vois pas comment ce serait autrement (...). Un scrutin majoritaire à deux tours demande nécessairement qu'il y ait deux candidats dans chaque camp au premier tour. »* M. de Charette, proche de Valéry Giscard d'Estaing, président de l'UDF, a indiqué qu'il *« n'avait jamais été très favorable »* au système de « primaires » pour la présidentielle, souhaité par Charles Pasqua. *« Ce serait très difficile de légiférer là-dessus »*, a-t-il assuré.

René Monory (UDF-CDS), président du Sénat, estime, lui aussi, *« vraisemblable, sinon certain, qu'il y aura un candidat UDF »* à l'élection présidentielle. Invité de « L'heure de vérité », sur France 2, M. Monory a ajouté que vouloir, *« coûte que coûte, un candidat unique »* de la majorité, comme le souhaite M. Pasqua, lui semble une *« fausse bonne idée »*. *« Il y a deux grandes familles, qui doivent s'aider pour gagner l'élection présidentielle »*, a-t-il souligné.

Par ailleurs, M. Monory juge que le futur candidat à l'élection présidentielle devra s'engager à faire *« une réforme profonde de la société »*. *« Je ne critique absolument pas le bilan du gouvernement, mais il y a des problèmes à régler »*, a-t-il affirmé. *« Ce qu'il y a à faire n'est pas agréable à faire*, a souligné le président du Sénat. *Il faut mettre en cause un certain nombre d'acquis, mais plus on se rapprochera de l'échéance, plus il faudra le dire, pour ne pas prendre les gens par surprise (...). Ce qui est dramatique c'est qu'on a sans doute fait, en 1993, beaucoup de promesses, peut-être au-delà de ce qu'on pouvait tenir. »*

Jean-Pierre Raffarin (UDF-PR), porte-parole de l'UDF, juge, lui aussi, *« naturel que l'UDF ait un candidat au premier tour »* de l'élection présidentielle. L'UDF *« exerce le pouvoir à parité, haut perchée au Sénat et en majorité dans les régions et les départements »*, a-t-il dit.

« Dans un esprit d'alliance »

Elle *« sera donc, dans un esprit d'alliance, candidate au premier tour »* de l'élection présidentielle, a indiqué M. Raffarin sur Radio-J. Parmi les *« hommes de carrure »* de l'UDF, M. Raffarin a cité le président de la confédération, M. Giscard d'Estaing, M. Monory, Raymond Barre et François Léotard, ministre de la défense.

M. Raffarin a enfin critiqué la politique du gouvernement en réclamant *« un choc psychologique »* pour lutter contre *« les risques importants d'explosion sociale »*. *« Je ne peux pas me satisfaire d'une émission de télévision, quels que soient le talent et le mérite des acteurs publics »*, a ajouté le porte-parole de l'UDF en référence au passage de M. Balladur à « L'heure de vérité », le 14 février.

Enregistrant une baisse de 9 points

L'IFOP confirme la chute de popularité de M. Balladur

Une enquête effectuée par l'IFOP du 10 au 18 février auprès de mille huit cent quatre-vingt-onze personnes confirme la baisse de la popularité du premier ministre, déjà enregistrée par tous les principaux instituts de sondage. Selon l'IFOP, 47 % des personnes interrogées se déclarent *« satisfaites »* d'Edouard Balladur comme premier ministre au lieu de 56 % le mois précédent.

La proportion des personnes *« mécontentes »* est passée, dans le même temps, de 33 % à 43 %. Il s'agit des plus mauvais résultats enregistrés pour le premier ministre, par l'IFOP, depuis l'arrivée de M. Balladur à Matignon. Cette baisse ne profite pas à François Mitterrand, qui voit sa popularité s'effriter légèrement avec 41 % de satisfaits (au lieu de 42 %), contre 50 % de mécontents (au lieu de 48 % en janvier).

Une cantonale partielle

HAUT-RHIN : canton de Ribeauvillé (1er tour)

I., 9 165 ; V., 2 720 ; A., 70,32 % ; E., 2 465.

Bernard Chasseuil, div. d., sout. UDF-GE, m. d'Ostheim, 1 628 (66,04 %). ÉLU.

Jean-Paul Meinrad, RPR, c.r., m. d'Illhaeusern, 837 (33,95 %).

[Bernard Chasseuil a remporté, dimanche 20 février, « pour la forme » le second tour de ce scrutin destiné à pourvoir au remplacement de Pierre Walter (div. d.), décédé en novembre dernier. Dès le 21 février, le préfet du Haut-Rhin devait déposer, auprès du tribunal administratif de Strasbourg, une requête en annulation de cette cantonale partielle. Le premier tour a été entaché d'une erreur de comptage dans les voix, qui a empêché Pierre Schmitt, le candidat des Verts soutenu par le PS, de pouvoir se maintenir au second tour alors qu'il avait, en fait, franchi la barre des 10 % d'inscrits, avec 968 voix, au lieu des 887 qui lui avaient été indûment attribuées (*le Monde* du 17 février).

Cette erreur n'a été détectée qu'après la proclamation des résultats, obligeant ainsi les électeurs à se rendre aux urnes pour le second tour. Mais l'enjeu n'était plus le même et explique la faible participation, due aussi au fait que le second tour se situait en début des congés scolaires dans l'académie.

13 février : I., 9 165 ; V., 4 264 ; A., 53,47 % ; E., 4 095 ; Bernard Chasseuil, 1 708 (41,70 %) ; Jean-Paul Meinrad, 1 148 (28,03 %) ; Pierre Schmitt, Verts, sout. PS, c. m. de Ribeauvillé, 887 (21,66 %) ; Frédéric Fréchard, FN, 352 (8,59 %).

2 octobre 1988 : I., 8 777 ; V., 4 672 ; A., 46,76 % ; E., 4 375 ; Pierre Walter, 3 230 (73,82 %), réélu ; Jean-Paul Meinrad, RPR, 1 145 (26,17 %).]

M. FABIUS : *« L'Etat-Balladur, on y est »*. – Laurent Fabius, député (PS) de Seine-Maritime, déclare, dans un entretien publié par *le Journal du dimanche* du 20 février, que l'on *« ne s'achemine pas vers l'Etat-Balladur, on y est »*. *« Mais attention ! En cas d'évolution des sondages, l'Etat-Balladur se transformera sans grande difficulté en Etat-Chirac »*, prévient l'ancien premier ministre, avant d'ajouter que *« le risque, pour le pluralisme et pour l'économie, sera le même dans les deux cas »*.

M. LE PEN : *« Docteur Morphine »*. – Le président du Front national, Jean-Marie Le Pen, a déclaré, samedi 19 février, à Montauban, qu'Edouard Balladur, *« c'est le Docteur Morphine »*, qui *« prodigue des soins palliatifs »* à la France.

GÉNÉRATION ÉCOLOGIE : Noël Mamère estime que Brice Lalonde « trahit la confiance » de son mouvement. – Dans un entretien publié par *le Figaro* lundi 21 février, Noël Mamère, maire de Bègles (Gironde) et vice-président de Génération Ecologie (GE), se dit *« choqué »* par les prises de position récentes du président de GE à propos de la politique gouvernementale. *« Brice Lalonde trahit notre confiance*, déclare-t-il. *Il semble oublier, parfois, qu'il n'est pas porte-parole du gouvernement, mais de Génération Ecologie. (...) En ayant une telle attitude personnelle, voire bonapartiste, Brice Lalonde met tout simplement le mouvement en péril. »*

Auteur d'une tentative d'assassinat du général de Gaulle

Georges Watin est mort au Paraguay

Georges Watin, ancien militant de l'Organisation armée secrète (OAS), hostile à l'indépendance de l'Algérie, est mort samedi 19 février, à l'âge de soixante et onze ans, près d'Asuncion, au Paraguay, où il vivait depuis près de trente ans. Il avait participé à la torture et à la mise à mort d'un Algérien dans une villa d'Alger, en 1956, et à la tentative d'assassinat du général de Gaulle au carrefour du Petit-Clamart, en 1962.

Né à Duperré, en Algérie, le 10 mai 1923, Georges Watin, surnommé « la Boîteuse » à cause d'une claudication, dirigeait une propriété agricole à Littré, dans la Mitidja, lorsqu'il manifesta pour la première fois son hostilité à l'indépendance de l'Algérie au sein de l'Union française nord-africaine (UFNA). Fin 1956, il participe à l'enlèvement d'un buraliste algérien, Mohamed Chaouche, accusé de collecter des fonds pour le Front de libération nationale (FLN). Séquestré à la villa des Sources, Chaouche est torturé et mis à mort par Watin et ses complices.

Watin organise, en janvier 1957, un attentat au bazooka contre le général Raoul Salan, commandant en chef en Algérie, soupçonné de mollesse dans la lutte contre le FLN et qui deviendra, par la suite, le chef de l'Organisation armée secrète (OAS). Incarcéré, puis libéré, Watin acquiert, en 1959, à Alger, une brasserie qui devient un rendez-vous d'activistes. Après la journée des barricades, en janvier 1960, il est soupçonné d'attentats au plastic et expulsé d'Algérie en décembre. Appréhendé dès son arrivée à Paris, il est encore une fois relâché et devient l'un des instigateurs des plasticages de Paris d'avril à octobre 1961.

A la tête de la « mission III », la branche la plus violente de l'OAS en métropole, Watin est, le 22 août 1962, l'un des neuf tueurs réunis autour d'un officier félon, Jean-Marie Bastien-Thiry, au carrefour du Petit-Clamart, pour tenter d'assassiner le général de Gaulle, président de la République, sur la route qui le conduit à l'aéroport de Villacoublay. En février 1963, il dirige les « conjurés de l'Ecole militaire », qui projettent de tuer de Gaulle au moyen d'un fusil à lunette lors de sa visite à l'Ecole de guerre. En fuite en Suisse, Watin est condamné à mort par contumace. Les autorités suisses ayant refusé de l'extrader, il gagne le Paraguay. Amnistié en juillet 1968, il reste en exil, où il fera parler de lui dans une affaire d'escroquerie en 1986. L'écrivain Fréderic Forsythe s'était inspiré de l'attentat manqué de l'Ecole militaire pour écrire son roman *Chacal*.

JUSTICE

La mutinerie d...

a causé pour plusieurs...

La mort de Jacques...

FAITS DIVERS

SOCIÉTÉ

JUSTICE

Provoquée par une opération anti-drogue au sein du centre de détention

La mutinerie de Salon-de-Provence a causé pour plusieurs millions de francs de dégâts

Ateliers incendiés, matériel détruit, portes fracturées en très grand nombre, système de surveillance vidéo intérieur endommagé : provoquée par une opération anti-drogue inopinée, la mutinerie qui s'est produite, samedi 19 février, au centre de détention régional de Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône) n'a pas fait de victimes mais a causé, selon les autorités, *«plusieurs millions de francs de dégâts matériels»*. Une partie des 550 détenus de l'établissement devront être transférés vers d'autres centres de la région en attendant la remise en état des bâtiments.

MARSEILLE

de notre correspondant régional

Ouvert en octobre 1991, le centre de détention de Salon-de-Provence accueille des détenus condamnés qui ont à purger une peine inférieure à cinq ans d'emprisonnement. Principalement voué à la réinsertion sociale de cette population considérée comme «amendable», il n'avait jamais, jusqu'ici, connu d'incidents, hormis une tentative d'évasion en février 1993. La mutinerie dont il a été le théâtre, samedi, en fin de journée, a eu pour origine un contrôle anti-drogue inopiné. Le second après celui effectué, le week-end précédent, par une brigade canine spécialisée.

Pour protester contre les fouilles auxquelles étaient soumis les visiteurs à l'entrée des parloirs, une soixantaine de détenus qui se trouvaient dans l'une des cours de promenade ont refusé de regagner leurs cellules, puis ont jeté des boules de pétanque contre une cabine de surveillants. Ils ont ensuite envahi une cour mitoyenne où ils ont entraîné d'autres détenus et se sont répandus dans divers locaux de l'établissement qu'ils ont saccagés et où ils ont allumé plusieurs incendies, notamment dans les ateliers dont le toit a été entièrement ravagé par les flammes.

Cent trente détenus ont pris part au soulèvement. Celui-ci s'est terminé, en milieu de soirée, après l'intervention des forces de l'ordre ainsi que d'une quarantaine de sapeurs-pompiers, sans heurts directs avec les mutins. L'un des trois bâtiments du centre – provisoirement gardés par une compagnie républicaine de sécurité – ne sera utilisable qu'après de très importants travaux. Le directeur régional des services pénitentiaires, Guy Solana, a indiqué qu'il devra être évacué en entier.

Grilles en forme d'échelles

Le syndicat FO a *«déploré, encore une fois, que le personnel sur le terrain n'ait pas été écouté lors de la construction de ce genre d'établissements. Les grilles séparant les cours de promenade*, a déclaré l'un de ses représentants, Paul Cartier, *sont de véritables échelles, comme celles du mur d'enceinte. On peut craindre, un jour, une évasion multiple et l'on ne pourra pas tirer des miradors puisqu'une zone industrielle se réalise à proximité du centre où une autoroute* [Salon-Arles] *va également passer»*. Le responsable de FO, ainsi que Jacques Struzynski, secrétaire régional de l'Union fédérale de l'administration pénitentiaire (UFAP, majoritaire) ont, par ailleurs, dénoncé le *«manque de personnel»* et demandé *«que la sélection des détenus soit faite d'une façon plus rigoureuse»*, le centre recevant *«trop de psychopathes et de toxicomanes qui ne présentent aucun gage de réinsertion»*.

Entré en fonctions dimanche 20 février, M. Solana a apporté des apaisements aux organisations professionnelles avec lesquelles il a eu, le jour même, une réunion de travail. *«Il n'est pas question*, nous a-t-il déclaré, *d'abandonner les contrôles anti-drogue qui seront poursuivis sans provocation ni faiblesse. D'autre part, nous allons essayer d'améliorer la sélection des détenus. Si une erreur est commise, l'affectation du détenu indésirable sera modifiée.»*

Parallèlement à une inspection de l'administration pénitentiaire, une enquête a été confiée au service régional de police judiciaire de Marseille par le parquet d'Aix-en-Provence. Le directeur de l'établissement, Pierre Oddou, a également pris, de son côté, des sanctions administratives immédiates à l'encontre des détenus «meneurs» qui ont été placés en quartier disciplinaire.

GUY PORTE

Réagissant aux projets visant à renforcer le contrôle de la PJ par la justice

Les syndicats de policiers dénoncent un «procès en suspicion»

Les deux principales fédérations syndicales de policiers ont réagi négativement à l'annonce par la chancellerie de projets visant à renforcer le contrôle de la police judiciaire par la justice (*le Monde* du 19 février). Ni la création d'un corps d'inspection de la police judiciaire placé sous l'autorité du garde des sceaux, ni l'instauration au sein de la chancellerie d'un bureau chargé de suivre les problèmes de police judiciaire, n'ont trouvé grâce à leurs yeux.

Pour la Fédération nationale autonome de la police (FNAP, majoritaire chez les commissaires, les enquêteurs et les inspecteurs), il s'agit d'un *«procès en suspicion»* intenté à tous les policiers et gendarmes accomplissant des missions de police judiciaire *«avec conscience, dans leur immense majorité»*. La *«direction et le contrôle»* des officiers de police judiciaire (OPJ) sont déjà *«assurés par les procureurs généraux et les procureurs de la République*, note la FNAP. *Plutôt que de créer de nouvelles structures, la chancellerie devrait inciter ses magistrats à remplir effectivement leur tâche»*.

Même réaction de défiance du côté de la Fédération autonome des syndicats de police (FASP, majoritaire dans la police en tenue), où l'on dénonce aussi bien ces projets de la chancellerie que l'éventuelle reconnaissance de pouvoirs de police judiciaire aux douaniers. *«Alors que Nicolas Sarkozy, le ministre du budget, projette de reprendre la vieille idée de Michel Charasse en donnant des pouvoirs d'OPJ à des douaniers, la chancellerie veut accroître le contrôle des OPJ par la justice*, remarque le secrétaire général de la FASP, Daniel Lavaux. *Ces projets traduisent, soit un manque de confiance envers la police, soit une mise sous haute surveillance.»*

«On aimerait voir plus souvent les magistrats dans les commissariats pour contrôler les gardes à vue et les procédures judiciaires», remarque la FASP, souhaitant que *«les magistrats exercent effectivement les prérogatives que leur accorde le code de procédure pénale»*. La fédération souhaite qu'*«on laisse les policiers en paix, au moment où la mission confiée par Charles Pasqua à Pierre Bordry prépare une réforme en profondeur de la police»*.

La mort de Jacques Léauté

Les interpellations d'un sage

Les obsèques du professeur Jacques Léauté, décédé le 17 février, à l'âge de soixante-quinze ans (*le Monde* daté 20-21 février) seront célébrées, le jeudi 24 février, à 10 h 30, en l'église Saint-Jacques-du-Haut-Pas, à Paris (5e).

L'âge, dans les derniers temps, avait creusé [illegible] paupières. Jusqu'au bout de sa vie, Jacques Léauté aura pourtant été de ces juristes dont on sollicite les avis, éventuellement les conseils. Le 30 novembre 1993, la commission des lois de l'Assemblée nationale avait tenu à l'entendre au moment où il s'agissait d'examiner le texte que l'actuel garde des sceaux, Pierre Méhaignerie, venait d'élaborer en vue d'un régime de «perpétuité réelle» contre les auteurs de crimes sexuels commis sur des mineurs. Ce jour-là, le professeur de droit, qu'il avait été si longtemps, comme l'ancien directeur de l'Institut de criminologie de Paris devenu avocat depuis 1985, avait dit tout tranquillement : *«La justice ne doit pas se résumer à faire droit au besoin d'une sanction exemplaire approuvé par l'opinion publique.»*

En parlant ainsi, il réaffirmait une conception du droit pénal en même temps qu'une sorte de philosophie pénitentiaire qu'il avait, avec constance, exposée et proclamée depuis un bon quart de siècle. Il aurait pu être seulement un homme de cabinet. Sa carrière de juriste et d'universitaire n'en aurait pas pâti. S'il ne devint pas un homme de forum il mesura assez tôt qu'il pouvait, et même devait, être un homme de débat. Cela tint vraisemblablement aux postes qu'il occupa successivement de 1944 – il n'avait pas trente ans – au début des années 70.

Durant toute cette période, il avait appris à mesurer l'importance de la communication, à pressentir le poids de plus en plus lourd de ses techniques, à connaître ses arcanes, à deviner la prochaine énormité de sa puissance autant que les incertitudes de son économie. Membre du conseil d'administration de l'agence Havas, puis du Conseil supérieur des entreprises de presse en attendant le poste de directeur du Centre international d'enseignement supérieur du journalisme de l'université de Strasbourg, Jacques Léauté, dès les années 60, s'était montré conscient des dangers et des tentations d'une information différente. C'est sous sa houlette, à l'occasion de divers colloques aux dimensions internationales, que les professionnels avaient été amenés peu à peu à s'interroger sur le danger de leurs pouvoirs comme sur la nature de leurs devoirs.

Une ligne de fracture

En 1972, il devenait directeur de l'Institut de criminologie de Paris. Il allait très rapidement être convié à participer aux travaux des multiples commissions que des gouvernements successifs mirent en place dans le but de réformer les uns le code pénal, les autres le code de procédure pénale ou encore avec le grand dessein d'étudier, pour les prévenir, la violence et la criminalité. Ce sera bientôt le temps des ruptures avec Alain Peyrefitte, alors ministre de la justice sous le septennat de Valéry Giscard d'Estaing. Car si Jacques Léauté avait accepté d'être membre de la Commission de prévention de la violence et de la criminalité, il n'accepta pas, en 1980, la disposition d'un long texte dont la commission avait tout ignoré autant de sa préparation que de sa mise au point. Il s'agissait du fameux projet *«tendant à renforcer la sécurité et à protéger la liberté des personnes»*. Autrement dit du projet «sécurité et liberté». Jacques Léauté décela dans les dispositions de ce texte l'expression d'une méfiance à l'égard des juges, le désir de voir réprimées les infractions de violence plus sévèrement que la fraude ou l'astuce des «cols blancs».

Il partit en guerre hardiment: Il se retrouva, en la circonstance, aux côtés de Mireille Delmas-Marty, Yves Jouffa, Henri Leclerc. Il fut de tous les débats. Il signa, aux côtés de Robert Badinter, de Pierre Arpaillange et de quelques autres, un long texte expliquant les raisons de cette opposition. A ses yeux, le projet demeurait marqué par son inspiration d'origine à la fois autoritaire et répressive. Et Jacques Léauté notait alors : *«Rien n'a servi de dire aux auteurs du projet de loi que le renforcement des peines encourues n'est jamais efficace pour obtenir la baisse de la criminalité.»*

C'est bien là, en effet, que se situait la ligne de partage, et l'on peut bien dire de fracture. Votée au début de 1981, la loi sécurité et liberté devait être abrogée dans les mois qui suivirent l'élection de François Mitterrand à la présidence de la République et l'arrivée de la gauche au pouvoir.

Il restait à rebâtir, à suggérer, à élaborer ces réformes judiciaires qui n'en finissent pas de ne jamais aboutir. Voilà donc Jacques Léauté de nouveau sur la brèche, fort d'une réflexion nourrie de sa connaissance de l'institution et de ses hommes. Dès 1982, la commission de réforme de la procédure pénale où il siège propose cette révision de la cour d'assises demeurée, douze ans plus tard, toujours en attente. Il s'agirait d'intituler cette cour d'assises tribunal criminel d'assises, dont les décisions pourraient faire l'objet d'un appel devant une cour d'appel criminelle. Comme beaucoup d'autres, le projet restera sans suite. Jacques Léauté n'en siégera pas moins à la commission de la révision du code pénal avec de grandes ambitions. *«Il s'agit*, devait-il dire, *de donner une âme à un corps de lois.»* Et, le 10 mai 1989, il signait dans *le Monde* un Point de vue sur le même sujet où l'on peut lire : *«Les lois pénales n'ont pas qu'une fonction de sanction.»*

Engagé dans un combat pour la justice qu'il refusait d'entendre qualifier de politique, Jacques Léauté, au long de sa vie, sut tirer les leçons de tout ce qu'il put constater au long de son chemin. Les livres qu'il a laissés en témoignent eux aussi. *La Crise du droit pénal* (1949), le *Traité de criminologie et de science pénitentiaire* (1972), *Contre ou pour la peine de mort* (1979) ou encore *les Prisons*, publié en 1968, remanié en 1990, sont, dans des styles différents, autant d'interpellations lancées davantage par un sage que par un révolutionnaire.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE

FAITS DIVERS

POLICE : un homme grièvement blessé à Hyères lors d'une perquisition. – Un enquêteur a ouvert le feu à deux reprises sur un homme âgé de trente-trois ans, samedi 19 février à Hyères (Var), alors qu'il venait perquisitionner à son domicile. Deux policiers du commissariat de la ville enquêtant sur des vols à la roulotte s'étaient rendus au domicile de Louis Biraben. De source policière et judiciaire, M. Biraben aurait alors refusé d'ouvrir et tenté de s'enfuir avec sa compagne par une fenêtre. Se trouvant face à un enquêteur, il aurait frappé celui-ci avec un bâton et l'aurait menacé avec un couteau, si bien que le policier aurait fait feu à deux reprises. Cette version accréditant la thèse de la légitime défense est contestée par les proches de la victime, qui ont annoncé leur volonté de porter plainte contre les policiers. L'état de santé de M. Biraben, atteint par une balle dans la colonne vertébrale, est jugé préoccupant par les médecins.

BIBLIOGRAPHIE

Ecouter Henri Leclerc

HENRI LECLERC,
Un combat pour la justice.
Entretiens avec Marc Heurgon
La Découverte, 149 francs.

C'est un livre qui s'écoute. Après quelques pages, l'oreille perçoit naturellement la voix calme d'Henri Leclerc comme s'il s'agissait d'un personnage familier. Pour l'entendre, il n'est pas nécessaire d'avoir eu le privilège de faire partie de l'auditoire lors d'une plaidoirie de cet avocat dont la discrétion fait parfois oublier qu'il est l'un des plus grands pénalistes du barreau. Ce n'est qu'un livre, mais l'enchaînement des mots, le souffle des phrases, l'ampleur du propos donnent le ton et la vibration intime qui font la richesse de ce défenseur. Car Henri Leclerc ne plaide pas. Même à l'audience, il parle. Tout simplement. Il parle au juge, au juré ou à son adversaire comme on parle à un ami, en lui confiant ses certitudes, ses doutes, ses interrogations. Ce n'est pas un discours, ni une homélie grandiloquente, c'est une conversation. Efficace à l'audience, ce ton convient donc aussi à l'ouvrage, qui est un entretien avec Marc Heurgon, l'un des compagnons de route d'Henri Leclerc, notamment à l'époque du PSU. Pour une fois, le genre littéraire de l'entretien, ennuyeux par définition, prend une forme agréable, car il suffit d'écouter.

Ecoutons-le donc quand il parle d'Albert Naud, son premier patron, et de ceux qui ont marqué ses débuts au barreau comme Maurice Garçon, René Floriot, Jacques Isorni ou Tixier-Vignancour. Se dessinent, au travers de ses souvenirs, les réactions d'un jeune homme qui, déjà, respectait ses adversaires. Il sera militant, mais refusera d'être gagné par l'esprit partisan, gardant son libre arbitre dans un raisonnement qui rejette les simplifications trompeuses. Puis ce sont les grands procès, dont celui d'Alain Geismar. Ecoutons-le parler du procès de Jean-Antoine Tramoni, vigile de la régie Renault accusé d'avoir tué Pierre Overney dans une manifestation. Henri Leclerc était partie civile pour la famille Overney. Ecoutons-le évoquer les *comités de soldats*, les luttes paysannes et les procès des membres du Front de libération de la Bretagne (FLB) devant la Cour de sûreté de l'Etat.

En termes clairs, l'avocat démonte les mécanismes de la justice et explique les événements qui ont entraîné les lents, très lents progrès du droit et des libertés individuelles jusqu'à l'abolition de la peine de mort. Et ce sont à nouveau d'autres grands procès : celui des médecins anesthésistes de Poitiers, ceux de Roger Knobelspiess et enfin l'affaire du meurtre de la petite Céline Jourdan. Ecoutons-le évoquer longuement la défense de Richard Roman, qui sera acquitté après trois semaines d'un procès exemplaire.

Ecoutons-le dire : *«La plaidoirie est une chose étrange, qui n'est ni la tirade du comédien, ni la leçon du professeur, ni l'oraison du prêtre, ni le discours du tribun, mais sans doute un peu de tout cela et encore bien autre chose.»* Ecoutons encore Henri Leclerc quand il parle avec amour de son rôle de défenseur : *«La défense est toujours nécessaire, elle a toujours un espace. Ce n'est pas le crime que l'on défend, mais celui qu'on accuse de l'avoir commis. D'abord, il n'est pas forcément établi que l'accusé soit coupable. L'innocent est un innocent quel qu'il soit et le doute doit toujours profiter même au personnage le plus odieux. Ensuite, le crime le plus horrible a des causes, et tout coupable reste un homme.»*

MAURICE PEYROT

M. de Charette assure que l'UD[…] aura un candidat à l'élection présidentielle de 1995

L'IFOP confirme la c[…] de popularite de M. Ba[…]

JUSTICE

L'argent de la guérison

Deux couples, parents d'enfants handicapés, se disputent une somme de 450 000 francs récoltée en 1986 auprès de généreux donateurs

Cela fera bientôt huit ans que Roland et Nadine Muller bataillent. Et depuis plus longtemps encore contre la fatalité. Leur fils aîné, Jean-Marc, est né hydrocéphale. En 1986, il a trois ans et demi. Son état se dégrade *dangereusement, il souffre le martyre. «Il fallait absolument le valver, car son périmètre crânien augmentait»,* résume Nadine Muller. Après avoir essuyé les refus de trois hôpitaux, à Nancy, Paris et Colmar, au motif qu'*«il ne s'en sortira pas vivant»*, les parents décident de tenter le tout pour le tout et d'envoyer leur enfant aux Etats-Unis.

L'intervention coûte très cher. Les époux Muller viennent d'adhérer, moyennant *«une cotisation pas très élevée»*, à la section alsacienne d'une respectable association de parents d'enfants handicapés, les Enfants de l'espoir, pour lancer un appel à la solidarité. *«On ne voulait pas assurer la gestion de la collecte,* expliquent les Muller, *et on a pensé que le support juridique de l'association permettrait de prendre en charge l'opération.»* La réaction spontanée du président de la section, M. Scherer, est, selon les Muller, de les renvoyer au siège national de l'association. Un quart d'heure plus tard, le même M. Scherer téléphone et accepte soudainement leur proposition. Ce dernier explique que, lors du premier appel, il n'était *«pas très bien réveillé»*, et que sa femme, émue par la détresse des Muller, l'a rapidement convaincu d'agir.

Le bilan de l'appel de fonds, relayé par la presse écrite et la radio, est inespéré. Alors que le voyage et l'intervention coûtent 250 000 francs, près de 700 000 francs ont été récoltés auprès d'environ trois mille donateurs. Le 13 août 1986, Jean-Marc est opéré avec succès par l'équipe du docteur Spitz, au Broad Street Hospital and Medical Center de Philadelphie. Le reliquat de la collecte, 450 000 francs, est placé sur un compte *spécial. Les Muller assurent qu'aux termes* d'un accord verbal avec Bernard et Agnès Scherer (membre actif de l'association aux côtés de son mari), l'argent supplémentaire sera destiné à couvrir les dépenses ultérieures nécessitées par l'état de Jean-Marc. Les Scherer soutiennent pour leur part que le reliquat sera mis de côté pour parer à une seconde intervention si elle se révèle nécessaire.

Après l'opération, les deux couples se fréquentent le week-end et entretiennent de conviviales relations. En 1988, M. Scherer, dont le fils Grégory est lui aussi immobilisé sur un fauteuil, conseille aux Muller de changer de thérapeute et d'aller consulter en Irlande. Les Muller emmèneront Jean-Marc en Irlande, dans l'institut d'Eugene Campbell, un disciple de Glenn Doman, ce kinésithérapeute de Philadelphie à l'origine de la méthode qui *porte son nom et qui prône la guérison des* enfants handicapés (1).

Entre 1988 et 1991, la famille Muller effectue trois séjours annuels d'une semaine à l'Institut irlandais pour le développement du potentiel humain. M. Campbell en impose, mais peu à peu les Muller vont perdre confiance en lui. Un beau jour, ils décident même de tendre un piège au thérapeute. Lors d'une consultation, ils inversent leurs réponses au questionnaire thérapeutique : *«Si sa vision avait progressé, on a dit qu'elle avait régressé, si ses membres étaient plus contractés, on a dit qu'ils l'étaient moins, et il n'a rien remarqué. A partir de là, on s'est dit que M. Campbell était un charlatan.»*

«C'est nous qui tenons les cordons de la bourse»

Dès lors, les relations avec les Scherer se dégradent. En décembre 1990, l'absence des époux Muller lors d'une assemblée qui change le statut de l'association, rebaptisée à cette occasion Les enfants de l'espoir-Alsace, aurait provoqué la fureur d'Agnès Scherer. Celle-ci aurait alors lancé à Nadine Muller une phrase assassine : *«Vous mangerez dans le creux de notre main, c'est nous qui tenons les cordons de la bourse.»*

Dans la comptabilité de l'association, pas une trace du compte de l'«opération Jean-Marc». Deux trésoriers se sont succédé et aucun n'en a eu connaissance. En juin 1991, les Muller commencent à s'inquiéter vraiment : deux mois après avoir adressé à Mme Scherer les notes de frais d'un nouveau séjour en Irlande, ils n'ont toujours pas été *remboursés. En observant par la suite la* chronologie de l'«opération Jean-Marc» et sa comptabilité, le couple réalise que *«les trois quarts des dépenses couvertes par le reliquat de la collecte ont été les séjours en Irlande».*

Au cours de l'été 1991, les parents, dépités, tentent une médiation par le fondateur de l'association, Gérard Dreyer. Echec. Entre-temps, ils ont fait appel à un avocat, qui examine les comptes : l'exercice des Enfants de l'espoir-Alsace pour l'année 1987 fait apparaître qu'une somme de 340 000 francs a été placée en trente-quatre bons Ecureuil de 10 000 francs à la Caisse d'épargne de Brumath (Bas-Rhin). Les Muller disent n'avoir jamais été informés de la transaction, tandis que les Scherer avancent le contraire.

Les choses s'enveniment et, le 31 janvier 1992, les époux Muller déposent une plainte contre M. et Mme Scherer. Le président de l'association et son épouse sont entendus par la brigade de gendarmerie de Haguenau le 26 juin 1992, audition au cours de laquelle M. Scherer affirme que la *«somme est toujours disponible pour la famille Muller à condition qu'elle produise les factures de soins».* La plainte est classée sans suite en août 1992, le procureur de la République estimant que *«les faits ne constituent ni un crime, ni un délit, ni une contravention».* L'enquête vient d'être réouverte, et une partie des donateurs ont écrit au Parquet pour s'inquiéter de la destination des fonds.

Les envois recommandés succèdent aux lettres, les invectives aux tentatives de médiation, et les Muller finissent par constituer un volumineux dossier. Ils intiment l'«ordre» aux Scherer de payer. Pas de réponse. Ils leur demandent de virer 50 000 francs au bénéfice d'une petite Anne-Laure qui a besoin d'être opérée. Réponse tardive et versement de la somme, prise non sur le reliquat mais sur le compte de l'association. Le 5 mai dernier, les Muller ont engagé une action en reddition de compte devant la chambre civile du tribunal de grande instance de Strasbourg. Leur but : vérifier l'existence *des fonds, et leur affectation.* La Caisse d'épargne de Brumath n'a jamais répondu aux adresses de leur avocat...

«J'ai l'intime conviction qu'il n'y a plus d'argent», confie le père de Jean-Marc. *«Vis-à-vis des donateurs,* ajoute la mère, *c'est un devoir d'informer et d'enquêter.»* S'ils ont gain de cause, Nadine et Roland Muller projettent de verser une partie des fonds à des *enfants dans l'urgence, une autre à l'associa*tion Stéthoscope d'aide aux personnes handicapées, une troisième à l'institut Sonnenhov de Bischwiller (Bas-Rhin). Ils utiliseront le reste pour couvrir les frais de prise en charge de Jean-Marc, qui, à lui seul, représente *«plus du quart»* des dépenses familiales.

LAURENCE FOLLÉA

(1) *Méthode Doman, évaluation*, par Stanislas Tomkiewicz, Daniel Annequin et Isabelle Kemlin, INSERM U. 69, édition du Centre technique national d'études et de recherches sur les handicaps et les inadaptations (CTNERHI), diffusion Presses universitaires de France (PUF), 292 pages, 120 F.

ENVIRONNEMENT

Le projet de réaménagement ayant été approuvé

La pointe du Raz retournera à la nature

Après son approbation par la commission départementale des sites, le 17 février, le projet d'aménagement de la pointe du Raz n'attend plus que la signature du ministre de l'environnement pour être officiellement lancé. Il faudra deux ans pour que le site retrouve son aspect «naturel», perdu depuis les années 30.

PLOGOFF

de notre envoyé spécial

Cette fois, tout est prêt pour que l'un des sites naturels les plus fréquentés de France – près d'un million de visiteurs par an – retrouve sa sauvagerie d'autrefois. Dès l'automne prochain, en principe, les bulldozers vont entreprendre la démolition de la cité commerciale (construite en 1962), ainsi que le démantèlement des hôtels, du musée et du vilain parking de bitume rose qui accueille le visiteur venu voir «le bout du monde». Pour la première fois en France, on va démolir à grande échelle pour rendre à un paysage sa vocation naturelle de côte sauvage.

Cette première n'aura pas été sans mal. Lorsqu'on y a d'abord songé, en 1977, le conflit de la centrale nucléaire de Plogoff interdisait toute initiative de l'Etat du côté du cap Sizun, alors en ébullition. Mais un préfet courageux a repris le flambeau en 1989, et le ministre de l'environnement, Brice *Lalonde, obtint* alors du gouvernement que la pointe du Raz soit classée «grand site national». Cette décision ouvre la voie à d'importants financements de l'Etat et permet aux aménageurs de rêver.

Pour mener à bien cette *«opération lourde»*, comme dit le syndicat mixte d'aménagement, une multitude de partenaires ont été réunis. Le Conservatoire du littoral a racheté 85 hectares à ... six cents propriétaires différents (certains n'ont toujours pas été retrouvés). Le département du Finistère a pour sa part racheté 103 hectares, détenus par quatre cent cinquante propriétaires. On imagine la difficulté pour mener à bien ces transactions, aussi minuscules que nombreuses. Il a fallu aussi convaincre les élus et les commerçants. *«Il y a dix ans, jamais je n'aurais accepté un déplacement du bâti»*, avoue le maire de Plogoff, Nicolas Perfezou. Quant aux quatorze commerçants qui vont être regroupés à 900 mètres en retrait, dans une dépression naturelle du terrain, il a fallu leur faire comprendre les avantages du changement pour qu'ils acceptent le transfert dans de nouveaux locaux. L'ingénieur de l'équipement mis à la disposition du projet par le préfet a eu un rôle déterminant dans l'affaire. Homme de terrain et Breton de souche, Pierre Cadiou a su en effet convaincre ses «compatriotes» du bien-fondé de l'opération. Et il a été aidé dans cette tâche par le président du syndicat mixte d'aménagement, Ambroise Guellec, partisan déterminé de la remise en état du site. Grâce à ses multiples casquettes – député (CDS) du Finistère, maire de Pouldreuzic, président du Conservatoire du littoral et même ancien secrétaire d'Etat à la mer –, l'élu breton a pu convaincre les deux maires concernés et leurs administrés (Plogoff et Cléden-Cap-Sizun) d'accepter le réaménagement prévu.

De multiples partenaires

Il ne s'agit pas seulement de débarrasser la pointe du Raz de ses verrues et d'y réimplanter des pelouses, mais aussi de réhabiliter la pointe du Van et la baie des Trépassés, qui forment le superbe ensemble du cap Sizun. A la pointe du Van, on va aussi démolir une buvette et supprimer un parking. Quant à la magnifique plage de la baie des Trépassés, elle va retrouver son cordon de galets et ses dunes de sable fin, interdits à la circulation automobile. Et l'étang derrière la route sera définitivement protégé.

Pour financer les travaux (24 millions de francs selon la première étude, mais vraisemblablement beaucoup plus), le syndicat s'est attaché aussi un certains nombre de mécènes. La Fondation d'entreprise Gaz de France en est le principal, associé à des partenaires locaux comme le Crédit mutuel de Bretagne ou Brittany Ferries. Cette implication «socio-professionnelle» était nécessaire pour populariser localement et nationalement une opération somme toute coûteuse et pourtant peu visible – volontairement – sur le terrain.

Les travaux devraient se terminer avant l'été 1996. Les visiteurs devront alors, en haute saison, emprunter une navette pour se rendre à la pointe du Raz, où ne subsisteront plus que la statue de Notre-Dame-des-Trépassés (1904), le sémaphore (1910)... et peut-être aussi le petit hôtel d'Iroise, qui se dresse de manière surréaliste dans la lande déserte. En principe, l'édifice est voué à la démolition, comme les autres hôtels de la pointe. Mais la propriétaire-gérante, septuagénaire, devant forcément s'arrêter bientôt, il est possible que le bâtiment, insolite, soit finalement conservé pour un autre usage...

ROGER CANS

DÉFENSE

POINT DE VUE

Trois options pour un nouveau service national

Aux rédacteurs du futur Livre blanc sur la défense, Jean-Michel Boucheron propose de réfléchir à trois nouvelles formules de service national.

par Jean-Michel Boucheron

LE problème de la réforme du service national est posé aujourd'hui de façon *urgente. Plusieurs facteurs* imposent cette révision fondamentale. D'abord, le besoin d'une conscription de masse répondant à une attaque conventionnelle globale venant de l'Est n'est plus d'actualité. Ensuite, des opérations extérieures, comme la guerre du Golfe, ont montré la grande difficulté technique et politique de l'utilisation du contingent. Enfin, la réduction du format des armées, à classe d'âge constante, entraîne un nombre d'exemptions arbitraires, et donc injustes, de plus en plus important.

Se basant sur ce triple constat, les partisans de l'armée de métier ont trouvé matière à alimenter leur thèse. Cette idée qui ressurgit régulièrement en période électorale semble, aujourd'hui, largement abandonnée. Outre qu'elle pose un réel problème de cohésion entre la nation et son armée, elle décrédibilise la dissuasion en déléguant la défense du pays. Par ailleurs, tous les experts s'accordent à dire que, pour une armée qui serait encore plus réduite, le coût de cette réforme s'élèverait à 15 milliards de francs par an. Enfin, la suppression de la conscription serait une décision historiquement irréversible à l'heure où les incertitudes géostratégiques de la période nouvelle n'ont jamais été aussi grandes. Le choix à faire est donc majeur. Si le principe du service national doit être, à mon sens, maintenu, il n'en reste pas moins qu'une réforme profonde s'impose pour le rendre plus efficace, plus souple, plus attrayant et surtout plus civique et démocratique. Le nouveau concept de service national, maintenu pour le moment à dix mois, pourrait répondre au double concept de séparation des notions de service national et de service militaire, et du volontariat dans le choix des options laissées aux jeunes.

Une réforme urgente

Les appelés auraient donc le choix entre trois formules différentes de service national.

• **Première option : le volontariat, service long de dix-huit à trente mois.** Il existe déjà, mais il devra être élargi et rendu plus attractif par une rémunération très nettement améliorée. Les armées trouveront là le personnel plus permanent dont elles ont besoin, qu'elles pourront former de façon efficace et qui pourra participer aux mêmes opérations que les personnels de carrière. Cette catégorie devra représenter à terme la grande majorité des personnels non professionnels au service des armées.

• **Deuxième option : le service militaire classique de dix mois.** Le ministère de la défense *fixerait, chaque année, le niveau* nécessaire des ressources et garderait la priorité. Ce contingent, principalement affecté à la logistique des bases terrestres et des navires, au pré-positionnement outre-mer, aux opérations de maintien de la paix, ne pourrait être confronté à des zones de combat extérieures qu'après consultation du Parlement.

• **Troisième option : un service civil de dix mois pour la totalité du reste de la classe d'âge masculine et ouvert au volontariat féminin.** Ces jeunes seraient affectés à des tâches civiles et sociales. Les organismes qui en auraient la charge (Etat, collectivités territoriales, associations, etc.) seraient habilités chaque année par le gouvernement sur des critères multiples, allant de la qualité de l'hébergement et de l'encadrement au caractère civique, non lucratif et formateur des missions. Un organisme particulièrement créé pour ce contrôle devra également veiller à ce que ces postes ne puissent se substituer à des emplois qui auraient normalement été créés pour remplir ces tâches. La coopération entrerait notamment dans ce cadre, ainsi que les services scientifique ou humanitaire.

Notre nation aura de plus en plus besoin de temps social. Ce nouveau concept de service national, civil ou militaire, participerait beaucoup plus à la formation civique des jeunes. Il permettrait, par le vaste choix offert d'être plus attrayant et utile, de mieux utiliser les compétences, de régler définitivement les problèmes posés par l'injustice devant le service, l'objection de conscience et les sursis. Plus efficace sur le plan militaire, plus démocratique par sa globalisation, plus civique par son adaptation aux besoins de notre société, ce nouveau concept permettrait de réhabiliter aux yeux de la jeunesse le service rendu à la nation. Cette réforme est urgente.

▶ **Député PS d'Ille-et-Vilaine.** ***Jean-Michel Boucheron*** **est ancien président de la commission de la défense à l'Assemblée.**

ÉDUCATION

Jacques Lenfant est élu président de l'université de Rennes-I

Le professeur Jacques Lenfant a été élu, vendredi 18 février, président de l'université scientifique de Rennes-I, au premier tour de scrutin par 98 voix sur 134 votants. Il succède à Jean-Claude Hardouin qui occupait cette fonction depuis 1989.

[Né le 21 juin 1947 à Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais), M. Lenfant, ancien élève de l'Ecole normale supérieure, agrégé de mathématiques et docteur ès-sciences (mention informatique), enseigne, depuis 1970, à l'université de Rennes dont il est premier vice-président du conseil scientifique. Membre du comité des applications de l'académie des sciences, ce spécialiste de la conception des processeurs à très grande vitesse a été professeur associé à l'université de Michigan (Etats-Unis) et expert auprès de la Communauté européenne à Bruxelles pour le programme Esprit.]

SYNDICATS : l'UNATOSS adhère à la FSU. – L'UNATOSS (Union nationale des personnels administratifs, techniques, ouvriers, de service, sociaux et de santé) a décidé d'adhérer à la Fédération syndicale unitaire de l'enseignement (FSU), mercredi 16 février à l'issue d'un congrès extraordinaire à Orange (Vaucluse). L'UNATOSS (1 000 adhérents et 5 000 voix aux dernières élections professionnelles) était autonome depuis environ sept ans, après une scission avec la CGT. Avec cette adhésion qui sera officiellement ratifiée fin mars lors du congrès national de la FSU, la jeune fédération concurrente de la FEN accueille maintenant toutes les composantes du système éducatif.

REPÈRES

RELIGIONS

Jean Paul II dénonce l'«approbation juridique» de l'homosexualité par le Parlement européen

Le pape Jean-Paul II a affirmé, dimanche 20 février à Rome que l'*«approbation juridique»* de l'homosexualité par le Parlement européen n'est pas *«moralement admissible»*. Le pape commentait une *récente* décision du Parlement de Strasbourg recommandant aux Etats membres de l'Union européenne d'abolir les dispositions nationales *«criminalisant»* les rapports sexuels entre personnes de même sexe (*le Monde* du 10 février). *«La résolution du Parlement européen demande de légitimer un désordre moral,* a déclaré Jean-Paul II. *Le Parlement a indubitablement conféré une valeur institutionnelle à des comportements contraires au dessein de Dieu, en favorisant les faiblesses de l'homme».* La résolution *«ne prend pas simplement la défense des personnes à tendances homosexuelles, rejetant des discriminations injustes à leur encontre. L'Eglise est d'accord sur ce point : toute personne humaine est digne de respect,* a précisé le pape. *Ce qui n'est pas moralement admissible,* a-t-il conclu, *c'est l'approbation juridique de la pratique homosexuelle».*

SÉISMES

La faille de la Durance se réveille

Deux légères secousses telluriques, respectivement de magnitude 2,5 et 2,8 sur l'échelle de Richter, ont été ressenties jeudi 17 février dans la région de Manosque (Alpes-de-Haute-Provence). L'épicentre du premier séisme, enregistré à 19 h 45, a été localisé à Manosque, celui du second, survenu à 22 h 16, se trouvant vraisemblablement sous le lac de Sainte-Croix.

Selon les spécialistes de l'Institut de protection et de sûreté nucléaires (IPSN), qui dispose d'un réseau de surveillance sismique, ces deux mini-tremblements de terre sont les derniers en date d'une série de 17 petites secousses enregistrées depuis deux mois le long de la faille de la Durance. Longue d'environ 80 km cette faille de coulissage (ses deux bords coulissent horizontalement l'un par rapport à l'autre) traverse trois départements (Bouches-du-Rhône, Vaucluse et Alpes-de-Haute-Provence), entre Perthuis et Château-Arnoux. Elle a déjà donné lieu à des séismes assez importants, notamment en 1509, 1708, 1812 et 1913.

ENVIRONNEMENT

La pointe du Raz retournera à la nature

COMMUNICATION

La XIIIe édition d'Imagina à Monte-Carlo

Les chercheurs développent les applications utiles des images virtuelles

Année de transition. Pour cause de stabilité de la puissance des ordinateurs dont les images virtuelles sont très grandes consommatrices, la XIIIe édition d'Imagina, qui a eu lieu les 16, 17 et 18 février, à Monte-Carlo, n'a pas révélé de progrès technologique considérables. A défaut, le festival s'est fait l'écho des réflexions que philosophes, juristes, écrivains et artistes commencent à mener sur ces nouveaux univers.

MONACO

de notre envoyée spéciale

Un escargot qui se transforme progressivement en grenouille, le «clone» de Richard Bohringer évoluant dans un univers de synthèse, les dinosaures de *Jurassic Park* aussi vrais que nature... Imagina, c'est avant tout un festival d'images dont on se repaît sans jamais cesser de s'interroger. Les questions portent d'ailleurs autant sur la technique – avec l'incroyable «comment ça marche?» – que sur les répercussions de tous ces nouveaux univers sur le monde de demain et la perception qu'il nous sera possible d'en avoir.

Aujourd'hui, on ne parle plus seulement d'identification ou de distanciation, mais de simulation, d'immersion, d'interactivité, d'animation en temps réel. Le spectateur n'est plus seulement voyeur mais acteur d'un monde virtuel qui évolue selon sa volonté. Il est en train de passer du pantouflard assis devant sa télévision au conquérant capable d'évoluer dans les «cyberspaces» et des «parcs à réalités».

Les images changent, l'homme aussi. «*De tout temps, celui qui a le pouvoir de l'image est celui qui a le pouvoir de gouverner*, a indiqué la philosophe Marie-Josée Mandzain, lors d'une des rencontres. *Or, l'image virtuelle semble mettre un dispositif de la confusion entre l'icône et son modèle. Elle fait basculer la référence du miroir et n'est plus preuve de vérité ou de réel. Elle est, enfin, une simulation qui en fait une équivalence, d'où émerge le risque d'engouffrement de la personnalité.*»

Régis Debray, après s'être réjoui, en tant qu'écrivain, de l'apparition du virtuel qui, selon lui, «*prolonge cette disparition progressive du principe des réalités et provoque un certain déclin de la foi de l'image*», a également exprimé quelques inquiétudes : «*Je me demande si mon passage sur cette terre n'aura pas seulement été le passage d'une névrose à une autre. Si je ne suis pas passé de la paranoïa dans laquelle m'avait plongé l'époque du discours critique, dont une des ambitions était de dénoncer les simulacres (...), à la schizophrénie dans laquelle semble nous entraîner ce monde sans angle où le réel et la fantaisie s'interpénètrent*».

Ces réflexions, qu'elles soient seulement sceptiques ou vaguement ironiques, allaient dans le sens d'une même conclusion, à savoir que nous sommes «*bel et bien passés de l'ère du visuel à l'ère du tactile*». «*Dans les expériences vituelles, il faut toucher*, a précisé Régis Debray. *Nous sommes passés du voir à l'intervention et à la participation. C'est jubilatoire et régressif. Nous sommes à la pointe de la technique, mais au tout début de nos origines – l'embryon –, cet état archaïque qui privilégie le toucher et la caresse*».

«De l'interaction en temps réel»

Est-ce par réaction inconsciente à ces constatations qu'il a aussi été beaucoup question, à Imagina, des fonctions «utiles» du virtuel? Probablement non. Mais le fait est marquant. Les nouvelles technologies ne sont plus essentiellement utilisées à des fins ludiques (jeux vidéo, cinéma, télévision). Elles sont aujourd'hui présentes dans des domaines aussi variés que l'industrie (l'image virtuelle remplaçant la maquette), l'armée (simulation de vols), l'architecture (on peut désormais modifier des plans à échelle réelle) ... et bientôt la médecine, comme l'illustre le programme PACE lancé par Médialab, filiale de Canal Plus, particulièrement avancée dans le domaine de la réalité virtuelle.

Médialab a, en effet, mis au point un procédé permettant l'assistance en temps réel à la chirurgie endoscopique. «*On délimite d'abord la zone à opérer du patient*, explique Emmanuel Javal. *A partir des coupes du scanner, on reconstitue ensuite un univers tridimensionnel de cette zone. Grâce, enfin, à notre logiciel d'intervention en temps réel dans les univers de synthèse, on peut non seulement s'immerger dans cet univers, mais aussi faire de l'interaction en temps réel. Le chirurgien peut ainsi tout maîtriser de l'univers opéré. L'endoscopie et la vidéo ne lui permettaient pas d'aller derrière la porte ni de mesurer la distance qui séparait ses outils des zones sensibles. Là, c'est possible.*» Même s'il fonctionne parfaitement, le programme PACE n'est encore qu'un prototype. Il pourrait néanmoins avoir assez rapidement des applications concrètes sur les méthodes de travail des praticiens.

Une autre expérience de virtuel «utile» a été présentée à Imagina par Dave Warner du Centre médical de l'université de Loma Linda aux Etats-Unis. Le chercheur a exposé la façon dont son centre tente d'appliquer les méthodes de technologie interactive pouvant intervenir sur une image et voir directement leurs efforts récompensés. L'intervention de Dave Warner a soulevé l'enthousiasme du public, apaisant les inquiétudes des uns et donnant bonne conscience à tous les autres.

VÉRONIQUE CAUHAPÉ

Après trois ans d'enquête

Le Conseil de la concurrence met en cause la plupart des acteurs majeurs du secteur publicitaire

Dans le rapport qu'il vient de publier, le Conseil de la concurrence accuse une quarantaine d'acteurs les plus importants du secteur publicitaire (médias, régies, centrales) d'avoir contribué à l'opacité de celui-ci par des ententes illicites. Il a demandé la sanction de vingt-quatre d'entre eux. Mais la bataille juridique n'est pas close

Il y a quelques jours, le rapport de Pierre Cortesse remis au ministre de l'économie, Edmond Alphandéry, et à son collègue de la communication, Alain Carignon, indiquait qu'il n'était pas nécessaire de modifier actuellement la «loi Sapin», destinée à clarifier les flux financiers du marché publicitaire (*le Monde* du 9 février). Ce document, divulgué mercredi 16 février, constitue un nouveau plaidoyer en faveur de l'utilité de cette loi votée sous le précédent gouvernement socialiste.

Résultat de trois ans d'enquête portant sur la période 1988 à 1991, et riche du compte-rendu de nombreuses auditions des acteurs du marché – annonceurs, centrales d'achat d'espaces publicitaires, *régies des médias, médias* eux-mêmes –, le rapport du Conseil de la concurrence dresse une liste d'irrégularités constatées en matière d'achat d'espaces publicitaires (affiches, pages de journaux, *spots radiophoniques ou télévisuels*), désigne les sociétés susceptibles d'ententes illicites et fixe les amendes devant leur être infligées (*le Monde* du 18 février).

Les pratiques dénoncées sont diverses. Le Conseil met ainsi l'accent sur les «ententes bilatérales», ces accords secrets entre un vendeur (un média ou sa régie) et un acheteur (centrale d'achat d'espaces, voire agence), qui échappaient au contrôle du client, l'annonceur. Varié, ce système d'«ententes bilatérales» se fonde sur les remises, dégressifs, «surcommissions» et autres rabais – ils pouvaient aller jusqu'à 20 % pour la presse régionale, jusqu'à 75 % pour la radio – consentis par le vendeur à l'acheteur, en fonction notamment du volume et de la fréquence des espaces achetés. Ces rabais, ignorés le plus souvent des annonceurs, permettaient aux centrales, grossistes de l'achat d'espace, de réaliser des marges substantielles. Elles les justifiaient par les services, parfois réels – expertise des médias et optimisation des «plans médias», etc. – rendus aux supports comme aux annonceurs.

Pièces comptables et cahier manuscrit

La puissance de certaines centrales – un phénomène typiquement «hexagonal», redouté des professionnels anglo-saxons qui l'avaient baptisé *french disease* («maladie française») –, est devenue telle, à la fin des années 80, qu'elles obligeaient certains médias à négocier des tarifs inférieurs à la moyenne. Cette méthode, surnommée «différentiel Gross», du nom de Gilbert et Francis Gross qui créèrent en 1969 la première centrale d'achat publicitaire française, a créé un rapport de forces dans lequel les médias étaient nécessairement perdants puisqu'ils devaient se soumettre, s'ils voulaient obtenir des budgets publicitaires nécessaires à leur existence.

Pour leur défense, certaines centrales font remarquer qu'elles ont aussi fait émerger des journaux sur le marché publicitaire, en concentrant des budgets sur eux. Mais le résultat aboutissait, d'une façon ou d'une autre, à une mainmise de *certaines centrales* sur le marché et faussait le jeu de la concurrence. En effet, estime le Conseil, les intermédiaires (centrales ou agences) étaient tentés de recommander à leur client-annonceur *non pas le média le moins coûteux* ou le plus efficace, mais celui qui leur accordait les ristournes les plus avantageuses.

Le Conseil de la concurrence s'est livré à un travail de bénédictin, recensé dans un recueil de 80 pages. Il met l'accent sur l'imprécision du rôle et de la situation juridique des centrales, «*pas toujours connus de l'annonceur*», sur celle des contrats qui les liaient ainsi que sur «*la dissociation*» de factures, empêchant donc les annonceurs de vérifier l'état réel des rabais consentis, et jette une lumière crue sur ces fameuses «ententes bilatérales». Il cite des contrats, des lettres (au tutoiement de rigueur...), des pièces de comptabilité, et même «*un cahier manuscrit tenu par un comptable*», comme preuves de ces «ententes bilatérales».

Eclosions des centrales

Dans le secteur de la télévision, par exemple, il relève que les plus grandes centrales, comme Carat Espace, The Media Partnership France (TMPF), Eurocom (aujourd'hui Euro-RSCG) ou Publi Media Service (PMS) se sont entendues avec *TF1 Publicité, Régie Cinq*, M6 Publicité, Espace 2 et Espace 3 (les régies publicitaires de France 2 et France 3) sur des rabais souvent supérieurs à 50 % et représentant plusieurs dizaines de millions de francs.

Dans le secteur de la radio, le média qui a permis l'éclosion des centrales et où les rabais pouvaient aller jusqu'à 75 %, le Conseil stigmatise les ententes entre ces centrales ou leurs filiales (comme Concerto Media et Mediapolis pour Eurocom, Optimedia pour PMS) avec Régie 1 (Europe 1), la régie 15-34 (NRJ) ou Information et Publicité (la régie de RTL) tandis qu'en affichage Carat et TMPF se sont entendues avec Dauphin, Giraudy et Avenir Havas Média, tandis que cette dernière, filiale du groupe Havas, s'était accordée avec une autre filiale du groupe publicitaire, Eurocom. Enfin, dans la presse écrite, les centrales sont accusées d'ententes avec des régies de magazines – *Publicat, la régie de Télérama*; Interdéco, du groupe Hachette ou celle du groupe Express – mais aussi de presse quotidienne (Publiprint, régie du groupe Hersant ou Régie-*Libération*). A côté de ces «ententes bilatérales», le Conseil de la concurrence met aussi en cause des accords entre les centrales, notamment Carat et Eurocom, qui visaient *à une répartition du marché* de l'espace publicitaire, accords que confirment les confidences de deux publicitaires parties prenantes d'une troisième centrale, TMPF... Enfin, le Conseil met en cause les régies de quotidiens, celles du *Monde* et de *Libération* étant accusées de s'être concertées sur leur politique tarifaires pour faire face aux centrales.

Le Conseil de la concurrence, fort de ses investigations, a ainsi sanctionné vingt-quatre acteurs du secteur (centrales, régies, médias) sur la quarantaine mis en cause. Les amendes infligées auraient pu légalement atteindre 5 % du chiffre d'affaires. Mais il a été moins gourmand que ceux qu'il évoque dans son rapport et dont le chiffre d'affaires annuel dépasse, pour les plus importants, la dizaine de milliards de francs. L'éventail des amendes va donc de 20 000 francs à 35 millions. Compte tenu de son poids sur le marché et du nombre de médias dépendant d'elle, Carat écope d'une amende record de 35 millions de francs; les sociétés d'achat d'espace d'Euro-RSCG de 5,2 millions au total. Les régies sont moins frappées, même si celle *touchant TF1 Publicité* est de 3,2 millions; les régies de *l'Express*, du *Monde* ou de *Libération*, sont les moins frappées avec une amende de 50 000 francs pour la première, de 20 000 francs pour les deux autres.

Le marché est loin d'être pacifié pour autant. Plusieurs sociétés invoquent des vices de procédure, et se réservent le droit de faire appel des décisions du Conseil de la concurrence, dans le délai légal d'un mois, comme Euro-RSCG l'a déjà annoncé.

YVES-MARIE LABÉ

CANAL PLUS : M. Pasqua juge M. Rousselet «un peu mégalo». – Le ministre de l'intérieur, Charles Pasqua, qui était, vendredi 18 février, l'invité d'Europe 1, a estimé que l'ancien PDG de Canal Plus, André Rousselet, «*est devenu un peu mégalo*». Interrogé sur la part de responsabilité du gouvernement dans la démission de M. Rousselet, M. Pasqua a déclaré que l'ancien responsable de Canal Plus «*oublie qu'une grande partie de sa réussite, en dehors des qualités qui sont les siennes, est due au fait qu'il était un ami et un proche de François Mitterrand*». «*C'est parce qu'il était un proche de François Mitterrand qu'il a été intronisé comme président d'Havas, c'est en tant que président d'Havas qu'il a proposé la création de Canal Plus, c'est parce qu'il était un proche de François Mitterrand qu'on lui a donné gracieusement le réseau 810 lignes qui couvrait la totalité du territoire. Alors qu'il cesse donc*, a ajouté le ministre de l'intérieur, *de donner des leçons de morale aux autres, je crois qu'il n'a rien à dire sur ce plan.*»

SPORTS

RUGBY : défaite de la France au Pays-de-Galles (24-15)

Renaissance galloise

Le Quinze de France s'est logiquement incliné face à celui du Pays-de-Galles (24-15), samedi 19 février, à Cardiff, lors de son deuxième match du Tournoi des cinq nations. Les Français, trop confiants, n'avaient pas perdu contre les Gallois depuis 1982. L'Angleterre ayant concédé une surprenante défaite à domicile contre l'Irlande (12-13), le Pays-de-Galles est la seule équipe à pouvoir encore prétendre remporter le grand chelem (quatre matches, quatre victoires).

CARDIFF

de notre envoyé spécial

La Fontaine en aurait fait une fable. Une histoire d'orgueilleux battus par des courageux. Les Gallois, eux, en feront sans doute une chanson. Entre Cardiff et Llanelli, c'est le destin des exploits du rugby : ils quittent le terrain, entrent dans les pubs et deviennent des refrains. On les entonne *a capella*, les soirs de trop boire. On les chante en gallois, avec des voix de ténors et des chœurs de cathédrale, manière de rappeler que l'ovale est ici affaire de foi et de tradition. Que raconterait-elle, cette chanson? L'épopée d'une renaissance et la morale d'un match.

D'abord l'épopée. Elle fut à la mesure du désastre qui l'avait précédée. Aussi joyeuse qu'il avait été triste. Aussi grandiose qu'il avait été pénible. Après des années de décadence, de déroutes et d'humiliations, un pays d'anciennes vallées minières s'est brusquement réveillé au rugby. Voilà douze ans qu'il n'avait plus vu ses joueurs rudoyer les Français. Douze ans de honte, presque de résignation, à se dire que le passé – l'âge d'or des années 70 – valait décidement bien mieux que le présent. Les Gallois, malades d'avoir été et de ne plus être, affaiblis par la mélancolie de ces années de disette, évoquaient leur passion à l'imparfait.

Trognes de flibustiers

Puis le Tournoi 1994 est arrivé. Une victoire encourageante contre les Ecossais (29-6), une autre à Dublin contre l'Irlande (15-17) et vint le tour des Français, *tenants du titre et favoris* de la compétition. «*Le test de qualité*» titra un quotidien local. Le Pays-de-Galles allait tenter l'impossible : un retour vers le présent. Ce fut donc l'épopée, un *grand match comme Cardiff* les appréciait jadis, un de ces après-midi de rugby dont on ressort la voix cassée et le cœur léger d'avoir trop aimé ce foutu sport.

Il fallut quarante-trois minutes aux Français pour comprendre qu'ils étaient les victimes de ce «come back» promis à la foule de l'Arms park. Quarante-trois minutes. Le temps d'être trop maladroits en touche, trop fébriles en mêlée, trop statiques en attaque. Le temps, surtout, de voir du rouge, rien que du rouge. Celui, par exemple, du maillot de Scott Quinell, un jeune troisième ligne bâti comme un footballeur américain, tête dure et grosses cuisses. *Ils l'ont vu s'enfuir là-bas*, courir quarante mètres le long de la ligne de touche. Certains tentèrent bien de le retenir par le bras, les hanches ou le short. Mais rien y fit. La foule *hurlait et l'obstiné filait*, ballon en main, pour inscrire le premier essai de la partie.

Rouge, aussi, comme le maillot de Neil Jenkins, le buteur maison. Les Français l'ont croisé en mouvement, dans le jeu, mais ils ont également eu tout loisir d'apprécier son coup de pied. Du côté droit, du côté gauche, du centre. En quarante-trois minutes, toujours les mêmes, il a *inscrit douze points*. Rouge, enfin, comme tous les autres, adeptes d'un jeu simple et efficace : les avants, ces hommes de devoir aux trognes de flibustiers, qui luttaient sans commettre trop de fautes; les trois-quarts qui ne se passaient pas la balle, mais se l'offraient, comme le cadeau d'un honneur retrouvé.

En rêvant d'un grand chelem

Puis, le Pays-de-Galles connut une période délicate, un de ces moments de doute qui exigent davantage de muscle et de témérité. *La France, ragaillairdie*, en profita. Deux essais, l'un d'Olivier Roumat après une superbe action collective et l'autre de Philippe Sella, vinrent relancer l'intérêt de la rencontre, en dépit de l'inefficacité du buteur Thierry Lacroix (cinq pénalités manquées).

Les Gallois, qui menaient alors de deux points (17-15) résisteraient-ils? Une nouvelle échappée vint clore *les débats. Dans la* brume de fin de match, les Français apperçurent un autre maillot rouge, frappé du numéro 11, qui se faufilait le long de la ligne. Nigel Walker, ancien champion d'athlétisme, avait troqué ses haies contre un ballon. Cardiff pouvait chanter et boire pour célébrer la renaissance de son équipe en rêvant d'un grand chelem le 19 mars à Twickenham contre l'Angleterre (1).

Il restait alors à tirer la morale de la partie, à savoir si les Français, sur la lancée de leur victoire contre l'Irlande (35-15) et de leurs divers succès de 1993 (en Afrique du Sud et contre l'Australie) ne s'étaient pas présentés sur la pelouse le front trop haut et le buste trop droit, persuadés qu'ils avaient enfin découvert la formule du renouveau. Prié de s'exprimer sur la necéssaire humilité d'une équipe de rugby, Pierre Berbizier, l'entraîneur français, trouva une cinglante conclusion de sage : «*Il y a une justice. Il faut être plus intelligent qu'orgueilleux.*»

PHILIPPE BROUSSARD

(1) Si les Gallois s'inclinent en Angleterre, le Quinze de France est encore en mesure de gagner le tournoi à condition de remporter ses matches contre les Anglais à Paris (5 mars) et les Ecossais à Murrayfield (19 mars).

RÉSULTATS

BASKET-BALL

Championnat de France
(Vingt-deuxième journée)

*Lyon b. Racing-PSG	98-81
Gravelines b. *Châlons	74-65
*Pau-Orthez b. Cholet	81-67
Antibes b. *Le Mans	81-76
Limoges b. *Montpellier	91-65
*Levallois b. Villeurbanne	90-85
*Dijon b. Sceaux	94-91

Classement : 1. Limoges, 41 pts; 2. Antibes et Cholet, 39; 4. Dijon, 36; 5. Pau-Orthez, 35.

FOOTBALL

Championnat de France
Première division
(Vingt-septième journée).

*Saint-Etienne b. Lille	2-1
Strasbourg b. *Martigues	3-0
*Lens et Auxerre	1-1
*Cannes b. Montpellier	2-0
*Paris-SG et Lyon	0-0
Caen b. *Toulouse	1-0
Metz b. *Le Havre	1-0
*Monaco b. Sochaux	2-0
*Nantes b. Angers	2-1
*Bordeaux b. Marseille	1-0

Classement : 1. Paris-SG, 42 pts; 2. Marseille, 37; 3. Auxerre, Nantes et Bordeaux, 32; 6. Cannes et Montpellier, 30; 8. Monaco, 29; 9. Lens et Lyon, 28; 11. Saint-Etienne et Strasbourg, 27; 13. Sochaux et Metz, 25; 15. Le Havre et Caen, 22; 17. Lille, 21; 18. Martigues, 19; 19. Angers et Toulouse, 16.

Deuxième division
(Vingt-neuvième journée)

*Bastia et Nice	0-0
*Nancy b. Bourges	3-0
*Gueugnon b. Red Star	5-0
*Laval b. Alès	4-1
*Beauvais et Istres	1-1
*Mulhouse b. Niort	2-0
*Charleville et Le Mans	2-2
*Nîmes b. Rennes	1-0
*Saint-Brieuc b. Valenciennes	1-0
*Valence b. Sedan	2-0
*Dunkerque b. Rouen	3-1

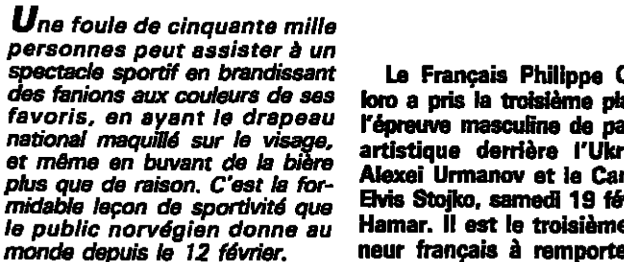
Classement : 1. Rennes, 38 pts; 2. Nice, 37; 3. Bastia, 35; 4. Nîmes et Saint-Brieuc, 33; 6. Mulhouse, 32; 7. Nancy, Beauvais et Dunkerque, 31; 10. Red Star et Laval, 30; 12. Sedan, Gueugnon et Valenciennes, 28; 15. Niort et Alès, 27; 17. Rouen et Charleville, 26; 19. Valence, 25; 20. Le Mans, 22; 21. Bourges, 21; 22. Istres, 19.

TENNIS

Open féminin de Paris

Pour la deuxième année consécutive, l'Américaine Martina Navratilova s'est imposée dans l'open féminin de Paris en battant en finale, dimanche 20 février, la Française Julie Halard (7-5, 6-3).

LES JEUX OLYMPIQUES DE LILLEHAMMER



Ambiance

Une foule de cinquante mille personnes peut assister à un spectacle sportif en brandissant des fanions aux couleurs de ses favoris, en ayant le drapeau national maquillé sur le visage, et même en buvant de la bière plus que de raison. C'est la formidable leçon de sportivité que le public norvégien donne au monde depuis le 12 février.

A l'opposé des hordes «footballistiques» qui ravagent les championnats nationaux en Europe, les amateurs de sports d'hiver encouragent sans compter tous les compétiteurs, même ceux qui risquent de prendre l'avantage sur un Norvégien. Cela s'accompagne d'un grand civisme dans l'accomplissement des actes collectifs, comme les queues pour accéder aux transports en commun.

L'ambiance dans une grande compétition ne devrait jamais être autre. Cela permet aux services de police, qui ne sont pas armés, de se concentrer sur d'autres tâches que le maintien de l'ordre. Le secours aux blessés par exemple : près de vingt-cinq personnes se sont cassé une jambe sur la glace qui recouvre les chemins des stades depuis l'inauguration des Jeux. Un exemple à méditer par tous les dirigeants sportifs.

De nos envoyés spéciaux à Lillehammer et Hamar

Jérôme Fenoglio
Alain Giraudo
Bénédicte Mathieu

PATINAGE ARTISTIQUE

Philippe Candeloro médaille de bronze chez les hommes

Les machos de la glace

Le Français Philippe Candeloro a pris la troisième place de l'épreuve masculine de patinage artistique derrière l'Ukrainien Alexei Urmanov et le Canadien Elvis Stojko, samedi 19 février à Hamar. Il est le troisième patineur français à remporter une médaille aux Jeux olympiques chez les hommes, après Alain Calmat (argent en 1964) et Patrick Péra (bronze en 1968 et 1972). L'autre Français, Eric Millot, s'est classé septième derrière les trois champions déchus, l'Ukrainien Viktor Petrenko, le Canadien Kurt Browning et l'Américain Brian Boitano.

Sans son couvercle de stars, le patinage masculin a bouillonné d'une révolution inachevée. Jeudi, lors du programme technique, il avait entrepris de déboulonner méthodiquement ses idoles, trois champions statufiés par leurs titres, auxquels le podium devait servir de piédestal (*le Monde* du 19 février). Samedi, Viktor Petrenko, Kurt Browning et Brian Boitano ont patiné comme pour des adieux à leurs illusions olympiques et au monde des amateurs. Leurs programmes libres étaient déjà des exhibitions sans autre enjeu que l'honneur à sauver. Leurs prestations, impeccables, les ont hissés jusqu'aux portes du podium. Pas plus haut. Entre jeunes et anciens, la suprématie avait déjà changé de camp. Ne restait plus qu'à trancher, entre secondes lames, la question d'un pouvoir vacant. A la mutinerie des troupes contre leurs chefs de file, a donc succédé une tentative de coup d'État. Deux ambitieux ont essayé de s'emparer des canons de la discipline pour les fondre dans le moule de leurs innovations. Deux machos de la glace se sont alliés pour faire triompher le patinage viril, la glisse athlétique sur le classicisme des éphèbes en chemises bouffantes.

Délit de faciès

Pour que leur sport se décide à vivre avec son temps, pour qu'il apprenne que, depuis les ballets et la musique classique, le monde a découvert le rock et le cinéma, les deux patineurs rêvaient d'un grand soir. Le putsch, appuyé par le public, a été déjoué de justesse par les tenants de l'académisme.

Dans ce complot, l'extrémiste se nomme Elvis Stojko. Le seul choix de ses musiques pourrait lui servir de manifeste, à faire frémir le juge le plus ouvert à l'air du temps. Dans le programme technique, il avait patiné, en manches courtes et tenue de cuir, sur des airs inspirés du rap, aux titres aussi évocateurs qu'«Automatic break Beat» et *«les Grenouilles dans l'espace»*. Pour son programme libre, il a choisi la bande-son d'un film sur la vie de Bruce Lee, la figure emblématique des arts martiaux qu'il pratique assidûment.

Le Canadien, âgé de vingt-deux ans, pénètre dans une patinoire comme pour un combat. Bouche entrouverte, sans prendre la peine de décorer son visage du sourire de bon ton, il lance sa boule de muscles dans tous les coins de la piste. Sans chercher à séduire, il court après les sauts comme un Rantanplan de la glace. Et il en réussit d'étonnants. Au quadruple qu'il passe régulièrement, Elvis Stojko a choisi, samedi, de substituer une combinaison triple axel-triple boucle tout aussi ardue. Puis il est allé s'asseoir auprès de ses entraîneurs, rassasié de performances athlétiques. Ses notes techniques, avec sept 5,9, lui ont fait lever les bras, à la manière des footballeurs. Le sourire s'est figé sur les appréciations artistiques, nettement en retrait.

Elvis Stojko venait d'être condamné pour un *délit de faciès*. *«Il est moche comme un pou»*, avaient décrété depuis longtemps les arbitres du bon goût en patinage. *«Les deuxièmes notes montraient clairement que les juges ne l'estiment pas assez élégant pour en faire un champion olympique»*, analysait André Brunet, l'entraîneur de Philippe Candeloro. Avec sa machoire carrée, son allure de court sur pattes, le Canadien ressemble effectivement davantage à un boxeur qu'à un patineur. Son zèle rénovateur le fait parfois glisser d'un kitsch dans un autre, des paillettes qu'il refuse au goût limite d'un patinage de fort des halles.

Philippe Candeloro, plus modéré dans son offensive contre les traditions du patinage, ne tombe plus dans ces pièges. Pourtant le Français a longtemps ressemblé à Elvis Stojko. Il ne chaussait les patins que pour sauter plus haut, glisser plus vite. Sa chorégraphe d'origine russe, Natacha Dabbadie, désespérait de façonner l'athlète en artiste. Au fil des années, il a dû convenir que les sauts ne suffiraient pas pour pénétrer dans l'élite des patinoires. Candeloro a alors commencé à se fabriquer un style aussi atypique que celui du Canadien. Pour trancher, Stojko puise dans la gestuelle sportive quand Candeloro mise sur le registre de la virilité. Pour congédier les efféminés, le Canadien veut impressionner par ses muscles et le Français cherche à séduire par ses airs de macho, en jouant sur ses origines italiennes. L'un passe en force sur des airs de rock, l'autre patine avec davantage de souplesse sur des chorégraphies inspirées des films qu'il aime (*le Monde* du 18 février).

L'heure de la contre-révolution

Candeloro, vingt-deux ans, désormais presque autant acteur qu'athlète, gagne en délié dans les gestes ce qu'il perd en infaillibilité dans les sauts. Par tempérament, le patineur aime pourtant jouer gros. Il place un triple axel, le saut le plus difficile, à quelques secondes de la fin de son programme libre, quand le souffle s'est raccourci, quand les jambes se sont durcies. Samedi, un échec dans sa tentative ne l'a pas privé de la médaille de bronze. Un succès aurait pu le rapprocher de l'or interdit à Stojko, si, derrière lui, l'ultime représentant des patineurs raffinés avait fait défaut à son camp.

Il n'a pas failli. Au velu, au musclé, Alexei Urmanov a fait succéder le lisse. Dans sa chemise bouffante et son jabot de dentelle, le Russe en blanc a fait sonner l'heure de la contre-révolution. Rossini a repris ses aises sur le magnétophone de la patinoire. Le public n'a point reconnu ces airs faciles à fredonner du *Parrain* de Candeloro. Mais les juges ont retrouvé leurs habitudes et leurs points de repère. Urmanov a effleuré la glace, dans un style qui correspondait à son visage : en finesse, en douceur. Malgré une erreur dans un triple saut, les juges l'ont récompensé d'une première place dans le programme libre, et d'un titre de champion olympique, à vingt ans, alors qu'il ne s'était encore jamais imposé dans une compétition majeure. *«C'est le patinage ISU* (la fédération internationale), commentait son entraîneur Alexei Mishin, qui avait senti venir le vent des critiques. *Ce n'est pas puissant, ce n'est pas un show, mais c'est la beauté technique et la grâce.»*

Les deux conjurés, liés par une alliance objective, avaient échoué à faire coïncider la relève des générations avec un changement de style. *«Les patineurs changent, mais pas les juges»*, constatait Philippe Candelero, qui se satisfaisait largement de sa médaille de bronze. *«On ne peut pas arrêter l'évolution. Le patinage devra reconnaître tous ses styles*, prophétisait Elvis Stojko. Tôt ou tard, dans l'énergie de leurs sauts, dans l'allant de leur chorégraphie, les deux patineurs espéraient briser l'inertie de leur discipline.

J. Fe.

PATINAGE DE VITESSE

Trois médailles d'or et trois records du monde

Johann Koss, champion zéro défaut

Le Norvégien Johann Olav Koss a remporté sa troisième médaille d'or et battu un troisième record du monde, sur 10 000 mètres, en 13 min 30 s 55, dimanche 20 février à Hamar.

Sous la coque de drakkar, le public a marqué un instant de stupéfaction en déchiffrant le tableau d'affichage. Johann Koss venait de creuser un gouffre de treize secondes, un écart digne du saut en longueur de Bob Beamon, entre sa performance du jour et le record du monde. Ce record, qui lui appartenait, le Norvégien l'a effeuillé avec la même facilité qu'une marguerite. Il lui a arraché plus d'une seconde tous les 1 000 mètres, sans même avoir ressenti davantage qu'une légère fatigue dans les derniers tours. En franchissant la ligne d'arrivée, Johann Koss venait de réaliser la prouesse inédite dans l'histoire olympique de gagner trois médailles d'or consécutives en battant trois records du monde.

«Ce record-là tiendra trente ans», a annoncé son rival néerlandais Bart Veldcamp. Au moment de le commenter, Johann Koss, lui, en a presque paru gêné. Comme s'il devait s'excuser de tant de talent sur la glace, et de tant de qualités en dehors. Car le Norvégien n'est pas seulement un patineur zéro défaut que toutes les usines à champions rêveraient de fabriquer. Le personnage Koss est du même acabit : sans faille. Il est beau, généreux – il a largement contribué avec l'autre héros Vegard Ulvang à la mise en place du fonds d'aide pour la Bosnie – et drôle, dit-on. Dimanche, il a ajouté une dernière vertu – la modestie – à sa collection. Il a décliné l'offre du ministre de la culture norvégien de lui faire ériger une statue dans l'anneau de vitesse de Hamar. Pourquoi gaspiller de l'argent dans la pierre, alors qu'il suffit de laisser au tableau d'affichage un chiffre inoubliable?

J. Fe.

BIATHLON

Un soldat russe vainqueur du 20 kilomètres

Le deuxième mystère Tarasov

En tête de la Coupe du monde 1993-1994 de biathlon, le Français Patrice Bailly-Salins, qui a raté quatre cibles sur vingt, s'est classé treizième de la course olympique des 20 kilomètres gagnée, dimanche 20 février, par le Russe Sergueï Tarasov en dépit de trois minutes de pénalité. Aux Jeux de 1992, la rumeur avait couru que le soldat de Novossibirsk était mort après son transfert à l'hôpital d'Albertville à la suite d'une tentative de dopage sanguin.

Sergueï Tarasov s'est endimanché pour venir à la conférence de presse donnée par les médaillés de la course de 20 kilomètres en biathlon. Le nouveau champion olympique de la discipline porte un costume bleu croisé un peu trop ample pour lui. Il a noué une cravate pour fermer le col de sa chemise blanche. Il a le cheveu ras et rare et les joues creuses du soldat d'élite.

Sergueï Tarasov est depuis toujours militaire de carrière dans l'armée russe. Il s'installe sur l'estrade de l'auditorium du centre de presse principal de Lillehammer comme l'accusé d'une audience criminelle dans son box. Il est tendu, mal à l'aise, sur ses gardes. Un interprète a été requis, sinon pour suggérer des réponses, au moins pour lui traduire les questions.

La première est anodine. Il réfléchit longuement avant de répondre : *«J'ai fait deux fautes lors du premier arrêt sur le pas de tir, mais cela n'a pas eu d'importance pour la suite. Au contraire, cela a renforcé ma concentration et, ensuite, je n'ai plus manqué qu'une cible. Hier, on m'avait assuré qu'il n'était pas possible de remporter la médaille d'or avec deux minutes de pénalité. Vu ce qui s'est passé, j'ai fait la preuve qu'on peut même gagner avec trois minutes de pénalité.»* C'est dit gravement, sans la moindre ombre de sourire sur les lèvres.

La question suivante est posée en russe. Elle concerne la maladie qui avait justifié son hospitalisation lors des Jeux d'Albertville et la rumeur de dopage par transfusion sanguine qui s'était alors développée. Les maxillaires de Tarasov se contractent. Une lueur de rage passe dans son regard. Il répond dans un souffle chargé de colère : *«Je savais que cette question était inévitable. Je tiens à préciser que je n'ai jamais recouru au dopage sous quelque forme que ce soit pour concourir. Quant à la maladie dont j'ai été victime à Albertville, c'est un très mauvais souvenir. Je ne tiens pas à en parler.»* S'il en avait la possibilité, il rebaisserait le rideau de fer.

Une résurrection sportive

Dans la salle, il y a un petit temps de flottement. Selon la traduction simultanée, Tarasov n'aurait jamais accepté d'argent pour courir, il n'est pas question de dopage. Il faut cinq minutes pour rétablir la bonne version. On lui demande alors quels sont ses sentiments d'avoir gagné à Lillehammer après ce qui lui était arrivé en 1992. Tarasov se concentre, comme le candidat d'un jeu de quitte-ou-double qui aura à se louer ou à se repentir de la réponse jusqu'à la fin de ses jours. Il lâche enfin : *«J'ai toujours essayé d'obtenir les meilleurs résultats.»*

C'est la bonne réponse. Il a gagné. Les journalistes renoncent à poursuivre leur interrogatoire sur ce terrain. Tarasov est acquitté au bénéfice du doute. Il se dirige en souriant vers l'ancien correspondant de la *Pravda* à Paris. Entre experts de la langue de bois, ils se congratulent. Pour la seconde fois de sa carrière, Sergueï Tarasov vient de poser une énigme aux Jeux olympiques : pourquoi a-t-il été donné pour mort lors des Jeux d'Albertville? Comment est-il revenu au meilleur niveau cette saison?

Patrice Bailly-Salins, qui venait d'échouer à la treizième place de la course, alors qu'il est le meilleur sur le circuit de Coupe du monde depuis le début de la saison, n'avait pas, dans l'aire d'arrivée du stade Birkebeineren, de réponses à ces questions. Même s'ils n'avaient raté de cibles ni l'un ni l'autre, le Russe aurait bouclé le parcours en 1 min 30 s de moins que le Français. Ce sergent de l'armée de terre n'a donc qu'une explication à la résurrection sportive de Tarasov : *«C'est Jésus!»*

A. G.

Les nouveaux règlements de la danse

De la glace au parquet

Avant le programme libre prévu pour lundi 21 février, les Britanniques Jayne Torvill et Christopher Dean étaient en tête de la danse grâce à leur première place dans le programme original devant les deux couples russes Maïa Usova-Alexander Zhulin et Oksana Grichtschuk-Yevgeny Platov.

L'évolution de la danse sur glace s'est arrêtée net, un soir de février 1992, dans la patinoire des Jeux olympiques d'Albertville. Le couple russe Marina Klimova-Sergueï Ponomarenko, poussé par la concurrence des pionniers Duchesnay, avait alors atteint des sommets d'émotion qui n'ont plus été appprochés. Depuis, corsetée dans un nouveau règlement, la danse a perdu l'habitude de raconter ces histoires à faire pleurer Margot qui avaient construit son succès auprès du public.

Cette régression est sortie de la patinoire d'Albertville. Là, avant les prestations des meilleurs, le public avait assisté à un spectacle navrant. Pour faire beau et imiter les maîtres de la discipline, la majorité des couples avaient pensé qu'il fallait faire triste. Vêtues de noir, voilées de gris, les danseuses ressemblaient à des chauves-souris enroulées à des partenaires qui s'efforçaient de prendre l'air aussi lugubre que leur chorégraphie. Les autorités de la danse sur glace s'étaient émues de cette sinistrose qui risquait de faire ressembler leur discipline à un bal dans des catacombes.

Menacée de disparition

Ces craintes avaient été renforcées par les échos venus du CIO, selon lesquels la danse, trop subjective, pas assez sportive, était menacée de disparaître du calendrier olympique. Une reprise en main s'imposait. Hélas! la commission de la danse sur glace de la Fédération internationale (ISU) a choisi de serrer la vis en suivant la pente de son conservatisme.

«Dans le nouveau règlement, en vigueur depuis le début de l'année 1993, la grande différence vient du fait que nous ne sommes plus libres du choix de nos musiques, explique Danielle Marotel, entraîneur du couple français Sophie Moniotte-Pascal Levanchy. *Nous ne pouvons plus nous servir des extraits classiques, sur lesquels les couples novateurs avaient fondé leur originalité. Désormais, les juges doivent pouvoir battre la mesure dès les premières notes. Cela limite nos musiques au répertoire de la danse sur parquet traditionnelle. L'an dernier, les premiers des championnats du monde avaient dansé sur cinq tangos et quatre blues.»*

A ce conformisme musical l'ISU a ajouté les obstacles supplémentaires de quelques nouveaux interdits. *«Les danseurs ne peuvent plus se coucher sur la glace, ni y poser une fesse, même dans une glissade. Ils ne peuvent plus se tenir par une jambe.»* Les anciennes interdictions – par exemple, ne pas se séparer plus de cinq fois, de cinq secondes maximum chacune, ne pas effectuer de portés sur le dos – avaient été largement violentées par les couples innovateurs. Elles doivent être aujourd'hui respectées à la lettre, sous peine de sanctions lourdes dans la notation.

«Au bout du compte, nous sommes arrivés à une situation frustrante pour tout le monde, dit Danielle Marotel. *Les juges s'ennuient, mais nous félicitent de nos efforts pour ne plus violer les règles. Les chorégraphes sont obligés de monter des programmes, puis d'expurger tout ce qui n'entre pas dans le cadre du règlement. Un peu comme un orchestre qui jouerait parfaitement un morceau, puis serait obligé de l'enregistrer en coupant certaines mesures. Les entraîneurs se sont tous dit qu'ils joueraient le jeu pendant deux ans, puis qu'ils reprendraient leur liberté pour ne pas pénaliser trop la discipline.»* En attendant, la danse a abandonné son pouvoir de séduction au patinage par couples, qu'elle avait plongé dans une crise profonde au temps où elle savait encore se permettre ces audaces dont elle se prive aujourd'hui.

J. Fe.



BOBSLEIGH

Les aventuriers des îles

« Muy tropical ! »

Premières médailles pour la Suisse, qui a réalisé un doublé, dimanche 20 février, dans l'épreuve de bob à deux. Paradis *sportif* des petites nations sans hiver, comme Monaco (trente et unième) ou Saint-Marin (quarante et unième), la compétition a accueilli un grand nombre de concurrents venus des tropiques : *Trinidad-et-Tobago*, les îles Vierges, Porto-Rico, qui réalisent un tir groupé, de la trente-septième à la quarante-deuxième place. Les Français se classent respectivement vingt et unième et vingt troisième.

Une cour des miracles. Le baron de Coubertin aurait adoré s'y promener. Autour de la cabane de bobsleigh, sur les hauteurs de Lillehammer, il aurait trouvé un échantillon de planète. En vrac : un prince, Albert de Monaco, des ressortissants de Saint-Marin, des Arméniens, des Bosniaques, des Bulgares, des Grecs des Samoans et une kyrielle de représentants des Caraïbes.

Sans apporter de piment à la victoire finale – ils sont là pour participer –, ces derniers épicent les épreuves de bobsleigh. Ils arrivent de Porto-Rico, Trinidad-et-Tobago ou des îles Vierges et ils ont déjà leurs chefs de file : les Jamaïquains, présents aux Jeux depuis Calgary, en 1988. A Lillehammer, ceux-ci se sont taillé une célébrité aussi grande que les médaillés olympiques norvégiens, grâce à Walt Disney. Dans le centre de la ville, un cinéma projette une comédie inspirée de leurs tribulations. Le film, complètement *loufoque, ne va pas contribuer à* rendre leur aventure olympique sérieuse. Leur disqualification, dimanche, parce qu'ils avaient dépassé le poids autorisé (390 kilos pour l'appareil et les deux équipiers) – un bon repas, *sans doute –, a provoqué l'hilarité.*

Dans les Caraïbes, le bobsleigh est une affaire importante. Des fédérations des sports d'hiver ont vu le jour et la Fédération internationale de bobsleigh a été priée d'inscrire les nouveaux arrivants sur ses tablettes. Pour un peu, le bob serait une tradition, dans les îles. *« Nos rues sont pleines de ces courses de go-kart où les gamins, par équipes de deux, rivalisent en astuces pour aller plus vite »*, explique Rodney Woolford, pousseur *de l'équipe de Trinidad-et-Tobago.*

Des anciens des J.O. d'été

La plupart d'entre eux ont participé aux Jeux olympiques d'été : le bobsleigh n'est pas un sport jaloux, au contraire. Les deux pilotes de Trinidad ont tous deux concouru aux Jeux de Barcelone, au javelot et au décathlon. Celui de Porto-Rico fut quart de finaliste en judo, à Los Angeles, en 1984. *« Pour nous, le bob est le plus abordable des sports de glace*, poursuit Rodney Woolford. *C'est tout d'abord une discipline de sprinters, puisqu'il faut pousser la machine. Et des sprinters, nous en avons. Les pilotes, eux, vont s'entraîner environ trois semaines par an sur la piste de Calgary. Moi, je me prépare aussi en poussant ma voiture. »*

Une tradition nord-américaine, aussi. Comme la plupart des concurrents, Rodney vit aux Etats-Unis, à Chicago. Ses amis y sont étudiants ou militaires. Leur budget ? Tantôt maigre : pas plus de 100 000 francs par an pour Trinidad-et-Tobago, avec les économies des deux équipiers ; tantôt ambitieux : près de 1,5 million de francs pour les Jamaïquains courtisés par des sponsors. On évalue à une fourchette de 300 000 francs à 3 millions de francs les besoins d'une équipe de bobsleigh.

Tous n'apprécient guère qu'on les traite de touristes. Ils arborent leurs exotiques écussons avec morgue. Il y va de leur fierté. *« Nous sommes de très bons athlètes et c'est un sport très dangereux »*, assurent-ils, fiers de compter parmi les derniers vrais amateurs des Jeux olympiques. Ils disent qu'il leur faudra une bonne vingtaine d'années pour devenir des prétendants sérieux à la victoire : *« Les grands pays commencent à nous respecter*, annonce Rodney Woolford. *L'essentiel, pour l'heure, c'est que, en venant ici, nous ayons brisé une barrière de glace. »*

B. M.

SAUT A SKI

Jens Weissflog dix ans après

Tremplin à remonter le temps

Dix ans après avoir enlevé, à Sarajevo, le titre olympique sur le petit tremplin pour le compte de la RDA, l'Allemand Jens Weissflog s'est adjugé, dimanche 20 février à Lillehammer, la médaille d'or du grand tremplin devant une foule immense venue encourager la gloire nationale Espen Bredesen. Le Norvégien, qui avait été « la honte » des Jeux d'Albertville, s'est finalement classé deuxième devant l'Autrichien Andreas Goldberger.

Le mince ruban rouge qui doit indiquer la direction du vent le long de la piste d'atterrissage du grand tremplin du stade Lysgaard, pend, inerte. Les cris des quarante mille spectateurs qui encouragent Espen Bredesen n'arrivent pas à le faire bouger. Il n'y a pas la moindre brise quand le héros national norvégien s'élance. Y en aurait-il que cela ne changerait sans doute rien. Dimanche, le deuxième essai du champion du monde en titre de la discipline n'est pas techniquement parfait. *« L'impulsion avec les orteils n'a pas été bonne. Cette faute a provoqué une baisse de la vitesse de décollage. Le saut ne pouvait donc être que moins bon que le premier, avec ou sans vent »*, expliquera Trond Joran Pedersen, l'entraîneur national des sauteurs norvégiens.

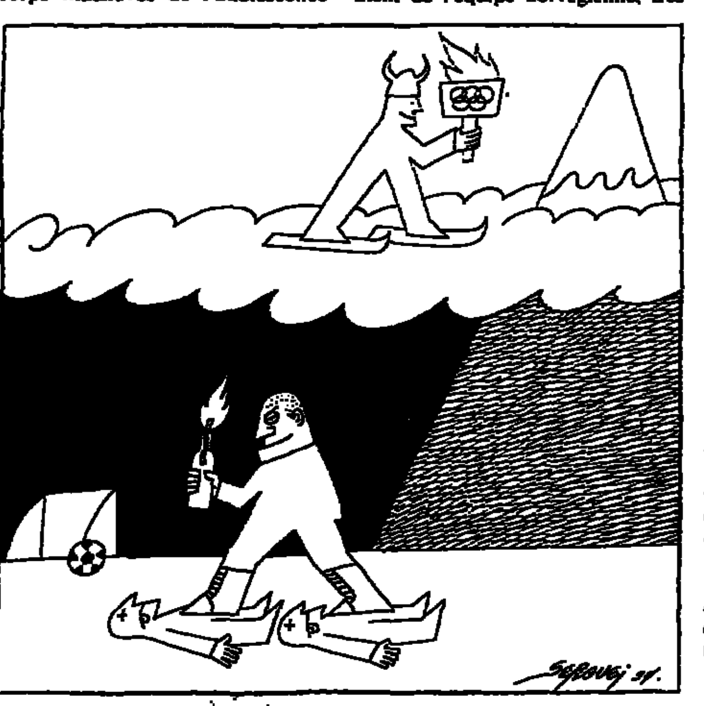
Après s'être posé à 135,5 m lors de la première manche, Espen Bredesen ne dépasse pas 122 m lors de la seconde. Avant qu'il ne touche le sol, le public a compris qu'il n'ira pas aussi loin que lors de la première tentative. La houle humaine qui tanguait d'impatience, se fige comme la surface du lac Mjosa au fond de la vallée. Un silence oppressant se fait en attendant que s'affichent sur le tableau électronique les notes de style des juges. Elles seront très généreuses mais insuffisantes pour assurer la victoire à Espen Bredesen. Comment savoir si la clameur qui enfle à nouveau dans le stade est un témoignage de déception ou une marque de satisfaction ? Dans un pays où le saut à ski est plus qu'une culture, presque une religion, la dimension de l'événement qui vient de se produire n'a échappé à personne. Ce n'est pas l'honneur national qui est en question, c'est l'âme d'un sport.

La technique de Jan Bokloev

Depuis le début des années 90, le saut semblait être devenu un jeu d'enfants : à Albertville, un Finlandais à peine âgé de seize ans, Toni Nieminen, assurait la relève de son prestigieux compatriote Matti Nykaenen en remportant deux médailles d'or et une d'argent. *Les* corps inachevés de l'adolescence paraissaient alors les seuls aptes à voler loin et longtemps grâce à la nouvelle technique.

Le saut avec les skis formant un « V », imaginé par le Suédois Jan Bokloev, a le double avantage de procurer une meilleure stabilité dans l'air et d'augmenter la longueur des sauts. Sécurité et performance sont un couple séduisant. Le « V » s'impose alors que la technique n'est pas complètement établie. Les problèmes d'adaptation sont multiples et variés, sauf pour les plus jeunes qui n'ont pas encore *complètement intégré* les automatismes de l'ancienne technique. Autrement dit, les plus expérimentés dans le style classique sont les plus lents à la détente.

Espen Bredesen est l'incarnation de ces difficultés. Un mois avant les Jeux d'Albertville, l'encadrement de l'équipe norvégienne, très hostile à la nouveauté jusque-là, se décide à adopter la technique Bokloev. Bredesen qui a alors vingt-quatre ans, a un mal fou à opérer la transition : il se classe dernier du petit tremplin et avant-dernier du grand. Par dérision, des journalistes norvégiens l'appellent « l'Aigle », surnom donné en 1988 au sauteur anglais Eddie Edwards qui avait amusé Calgary en retombant des tremplins moins loin que son ombre. Bredesen a besoin d'une année pour arriver à retrouver ses marques. Pour beaucoup, il ne semble plus avoir le moindre avenir sportif. Le démenti sera cinglant : lors des championnats du monde 1993, Bredesen remporte deux titres (grand tremplin et saut par équipe). Il apporte surtout la démonstration qu'on peut encore sauter, passé vingt ans.



Alors que Toni Nieminen a été exclu de l'équipe finlandaise pour absence de résultats à dix-huit ans, le concours de Lillehammer prouve même qu'on peut sauter à plus de trente ans. Jens Weissflog a été champion olympique à Sarajevo pour le compte de la RDA. Il y ajoutera également trois victoires dans la tournée des quatre tremplins. Il sera encore champion du monde en 1989. Sa carrière semble ne pas devoir aller plus loin sous l'effet de trois facteurs : des blessures à répétition contrarient son entraînement ; la réunification de l'Allemagne lui fait perdre son statut de nomenklaturiste ; la technique du « V » ne lui convient guère. Pourtant, il suffit qu'il puisse passer un été sans ennui physique et *qu'il obtienne une situation dans* l'assurance et retrouve son ancien entraîneur, Reinhard Hess, pour que tout rentre dans l'ordre. En dépit de ses 30 ans, de la nouvelle technique, et de l'opposition de Espen Bredesen, Jens Weissflog est *devenu champion olympique* dimanche avec un deuxième saut mesuré à 133 m.

A. G.

SKI ALPIN

Les deux descentes victorieuses de Katja Seizinger

En mémoire d'Ulrike

Championne olympique de descente, samedi 19 février, l'Allemande Katja Seizinger s'est une nouvelle fois imposée sur la piste de Kvitfjell, dimanche 20, lors de l'épreuve de descente du combiné. Comme la veille, elle devance l'Américaine Picabo Street et l'Italienne Isolde Kostner. Florence Masnada, est dixième au classement provisoire.

Trois semaines et un chagrin toujours vivace. Le « cirque blanc » porte un deuil trop lourd que seule l'arrivée du printemps, point final de la saison de ski, allégera. Des skieuses se souviennent toujours, d'autres éludent les questions. Pour toutes, la mort d'Ulrike Maier, en janvier, à Garmisch-Partenkirchen, ne doit pas remettre en cause l'épreuve féminine de descente qui commence à prendre quelques lettres de noblesse. Pour la première fois depuis le drame, elles empruntaient, comme en Allemagne, une piste à l'origine réservée aux hommes. Ulrike Maier l'avait désiré ainsi. Quelques mois avant de mourir, elle avait pris part à la rébellion d'une poignée de filles qui avaient fait grève pour obtenir le rapatriement des épreuves de vitesse de Hafjell – piste trop plate –, à Kvitfjell.

Loin d'imiter les hommes, les femmes voulaient en finir avec ceux qui prétendent que les médailles de descente féminine sont des breloques parce que les pistes sont des champs de patates. La descente olympique fut donc une course de la mémoire, souvent cruelle : à chaque saut, chaque virage serré, chaque écart, chaque chute, surtout, les cœurs et les estomacs se sont serrés plus que de coutume. La matinée aurait tourné en cérémonie morbide si les comparses d'« Uli » ne l'avaient pas transformée en hommage. Ainsi Katja Seizinger. Aux côtés d'Ulrike Maier, l'Allemande avait été des rebelles. Elle a été sacrée championne olympique après avoir fait une descente parfaite. Dimanche, elle a pris la tête du combiné en réalisant le meilleur temps de l'épreuve de vitesse pour montrer que rien n'était dû au hasard. Pour une fois, elle a accepté les compliments. Avec ses dauphines, Picabo Street et Isolde Kostner, elle venait de justifier la confiance des organisateurs qui avaient juste serré les virages pour atténuer la vitesse (110 km/h au maximum contre 130 km/h chez les hommes). A l'entendre, on pouvait croire qu'autrement elle n'aurait pas été, autrement, satisfaite de sa médaille d'or.

Malgré ses vingt et un ans, un minois de petite souris, un rire pointu et insouciant, Katja Seizinger *est une perfectionniste*. Fille d'un riche métallurgiste de la Ruhr, propriétaire d'une usine qui emploie 5 000 personnes, elle a fait des études dans un pensionnat chic de Bavière. Etudiante en économie, elle souhaiterait, une fois les skis *raccrochés*, prendre la succession de son père. *« Auparavant, je ne pourrai être satisfaite que si j'atteins les trois objectifs que je me suis fixés. »* Les deux premiers ont déjà été réalisés : un titre mondial en super-G, à Morioka, et l'or olympique en descente, à Lillehammer. Il lui reste à ravir le globe de cristal de la Coupe du monde. Pour cela, il faut devenir une skieuse polyvalente. Elle devra travailler les épreuves techniques : le slalom et le slalom géant. Samedi, elle a demandé à la FIS de revoir l'équilibre entre les épreuves techniques et les épreuves de vitesse, trop rares dans le calendrier. *« La piste de Kvitfjell n'était absolument pas dangereuse*, précise-t-elle. *Nous aussi, nous avons besoin de ces tracés très techniques. Je n'exige pas de courir sur des autoroutes. Quand on peut aller tout droit, tout le monde peut aller vite. Il ne s'agit pas d'aller plus loin et plus haut. Il s'agit de skier mieux »*. On lui parle de risque. Elle qui pratique le saut à skis pour s'aguerrir en descente, n'en a cure.

B. M.

SKI DE FOND

En course pour une troisième médaille d'or

Björn Daehli fait recette

Comme à Albertville en 1992, Björn Daehli sera le dernier relayeur de l'équipe de Norvège qui doit tenter, mardi 22 février, de conserver son titre olympique du 4x10 km. Déjà vainqueur de trois épreuves à Albertville, il améliorerait dans ce cas le record des médailles d'or gagnées par un skieur de fond aux Jeux olympiques qu'il détient depuis samedi 19 février après sa victoire dans la poursuite sur 15 km devant le Kazakh Vladimir Smirnov.

Le skieur de fond préféré des Norvégiens avant le début des Jeux olympiques de Lillehammer *était Vegard Ulvang*, le viking du XXe siècle, un aventurier dans les limites d'un univers fini. Deux fois champion du monde, trois fois champion olympique, il ne se contente pas d'être un sportif hors du commun, il a une vie exceptionnelle. Son temps libre, il l'occupe à traverser le Groenland, à faire du canoë en Sibérie, à grimper des sommets mongols, à faire l'ascension du mont McKinley, en Alaska.

Vegard Ulvang se bat aussi pour la défense de l'environnement dans sa région natale polluée par des usines russes voisines. C'est un homme de défis qui a ému tout le pays en annonçant qu'il dédierait ses éventuelles nouvelles victoires olympiques à son frère disparu dans une tempête de neige au début de l'hiver, non loin du domicile de leurs parents. Hélas ! Vegard Ulvang n'est pas en mesure de répondre aux aspirations de ses supporters : blessé à une cuisse, il n'a pas approché le podium des *30 km et il s'est abstenu de prendre* le départ de la poursuite.

Björn Daehli a repris le flambeau. Un sondage lui attribue la meilleure réussite. Pourtant, dans la vie, ce grand rouquin est un bonhomme à l'opposé d'Ulvang, plutôt casanier, contemplatif, débonnaire. Quand il était gamin, son père devait lui promettre un bol de chocolat chaud pour le convaincre de chausser les skis pour aller en balade. Devenu adulte, il a occupé ses dernières vacances à construire une nouvelle maison. Le garçon placide devient un fauve skis aux pieds. A cet égard, ses fins de course sont éloquentes : il pousse comme un forcené sur ses cannes, et, une fois franchie la ligne, il tombe raide, la tête dans la neige, dans un état d'épuisement extrême. Mais en quelques minutes il a récupéré.

Aller au bout de son rêve

Cette capacité d'aller au bout de ses forces sans dommages excessifs pour son organisme, Björn Daehli la tire d'un entraînement de forçat (plus de mille heures par an sur les skis), le *plus* souvent en altitude pour favoriser l'oxygénation du sang. La méthode a payé : à Lillehammer, il est parti pour faire aussi bien qu'en 1992, où il avait enlevé trois médailles d'or et une d'argent : il en détient désormais une d'argent et deux d'or. Le relais 4 x 10 et le 50 km devraient lui permettre d'aller au bout de son rêve.

Avant cela, il a d'ores et déjà le plus beau palmarès du ski de fond olympique : ni Gunde Svan *(4 médailles d'or)*, ni Thomas Wassberg (3), des géants de la spécialité, n'avaient fait aussi bien. Rien ne peut désormais lui faire regretter de ne pas avoir persévéré dans le saut ou le combiné nordique, vers lesquels allait son inclination quand il avait quelques années de moins. Désormais, le ski de fond assure à cet étudiant en économie défroqué des revenus annuels supérieurs à 3 millions de couronnes (100 KRD = 0,80 F).

A. G.

PODIUMS

SKI ALPIN

Descente dames

1. Katja Seizinger (All), 1 min 35 s 93 ;
2. Picabo Street (E-U), 1 min 36 s 59 ;
3. Isolde Kostner (Ita), 1 min 36 s 85 ;
...6. Mélanie Suchet (Fra), 1 min 37 s 34 ;
...13. Florence Masnada (Fra), 1 min 37 s 92 ;
...26. Régine Cavagnoud (Fra), 1 min 38 s 69 ;
...29. Nathalie Bouvier (Fra), 1 min 38 s 85.

Descente combiné dames

1. Katja Seizinger (All), 1 min 27 s 28 ;
2. Picabo Street (E-U), 1 min 28 s 19 ;
3. Isolde Kostner (Ita), 1 min 28 s 52 ;
...10. Florence Masnada (Fra), 1 min 29 s 11.

SKI NORDIQUE

15 km style libre poursuite messieurs

1. Bjorn Daehlie (Nor), 1 h 00 min 08 s 8 ;
2. Vladimir Smirnov (Kaz), 1 h 00 min 38 s 0 ;
3. Silvio Faulner (Ita), 1 h 01 min 48 s 6 ;
...20. Patrick Rémy (Fra), 1 h 04 min 20 s 5 ;
...29. Philippe Sanchez (Fra), 1 h 05 min 31 s 8 ;
...53. Cedric Vallet (Fra), 1 h 07 min 44 s 5.

Combiné nordique

1. Fred Borre Lundberg (Nor) ;
2. Takanori Kono (Jap), à 1 min 17 s 5 ;
3. Bjarte Engen Vik (Nor), à 1 min 18 s 3 ;
...9. Sylvain Guillaume (Fra), à 4 min 10 s 5 ;
...17. Fabrice Guy (Fra), à 6 min 12 s 3 ;
...28. Etienne Gouy (Fra), à 8 min 06 s 2 ;
...34. Stéphane Michon (Fra), à 8 min 18 s 2.

Tremplin 120 m

1. Jens Weissflog (All), 274,5 pts ;
2. Espen Bredesen (Nor), 266,5 pts ;
3. Andreas Goldberger (Aut), 255,0 pts ;
...10. Didier Mollard (Fra), 213,3 pts ;
...21. Nicolas Dessum (Fra), 171,0 pts ;
...23. Steeve Delaup (Fra), 170,2 pts ;
...47. Nicolas Delaup (Fra), 97,1 pts.

Biathlon
(20 km messieurs)

1. Serguei Tarasov (Rus), 57 min 25 s 3 ;
2. Frank Luck (All), 57 min 28 s 7 ;
3. Sven Fischer (All), 57 min 41 s 9 ;
...13. Patrice Bailly-Salins (Fra), 59 min 53 s 5 ;
...32 Lionel Laurent (Fra), 1 h 01 min 42 s 6 ;
...44. Hervé Flandin (Fra), 1 h 02 min 25 s 9 ;
...47. Franck Perrot (Fra), 1 h 02 min 57 s 0 (3 mn).

BOBSLEIGH

Bob à deux

1. Reto Goetschi-Guido Acklin (Sui), 1 min 45 s 14 ;
2. Gustav Weder-Donat Acklin (Sui), 1 min 45 s 24 ;
3. Gunther Huber-Stefano Ticci (Ita), 1 min 45 s 41
...21. Christophe Flacher-Max Robert (Fra), 1 min 47 s 04 ; ... 23. Gabriel Fourmigue-Philippe Tanchon (Fra), 1 min 47 s 24.

PATINAGE DE VITESSE

500 m dames

1. Bonnie Blair (E-U), 39 s 25 ;
2. Susan Auch (Can), 39 s 61 ;
3. Franziska Schenk (All), 39 s 70.

10 000 m messieurs

1. Johann Olav Koss (Nor), 13 min 30 s 55 (record du monde) ;
2. Kjell Storelid (Nor), 13 min 49 s 25 ;
3. Bart Veldkamp (P-B), 13 mn 56 s 73.

PATINAGE ARTISTIQUE

Messieurs

1. Alekseï Urmanov (Rus), 1,5 pt ;
2. Elvis Stojkov (Can), 3, pts ;
3. Philippe Candeloro (Fra), 6,5 pts ;
...7. Eric Millot (Fra), 10 pts.

HOCKEY-SUR-GLACE

Poule A

Russie b. République Tchèque 4-3
Finlande b. Allemagne 7-1
Autriche b. Norvège 4-2

Poule B

Slovaquie b. Canada 3-1
Italie b. France 7-3
Suède b. Etats-Unis 6-4

PATRIMOINE

Le Parlement foudroyé

Suite de la première page

Un seul a si peu souffert qu'il semble intact, celui, monumental, de la Grand'Chambre, exceptionnel chef-d'œuvre de l'art décoratif des années 1660 sculpté par Pierre Maille et peint par Noël Coypel. Ailleurs, partout ailleurs, des fragments sont tombés, un angle, une travée, des moulures que l'on ramasse et étiquette, mais l'essentiel a résisté.

La chaleur a blanchi les dorures, l'eau a noyé ce que le feu n'avait pas rongé, mais – surprise dans le désastre –, les grandes structures du décor sont récupérables. Les relevés, le traitement des boiseries contre les moisissures, la protection des décors demeurés en place, ces opérations nécessaires et difficiles ont été entreprises immédiatement. Ainsi croise-t-on, parmi les étais et les échelles, un photographe dont les clichés serviront plus tard, quand viendra le temps de la reconstitution.

Un escalier de granit monte au deuxième étage – aux quelques pièces du deuxième étage qui existent encore. Les deux bibliothèques ont été anéanties, les bureaux ravagés. Celui où travaillait le juge Renaud Van Ruymbeke n'est plus qu'un fatras de débris. Dans un autre, deux ordinateurs à moitié fondus inclinent leurs écrans au-dessus des débris. Une collection complète de textes de lois a été changée en une masse compacte et noire. Des casiers métalliques vomissent des dossiers détrempés – une liasse de demandes de pensions, des minutes indéchiffrables, des dossiers de l'épuration, des feuilles qui s'effritent sous les doigts. Impossible d'avancer plus loin, car, plus loin, il n'y a plus rien.

Des charpentiers travaillent à consolider ce qui peut l'être et élaguer la carcasse de tout ce qui l'encombre. Passé le premier effarement, le sentiment du deuil, d'un deuil absurde, l'emporte. Ceux qui travaillent ici parlent peu, à voix basse. Dehors, les passants observent la façade debout sur fond de ciel et les camions qui évacuent les tonnes de débris déblayés peu à peu. Il y en a tant que le « nettoyage » de la ruine n'est pas près de finir, pas plus que sa mise au sec. Dans la ruine, le taux d'hygrométrie atteint 90 %.

Des milliers de litres d'eau ont été déversés par les lances à incendie, imbibant tout, le bois et le calcaire, cascadant des combles jusqu'à la salle d'archives creusée sous la cour, devenue un marécage souterrain. Or, un séchage trop rapide, accéléré par des ventilateurs, ne serait pas moins dangereux. Aussi faudra-t-il infiniment de patience avant que les travaux de gros œuvre puissent commencer – des mois sinon des années de patience. Deux, calcule Jean Aubert, conservateur en chef du Musée des beaux-arts. Le rêve d'un Parlement se relevant bientôt de ses cendres n'a pas de sens. Combien de temps faudra-t-il pour achever la restauration promise ? Une dizaine d'années, avancent ceux qui se risquent à une prédiction. Et quelles sommes ? Au moins 600 millions de francs, disent les premières estimations, 1 milliard peut-être.

Au désastre de l'architecture et des mobiliers calcinés s'ajoute celui des peintures. Alors que l'incendie n'était pas éteint – il a fallu combattre des reprises de feu dans les ruines plusieurs jours après la nuit fatale – boiseries, tapisseries et toiles ont été décrochées et, en dépit des risques et de difficultés innombrables, sorties du bâtiment. Si le Parlement retrouve un jour son lustre, c'est d'abord au courage de ceux qui ont risqué beaucoup pour sauver une toile de Chalette ou de Jouvenet qu'il conviendra alors de rendre hommage. Ce sont ceux-là, pompiers et bénévoles dirigés par l'architecte en chef des Monuments historiques d'Ille-et-Vilaine, Alain-Charles Perrot, par le conservateur régional des Monuments historiques, Nicolas Simonet, et par Jean Aubert, qui ont évité l'irréparable.



JACQUES LANGEVIN/SYGMA

Sauvée des eaux : l'une des allégories de Coypel pour le plafond de la Grand' Chambre

Mais le mal était fait, moins le mal des flammes – exception faite de quelques tableaux plus pittoresques qu'importants qui ont brûlé au deuxième étage – que le mal de l'eau. La plupart des tableaux étant pris dans les boiseries des plafonds, l'eau, s'infiltrant et dégoulinant, s'est accumulée contre les toiles, devenues les enveloppes distendues de poches liquides de plus en plus lourdes. Plusieurs cas se sont alors présentés. Le pire d'abord : le poids de l'eau a arraché la toile ou l'a déchirée. Un Jouvenet, l'allégorie de la Justice, est ainsi en trois lambeaux – les trois étroites bandes cousues ensemble de la toile d'origine.

A peine moins grave ensuite : la masse liquide, alourdie de cendres et de débris, a déformé et boursoufflé la surface si gravement que l'on a peine à croire qu'elle puisse redevenir plane. Dans certains de ces tableaux tuméfiés, il a fallu percer des trous sur place pour permettre à l'eau de se vider avant de détacher l'œuvre de la boiserie. La situation la moins défavorable enfin : la toile a été trempée mais ni déformée ni fendue. Encore faut-il qu'elle sèche sans que la couche picturale se soulève et se détache sous l'effet de l'eau. Toutes, des plus ruinées aux mieux épargnées, sont entreposées dans un hangar de la banlieue de Rennes.

Spectacle désolant : sur des plaques de contreplaqué montées sur des tréteaux, les Jouvenet – très gravement abîmés –, les Gosse, les Coypel et jusqu'à de médiocres portraits officiels de magistrats du dix-neuvième siècle, sont recouverts de feuilles de papier de soie collées afin d'éviter l'éclatement de la peinture. A travers le papier, les ravages s'aperçoivent, innombrables. Des visages des anges reste une poussière de pigments. Les craquelures et soulèvements se multiplient. Champignons blanchâtres, traînées et coulures pullulent.

Sur certaines, les vernis que la chaleur a fait fondre se sont agglomérés en gouttelettes brunes.

Immenses dégâts, immense chantier. L'équipe des restaurateurs ne traite pour l'heure que les supports détrempés. Nombre de ces œuvres avaient été rentoilées. Ce qui aurait dû les protéger a aggravé les ravages : la colle qui fixait au support d'origine la toile venue le renforcer a réagi comme une éponge, elle a gonflé et gardé l'eau, si bien qu'il conviendrait au plus tôt de désentoiler les tableaux. Soit, mais à condition que la peinture supporte l'épreuve. Sinon, ce sera sa perte définitive.

Les problèmes techniques sont innombrables, qu'il faut résoudre avant d'intervenir sur les tableaux eux-mêmes. Mais intervenir comment ? Où ? Selon quel calendrier ? Ces questions sont d'autant moins résolues à l'heure actuelle que les relations entre la direction du patrimoine, responsable des Monuments historiques, et celle des Musées de France ne sont pas absolument sereines. Les Monuments historiques entendent conserver seuls la direction des opérations, au risque de se priver de compétences qui seraient précieuses. Etrange conception du travail d'équipe dans ces circonstances, qui pourraient inciter à la cohésion.

« Rien n'est irréparable », assure cependant Jean Aubert, qui se veut confiant. Les restaurateurs s'efforcent à partager son optimisme. A la vue de l'équipe au travail, à la vue des efforts remarquables accomplis par la municipalité rennaise pour créer en quelques jours un atelier qui n'existait pas et l'équiper convenablement, il est tentant de le croire. Mais ces figures rongées, ces fonds voilés, ces toiles écornées et spongieuses qui s'effilochent aux angles, allongées sur leurs planches comme des cadavres dans une morgue, font un spectacle consternant.

PHILIPPE DAGEN

La numérisation des fonds iconographiques

Les vertus des musées virtuels

La Réunion des musées nationaux (RMN) et VT-COM ont signé un accord-cadre pour la valorisation du patrimoine culturel français et européen par les médias électroniques.

Rassembler, conserver, montrer : ces fonctions traditionnelles des musées, qu'ils assument sous un toit, il y a déjà beau temps qu'elles avaient trouvé une extension sous d'autres formes, par exemple dans l'édition. Mais la numérisation – c'est-à-dire la mise sous forme d'image électronique, codées avec des 0 et des 1 – des fonds culturels et des archives, vient poser de nouveaux dilemmes aux conservateurs. L'image numérique a de nombreux avantages : côté stockage, elle a en principe une pérennité plus grande que l'image « chimique ». Et côté manipulation, reproduction ou diffusion, elle est beaucoup plus versatile. Facile à classer, elle peut se multiplier sans se dégrader, voyager sur des réseaux (de téléphone ou de câble) ou sur des disques, sans rien perdre de ses qualités. Bref, elle facilite l'exploitation des œuvres, et ouvre la voie des musées virtuels, qu'on visiterait à distance, dans des salles immatérielles.

Mais l'image numérique coûte cher, surtout s'il faut « scanner » (c'est-à-dire numériser) des fonds énormes. De leur côté, pressentant que les supports électroniques ne trouveront jamais de marché sans contenu, certains industriels cherchent à s'assurer les droits d'exploitation électroniques des œuvres les plus prestigieuses. Continuum, société qui dépend du numéro un mondial du logiciel, Microsoft, et de son fondateur Bill Gates, applique cette politique patrimoniale à grande échelle (*le Monde* du 11 août). Elle signe des accords avec de nombreux musées – notamment avec ceux de l'ex-URSS – auxquels elle offre une aide matérielle immédiate, en échange de droits à plus long terme. Elle a offert récemment de numériser une partie du fonds iconographique du Louvre et des collections nationales, soit six cent mille documents, en échange d'un droit d'exploitation de dix ans.

L'offre était séduisante, mais a soulevé quelques inquiétudes sur le « bradage » du patrimoine culturel, et a été refusée. Il ne faudrait pas que la France devienne une *« terre de pillage »*, s'inquiétait lors d'un débat du récent MILIA (marché international du livre illustré et des nouveaux médias) Pierre Sirinelli, le président de la commission sur les nouvelles technologies mise en place l'été dernier par Jacques Toubon, ministre de la culture.

Des solutions juridiques adaptées

Cette commission doit notamment proposer des solutions juridiques adaptées aux nouvelles formes de diffusion des œuvres. Actuellement, par exemple, n'importe qui peut reproduire des œuvres tombées dans le domaine public, sans verser de droits, en acquittant seulement une faible taxe. A l'époque où les copistes installaient leur chevalet dans les salles des musées, ces dispositions ne posaient guère de problème. Mais les musées, qui restaurent et entretiennent les œuvres, peuvent-ils prendre le risque d'être marginalisés, et de voir les bénéfices d'une exploitation hors les murs confisqués par d'autres, quand se multiplient les débouchés ?

C'est dans ce contexte qu'est intervenue le 17 janvier la signature d'un accord cadre entre VT-COM, la filiale image de France-Telecom, et la Réunion des musées nationaux (la RMN regroupe trente-quatre musées nationaux). L'accord veut jeter les bases d'une *« stratégie commune pour produire et diffuser les fonds du patrimoine »*. Il ne présage pas du mode d'exploitation électronique – réseaux ou CD-ROM ou photo-CD, etc. – ne fixe aucun calendrier précis et ne stipule pas de numérisation systématique. Il montre néanmoins une prise de conscience des enjeux, à une époque où l'on parle beaucoup d'« autoroutes électroniques ». Pour VT-COM, c'est l'occasion de déployer toute sa palette de compétences dans l'image, de l'édition à la mise en réseau, en cherchant à chaque fois le support le mieux adapté. *« Nous avons entamé la numérisation de nos fonds, car c'est à nous d'apporter cette valeur ajoutée à nos collections »*, explique Joël Poix, délégué au multimédia de la RMN, *« et il est logique que pour leur commercialisation, nous cherchions des partenariats européens, afin de constituer une offre pertinente que nous maîtrisons »*.

Une des premières manifestations concrète de l'accord devrait être la parution de disques, dès 1994, *« portant notamment sur les expositions temporaires et les collections nationales françaises »*. La RMN, en collaboration avec la filiale de VT-COM Tribvn, annonce au premier semestre une série de photo-CD portolio (1) à un prix raisonnable (inférieur à 150 francs) et reprenant les principales œuvres des antiquités égyptiennes, ou orientales, ou grecques, étrusques et romaines, des collections nationales.

MICHEL COLONNA D'ISTRIA

(1) Le photo-CD normal permet d'afficher sur écran 100 photos de très bonne qualité ; le photo-CD portfolio peut stocker jusqu'à 700 photos de qualité télévision, mais aussi des graphiques, et de la musique ou des commentaires synchronisés.

Rénovation du Musée Toulouse-Lautrec

ALBI

de notre correspondant

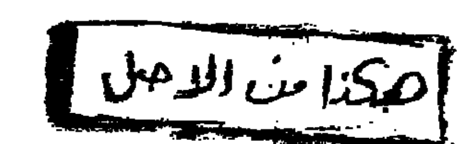
Célèbre (160 000 visiteurs en 1993) mais vétuste, le Musée Toulouse-Lautrec, logé dans l'ancien évêché d'Albi va faire l'objet d'une rénovation importante. Michel Castel, le maire de la ville, et président du conseil d'administration du Musée, souhaite la constitution d'un syndicat mixte pour conduire la réhabilitation de l'établissement.

L'opération représente un coût global de 153 millions de francs qui devrait être étalé de cinq à sept ans. L'Etat s'engagerait à hauteur de 45 %, la ville 10,7 %, le Musée 7,6 % la région et département du Tarn – propriétaire du bâtiment – 18,6 % chacun.

Une étude a été menée par le conservateur, Danièle Devynck, avec le soutien de la direction des Musées de France. Le palais de la Berbie devrait être alors entièrement transformé avec une surface doublée, pour atteindre 4 000 m².

Le Musée d'Albi possède un fonds Toulouse-Lautrec considérable, légué par la mère du peintre. Il permet de suivre toute son évolution, des premiers paysages de Ceyléran aux dernières œuvres de Montmartre.

J.-P. B.





ARTS

SECRETS D'INITIÉS à Boulogne-Billancourt

L'Afrique dans un couloir

Le Musée de l'homme désire exposer davantage ses collections. Excellente idée : actuellement sur 30 000 objets constituant les collections d'Afrique sub-saharienne, 1 % sont sont visibles. Il entend les montrer à un public plus large que celui qui fréquente les galeries poussiéreuses du palais de Chaillot. Encore mieux. C'est donc à Boulogne-Billancourt que l'on peu voir une centaine de masques africains, venus de l'ouest et du centre du continent, tous tirés des réserves du Musée de l'homme.

Cette présentation est d'autant plus intéressante que nombre d'entre eux sont ornés des éléments qui accompagnent la danse du masque proprement dit – cheveux, tresses, pièces de tissu, capes de paille, voire « costumes » complets. Ainsi le bel ensemble de masques-lames Mossi et Bobo (Burkina-Faso), hauts de plusieurs mètres, avec leurs vêtements de fibres végétales. Le visiteur pourra aussi comparer les différentes familles de masques : faciaux, heaumes, cimiers de casques, ou surmontés de sculptures, et les différentes solutions plastiques utilisées par les artistes.

Le masque est la représentation d'un être – génie ou animal mythique – qui protège celui qui le porte. C'est d'abord un accessoire porté par un danseur au cour d'une cérémonie funéraire, agraire, ou d'initiation. Il peut être aussi l'émanation d'une « société secrète ». Il n'est jamais l'être qu'il représente, mais son image. Aussi est-il vain de scruter son expression et de vouloir le faire entrer à toute force dans une catégorie définie par les canons de l'art occidental. *« Le masque africain n'est pas la fixation d'une expression humaine, c'est une apparition »*, écrivait André Malraux. *Le sculpteur n'y géométrise pas un fantôme qu'il ignore, il suscite celui-ci par sa géométrie.* » Et ce sont les facettes de cette géométrie que l'exposition de Boulogne nous permet de comparer.

Mais pourquoi exposer ces pièces dans un sinistre boyau ? Dans un lieu où le passant jette un coup œil distrait sur des vitrines banales qui – rapidement aperçues – semblent promouvoir on ne sait quel voyage exotique. *« Le rôle du scientifique est de mettre en évidence la signification des objets, celui du muséologue est de la faire percevoir »*, indique, dans le catalogue de l'exposition, Bernard Dupeigne, directeur du laboratoire d'ethnologie du Musée de l'homme. Gageons qu'une partie du contrat, au moins, n'est pas remplie ici.

EMMANUEL DE ROUX

► Centre culturel de Boulogne-Billancourt, 22 rue de la Belle-Feuille, 92100 Boulogne-Billancourt. Tél. : 47-12-73-02. Jusqu'au 8 avril.

BURAGLIO ET VIALLAT au Musée Matisse de Nice

Bon sang ne saurait mentir

NICE

de notre envoyé spécial

Beaucoup pensent aujourd'hui que, sauf le repect dû à l'artiste, Matisse~~, ça suffit. Premier au hit-~~parade des files d'attente, l'animal est un sujet de presse en passe de rejoindre *celui qui ressurgit* périodiquement à la surface du Loch Ness. Voilà que Xavier Girard, conservateur du Musée Matisse de Nice, organise une exposition des tableaux de Claude Viallat et de Pierre Buraglio inspirés de l'œuvre du maître. Connaissant le travail de l'un et de l'autre, on pouvait s'attendre à ce que ce fût Buraglio – auteur d'une impressionnante exposition de croisées à la galerie Fournier en 1980 – qui s'emparât du thème des fenêtres (de Tahiti ou de Collioure); Viallat, amoureux du textile sous toutes ses formes, se réservant les chasubles dont Matisse habilla les dominicains de Vence. Il advient le contraire.

Car l'exposition est bien moins banale qu'on pouvait le craindre. D'abord, parce que les deux artistes sont bons, et qu'ils ont du tempérament : on voit sans surprise, jusque dans l'accrochage, Viallat révéler une tendance à l'expansion, et Buraglio plus en retrait. Envahissant le hall du musée, le premier montre les toiles qu'il décline depuis 1976 à partir de la *Fenêtre à Tahiti*. Il a également travaillé sur *la Vague*, sur la *Porte-fenêtre à Collioure*, et sur les *Trois aubergines*. Ses sympathies pour Matisse se révèlent grâce à des analogies dans la structure même de ses toiles : l'ondulation décorative d'un auvent de terrasse de café, choisi comme support de la peinture, évoque immédiatement le mouvement de *La vague;* il utilise aussi des équivalents colorés, où l'on perçoit la surprenante humilité, et la grande honnêteté, avec laquelle Viallat aborde les rapports de tons et les harmonies de couleurs.

Buraglio a découvert Matisse par l'intermédiaire de Simon Hantaï. Quoi de plus naturel que de mêler ces deux peintres qu'il admire dans son œuvre propre : l'hommage est une variation sur la chasuble réalisée par Matisse pour la chapelle de Vence – celle utilisée pour l'office des morts – dans laquelle il inclut des chutes de toile peinte récupérées dans l'atelier d'Hantaï, seule bande de couleur dans un demi-cercle noir. Son travail d'après le *Fauteuil rocaille* est plus connu, et Buraglio avait noté à son propos : *« La grandeur du geste envahissant la page confirme la force des petits formats... »* Il a pu trouver là une confirmation à son refus affirmé de la démesure en peinture, qui n'exclut pourtant pas la monumentalité. Malgré (ou à cause de) l'extrême modestie de son intervention, Buraglio se tire fort bien de son voisinage avec un excellent Viallat.

HARRY BELLET

► *Claude Viallat-Pierre Buraglio, Thèmes et variations.* Musée Matisse, 164, avenue des Arènes, 06000 Nice. Tél. : 93-81-08-08. Jusqu'au 13 mars.

MUSIQUES

Sunny Murray au Taxi-Brousse

Un réfectoire dissipé, des nappes africaines à motifs blancs, un salon, les rencontres, un praticable où se tassent les musiciens. le canal Saint-Martin à deux pas, Paris des profondeurs sans hésitation, il n'en faut pas plus. Le jazz, s'il a sa raison d'être, ça continue d'être cela. La condition, non suffisante mais nécessaire, c'est qu'il y ait aux commandes ou à la programmation, un musicien de légende.

Quand James Marcellus Arthur *Murray, dit « Sunny » Murray*, est au Taxi-Brousse, 10e arrondissement, deux dimanches de suite, c'est une surprise. Divine. Sunny Murray, son air de boxeur adolescent, cette dégaine d'enfant aux timbres immédiats et aux lunettes noires pour abriter ses yeux, passé de batteur classique (Red Allen, Willie « The Lion » Smith), à la révolution incandescente (premiers groupes d'Albert Ayler, Ornette Coleman, toute la fanfare du free) n'a rien changé de ce jeu si faussement inexact, si faussement imprécis, bruissant, dynamiteur, violent comme l'acte poétique d'après le temps des tambours. Le jazz n'a pas toujours su ni osé prendre cette route. Il a trop peur. Lui, Sunny Murray, la poursuit sans se poser de questions. Le public le sent, mais les organisateurs qui sont si malins n'en veulent pas. Il se trouve assez de compagnons musiciens pour l'enchanter, Bobby Few (pianiste, ombre portée mais sereine de Frank Wright), Richard Raux, assez puissant, avec assez de corps au ténor pour rattraper le (faux) sentiment d'inexactitude, un bassiste, un vibraphoniste, bref tout ce qui exige de la musique qu'elle vienne au moment voulu. Juste à temps, sous la neige, dans un bistro africain. Certains concerts dégagent de l'esthétique, d'autres de la nostalgie, les meilleurs, de la musique et de la joie. Dans un imprévisible trou presque perdu. Bref, la vie continue.

FRANCIS MARMANDE

► Taxi-Brousse, 4, rue Eugène-Varlin. Tél. : 42-45-42-36. Le 6 mars : Bobby Few Trio.

Polémique autour des fonds réunis par la famille de Michael Jackson

Selon le *Los Angeles Times* du 19 février, les fonds réunis lors de la cérémonie des *Jackson Family Honors*, organisée par la famille du chanteur Michael Jackson, qui a eu lieu dans la nuit du 20 au 21, iraient à une fondation, baptisée Jackson Jubilee qui n'est pas inscrite au registre des organisations charitables. La famille Jackson avait annoncé que la recette de la soirée était destinée à diverses œuvres de charité, bénéficiant pour la plupart aux victimes du récent tremblement de terre de Los Angeles. Le quotidien californien affirme que 5,5 millions de dollars sur les 6,5 millions attendus iraient à Jackson Jubilee.

Plus de 12 000 personnes ont assisté à la cérémonie, organisée dans l'auditorium de l'hôtel MGM-Grand de Las Vegas, qui peut en accueillir 15 200. Le spectacle s'est ouvert sur la projection de la vidéo de *Leave Me Alone*, une chanson dans laquelle Michael Jackson proteste contre le traitement que lui inflige la presse. Le chanteur n'est apparu en personne qu'à la fin du spectacle avec sa famille au complet, moins la benjamine, LaToya. Celle-ci a récemment multiplié les déclarations mettant en cause aussi bien Michael, alors que celui-ci était accusé de pédophilie, que leur père Joe. Au cours de la cérémonie, des trophées ont été remis à Elizabeth Taylor et à Berry Gordy, le patron du label Tamla-Motown qui découvrit les Jackson à la fin des années 60. – *(AP)*.

CINÉMA

Mort du metteur en scène Derek Jarman

Le cinéaste britannique Derek Jarman est mort dimanche 20 février à l'hôpital Saint-Bartholomew de Londres des suites du sida. Il était âgé de cinquante-deux ans.

En juillet dernier, il disait : *« Je suis ébloui d'être encore vivant »*. Depuis sept ans il savait, et on savait, que la mort était là. Depuis qu'il avait publiquement annoncé qu'il était atteint du sida, *manière pour lui de poursuivre* un combat qui ne connaissait pas de frontière entre sa création, sa vie privée et son activisme politique.

Ce dernier, contre les gouvernements Thatcher et Major, contre l'une des législations les plus répressives à l'encontre des homosexuels, a fini par lui donner une notoriété plus grande que son travail de cinéaste, pourtant singulier, audacieux, à l'unisson des courants artistiques britanniques les plus radicaux de ces vingt dernières années.

Né à Northwood, dans le Middlesex en 1942, Jarman a étudié la peinture dans les années 60, et ses films porteront les traces évidentes de sa formation de plasticien. Qu'il ait d'abord été décorateur et concepteur de costumes (pour le Royal Ballet Theater, puis les films de Ken Russel *les Diables*, 1970, et *le Messie sauvage*, 1972), qu'il ait également réalisé des publicités et des clips en même temps que de nombreux courts-métrages en super-8, correspond à la sensibilité essentiellement visuelle de ce réalisateur.

Son esthétique révoltée, dont l'homosexualité est une composante proclamée, apparait dès *Sebastiane*, son premier long-métrage (1975, coréalisé par Paul Humfress). Cette évocation de la *figure de saint Sébastien, que* n'aurait pas reniée Mishima, suscite la curiosité parce que le texte est entièrement en latin. Intellectuel underground en phase avec la mouvance punk, Jarman en donnera, à dix ans d'écart, les deux illustrations cinématographiques les plus mémorables : *Jubilee* (1977) et *The Last of England* (1987), montages-collages d'une imagerie « décadente ». Ensuite, il trouvera un souffle plus ample, et moins explicitement provocant, pour porter à l'écran *War Requiem* (1989), d'après une partition de Benjamin Britten.

« Artiste » au sens à la fois le plus fort et le plus général du terme, Derek Jarman qui n'a jamais cessé de peindre, d'écrire et de concevoir des « installations », s'intéressait au théâtre élizabéthain, donnant une adapa*tation très personnelle de la Tempête* (1979) de Shakespeare – dont il a également porté à l'écran les sonnets, avec *Angelic Conversation* (1985) – puis une transposition de l'*Edward II* de Marlowe (1992). Eclectique, il réalisait en 1992 un *Wittgenstein* sensuel et cérébral, avec son interprète favori, Keith Collins. En 1993, le long métrage *Blue* devait être son dernier film. La bande-son retrace l'expérience au quotidien de la maladie, tandis que l'image consiste en un unique plan bleu, hommage à Yves Klein et réponse à l'inmontrable.

Mais son chef-d'œuvre demeure sans doute *Caravaggio* (1986), évocation à la fois rigoureuse et hallucinée, esthétique, biographique et politique du peintre : la violence de son engagement créatif, l'opposition aux pouvoirs constitués, la porte de l'atelier ouverte aux pauvres et aux déclassés y figuraient sans ambiguïté les échos autobiographiques et contemporains de ce « film d'époque », aux images splendides et dérangeantes.

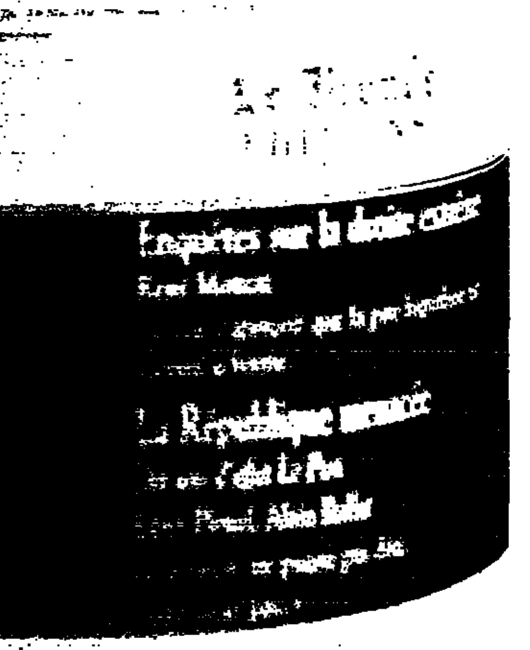
Dans un pays où, jusqu'à une date récente, l'homosexualité était considérée comme un crime, *Jarman avait depuis longtemps* revendiqué ses propres inclinations, et pris position pour la liberté des mœurs. Il est mort juste avant que ne soit débattu au Parlement un projet de loi pour lequel il a beaucoup milité, et qui devrait abaisser l'âge légal *des relations homosexuelles* à seize ans, comme pour les hétérosexuels.

JEAN-MICHEL FRODON

EN BREF

CÉSARS : le choix des exploitants. – En prélude aux césars, le magazine professionnel *Ecran total* a proposé aux responsables des salles (qui ne votent pas pour la remise des statuettes) de désigner leurs favoris parmi les « nominés ». Logiquement, *les Visiteurs* l'emporte avec cinq numéros gagnants (dont ceux du meilleur film et du meilleur réalisateur à Jean-Marie Poiré), devant *Bleu* qui arrive quatre fois en tête (avec notamment Juliette Binoche comme meilleure actrice). C'est Pierre Arditi (*Smoking/No Smoking*) qui, au goût des exploitants, a été l'acteur de l'année 1993. On saura, le soir du 26 février, si les autres professionnels partagent l'opinion des hommes des salles obscures.

JEUNES COMÉDIENS Attribution des prix Michel Simon. – Destiné à récompenser de jeunes comédiens, les prix Michel Simon ont été attribué le 13 février, durant le Festival « Acteurs à l'écran » de Saint-Denis, à Valeria Bruni-Tedeschi, très remarquée pour son interprétation de *les Gens normaux n'ont rien d'exceptionnel* de Fabienne Ferreira Barbosa, et Gérald Laroche, en vedette dans *la Nage indienne* de Xavier Durringer.



Franchissant la Seine entre le quai d'Austerlitz et le quai de la Râpée

Le futur pont Charles-de-Gaulle devrait permettre d'améliorer la circulation dans le sud-est de Paris

L'abattage de trente-deux platanes sur le quai d'Austerlitz a marqué, jeudi 17 février, le début du chantier de construction du pont Charles-de-Gaulle. Jean Tibéri, premier adjoint au maire de Paris, avait récemment donné, de nouveaux détails sur le calendrier et le devis du futur ouvrage qui doit franchir la Seine entre le quai d'Austerlitz et le quai de la Râpée, ainsi que sur les modifications du plan de circulation qu'il a inspirées aux services de la voirie.

« Le pont Charles-de-Gaulle est décidé. Il se fera. » C'est ainsi que le bras droit de Jacques Chirac a récemment défini l'esprit dans lequel s'engage la construction de la nouvelle liaison entre les deux rives de la Seine, dans le sud-est parisien. Il s'agit sans doute de couper court à la polémique qui se développe autour de ce grand projet *(le Monde* du 8 décembre 1993). Et de rappeler que le maire lui-même avait « promis » cette réalisation il y a déjà dix ans.

A l'occasion d'une réunion de presse les services municipaux ont donné un certain nombre de précisions qui éclairent le dossier de ce nouveau pont de Paris. D'abord sur le calendrier des travaux de cet ouvrage, qui viennent de commencer. Jeudi 17 février les employés des jardins de la ville ont procédé à l'abattage de trente-deux platanes aux alentours d'Austerlitz. Mais les services municipaux assurent que trente-cinq autres seront replantés ultérieurement sur les quais. Après ce début de chantier rapide, la mairie annonce que les travaux doivent durer deux ans et demi, soit jusqu'en septembre 1996.

Si ces dates restent encore approximatives, on en connaît mieux le devis. Le tablier est actuellement chiffré à 230 millions, le mini-métro automatique qui devrait le surplomber à 120 millions, l'aménagement de la tête de pont rive gauche à 220 millions, celle de la rive droite à 450 millions et pour le viaduc traversant la gare d'Austerlitz on avance la somme de 450 millions. Ce sont surtout les aménagements annexes qui constituent l'essentiel de la facture. Mais à quoi servirait un pont sans débouché ? Au total et s'il n'y avait aucune surprise, l'effort d'investissement demandé aux contribuables parisiens se montera à environ 1,5 milliard de francs étalé sur au moins quatre ans.

Un giratoire automobile

Telle est la vérité des coûts. Car les responsables de la voirie comptent sur le pont pour peaufiner un nouveau plan de circulation dans l'ensemble du secteur concerné. L'idée consiste à mettre en sens unique nord-sud le pont d'Austerlitz et en sens inverse son voisin, le pont Charles-de-Gaulle. Avec, en corollaire, l'inversion de la circulation sur l'avenue Ledru-Rollin et la percée d'une nouvelle voie défilant devant la Salpêtrière et passant à travers le hall de la gare d'Austerlitz.

Ainsi serait organisé un vaste giratoire automobile se développant sur 3 000 mètres et tournant autour de la Seine dans le sens contraire aux aiguilles d'une montre. Dans l'esprit de ses auteurs ce manège géant devrait *« améliorer considérablement le trafic dans le sud-est de la capitale »*. Il est présenté comme l'indispensable complément des quartiers neufs que sont la ZAC Châlon, la ZAC Bercy, le centre d'affaires Bercy-Expo et, bien entendu, la dalle de Seine rive gauche et son phare, la Bibliothèque de France.

Pour apaiser ceux qui voient dans ce grand dessein une nouvelle prime au tout-automobile, les services municipaux relancent l'idée d'un mini-métro automatique facilitant le passage des voyageurs entre les deux gares. Ce projet-là avait été sérieusement étudié en 1990 et les experts avaient conclu à sa viabilité. Les créateurs du cabinet de Louis Arretche, l'architecte du pont, l'ont donc intégré dans les dessins et les ingénieurs dans leurs calculs de résistance. Le système de transport hectométrique SK, des initiales de ses inventeurs Soulé et Kermadec, fonctionne déjà depuis huit ans au parc des expositions de Villepinte où il dessert les parkings. Deux millions de visiteurs ont été transportés sans encombre.

L'ouvrage annexe de Charles-de-Gaulle se présenterait comme un viaduc de 475 mètres de long juché à 5 mètres en l'air sur une quinzaine de pylônes, prenant appui sur l'un des trottoirs du pont. Là-haut sur deux voies rouleraient silencieusement à 20 kilomètres heure des cabines de 20 places tractées par un câble.

Deux mini-stations avec retournement automatique des wagons seraient bâties, l'une à la place du buffet d'Austerlitz l'autre au-dessus de la rue de Bercy. Le trajet ne prendrait guère plus d'une minute et demi (au lieu de 3 minutes et demie que mettront les piétons pour franchir la Seine). A raison d'une cabine toutes les 18 secondes le système SK (fabriqué par un industriel de Bagnères-de-Bigorre, dans les Hautes-Pyrénées) serait capable de transporter environ 3 000 personnes aux heures de pointe. Et il serait rentable.

Une utilité contestée

Mais cet intéressant projet date déjà. L'ouverture de la station Massena, point de correspondance de la ligne C du RER et du métro Météor, lui enlevera beaucoup de voyageurs potentiels. La passerelle qui doit joindre le quartier Seine rive gauche au parc de Bercy le prive d'une autre justification. Trois lignes de bus franchiront le pont lui-même assurant ainsi une liaison à bon compte entre les deux gares.

En outre le devis initial du mini-métro a doublé depuis 1990 ce qui rend son financement (SNCF-RATP-Syndicat des transports parisiens-conseil régional) fort problématique. Aussi ne se bouscule-t-on pas pour revendiquer la maîtrise d'ouvrage et la gestion du futur engin. Aucun élu non plus ne l'a pris sous son aile pour le faire aboutir. Bref, il ne figure plus dans les discours que « pour mémoire » et en trompe l'œil.

Ces nouvelles informations n'ont pas manqué de réveiller la polémique sur l'opportunité du pont Charles-de-Gaulle. Des associations qualifient le projet d'*« aberrant »*, des conseillers socialistes en contestent l'utilité. Les opposants font observer que la ville va dépenser une fortune pour lancer six voies automobiles au-dessus de la Seine tout en affirmant qu'elle veut restreindre le trafic dans Paris. En même temps elle fait des économies sur la qualité de la vie des Parisiens en rognant les crédits des aménagements de quartier, des actions culturelles et de l'aide aux associations, tandis qu'elle augmente les tarifs des crèches, des cantines scolaires et des piscines. Aussi les « anti-pont » demandent-ils au moins un moratoire pour *« réfléchir avant de lancer le chantier »*.

MARC AMBROISE-RENDU

A la station Saint-Denis-Basilique

La RATP expérimente un environnement musical

« Soucieuse d'améliorer et d'agrémenter ses espaces de transport occupés et parcourus par ses voyageurs », la RATP a décidé de tester dans l'une de ses stations, le terminus de la ligne 13, Saint-Denis-Basilique, une ambiance sonore spécialement conçue pour s'intégrer aux bruits normaux du fonctionnement du métro.

Elaboré par Nicolas Frize, ce *« cocktail de sons »* n'a pas été *« facile à réaliser »*. Le compositeur a dû se plier à des contraintes techniques et de sécurité et à un cahier des charges rigoureux avant d'écrire une musique qui *« ne s'impose pas comme une œuvre mais qui puisse être entendue tous les jours »*.

Pour permettre aux voyageurs d'y échapper, il a choisi des séquences courtes pour les accompagner, à leur départ et à leur arrivée, et quelques accords et sons discrets dans la salle des billets. Un petit tintement de carillon aux portes automatiques et un accord musical, dérivé d'un coup d'archet, au passage du tourniquet.

Expérimentée depuis juin 1993, cette mise en scène acoustique ne laisse pas indifférent. *« Merveilleuse », « lugubre »* ..., l'arrivée de la rame grise au son de l'orgue est diversement appréciée. Certains jugent les sept motifs sonores, d'une dizaine de minutes, composés par Pierre Pincemaille sur l'instrument de la Basilique, trop courts pour être vraiment appréciés. D'autres, trop solennels pour une station de métro. Les uns les trouvent admirables, les autres tristes, voire sinistres. *« On a bien compris que l'on voulait évoquer la basilique mais on n'était peut-être pas obligé d'évoquer ses morts. »*

« On aurait pu trouver des morceaux plus gais et plus enlevés », estiment certains voyageurs. Le départ des trains sur partition électro-acoustique est tout aussi diversement commenté : *« génial », « agressif », « stressant », « bizarre », « un brin psychédélique », « surprenant », « original »* ... les qualificatifs sont divers et variés, les uns aiment, les autres détestent. Mitigés sur le choix de la musique, tous dans l'ensemble paraissent favorables à une ambiance sonore dans le métro. En six mois de test aucune lettre de plainte, selon le directeur de la ligne 13, Pierre Lemaréchal, ne lui a été adressée.

Afin de recueillir l'avis de sa clientèle, la régie compte réaliser, au mois de mars, un sondage sur une quinzaine de jours. Si les résultats sont positifs, elle pourrait étendre cette expérimentation à d'autres espaces souterrains de son réseau et notamment aux futures stations de la ligne Météor *« dans l'optique d'une gestion de vraie identité sonore de la RATP qui reste à créer »*.

MARTINE BOULAY-MERIC

Neige, verglas

Nuit blanche sur l'autoroute de Normandie

« En raison des conditions météorologiques, on observe un ralentissement d'une cinquantaine de kilomètres en direction de Paris sur l'autoroute de Normandie (A13). *Prochain bulletin d'information à 23 heures »*.

Englués depuis bientôt trois heures, dimanche 20 février, dans un flot automobile figé par la neige et le verglas, les Parisiens de retour de week-end suivent sans illusion les bulletins d'information qui ponctuent leur attente : il y a longtemps que le *« ralentissement »* s'est transformé en bouchon, à mesure que sur les bas-côtés et sur les toits des voitures, s'amoncelait sinistrement une neige bientôt noircie par les gaz d'échappement.

Un ralentissement « inhabituel »...

Depuis la Normandie, une pluie de flocons lourds avait suivi leur cortège, menaçante. Mais c'est seulement après Mante-la-Jolie que les difficultés avaient commencé. Il faudrait une fois de plus sacrifier au passage rituel de Rocquencourt, pensait-on dans les habitacles douillets, tandis que la nuit s'installait. Mais les minutes avaient passé, puis les demi-heures, à rouler au pas. Il avait fallu se résigner. Le ralentissement, comme disait la radio, était *« inhabituel »*.

Chacun, dans le huis-clos de sa voiture, adoptait alors sa propre stratégie pour attendre la débâcle, qui finirait bien par permettre à la circulation de s'écouler, les uns louvoyant entre les files, d'autres, superstitieux ou pessimistes, restant en ligne, persuadés que s'ils en changeaient, ils choisiraient nécessairement la plus lente. Parfois, jubilation intense, une trouée permettait d'enclencher la seconde. Mais l'abattement étaient ensuite à la mesure de l'espoir déçu.

En serait-on réduit, comme quelques monstres d'incivisme, à s'engager sur la voie d'urgence ? Seule consolation mesquine, cette Porsche racée, qui par la grâce de la météo, laissait longuement admirer ses lignes.

Dans le sens Paris-province, la situation s'était également dégradée. Des deux côtés de la route, des voitures abandonnées ralentissaient encore la circulation. Surprise par la brusque chute de température, la direction départementale de l'équipement (DDE) n'avait, officiellement *« pu correctement dégager la route »*. Bientôt, les voitures ne purent plus rouler que sur une seule voie, notamment entre le carrefour de Rocquencourt (Yvelines) et le tunnel de Saint-Cloud. Lundi matin, un bouchon de 16 kilomètres subsistait en direction de Paris.

H. M.

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

ANGE OU DÉMON. Film américain de E. B. Clucher, v.o. : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; v.f. : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

L'ÉCUREUIL ROUGE. Film espagnol de Julio Medem, v.o. : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).

L'ENFER. Film français de Claude Chabrol : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).

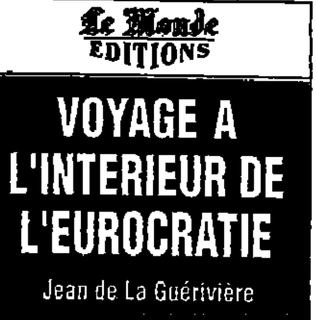
L'HOMME DE CENDRES. Film tunisien de Nouri Bouzid, v.o. : Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49).

JE T'AIME QUAND MÊME. Film français de Nina Companeez : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

TOMBSTONE. Film américain de George P. Cosmatos, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55).







■ **REDÉMARRAGE. Aux Etats-Unis, la situation de l'immobilier résidentiel et commercial s'est sensiblement améliorée depuis l'automne 1993, et tout particulièrement en janvier, indique le Federal Deposit Insurance Corp (FDIC), organisme fédéral chargé de garantir les dépôts *bancaires*, à partir des résultats de sa dernière étude trimestrielle consacrée à l'activité de ce secteur. L'indice immobilier établi par le FDIC a atteint le niveau record (depuis la création de cet indicateur, en avril 1991) de 73 contre 67 consécutivement lors des deux précédentes études. Le sud ainsi que l'ouest des Etats-Unis bénéficient en priorité de ce redressement. La Californie et la ville de New-York, toutes deux sévèrement affectées par la crise, enregistrent aussi un léger mieux.**

■ **FRÉMISSEMENT. En France, également, le marché du logement enregistre des signes accréditant l'idée que le pire est derrière nous. Les professionnels notent un timide retour des investisseurs et les mesures de soutien décidées par le gouvernement commencent à produire leurs effets. Mais le maintien de taux d'intérêt réels élevés est encore un frein à une reprise plus ferme.**

■ **LUDIQUE. Walt Disney va investir 30 millions de dollars dans un théâtre new-yorkais pour y interpréter, sur scène, ses succès cinématographiques. Une décision interprétée comme un gage de confiance dans la relance de l'immobilier. Et dans l'avenir de Broadway.**

Le marché immobilier aux Etats-Unis et en France

La reprise américaine s'accentue

NEW-YORK

de notre envoyé spécial

Sans avoir encore totalement disparu, les panneaux «A louer» qui donnaient parfois à New-York les allures d'une ville aux enchères, sont moins visibles au fronton des immeubles. Pour les experts – agents immobiliers, courtiers, banquiers ou analystes – le constat est unanime : après dix ans de déclin ininterrompu (la glissade a commencé au second semestre 1984 pour les immeubles de bureaux), le marché immobilier a maintenant atteint le creux de la vague aux Etats-Unis. Les derniers mois de 1993 ont même permis de constater une remontée des prix qui s'est accentuée en ce début d'année, notamment à New-York, l'un des marchés les plus déprimés par la crise.

Mais ce mouvement, lié à la baisse des taux d'intérêt (en dépit de la légère remontée décidée début février sur les taux à court terme par la Réserve fédérale), est encore très inégal. Il varie sensiblement en fonction des segments de marché ou des implantations géographiques, et il faudra encore beaucoup de temps avant que les prix retrouvent leur niveau des années 70-80, lorsque la spéculation battait son plein, prélude à un profond marasme dont les banques américaines, piégées par le niveau excessif des prêts accordés au secteur immobilier, ont mis longtemps à sortir.

Pour tester la vigueur ou, au contraire, le ralentissement d'une économie, les conjoncturistes disposent de nombreux indicateurs. Mais il en est deux qu'ils surveillent tout particulièrement lorsqu'il s'agit d'apprécier la foi des ménages dans la situation économique de leur pays : l'automobile et le logement. Aux Etats-Unis, ces deux baromètres ont fourni récemment des motifs répétés de satisfaction. Aux statisticiens comme à l'administration Clinton. Dans le secteur automobile, les ventes de voitures neuves ont continué à progresser, ainsi que l'attestent les chiffres de janvier, en hausse de 14,1 % par rapport à la même période de 1993, selon la revue spécialisée *Automotive News* ; et la nette amélioration des résultats, affichée par les majors de Detroit (General Motors, Ford, Chrysler) en début d'année, confirme la reprise. Dans le bâtiment, l'heure est également à un optimisme encore mesuré. Les constructions de maisons neuves ont augmenté de 9,7 % en 1993 par rapport à l'année précédente et elles ont atteint en décembre leur chiffre le plus élevé depuis 1986. Du côté des mises en chantier, la tonalité est identique avec un taux annuel de 1,54 million d'unités en décembre dernier, le plus élevé depuis 1989.

Selon le département du commerce, les dépenses de construction (marché résidentiel, non résidentiel et gouvernemental) ont progressé de 7,9 % en 1993 pour atteindre 470 milliards de dollars (2 700 milliards de francs environ), et cet engouement a pour effet immédiat d'entraîner une augmentation du prix moyen des maisons (plus 3,4 % en 1993). Cette amélioration du secteur du logement s'accompagne d'un début d'assainissement du marché de l'immobilier de bureaux, terriblement sinistré jusque-là. Un secteur primordial pour l'économie puisqu'il constitue *«le principal segment de la richesse américaine»*, à en croire Jeffrey G. Rutishauser, directeur général de Price Waterhouse New-York, qui l'évalue *«aux deux tiers des 10 000 milliards de dollars que représente la richesse du secteur privé»* aux Etats-Unis (1). Dont environ 5 000 milliards pour l'habitat résidentiel et 2 000 milliards de dollars pour l'investissement immobilier commercial.

Un marché à deux niveaux

D'où l'importance, pour l'ensemble de l'économie américaine, du redressement observé dans la vente et la location du mètre carré. *«Depuis quelques mois, le marché immobilier s'est lentement redressé aux Etats-Unis, mais il est devenu en même temps très sélectif»*, indique Richard Fenton, directeur de Peter W. Friedman, un des principaux courtiers new-yorkais. *«Nous avons maintenant un marché à deux niveaux. Dans le premier figurent les immeubles de bureaux de la catégorie A, ceux qui sont le mieux situés et qui offrent les meilleures prestations. Ils font l'objet d'une demande croissante et, par voie de conséquence, d'une légère augmentation des loyers. En même temps, les sociétés qui louent ces bureaux s'efforcent de comprimer le nombre de mètres carrés qu'ils occupent pour continuer à limiter leurs coûts d'exploitation ; c'est un phénomène nouveau. La seconde catégorie comprend à la fois les immeubles de qualité et d'emplacement moyens (catégorie B), où les prix n'ont pas varié et le bas de gamme (catégorie C), où les loyers continuent à baisser, car ces immeubles ne trouvent pas preneur. Ces derniers bâtiments, qui ont plus de cinquante ans d'âge, seront tôt ou tard désaffectés et transformés en parkings»*, affirme ce courtier spécialisé dans la recherche d'emplacements pour le compte de multinationales.

Dans les grandes métropoles américaines, on revient de loin. De 1983 à 1993, les loyers commerciaux ont baissé de 20 % en moyenne à New-York, indique encore Richard Fenton. *«Mais, si on calcule en monnaie constante* [déduction faite de l'inflation], *la chute a atteint 45 % durant la même période»*, souligne-t-il. *«C'est une situation effrayante pour les promoteurs, et cela explique l'absence de toute nouvelle construction à New-York depuis trois ans» (voir encadré)*, précise cet expert local. Les nouveaux locataires payent à présent plus cher (environ 5 %) leur loyer que l'année précédente à la même époque. *Le montant brut* du loyer en centre-ville est remonté à 325 dollars par mètre carré en moyenne, contre 297 % précédemment, selon une étude de Julien J. Studley, un courtier new-yorkais. Mais le marché local est loin d'avoir retrouvé son point d'équilibre, avec 23 % de bureaux vacants dans le centre financier de Manhattan, là où la crise économique a fait ses principales victimes.

Ce qui est valable pour la côte Est des Etats-Unis l'est-il pour la Californie, autre région qui porte encore les stigmates de la récession ? *«La situation varie entre le sud et le nord de l'Etat»*, souligne Jack Rodman, directeur général du cabinet Kenneth Leventhal à Los Angeles. *«Le sud a subi non seulement une grave récession depuis quatre ou cinq ans, mais aussi quantité de catastrophes naturelles qui, si l'on en croit un dernier sondage, incitent à présent 25 % des Californiens à quitter le Golden State. Tout cela a naturellement des effets sur le marché de l'immobilier»*, admet-il. Une amélioration a toutefois été constatée depuis quelques mois dans le centre-ville de Los Angeles. Dans un rayon de 100 kilomètres autour du *midtown*, *«le taux de locaux inoccupés est de 20 % (et de 25 % à 30 % à la périphérie), ce qui constitue un léger mieux. Quant au nord, autour de San-Francisco, la situation est meilleure»*, souligne cet expert régional.

Le succès des REIT

Pour le moment, cette dégradation n'a pas entraîné de désaffection massive chez les investisseurs japonais qui ont beaucoup dépensé en Californie et qui sont à présent eux-mêmes confrontés au marasme dans leur propre pays. *«Entre 1986 et 1992, les Japonais ont investi 76 milliards de dollars aux Etats-Unis, dont la moitié uniquement dans les immeubles de bureaux et les hôtels. En quelques années, compte tenu de la chute des prix, leur patrimoine a baissé de 50 %. On comprend qu'ils hésitent à vendre»*, explique M. Rodman, signalant cependant quelques opérations de cession, telle la vente à un investisseur taïwanais de l'hôtel Hyatt Regency de Hawaï, jusque-là détenu par la Mitsubishi Bank.

«Sur l'ensemble du pays, et notamment à New-York, Los Angeles et Chicago, les trois principaux marchés immobiliers américains, la reprise sera lente et elle prendra encore trois à six ans», affirme Hugh Kelly, responsable des études économiques au cabinet new-yorkais Landauer. Sa société estime que le taux «d'inoccupation» a baissé de 2 points au plan national en moyenne en 1993 pour s'établir à 17 %, et il pourrait tomber à 15 % au début de 1995. Plus prudent, Cushman & Wakefield, un grand courtier local, considère que le taux de bureaux non occupés est tombé à 18,7 % en début d'année pour les immeubles en centre-ville, contre 19,6 % un an plus tôt et à 18,9 % (contre 20,4 %) en périphérie.

Cette reprise attire à nouveau les investisseurs étrangers. *«Les Hollandais et les Allemands sont à nouveau très actifs»*, confirme Jean-Bernard Wurm, responsable immobilier de Bayerische Vereinsbank Capital à New-York. *«Les Italiens se sont retirés, les Japonais pansent leurs plaies, mais les Suisses et les Belges redeviennent actifs, notamment à Washington»*, souligne-t-il. De leur côté, les banques américaines, qui ont repris des couleurs après avoir tant souffert de leurs engagements immobiliers hasardeux, se reprennent à prêter au secteur. Au dernier trimestre 1993, les crédits consentis à l'immobilier industriel et commercial ont augmenté de 11 %, un rythme annuel *désaisonnalisé que l'on n'avait pas* vu depuis 1989.

Mais les grands gagnants du redressement de l'immobilier aux Etats-Unis sont les REIT : ces Real Estate Investment Trust, créés par le Congrès en 1960 pour encourager l'investissement dans l'immobilier, fonctionnent comme des sicav assorties d'avantages fiscaux spécifiques ; ils offrent à présent des taux de rendement très attrayants. En 1993, une vingtaine de REIT gérant une cinquantaine de milliards de dollars de capitaux ont dégagé une rentabilité supérieure à 20 %. D'où l'attrait qu'ils suscitent auprès des épargnants qui leur ont confié pour la seule année dernière 10 milliards de dollars de capitaux. Un engouement qui devrait s'accentuer au fur et à mesure que s'amplifie la reprise économique.

SERGE MARTI

(1) *Revue d'économie financière.* « La crise financière de l'immobilier. Réflexions sur un phénomène mondial, numéro hors-série, 1993. » Le Monde Éditions.

CLÉS / *L'immobilier américain*

■ *Construction*. En dépit d'une chute de 17,6 % des mises en chantier de logements aux Etats-Unis, résultant du mauvais temps sur l'ensemble des Etats-Unis et du tremblement de terre à Los Angeles, le baromètre de la construction reste au beau fixe. En décembre 1993, pour le cinquième mois consécutif, ces mises en chantier ont progressé de 6,2 %, atteignant le chiffre de 1,54 million d'unités, un niveau record depuis quatre ans. Pour l'ensemble de l'année, ces constructions se sont établies en moyenne à 1,29 million d'unités, leur meilleur score depuis 1989.

■ **Arbitrage.** Ce retour d'affection pour le logement entraîne des effets inattendus. Ainsi, en raison de la forte augmentation du prix du bois (il a pratiquement doublé en l'espace de deux ans, entraînant une augmentation de 5 000 dollars au moins par maison construite) et de l'action des écologistes visant à protéger les forêts, de plus en plus de constructeurs (ils sont déjà 11 % de la profession) se rabattent sur des armatures en métal. Lesquelles ont le double avantage de ne pas brûler et de ne pas attirer les termites.

■ **Financement.** Etre propriétaire de son logement constitue un élément essentiel du *«rêve américain»*. Près de 70 % des familles américaines possèdent leur habitation qui, dans les deux tiers des cas, est une maison individuelle, non mitoyenne. Les crédits consentis à très long terme (30 ans) et à intérêt généralement bas, encouragent ce mouvement. Depuis le début des années 80, en raison d'une augmentation permanente de la demande, les compagnies d'assurance, les caisses d'épargne, les banques et les organismes de retraite ont multiplié les investissements immobiliers dans l'ensemble du pays. Jusqu'à ce que le marché se retourne, entraînant d'énormes difficultés pour les organismes financiers qui avaient participé aux quelque 1 000 milliards de dollars par an (dont la moitié pour les nouvelles constructions) de transactions que représentait dix ans plus tard, en moyenne, le secteur immobilier.

La fin de la léthargie française

Le marché du logement est éminemment psychologique. L'idée qu'acheteurs et vendeurs s'en font est donc d'une importance primordiale. Saisis par l'euphorie pendant la deuxième moitié des années 80, ils avaient donc largement contribué au «boom» des prix, leur sinistrose alimentant ensuite la dégringolade.

Après les mesures de relance prises par le nouveau gouvernement dès son arrivée au pouvoir, les professionnels de l'immobilier avaient un peu tendance à utiliser la méthode Coué pour persuader leur monde que l'heure était à la reprise. Le marché *«frémissait»*, disaient-ils dès la fin de l'été, encourageant les candidats à l'accession à franchir le pas en scandant le slogan : *«C'est le moment d'acheter.»*

Aujourd'hui, plusieurs signes accréditent l'idée que le pire est passé : les prix ne baissent plus (au moins pour les surfaces petites et moyennes), les travaux dans l'ancien se développent, les stocks de logements neufs s'écoulent mieux, les mises en chantiers redémarrent doucement sous l'effet de la relance du secteur social (les HLM), l'accession sociale à la propriété frémit, les taux d'intérêt baissent... Bref, l'ambiance est meilleure, même si on est encore très très loin de l'euphorie et des scores des folles années de l'immobilier.

Chez les agents immobiliers, on note une reprise de l'activité dans tout l'Hexagone, sauf dans la région Provence-Alpes-Côte d'azur. Même Paris et sa région sont concernés : en 1993, les chiffres d'affaires des agents adhérents à la FNAIM (Fédération nationale des agents immobiliers) affichaient des hausses allant de 20 % à 40 % par rapport à 1992, année au cours de laquelle, les baisses étaient de 40 % à 50 %. Une partie du terrain perdu a donc été regagnée. Le réseau Century 21 affirme qu'intra muros, le nombre moyen de transactions a augmenté de 30 %, l'augmentation étant de 12,8 % en 1993 pour l'Ile-de-France hors Paris.

Ces professionnels notent en particulier un certain retour des investisseurs (qui achètent pour louer). Plusieurs raisons l'expliquent : la baisse des prix (de 15 % à 25 %, selon les biens), conjuguée au maintien des loyers, améliore d'autant la rentabilité de l'investissement locatif. En outre, ils peuvent bénéficier d'un certain nombre d'incitations fiscales décidées ces derniers mois et le ministre du logement leur promet de faire des efforts pour obtenir la *«neutralité fiscale»* en matière de placement (1). En règle générale, ces investisseurs achètent surtout des petites surfaces.

Modification du profil des acheteurs

Pour relancer la construction, le gouvernement s'est appuyé sur le secteur aidé (augmentation du nombre de logements HLM construits) mais il a fait porter aussi ses efforts sur l'accession sociale à la propriété, le terme de «social» étant entendu dans un sens assez large. Les différentes mesures prises en faveur des PAP (prêts aidés à l'accession à la propriété) – augmentation de leur nombre, baisse de leur taux, hausse des plafonds permettant d'y avoir accès – ont redonné du souffle à la construction de maisons individuelles en milieu diffus : tous les acteurs du secteur soulignent le retour de la clientèle. Au dernier trimestre, explique-t-on à l'ANIL (Association nationale d'information sur le logement), on a même assisté à une modification du profil des candidats accédants qui se présentaient avec des apports personnels plus importants que de coutume, signe que certains s'étaient retenus d'acheter pendant la crise. Aujourd'hui, ce profil se normalise. Un nouveau produit aidé, le PAS (prêt accession sociale), permet également à une clientèle un peu plus aisée d'accéder à la propriété jusque dans des régions tendues (y compris Paris). Mal connu, ce produit est pourtant assez peu diffusé.

Côté promotion privée, aussi, les choses s'améliorent lentement : la grande vague des baisses de prix de l'an passé a permis une résorption des stocks. Aujourd'hui, le niveau général des prix semble stabilisé, même si des opérations ponctuelles à bas prix sont signalées ici ou là. Selon la Chambre syndicale des promoteurs-constructeurs d'Ile-de-France, le prix moyen d'un appartement neuf était l'an passé à Paris de 28 000 francs le mètre carré. Mais les difficultés rencontrées par les promoteurs privés pour obtenir des banquiers des financements pour leurs nouveaux projets – exigence de fonds propres et d'un volume préalable de réservations – leur fait redouter une certaine pénurie dans les années à venir, au moins dans les régions tendues.

Reste que si un certain nombre de facteurs militent en faveur de la reprise, d'autres sont franchement décourageants : d'une part, même si les taux nominaux ont baissé, les taux d'intérêt réels restent importants. Mais c'est sans doute la crainte du chômage qui fait le plus redouter aux Français de s'endetter pour plusieurs années. D'autant que cette crainte a désormais gagné les cadres, traditionnels candidats à la propriété ! Les signes de reprise demeurent donc ténus : un notaire parisien se déclarait déçu par le marché de l'ancien en janvier et février ... Nul ne peut dire si le redressement sera vigoureux et durable. Pour oser une comparaison médicale, le malade n'est plus en réanimation, mais il fait encore l'objet de soins intensifs. On n'en est pas encore à la convalescence.

FRANÇOISE VAYSSE

(1) Ces dernières années, la fiscalité sur la pierre s'est considérablement alourdie, détournant les investisseurs de l'immobilier.

Walt Disney à la conquête de Broadway

NEW-YORK

de notre envoyé spécial

Mickey Mouse au secours des promoteurs new-yorkais ! Sans attendre que se confirme la reprise de l'immobilier sur la côte est, Walt Disney a décidé de s'aventurer au-delà de ses terres de prédilection : *la Californie et la Floride.* Après avoir fait part de son intention de créer un parc à thèmes dans la région de Washington, la capitale fédérale, Michael Eisner, PDG de Walt Disney Company, a annoncé début février qu'il allait bientôt contribuer à redonner un peu de lustre à Broadway et à Times Square, le principal quartier des spectacles à New-York, où les pickpockets et les revendeurs de drogue le disputent maintenant trop souvent aux noctambules amateurs de comédies musicales.

Walt Disney, qui, par ailleurs, est embourbé dans les difficultés financières de son parc Euro Disney, situé en région parisienne, n'a pas choisi la facilité. Le numéro un mondial du loisir passif va investir une trentaine de millions de dollars (8 millions de dollars en espèces et 21 millions sous forme de prêts à vingt ans) dans la rénovation du New Amsterdam Theater.

Cet établissement au hall de marbre, à présent quasiment désaffecté, a accueilli depuis son ouverture, en 1903, quelques-unes des grandes vedettes du *show bizz* américain. Il est situé en haut de la 42e rue, une artère longtemps célèbre pour ses théâtres et ses cinémas, devenue aujourd'hui l'un des endroits les plus mal famés de Manhattan. En prévision de la réouverture, en septembre 1996, de ce *«joyau de la couronne théâtrale»* de New-York et qui devrait permettre de créer 490 emplois, Michael Eisner prépare déjà la constitution d'une troupe qui interprétera sur scène quelques-uns des succès cinématographiques de Walt Disney, tels que *la Belle et la Bête* ou encore *Aladdin*, ainsi que d'autres productions originales.

Quatre grandes tours de bureaux

Cette opération va redonner un coup de fouet à la réhabilitation de l'ensemble du quartier entreprise par les édiles new-yorkais. Un promoteur local avait déjà versé près de 250 millions de dollars pour réserver les terrains destinés à recevoir quatre grandes tours de bureaux dominant Times Square, mais la crise du marché immobilier avait retardé la réalisation de ce projet qui devait voir le jour en 1990.

Au cours d'une conférence de presse donnée en présence du nouveau maire républicain de la ville, Rudy Giuliani, mais aussi du gouverneur démocrate de l'État de New-York, Mario Cuomo, le PDG de Walt Disney n'a pas caché la satisfaction qu'il éprouvait à pouvoir offrir un New Amsterdam Theater tout neuf à la ville où il est né. Michael Eisner n'avait qu'un seul regret : ne pas avoir pu convaincre les représentants de New-York d'arborer, devant les caméras de télévision, la magnifique cravate à l'effigie de Mickey Mouse qu'il leur avait généreusement remise avant la cérémonie.

S. M.

ÉTRANGER

En fonction d'un vote le 1er mars

La métallurgie allemande pourrait appeler à la grève pour défendre l'emploi

La direction du syndicat de la métallurgie allemande IG Metall devait décider, lundi 21 février, d'appeler ses 3,2 millions d'adhérents à voter la grève. Le vote pourrait avoir lieu le 1er mars et les grèves le 7 mars. Le conflit porte sur la sauvegarde de l'emploi dans le secteur et la compensation ou non d'un abaissement de la durée du travail.

FRANCFORT

de notre correspondant

Dix ans après la grande grève «pour les 35 heures» qui paralysa six semaines durant la métallurgie de l'Allemagne de l'Ouest, le conflit menace à nouveau avec un enjeu considérable : la sauvegarde de l'emploi par l'introduction d'une flexibilité des horaires et des salaires. Tandis que d'autres pays multiplient les discours vides, l'Allemagne cherche concrètement à réviser son modèle social et à l'adapter à la période actuelle de sous-emploi. Le conflit est dur puisque syndicat et patronat défendent ardemment leurs intérêts. Mais l'issue, suivant son caractère exemplaire, ne manquera pas d'influencer les autres pays et toute l'Europe sociale.

A l'origine, le conflit porte sur la hausse des salaires applicables à 1994. Le patronat qui avait dénoncé les conventions salariales l'an passé – une première dans l'histoire de la RFA – réclamait un gel des salaires et la suppression des primes de vacances qui représentent presque un treizième mois. IG Metall a bien entendu refusé. Rapidement, à la lumière de l'accord conclu chez Volkswagen pour la sauvegarde de 30 000 emplois en échange du passage à 32 heures, les négociations sont venues sur le terrain de l'emploi. Salaires, temps de travail et emploi, la métallurgie allemande cherche une nouvelle répartition équilibrée où chaque partie trouve son compte.

Tel n'est pas encore le cas. Après des semaines de pourparlers, la dernière réunion plénière, le 11 février à Darmstadt, a échoué. IG Metall dénonce l'intransigeance patronale et le patronat de la métallurgie, largement constitué de PMI, répond que la moitié des entreprises du secteur sont en pertes et que 600 000 emplois ont été supprimés l'an passé dans la branche. La meilleure façon de sauvegarder l'emploi est d'abaisser les coûts salariaux, expliquent les chefs d'entreprise très mobilisés, menaçant de quitter l'association patronale si elle cède.

Le trésor de guerre d'IG Metall

Le droit du travail allemand impose à IG Metall de consulter par vote la base sur le déclenchement d'une grève. Il devait en décider ainsi lundi 21 février pour un vote, sans doute le 1er mars. La grève pourrait débuter le 7 mars. Mais il devrait s'agir de mouvements tournants destinés à faire mal sans mettre en cause la survie des entreprises. Les grévistes touchent une compensation (dépendant de leurs cotisations), versée par IG Metall. Ce dernier, indiquant que 100 000 grévistes lui coûteraient 41 millions de marks par semaine, affirme que son trésor de guerre lui permet de *«tenir des semaines»*. Le patronat menace toutefois de lock-out, ce qui annulerait la grève et donc, légalement, la compensation syndicale. Rien n'indique que la combativité des deux parties, aujourd'hui très forte, ne diminue pas rapidement. Les quatre millions de chômeurs allemands et les appels à la raison des hommes politiques de tous bords pèseront aussi pour éviter ou mettre fin à un conflit que personne ne désire.

D'autant que les positions ne sont plus si éloignées. Les deux parties sont d'accord pour mettre l'emploi au premier rang des priorités. Ils acceptent de casser les horaires uniformes et d'introduire des variations au niveau des entreprises et même à l'intérieur de celles-ci suivant les départements. IG Metall accepte un quasi-gel des salaires. Les discussions sont inachevées sur la prime de vacances mais le patronat a accepté de passer d'une prime individuelle à une prime par métier, système qui sera bénéfique aux bas salaires.

Il reste deux points de désaccord. La compensation d'une baisse de la durée du travail, en premier lieu. Si une entreprise passe à 30 heures par exemple en accord avec son comité d'entreprise, le patronat exige une baisse proportionnelle des salaires soit 17 %. IG Metall demande une compensation en expliquant que l'emploi sauvé de cette manière revient moins cher à l'entreprise que les plans sociaux. Il faut donc qu'elle redistribue une partie de l'économie réalisée. Deuxième point d'achoppement : l'allongement éventuel des horaires. Le patronat demande la possibilité d'un retour à 40 heures dans certaines fonctions (ingénieurs, chercheurs...). IG Metall rejette cette idée, sauf si le supplément de durée est suivi dans l'année par une réduction afin de respecter la moyenne légale.

Le recours à un arbitre – on parle de l'ancien chancelier Helmut Schmidt – reste possible. Mais pour l'heure, pourtant, le conflit semble inévitable.

ÉRIC LE BOUCHER

A la suite d'un référendum

Les camions devront être chargés sur des trains pour traverser les Alpes suisses

BERNE

de notre correspondant

Les Suisses persévèrent et signent. Un peu plus d'un an après le refus d'adhérer à l'Espace économique européen (EEE), le réflexe de repli sur soi a de nouveau repris le dessus lors du référendum du dimanche 20 février sur la politique des transports. Quitte à désavouer encore une fois le gouvernement, les électeurs ont approuvé par 52 % des voix une initiative populaire visant à assurer *«la protection des régions alpines contre le trafic de transit»*. Principale conséquence de l'adoption de ce projet : dans un délai de dix ans l'ensemble du transport de marchandises traversant la Suisse d'une frontière à l'autre par les Alpes devra être transféré de la route au rail.

Emanant de groupes écologistes l'«Initiative des Alpes» était soutenue par la gauche mais vivement combattue par la majorité parlementaire et les milieux économiques. Pour les promoteurs du projet, le transfert obligatoire des camions de marchandises en transit sur des wagons devrait permettre d'atténuer les méfaits d'une augmentation croissante du trafic dans les vallées alpines, tant pour la population que pour l'environnement. C'est dans les cantons les plus concernés – Uri, véritable goulet d'étranglement sur la route du Saint-Gothard, et dans le Tessin de langue italienne – que l'Initiative a enregistré ses meilleurs scores, avec respectivement 87,6 % et 63,8 % de «oui».

Le coup est rude pour le gouvernement, qui voit ainsi remis en cause l'accord de transit laborieusement négocié avec l'Union européenne, ce qui ne facilitera pas sa tâche dans ses efforts de rapprochement avec ses voisins. C'est en vain que le Conseil fédéral avait averti que l'adoption de cette Initiative pourrait entraîner des mesures de rétorsion, et *«enfermer la Suisse dans un cul-de-sac»*. Au lendemain de cette consultation, la plupart des commentateurs constatent, avec une pointe d'amertume, qu'une nouvelle fois les Suisses ont choisi de s'isoler.

Une fois de plus aussi un net clivage est apparu entre les cantons germanophones, qui, à une exception près, ont tous approuvé l'«Initiative des Alpes», et les cantons francophones, qui l'ont refusée à près de 60 % des votants. Alors que la participation n'a atteint que 40 % pour l'ensemble du pays, elle a été encore plus faible dans les régions de langue française, où à peine un électeur sur trois s'est déplacé.

JEAN-CLAUDE BUHRER

SOCIAL

Manifestation à Paris et réunion au ministère de l'industrie

Les mineurs veulent obtenir des délais supplémentaires pour la fermeture des sites

«Français, du charbon!», «Mineurs oui, chômeurs non!» : c'est avec des slogans classiques, orientés sur la sauvegarde de l'emploi et la protection du régime de sécurité sociale minier, qu'environ 10 000 mineurs ont défilé samedi 19 février à Paris de la gare Montparnasse aux abords de l'Assemblée nationale. Dans le cortège, on remarquait beaucoup de têtes grises, des femmes et des enfants, les mineurs étant venus en famille et avec les anciens. Tous les secteurs de la mine étaient présents, des bassins de Gardanne ou de Freyming-Merlebach, en passant par les potasses d'Alsace, et les ardoisiers de Trélazé. L'unité syndicale a aussi été de mise, CGT en tête de cortège suivie de la CFDT, les deux plus gros contingents, puis la CFTC, FO et CFE-CGC, qui fermaient la marche. La manifestation s'est dispersée dans le calme à partir de 14 heures, samedi.

Gérard Longuet, ministre de l'industrie, a accepté que la réunion, qui doit se tenir mercredi 23 février au ministère, entre les cinq fédérations syndicales (CGT, CFDT, FO, CFTC et CFE-CGC), qui ne devait à l'origine traiter que de la situation du secteur charbonnier, soit élargie à l'ensemble des problèmes du secteur minier et porte notamment sur un réaménagement du calendrier des fermetures de sites. Cette réunion sera suivie par la remise d'un rapport sur les Houillères du bassin de Lorraine (HBL), rédigé par le médiateur Jean Thiéblemont et qui doit entraîner la création d'un comité de transparence.

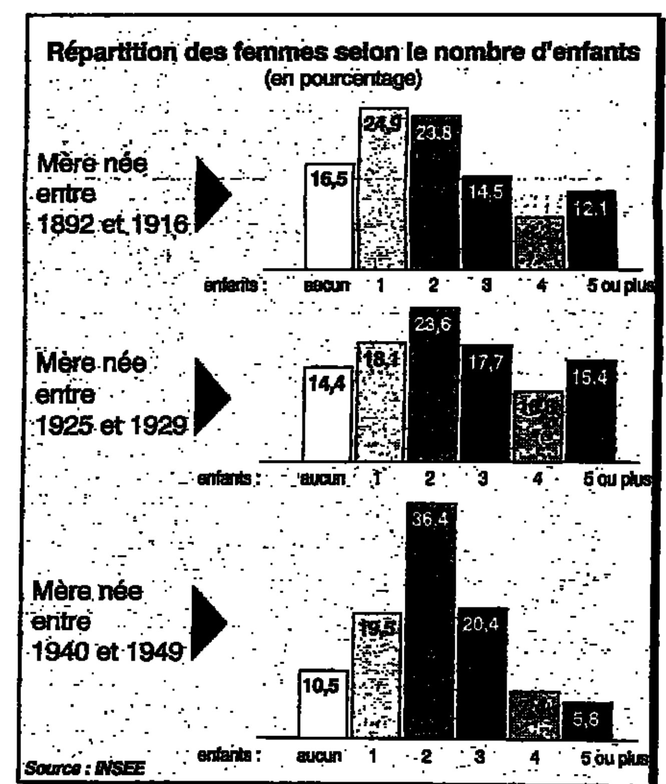
A. B.-M.

DÉMOGRAPHIE

Une étude de l'INSEE

La taille des familles dépend de moins en moins du milieu social

Traditionnellement, la taille des familles en France varie selon le milieu social, comme selon les régions, et pour des raisons comparables. Mais, comme dans ce dernier cas, les écarts entre catégories sociales se sont réduits au fil des générations, montre une étude publiée par l'INSEE (1) : alors que les épouses d'ouvriers nées entre 1925 et 1929 avaient en moyenne 3,2 enfants, et les épouses de cadres 2,3, pour celles nées entre 1940 et 1949 les chiffres ne sont plus que 2,7 et 2,1 respectivement.



Cette réduction est due notamment à la raréfaction des couples sans enfant et des familles nombreuses : alors que 26 % des femmes nées entre 1925 et 1929 ont eu quatre enfants ou plus, la proportion est tombée à 13 % pour celles nées entre 1940 et 1949 ; parallèlement, on ne comptait plus dans ces dernières générations que 10,5 % de femmes sans enfant, au lieu de 14,4 %. De plus, la contraception d'abord pratiquée par «les couches instruites» s'est largement diffusée partout.

Entre milieu social – ou diplôme – et fécondité, la liaison n'est plus simple, ni à sens unique. Elle passe souvent par le travail des femmes : dans une même catégorie sociale, les femmes qui ont les diplômes les plus élevés ont moins d'enfants, parce qu'elles privilégient leur carrière et parce que leur contribution au revenu du ménage est plus importante que celle des non-diplômées. Sauf chez les cadres : la contribution des femmes au budget du ménage y est moins décisive et elles n'y ont pas à choisir entre les enfants et la carrière professionnelle parce qu'elles peuvent se faire aider pour les tâches domestiques ou la garde des enfants.

De même, alors que dans la plupart des milieux sociaux limiter la descendance est un des moyens de donner toutes leurs chances aux enfants, cela n'est pas vrai pour les milieux aisés. Dans ces derniers, contrairement à la règle, les enfants de familles nombreuses ne font pas des études moins longues que les autres.

G. H.

(1) «Taille des familles et milieu social», *INSEE Première*, no 296, février 1994.

Malgré des perspectives de croissance relativement bonnes

Le chômage atteint un taux record aux Pays-Bas

Le gouvernement néerlandais a présenté, vendredi 18 février, un ensemble de mesures destinées à alléger les charges des entreprises et des ménages et à lutter contre le chômage qui a atteint un taux record. La remise se chiffre à 2,5 milliards de florins (7,5 milliards de francs) cette année et à 5 milliards de florins en 1995.

LA HAYE

de notre correspondant

Réduction de la part patronale de la cotisation-chômage, abaissement du tarif fiscal dans la première tranche imposable, réaménagement avantageux de l'impôt sur les sociétés, gel de certaines taxes d'environnement : ce cadeau inattendu du gouvernement néerlandais doit beaucoup à l'approche d'élections – municipales et législatives – qui s'annoncent mal pour la coalition (chrétiens-démocrates et travaillistes) au pouvoir depuis 1989. Mais il s'explique aussi par le retour d'un certain optimisme : les statisticiens du Bureau central du plan (CPB) prévoient une reprise progressive de la croissance, qui atteindrait 2,5 % l'an prochain. La perspective de rentrées fiscales – devant être finalement supérieures aux estimations sciemment prudentes faites par le cabinet de La Haye – a donc permis à celui-ci de tirer un chèque sans attendre.

Le but poursuivi est de *«donner une forte impulsion»* au redressement économique annoncé par le CPB en convainquant les syndicats de modérer leurs revendications salariales et en abaissant les coûts du travail pour les chefs d'entreprise. L'espoir affiché du gouvernement est que *«l'allègement des charges bénéficiera à l'emploi, dont il faut briser le cercle vicieux»*.

Espoir et illusion

Mais les derniers chiffres publiés par le Bureau central des statistiques (CBS) donnent à cet espoir la teneur d'une illusion. Indiquant que le nombre de bénéficiaires d'une allocation-chômage (800 000 personnes) n'avait jamais été aussi élevé et que le taux de chômage enregistré dans la population active était de 7,5 % au début de l'année contre 5,8 % un an auparavant, ils montrent aussi que l'inemploi a un fort caractère structurel, essentiellement dû à l'inadéquation entre la demande des entreprises et l'offre des agences pour l'emploi. Ce phénomène est illustré par la montée du chômage des Néerlandais âgés de moins de vingt-cinq ans (11,5 %, soit deux fois plus qu'en 1992), et par l'allongement de la durée moyenne du chômage.

Le CBS constate surtout que les Pays-Bas, victimes eux aussi de «l'hystérésie» (une augmentation du chômage en période de récession non totalement résorbée par la période suivante de croissance), se sont longtemps laissé abuser par la croissance du nombre des actifs, passé de 3,8 millions en 1950 à 6,6 millions en 1993. Mais le volume du travail n'a pas suivi la même progression, totalisant 2,8 millions d'années-travail en 1950 et 4,8 millions seulement en 1993. La croissance du travail à temps partiel (dont les Pays-Bas détiennent le record d'Europe avec un emploi sur quatre) explique cette distorsion, qui aurait été encore plus marquée si la réduction du temps travaillé (2 369 heures annuelles en 1950 et 1 740 en 1993) n'avait conduit à des embauches.

CHRISTIAN CHARTIER

REPÈRES

COMMERCE INTERNATIONAL

M. Kantor : «Il n'y aura pas de guerre commerciale entre les Etats-Unis et le Japon»

Le représentant américain pour le commerce, Mickey Kantor, a estimé, samedi 19 février, à la télévision américaine, qu'il n'y aura pas de guerre commerciale avec le Japon, mais a souligné que les Etats-Unis souhaitaient une relation commerciale *«plus honnête et plus productive avec ce pays»*. Pour M. Kantor, la position des Etats-Unis à l'égard du Japon constitue *«une approche réaliste»* en vue de *«défendre les travailleurs et les emplois américains et obtenir l'ouverture des marchés dans le monde»*. Selon le journal japonais *Nihon Keizai Shimbun* du 20 février, le Japon aurait décidé d'introduire un système chiffré pour mesurer l'accès des constructeurs étrangers à son marché automobile, montrant ainsi sa volonté de parvenir à un accord avec les Etats-Unis sur les différends commerciaux entre les deux pays.

LOGEMENT

M. de Charette : 20 000 nouveaux logements sociaux en 1994

Le ministre du logement, Hervé de Charette, a indiqué dimanche 20 février que le gouvernement avait décidé de mettre 20 000 nouveaux logements sociaux à la disposition des personnes modestes en 1994. Invité du «Grand Jury RTL/*le Monde*», le ministre a précisé que le budget 1994 avait prévu de mettre 10 000 nouveaux logements à la disposition des personnes modestes, mais, a-t-il dit, le gouvernement a décidé de doubler ce chiffre. Par ailleurs, le ministre a réaffirmé qu'il était favorable à l'accès à la propriété des personnes habitant des logements HLM. Il a indiqué avoir reçu de nombreuses lettres de locataires de HLM demandant l'achat des logements qu'ils occupent.

Le gouvernement, a-t-il dit, y est favorable, et il y aura un projet de loi sur cette question au printemps prochain. Le ministre a enfin précisé qu'il fallait une *«mobilisation générale»* pour aider à loger les personnes défavorisées. Dans cette perspective, il va rencontrer dans les prochains jours les responsables du mouvement HLM, qui a *«déjà beaucoup fait»* (lire page 17).

OFFRE D'ACQUISITION DES ACTIONS COOPERATION PHARMACEUTIQUE FRANÇAISE PAR ACHAT OU ECHANGE CONTRE DES ACTIONS RHÔNE-POULENC S.A.

présentée par le Crédit Commercial de France

RHÔNE-POULENC offre aux actionnaires de la COOPERATION PHARMACEUTIQUE FRANÇAISE (COOPER) d'acquérir leurs actions au prix de 2.400 Francs par action (coupon 1993 attaché), ou de les échanger contre des actions RHÔNE-POULENC à émettre, à raison de 18 actions RHÔNE-POULENC jouissance 1er janvier 1994 pour 1 action COOPER. Le succès de cette offre sera soumis à la condition suspensive de vote par l'Assemblée Générale Extraordinaire de COOPER de la modification des clauses statutaires mentionnées au 4-2 ci-dessous.

1 INITIATEUR

L'offre est faite par RHÔNE-POULENC S.A., société anonyme au capital de 6.294.239.100 Francs, dont le siège social est situé 25, quai Paul Doumer - 92408 Courbevoie cedex. Les actions RHÔNE-POULENC sont inscrites à la Cote Officielle et négociées sur le Marché à Règlement Mensuel.

2 SOCIÉTÉ VISÉE

COOPER est une société anonyme inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Melun sous le n° B 785 650 094, dont le siège social est situé Place Lucien Auvert, 77000 Melun, au capital de 144.000.000 Francs, divisé en 1.440.000 actions de 100 Francs nominal, toutes nominatives. Ces actions ne sont pas admises à la Cote Officielle ni au Second Marché, et ne sont pas inscrites sur le marché Hors Cote.

3 OBJECTIF POURSUIVI PAR L'INITIATEUR

Après s'être entretenu avec la direction de COOPER, RHÔNE-POULENC propose une solution permettant de pérenniser des relations anciennes, d'offrir un potentiel important de développement tant pour COOPER que pour RHÔNE-POULENC et de stabiliser durablement le capital de COOPER.

Cette opération traduit une volonté stratégique de prise en compte de l'évolution du marché pharmaceutique : rôle croissant des pharmaciens d'officine dans le conseil et la dispensation du médicament ; développement de l'automédication ; sensibilisation accrue des médecins aux conséquences économiques de leurs prescriptions.

Les activités pharmaceutiques de COOPER et de RHÔNE-POULENC sont complémentaires : COOPER apporte un savoir-faire et une compétence de premier plan reconnus depuis longtemps par les pharmaciens d'officine, et RHÔNE-POULENC les produits et les moyens du premier groupe pharmaceutique français.

Cette offre est l'aboutissement d'excellentes relations professionnelles entre les deux sociétés. Depuis de nombreuses années, les filiales santé de RHÔNE-POULENC ont confié à COOPER la distribution en pharmacie de produits stratégiques : le Doliprane (RHÔNE-POULENC RORER) et le Vaxigrip (PASTEUR MERIEUX SERUMS ET VACCINS).

La concrétisation de ce projet permettra à la Coopération Pharmaceutique Française et à RHÔNE-POULENC de renforcer leur présence et de conforter la qualité de leur service auprès des pharmaciens d'officine, acteurs déterminants dans le système de santé.

RHÔNE-POULENC a l'intention de poursuivre le développement de COOPER dans le cadre évoqué ci-dessus, sans remettre en cause sa vocation naturelle, et notamment la qualité des relations confraternelles qu'elle a su développer avec les pharmaciens d'officine.

4 STIPULATIONS DE L'OFFRE

RHÔNE-POULENC S.A. offre irrévocablement d'acquérir la totalité des actions composant le capital de COOPER.

Il est proposé aux actionnaires soit de céder leurs actions contre espèces, soit de les échanger contre des actions ordinaires "A" RHÔNE-POULENC S.A. Ils auront la faculté d'opter pour l'une ou l'autre de ces formules pour tout ou partie de leurs actions.

4-1- Nombre minimum de titres
Si le nombre de titres présentés en réponse à l'offre est inférieur à 2/3 des actions COOPER, RHÔNE-POULENC se réserve la faculté d'acquérir tous les titres présentés ou de renoncer à son offre.

Toutefois, à la connaissance de l'initiateur, 19 % environ du capital de COOPER sont détenus en autocontrôle au travers des sociétés Laboratoire Salver et Laboratoire Hamel.

En conséquence, le seuil des 2/3 s'apprécie soit sur la totalité du capital hormis les actions détenues par Laboratoire Salver et Laboratoire Hamel privées de droit de vote si celles-ci sont conservées par ces sociétés, soit par rapport à la totalité des actions composant le capital si les actions d'autocontrôle sont cédées ou apportées à l'offre.

Il est précisé que l'initiateur ne détient, seul ou de concert, aucune action de la société visée.

4-2- Conditions suspensives
Compte tenu de l'objectif poursuivi par RHÔNE-POULENC, qui est d'acquérir le contrôle de COOPER, le succès de cette offre est soumis à la condition suspensive du vote par l'Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de COOPER des modifications statutaires visant à supprimer toute restriction à la libre cessibilité des actions COOPER à tout tiers, et à conférer un même droit de vote à toutes les actions en supprimant et la limitation du nombre de droits de vote par actionnaire et le droit de vote double.

Afin de permettre la consultation des actionnaires sur ces modifications statutaires, RHÔNE-POULENC a demandé au Conseil d'Administration de COOPER, connaissance prise de l'offre, de convoquer une Assemblée Générale Extraordinaire.

De plus, l'échange est offert sous la condition suspensive que l'Assemblée Générale Extraordinaire de RHÔNE-POULENC S.A., que le Conseil d'Administration s'est engagé à convoquer à cette fin, vote l'émission des actions nouvelles à créer en rémunération de l'apport des actions COOPER. Au cas où cette émission ne serait pas votée par les actionnaires de RHÔNE-POULENC S.A., les actions COOPER initialement apportées à l'échange seraient acquises par RHÔNE-POULENC S.A. et payées en espèces au prix de 2.400 Francs ci-après fixé.

5 PRIX D'ACHAT ET PARITÉ D'ÉCHANGE

Achat
Le prix de cette offre est de 2.400 Francs par action COOPER (coupon 1993 attaché), ce qui représente un multiple du bénéfice net consolidé par action 1992 de 17,7 et 2 fois l'actif net comptable au 31 décembre 1992.

Echange
La parité d'échange proposée est de 18 actions ordinaires "A" RHÔNE-POULENC, jouissance 1er janvier 1994 pour 1 action COOPER, jouissance 1er janvier 1993 (coupon 1993 attaché). Elle offre une prime de 29 % sur le rapport des actifs nets comptables au 31 décembre 1992, une décote de 15,1 % sur le rapport des bénéfices nets consolidés par action de 1992, et une prime de 170 % sur le rapport des dividendes bruts (après avoir fiscal).

Rappel de l'évolution des cours de l'action RHÔNE-POULENC depuis la privatisation :

	PLUS HAUT	PLUS BAS	VOLUME (Moyenne en nombre de titres/jour)
1993 NOVEMBRE	162,00	145,80	488.124
DÉCEMBRE	154,40	139,70	1.103.153
1994 JANVIER	154,90	142,60	714.245
FÉVRIER (du 1er au 16 inclus)	154,80	146,10	778.358

Dernier cours coté le 18 février 1994 : 145,20 Francs.

Sur la base de la moyenne mensuelle des cours de l'action RHÔNE-POULENC (soit 148,60 Francs), la parité d'échange présente une prime de 11,5 % sur le prix de l'offre d'achat.

Il est rappelé que l'article 3 du Règlement n° 89-03 de la Commission des Opérations de Bourse dispose qu'en période d'offre publique, la société visée doit s'assurer que ses "actes, décisions et déclarations n'ont pas pour effet de compromettre l'intérêt social et l'égalité de traitement ou d'information" de ses actionnaires.

La présente offre est faite en considération des actifs de COOPER tels qu'ils sont décrits dans sa note d'information ayant reçu de la COB le visa n° 93-209 le 9 mai 1993.

En cas d'acte de disposition modifiant de façon significative le patrimoine ou la situation financière de COOPER, l'initiateur se réserve la possibilité de ne pas donner suite à son offre.



6 DURÉE DE VALIDITÉ DE L'OFFRE

Cette offre, irrévocable à compter de ce jour sous réserve de la réalisation des conditions prévues sous 4-1 et 4-2, est valable du mardi 1er mars jusqu'au jour, ce dernier inclus, précédant celui de l'Assemblée Générale Extraordinaire convoquée par le Conseil d'Administration de COOPER à effet de statuer sur les modifications des statuts évoqués sous 4-2. Elle expirera en tout état de cause le 31 mars 1994 au plus tard. Une note d'information, remise à la Commission des Opérations de Bourse, sera publiée le 1er mars 1994 dans La Tribune-Desfossés.

7 APPORT A L'OFFRE

Les actionnaires de COOPER qui souhaiteraient présenter leurs actions à la présente offre devront adresser au CRÉDIT COMMERCIAL DE FRANCE, Opérations sur Titres, BP 2704, 51051 Reims cedex, au plus tard à la date de clôture de l'offre définie sous point 6 ci-dessus, un ordre d'apport à l'offre comportant :

- l'identité, l'adresse de l'actionnaire, et le numéro de téléphone auquel il peut être joint pendant les heures de bureau,
- le nombre de titres qu'il souhaite céder contre espèces,
- le nombre de titres qu'il souhaite échanger contre des actions RHÔNE-POULENC S.A.,
- un mandat confié au CRÉDIT COMMERCIAL DE FRANCE afin de :
  - demander pour son compte à la société COOPER une attestation d'inscription en compte à la date de clôture de l'offre ou procéder à toute vérification nécessaire au contrôle de la quantité de titres détenus à cette date, et effectuer les ajustements devant éventuellement découler de cette vérification,
  - faire procéder au transfert de ses titres au profit de RHÔNE-POULENC S.A. en cas de suite positive de l'offre publique,
  - procéder à l'apport des titres dont l'échange est souhaité lors de l'Assemblée Générale de RHÔNE-POULENC S.A.,
- les coordonnées du compte bancaire destiné à recevoir le paiement des titres cédés contre espèces (l'actionnaire devra joindre son relevé d'identité bancaire).

Un modèle d'ordre d'apport à l'offre sera annexé à la note d'information qui sera publiée le 1er mars 1994 dans La Tribune-Desfossés. Des formulaires de réponse seront adressés sans frais aux personnes qui en feront la demande au numéro vert mis à la disposition des actionnaires.

Les ordres d'apport à l'offre peuvent être révoqués par lettre recommandée avec A.R. adressée au CRÉDIT COMMERCIAL DE FRANCE à tout moment jusques et y compris le dernier jour de l'offre, la date d'expédition de cette lettre faisant foi.



8 PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'OFFRE

Le résultat de l'offre sera rendu public par la publication d'un communiqué par RHÔNE-POULENC au plus tard le 18 avril 1994.



9 PAIEMENT DES ACTIONS APPORTÉES A L'OFFRE

9-1- Achat
Les actionnaires recevront le prix des actions qu'ils auront présentées à l'offre d'achat au plus tard le 30 avril 1994. Le paiement sera effectué par virement bancaire sur le compte correspondant au relevé d'identité bancaire joint à l'ordre d'apport à l'offre. Au cas où le relevé n'aurait pas été joint, le paiement sera effectué par chèque bancaire expédié à l'adresse figurant sur l'ordre d'apport à l'offre. Le paiement sera effectué par le CRÉDIT COMMERCIAL DE FRANCE, pour le compte de RHÔNE-POULENC S.A.

9-2- Echange
Les actionnaires de COOPER recevront les actions RHÔNE-POULENC S.A. remises en échange des actions COOPER qu'ils auront apportées à l'offre par l'inscription en compte nominatif pur auprès de RHÔNE-POULENC S.A., qui sera effectuée dans les 20 jours suivant la tenue de l'Assemblée Générale Extraordinaire qui décidera de l'émission de ces actions. L'Assemblée Générale se tiendra au plus tard dans les 45 jours suivant la clôture de l'offre.

Ces opérations s'effectueront sans frais pour les actionnaires de COOPER.



10 ÉTABLISSEMENT PRÉSENTATEUR

L'offre est présentée par le CRÉDIT COMMERCIAL DE FRANCE, qui garantit le caractère irrévocable des engagements pris par RHÔNE-POULENC S.A. conformément au paragraphe 4.

NOTE D'INFORMATION

Une note d'information remise à la Commission des Opérations de Bourse, décrivant la société RHÔNE-POULENC et les caractéristiques de la présente offre sera publiée dans la presse le 1er mars 1994.

N° Vert : 05 05 11 22

de 8 h 45 à 17 h 30 du lundi au vendredi
et de 9 h à 17 h 30 le samedi.



VIE DES ENTREPRISES

Les investissements de la SNCF et l'aménagement du territoire

Des « emprunts populaires » régionaux pourraient être lancés pour financer les futurs TGV

Intervenant dans un débat organisé à Annecy, vendredi 18 février, sur le thème du train à grande vitesse (TGV), Bernard Bosson, ministre de l'équipement et des transports et maire (UDF-CDS) de la ville, a annoncé l'inauguration des lignes TGV Est et Méditerranée en 1999 et 2000. Pour accompagner le « coup d'accélérateur » donné par l'Etat au réseau ferroviaire rapide, le gouvernement envisage de recourir à l'épargne populaire sous la forme « d'emprunts régionaux ».

ANNECY

de notre correspondante

Bernard Bosson a annoncé la mise à l'étude de quatre nouveaux projets : les TGV Lyon-Turin, Montpellier-Le Perthus en direction de l'Espagne, Rhin-Rhône, et Atlantique entre Tours et Bordeaux. *« On ne peut pas laisser la SNCF, avec ses difficultés actuelles, assurer tous les investissements*, estime le ministre des transports, *il faut faire appel à des financeurs multiples. »*

Le principe a déjà été appliqué pour le montage financier du TGV-Est : les quatre régions concernées par le tracé, l'Etat français, le Luxembourg et la Communauté européenne ont chacun payé leur écot pour réunir les 21 milliards nécessaires à la construction de la ligne Paris-Strasbourg. *« Pour permettre à la population de participer à la réalisation de grandes infrastructures, pourquoi ne pas lancer un grand emprunt régional?*, poursuit Bernard Bosson. *C'est une idée du premier ministre sur laquelle nous travaillons beaucoup. »*

Le ministre des transports vient par ailleurs de signer avec la SNCF le cahier des charges qui définit jusqu'à Montmélian (Savoie) les caractéristiques du premier maillon de la ligne européenne Lyon-Turin. *« Nous avions le choix entre plusieurs options,* explique Bernard Bosson : *une simple ligne de transport de voyageurs ou une autoroute ferroviaire (il s'agit de charger sur les wagons les camions et leurs chauffeurs). Nous nous acheminons vers la solution du transport combiné où les passagers voyagent à grande vitesse et les marchandises, conditionnées en conteneurs, un peu moins vite. »* L'inscription de la ligne au rang des projets européens prioritaires pourrait bien, espère le maire d'Annecy, accélérer les délais habituels de réalisation qui sont de dix à quinze ans...

VÉRONIQUE SAVIUC

Après la publication du projet de décret

Les syndicats ne sont pas favorables à la réforme de la durée du travail

Dans leur ensemble, les organisations syndicales ont exprimé leur mécontentement, à la suite de la présentation du projet de décret réorganisant la durée du travail (*le Monde* du 19 février). *« Trop, c'est trop »*, s'est écriée Force ouvrière qui voit dans le texte, préparé par le ministère du travail, *« une atteinte grave au dialogue social et à la négociation collective »* qui relève du *« dirigisme social »*. Elle réunira toutes ses fédérations le 2 mars, à la veille de la réunion prévue à Matignon, *« pour mettre en place la riposte indispensable »*. Dans un communiqué, la CGT considère que *« décidément, les ronds de jambe sont bien terminés, dès lors qu'il s'agit de répondre aux desiderata patronaux »*. Elle *deésiderata patronaux »*. Elle *deésiderata patronaux »*. Elle accuse le gouvernement de vouloir *« élargir encore les vannes de la déréglementation »*.

Première à réagir, la CFTC avait dénoncé *« le double langage »* de Michel Giraud, ministre du travail, et protestait contre un projet qui *« supprime l'obligation d'un accord de branche ou d'entreprise »* pour modifier la durée du travail. La fédération CFDT des banques a jugé *« inacceptable »* des dispositions qui permettraient aux banquiers d'ouvrir les agences le samedi ou le lundi et parle d'*« un chèque en blanc »* accordé au patronat. Elle évoque la possibilité d'*« une riposte, si le gouvernement refuse d'entendre raison »*.

Le CNPF ne s'est pas exprimé sur le sujet. En revanche, l'Association française de banques (AFB) estime que la réforme est *« une bonne chose »* et qu'elle sera *« favorable à l'emploi »*.

Conséquence de l'achat du constructeur britannique par BMW

Honda veut se retirer du capital de Rover

Dans un communiqué publié lundi 21 février à Tokyo, Honda a confirmé son intention de se retirer du capital de Rover dont il détient 20 % des parts. Cette annonce a été faite dans la foulée des discussions commencées le matin même entre le PDG de BMW, Bernd Pischetsrieder et le PDG de Honda Nibuhiko Kawamoto.

Dès l'annonce de la vente à BMW des 80 % de Rover jusque-là détenus par British Aerospace, Honda n'avait pas caché son mécontentement. Le constructeur japonais, partenaire de Rover depuis 1979, s'estimait visiblement trahi. L'annonce, lundi 21 février, de son intention de se retirer du capital de la firme britannique n'est donc pas une surprise. Les conséquences industrielles et commerciales de cette position risquent d'être très importantes. Car Honda était un partenaire financier, mais aussi un allié industriel. Or cette collaboration sera aussi remise en cause. *« Nous allons examiner dans le futur la révision des différents contrats techniques avec Rover. Jusqu'à présent la politique de Honda en Europe était basée sur cette collaboration avec Rover. Dans l'avenir, nous avons l'intention de mettre sur pied des unités de production indépendantes avec nos propre ressources »*, poursuit le communiqué.

Jusqu'à présent, Rover fabriquait pour Honda certains véhicules (la Concerto en particulier) destinés au marché européen. Honda avait conçu nombre de modèles de la gamme Rover, comme la Rover 200, la Rover 400, la Rover 800 et la nouvelle Rover 600. En outre, le constructeur japonais fournit au britannique nombre de composants stratégiques, comme certaines boîtes de vitesses. Les coopérations sont aussi d'ordre commerciale. Honda commercialise au Japon sous sa propre marque les 4 × 4 Land Rover Discovery.

La remise en cause des accords industriels entre les deux firmes pourrait désorganiser profondément la production de Rover.

A. K.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RÉSULTATS

CANON (photographie) : bénéfice réduit de moitié en 1993 à 37,4 milliards de yens. – Le bénéfice brut de Canon a été réduit de 51,5 % en 1993 à 37,4 milliards de yens (1,95 milliard de francs), vient d'annoncer la firme japonaise en l'expliquant par la hausse du yen. Les ventes de la compagnie ont chuté de 2,5 % à 1 037 milliards de yens. La baisse a touché le marché intérieur comme les exportations, qui représentent les quatre cinquièmes du chiffre d'affaires de Canon. La société prévoit un profit de 40 milliards de yens, cette année, avec des ventes passant à 1 070 milliards de yens. Elle espère maintenir ses profits grâce à *un programme de restructuration et* en développant ses fabrications dans ses propres usines pour se mettre à l'abri des mouvements du yen.

AKAI ÉLECTRIC Co : perte avant impôt de 4,73 milliards de yens en 1993. – Le groupe japonais Akai Electric Co a annoncé, vendredi 18 février, des pertes avant impôt de 4,73 milliards de yens (257 millions de francs) pour son exercice se terminant en novembre 1993, contre des pertes de 521 millions de yens l'année précédente. Le chiffre d'affaires du fabricant d'équipements audiovisuels a chuté de 12,7 % à 76,2 milliards de yens à cause, notamment, de la récession au Japon et en Europe et de la hausse du yen. Pour l'année en cours se terminant en novembre, le groupe prévoit de réduire ses pertes avant impôt à 1 milliard de yens, les ventes se situant à 68 milliards de yen.

AIR CANADA : déficit de 1,4 milliard de francs en 1993. – Air Canada, confrontée à des difficultés financières, a annoncé, vendredi 18 février, avoir enregistré un déficit de 326 millions de dollars canadiens (soit 1,4 milliard de francs) en 1993. En 1992, le déficit s'était élevé à près de 2 milliards de francs. Plus de la moitié des pertes de 1993 s'explique par d'importantes provisions, notamment en prévision de compressions de personnel. Air Canada annonce avoir réduit ses coûts d'exploitation de 3 % et enregistre un bénéfice d'exploitation de 334 millions de francs contre des pertes l'année précédente.

PROJETS

SINGER (machines à coudre) est autorisé à s'installer au Vietnam. – Singer a été autorisé à s'installer au Vietnam pour y fabriquer ses produits et les distribuer. L'entreprise américaine sera l'actionnaire principal d'une usine conjointe à Ho-Chi-Minh-Ville, qui fabriquera 250 000 machines à coudre par an à partir de 1995. Cette annonce est intervenue, mercredi 16 février, dix jours après la décision américaine de lever l'embargo commercial contre le Vietnam. Les détails financiers du projet n'ont pas été révélés. Singer a établi, par ailleurs, des liens avec un partenaire à Shanghaï pour installer une unité de production, contrôlée à 70 %. Singer Credit espère mettre en place une compagnie financière conjointe.

PROCTER & GAMBLE : création d'une société conjointe en Chine. – Procter and Gamble, le groupe américain de produits de grande consommation, vient de conclure un accord de société conjointe avec deux sociétés chinoises, Guanzhou Lonkey Industrial Co. et Hutchison Whampoa Ldt pour la fabrications de lessives. Les conditions financières de la transaction n'ont pas été précisées. Aux termes de l'accord, la société conjointe reprendra les usines de fabrication de lessive pour le linge ainsi que les marques de Guanzhou Lonkey, la lessive la plus vendue dans cette région. La société conjointe sera baptisée Procter & Gamble Lonkey Detergent.

CAPITAL

UNILEVER : acquisition de 90 % de la compagnie russe Severnoye Siyaniye (cosmétiques). – Le groupe anglo-néerlandais Unilever (alimentation, détergents, articles de toilette) a annoncé, dimanche 20 février, avoir acquis 90 % du capital de la compagnie russe Severnoye Siyaniye, producteur de parfums, after-shaves et cosmétiques. Dans un communiqué publié au siège de Rotterdam, Unilever précise que les autorités russes ont autorisé la transaction. La compagnie, établie à Saint-Pétersbourg, emploie un millier de personnes. Unilever investira 10 millions de dollars (590 millions de francs) dans la modernisation de ses installations. Le groupe anglo-néerlandais formera le personnel de Severnoye Siyaniye aux techniques de marketing et de gestion de l'entreprise.

CHÔMAGE

FRANCE-EBAUCHES (horlogerie) : chômage partiel en mars. – La société France-Ebauches, sixième fabricant mondial de mouvements d'horlogerie avec 250 millions de francs de chiffre d'affaires, mettra en chômage, pendant dix jours de mars, les 420 salariés qu'elle emploie dans ses trois unités françaises de production, à Valdahon, Maîche et Besançon (Doubs). Cinq jours de chômage ont déjà été chômés en janvier, quinze jours en février. Ces mesures, a expliqué la direction, vendredi 18 février, sont imposées par *« le haut niveau des stocks »*. France-Ebauches, qui a fait l'objet en 1993 d'un plan social portant sur la suppression de 67 emplois, est confrontée depuis deux ans à des difficultés liées à la concurrence sévère qu'elle rencontre sur le marché de Hongkong et sur le marché européen du fait de la concurrence japonaise et suisse.

OPA

RHÔNE-POULENC : offre d'acquisition amicale sur la Cooper. – Le groupe chimique Rhône-Poulenc a annoncé, lundi 21 février, quelques semaines après sa privatisation, qu'il lançait une offre d'acquisition amicale sur la Coopération pharmaceutique française (Cooper), société spécialisée dans la distribution de produits chimiques aux pharmaciens. Le groupe français offre aux actionnaires de Cooper d'acquérir leurs actions au prix de 2 400 francs par action ou de les échanger contre les actions Rhône-Poulenc à émettre, à raison de 18 actions Rhône-Poulenc SA contre une action Cooper. Le prix de 2 400 francs représente 17,7 fois le bénéfice par action réalisé par la Cooper en 1992 et deux fois l'actif net comptable par action à la fin 1992. Le capital de la Cooper, qui est négocié *sur le marché hors cote*, est essentiellement détenu par des pharmaciens. Rhône-Poulenc, qui ne détient aucune action Cooper, précise qu'il se réserve le droit de ne pas donner suite à son offre s'il n'obtient pas les deux tiers des actions Cooper.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 21 février ↓ Déprimée

La nouvelle baisse des marchés obligataires allemand et français pesait sur la Bourse de Paris lundi 21 février, dernière séance du terme boursier. En recul de 0,96 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure plus tard une baisse de 0,88 %. Aux alentours de 13 heures, aucune amélioration était en vue et les valeurs françaises abandonnaient en moyenne 0,93 % à 2 230,79 points. Avec ce nouveau recul le terme de février se soldait par une perte de 1,92 %.

Le MATIF était encore faible, baissant de 0,34 % et le bund allemand abandonnait 0,28 %. La semaine dernière, ces marchés étaient très faibles en raison notamment de la remontée des taux d'intérêt à long terme aux Etats-Unis. Vendredi, le taux des bons du Trésor à 30 ans a atteint 6,62 %. Une semaine plus tôt, ce taux était à 6,40 %. Les craintes d'une reprise de l'inflation aux Etats-Unis expliquent cette tension monétaire qui tombe bien mal pour l'Europe. En effet, la diminution des conditions de crédit est jugée indispensable en Europe pour relancer l'activité économique.

Jeudi dernier la Bundesbank avait bien diminué d'un demi-point son taux d'escompte à 5,25 %, mais elle n'a pas touché aux deux autres taux considérés comme importants par les milieux d'affaires : le taux des prises en pension qui reste fixé cette semaine à 6 % et le taux Lombard.

Du côté des valeurs, à la reprise des cotations, Pinault-Printemps et La Redoute se mettaient à parité après l'annonce de la fusion de Pinault-Printemps avec La Redoute. En revanche, Rexel, autre filiale du groupe, reflétait la mauvaise humeur des investisseurs envers cette opération de fusion. Le titre perdait 7,2 % à 671 francs. La Redoute accusait une perte de 6,2 % à 901 francs.

Bis était en repli de 6,2 %, tandis que Ecco montait de 2,7 %. Institut Mérieux cédait 3,4 % et Worms et Cie 2,8 %.

INDICES SBF - BOURSE DE PARIS FIN DE SEMAINE

Base 1 000 : 31 décembre 1990

	11-02-94	18-02-94
Indice général-SBF 120	1 591,08	1 574,52
Indice général-SBF 250	1 534,11	1 520,36
Valeurs industrielles	1 659,43	1 640,71
Energie	1 647,72	1 619,25
Produits de base	1 514,43	1 482,97
Construction	1 801,92	1 806,70
Biens d'équipement	1 448,28	1 440,23
Automobile	2 336,89	2 297,03
Autres biens consom.	1 940,94	1 919,11
Industrie agroalim.	1 420,45	1 397,83
Services	1 450,62	1 428,30
Distribution	1 976,71	1 949,74
Autres services	1 219,44	1 196,92
Sociétés financières	1 379,66	1 378,17
Immobilier	1 112,56	1 102,88
Services financiers	1 495,10	1 500,66
Sociétés invest.	1 304,90	1 290,04

Plus de 50 « Point Bourse » ouverts en janvier

Un total de 51 nouveaux « Point Bourse » ont été ouverts au mois de janvier en France, ce qui porte leur nombre total à 172, a indiqué de la Société des Bourses françaises (SBF).

Le Crédit industriel de l'Ouest en a ouvert 28, la Banque populaire de l'Ouest 13, la Banque populaire Côte d'Azur 5 et la Société marseillaise de crédit 5. En février, 5 nouveaux points seront créés par la Société marseillaise de crédit et 2 par la Banque régionale de l'Ain. En mars, 12 nouvelles implantations sont d'ores et déjà prévues, selon la SBF.

Les « Points Bourse » sont le fruit d'un partenariat entre la SBF-Bourse de Paris, les réseaux bancaires régionaux et les sociétés de Bourse.

Ils ont pour vocation de promouvoir et de développer l'actionnariat individuel, en fournissant à la clientèle un ensemble de moyens de gestion de leurs portefeuilles et de conseils dans leurs décisions d'investissement.

TOKYO, 21 février ↑ Vive progression

Les valeurs japonaises ont clôturé en forte hausse lundi 21 février à la Bourse de Tokyo, les craintes de voir le yen de nouveau s'envoler s'étant, selon les opérateurs, quelque peu apaisées. A l'issue des échanges, l'indice Nikkei a terminé largement au-dessus de 19 000, en hausse de 434,34 points, à 19 339,94 points, soit une vive progression de 2,29 %. L'indice Topix, à plus large base de calcul, a gagné 12,84 points à 1 569,96 points.

La hausse a surtout résulté d'achats de courtiers et d'investisseurs à la recherche d'affaires intéressantes, notamment sur les valeurs de haute technologie. « L'avance du dollar au-dessus de 105 yens l'après-midi a soutenu la tendance », a noté un boursier.

VALEURS	Cours du 18 février	Cours du 21 février
Bridgestone	1 440	1 430
Canon	1 580	1 600
Fuji Bank	2 180	2 150
Honda Motors	1 620	1 660
Matsushita Electric	1 700	1 720
Mitsubishi Heavy	674	670
Sony Corp.	6 080	6 110
Toyota Motors	1 970	1 930

CHANGES

Dollar : 5,8685 F ↑

Lundi 21 février, le deutschemark restait pratiquement inchangé à 3,4013 francs sur le marché des changes parisien, contre 3,4023 francs vendredi soir (cours indicatif Banque de France). Le dollar s'échangeait à 5,8685 francs, contre 5,8485 francs vendredi 18, en fin de journée (cours BdF).

FRANCFORT	18 fév.	21 fév.
Dollar (en DM)	1,7180	1,7270
TOKYO	**18 fév.**	**21 fév.**
Dollar (en yens)	104,57	105,23

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (21 fév.)	6 5/16 % - 6 7/16 %
New-York (18 fév.)	3 3/16 %

BOURSES

PARIS

	17 fév.	18 fév.
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	2 281,18	2 251,78
(SBF, base 1000 : 31-12-90)		
Indice SBF 120	1 591,78	1 574,52
Indice SBF 250	1 534,28	1 520,36

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	17 fév.	18 fév.
Industrielles	3 922,64	3 887,46

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	17 fév.	18 fév.
100 valeurs	3 425,30	3 382,60
30 valeurs	2 634	2 606,40

FRANCFORT

	17 fév.	18 fév.
Dax	2 128,72	2 151,97

TOKYO

	18 fév.	21 fév.
Nikkei Dow Jones	18 959,60	19 339,94
Indice général	1 557	1 569,96

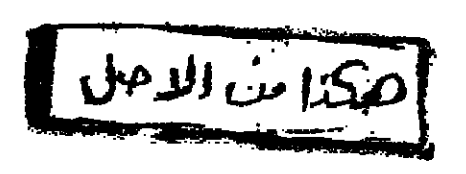
MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,8480	5,8500	5,8855	5,8895
Yen (100)	5,5499	5,5540	5,6038	5,6102
Ecu	6,5760	6,5813	6,5728	6,5810
Deutschemark	3,4020	3,4030	3,4043	3,4067
Franc suisse	4,0347	4,0387	4,0544	4,0615
Lire italienne (1000)	3,4949	3,4983	3,4763	3,4817
Livre sterling	8,6375	8,6463	8,6596	8,6716
Peseta (100)	4,1587	4,1632	4,1321	4,1395

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 5/16	3 7/16	3 1/2	3 5/8	3 11/16	3 13/16
Yen (100)	2 3/16	2 5/16	2 1/8	2 1/4	2 1/16	2 3/16
Ecu	6 5/16	6 7/16	6 3/16	6 5/16	6 1/16	6 3/16
Deutschemark	6	6 1/8	5 13/16	5 15/16	5 9/16	5 11/16
Franc suisse	4 1/8	4 1/4	4	4 1/8	3 7/8	4
Lire italienne (1000)	8 1/8	8 3/8	8 1/8	8 3/8	8	8 1/4
Livre sterling	5 1/16	5 3/16	5 1/16	5 3/16	5 1/16	5 3/16
Peseta (100)	8 5/8	8 7/8	8 7/16	8 11/16	8 1/4	8 1/2
Franc français	6 3/16	6 5/16	6 1/8	6 1/4	5 15/16	6 1/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.



BOURSE DE PARIS DU 21 FÉVRIER

Liquidation : 21 février
Taux de report : 6,13

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : -1,05 % (2228,16)

Règlement mensuel

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
—	EDF-GDF 3%	5780	5780	—
+2,21	B.N.P. (T.P)	1120	1106	-1,25
+8,66	Cr.Lyonnais(T.P.)	1105	1105	—
+16,03	Renault (T.P.)	2780	2750	-1,08
+2,37	Rhone Poulenc(T.P)	2645	2631	-0,53
+8,85	Saint Gobain(T.P.)	1276	1278	+0,16
+8,18	Thomson S.A (T.P)	1137	1137	—
+20,06	Accor 1	726	712	-1,93
-4,57	Air Liquide 1	844	834	-1,18
-13,89	Alcatel Alsthom 1	729	725	-0,55
-11,22	Alcatel Cable 1	668	664	-0,60
+0,99	Alspi 1	410,10	405	-1,24
-10,23	AGF(Ass.gle.Fce) 1	641	640	-0,16
-8,12	Axa 1	1489	1470	-1,28
+8,17	Bail Invest. 1	1240	1221	-1,53
+8,83	Bancaire (Cie) 1	646	632	-2,17
+27,60	Bque Colbert C2#	183	181,20	-0,98
—	Bazar Hot. Ville 2	680	676	-0,58
+5,84	Berger (M) 2	1360	1376	+1,18
+21,72	Bertrand Faure 2	622	622	—
-2,50	BIC 1	1285	1287	+0,16
+5,77	BIS 1	275	258,10	-6,15
-5,07	B.N.P. 1	277,90	272,90	-1,80
+10,47	Bollore Techno.1	404	392,20	-2,92
+7,56	Bongrain 1	3420	3400	-0,58
+9,14	Bon Marche (Au) 1	751	752	+0,13
+4,65	Bouygues 1	725	719	-0,83
-2,78	BSN 1	921	909	-1,30
-9,94	Canal + 1	1011	1005	-0,59
+20,42	Cap Gemini Sogeti1	210	210,50	+0,24
-1,76	Carnaudmetalbox 1	196,20	194,40	-0,92
-5,97	Carrefour 1	4060	4047	-0,32
-4,56	Casino Guichard 1	188,70	188	-0,37
+3,91	Casino Guich.ADP 1	151,60	151,20	-0,26
+2,04	Castorama Dl (Li)1	909	909	—
+5,38	Caumartin Part(M)2	420	411	-2,14
-9,24	C.C.F. 1	285	275	-3,51
+18,35	CCMC-Manegiu(Ly) 2	88,55	86,10	-2,77
+8	Cegid (Ly) 1	540	530	-1,85
+1,86	Cerarest (Ny) 2	30,20	30,05	-0,50
+10,89	CEP Communication1	499	499	—
+12,33	Cerus Europ.Reun 1	141,50	141,20	-0,21
+3,55	Cetelem 1	1456	1455	-0,07
+6,70	CGIP 1	1380	1353	-1,96
+3,80	Chargeurs 1	1450	1418	-2,21
+4,78	Christian Dior 1	365	357	-2,19
+11,79	Ciments Fr.Priv.B2	380,80	379,10	-0,45
+4,68	Clarins 1	598	581	-2,84
-0,58	Club Mediterranee1	355	350	-1,41
+1,76	Coles 1	1165	1150	-1,29
-3,84	CGP (Papiers)(Ly)2	730	750	+2,74
—	Comptoir Entrep. 1	219	—	—
-5,36	Comptoir Moder. 1	1890	1875	-0,80
+8,28	CPR Paris.Reesc. 1	573	565	-1,40
+18,32	Cred.Fon.France 1	1325	1293	-2,42
-4,24	Credit Local Fce 1	470,10	469	-0,23
+2,48	Credit Lyonn.CIP 1	785	784	-0,13
-6,57	Credit National 1	659	654	-0,76
+14,15	CSEE 1	855	845	-1,53
+5,78	Damart 1	5850	5850	—

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
+17,31	Dassault-Aviation1	570	569	-0,18
+9,88	Dassault Electro 1	477,50	478,90	+0,29
+13,53	De Dietrich 1	2560	2575	+0,59
-4,40	Degremont 1	539	543	+0,74
+22,75	Dev.R.N-P De Cal 2	41,90	42,35	+1,07
+23,77	Dev.R.Sud-Est(Ly)2	82	82	—
+10,40	DMC (Dollfus Mi)1	415	416	+0,24
+2,34	Docks France 1	748	743	-0,67
+10,85	Dynaction 1	138	136	-1,45
-6,84	Eaux (Gle Des) 1	2767	2723	-1,59
+21,55	E.L.F 1	940	936	-0,43
-3,39	Ecco 1	855	855	—
-0,77	Eiffage 1	1295	1285	-0,77
-0,35	Elf Aquitaine 1	418,80	415,20	-0,86
+4,02	Elf Sanofi 1	1071	1060	-1,03
+0,18	Essp-Elf CPet 1	376	374	-0,53
+11,45	Eridania Beghin 1	1016	1012	-0,39
+3,37	Essilor Intl 1	745	735	-1,34
+4,23	Essilor Intl ADP 1	520	517	-0,58
-3,81	Esso 1	1030	1028	-0,19
+5,95	Eurafrance 1	2318	2328	+0,43
+18,58	Euro Disney 1	37	36,05	-2,57
+7,93	Euro RSCG W.W 1	632	626	-0,95
+6,15	Europe 1- 1	1839	1810	-1,58
-9,42	Eurotunnel 1	48,45	47,55	-1,86
-3,54	Filipacchi Medias1	894	870	-2,68
+4,43	Finextel 1	169,80	167,10	-1,59
-1,05	Fives-Lille 1	565	563	-0,35
+12,61	Fromageries Bel 1	5630	5580	-0,89
+28,74	Galeries Lafayet.1	2624	2649	+0,95
+1,11	GAN 1	547	545	-0,37
+17,82	Gascogne (B) 1	547	550	+0,55
+0,95	Gaz Eaux(Fin.Ind)1	2140	2120	-0,93
+1,23	Geophysique 1	582	576	-0,89
+1,87	Groupe Andre S.A 1	704	707	+0,43
-3,96	Groupe De La Cite1	830	824	-0,72
+2,28	GTM-Entrepose 1	512	511	-0,20
-8,08	Guyenne Gascogne 1	1780	1761	-1,07
+0,78	Havas 1	452,10	448,50	-0,80
+3,44	IDIA 1	246,50	243	-1,42
+16,84	Imetal 1	637	645	+1,26
-1,70	Immob.Phenix 1	110,20	109,80	-0,36
+6,88	Ingenico 1	147	147,50	+0,34
-3,68	Ins.Merieux Inv. 1	2174	2100	-3,40
+9,80	Interbail 1	545	549	+0,73
+26,27	Intertechnique 1	631	630	-0,16
+7,98	Jean Lefebvre 1	1306	1339	+2,53
+9,44	Klepierre 1	834	834	—
+9,60	Labinal 1	813	810	-0,37
-1,73	Lafarge Coppee 1	463,20	458,50	-1,01
+0,73	Lagardere (MMB) C1	150,10	150,10	—
-0,29	Lapeyre C1	334	334	—
+9,62	Lebon 2	312,60	319	+2,05
-0,34	Legrand 1	5740	5700	-0,70
+7,68	Legrand ADP 1	4450	4415	-0,79
+20,18	Legris indust. 1	271,50	262	-3,50
+7,77	Locindus 1	1135	1137	+0,18

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
+3,21	LVMH Moet Vuitton1	3315	3265	-1,53
-0,86	Lyon.Eaux-Dumez 1	522	[illegible]	[illegible]
+11,26	Marine Wendel 1	470	465,10	-1,04
+5,25	Matra-Hachette 1	120,50	118,20	-1,58
+24,64	Metaleurop 1	89,50	88,50	-1,12
-1,97	Metrologie Intl 1	15,05	14,90	-1
+18,82	Michelin 1	251,60	243,30	-3,30
+19,70	Moulinex 1	122	122,10	+0,08
+14,77	Navigation Mixte 1	1190	1225	+2,92
+2,88	Nord-Est 1	171	172,50	+0,88
+23,13	Nordon (Ny) 1	645	628	-2,64
-19,66	Olipar 1	24,90	24,10	-3,21
-3,21	Oreal 1	1273	1253	-1,55
+5,06	Paribas 1	531	521	-1,88
+12,40	Pechiney CIP 1	444,90	435	-2,23
-1,99	Pechiney Intl 1	237,30	230,10	-3,02
-8,11	Pernod-Ricard 1	439,90	435,50	-1,07
+8,21	Peugeot 1	840	837	-0,36
-1,59	Pinault-Printemps1	995	988	-0,70
+14,32	Plastic-Omn.(Ly) 1	557	550	-1,26
+11,18	Poliet	474	468	-1,27
-5,46	Primagaz 1	972	968	-0,41
-3,58	Promodes 1	1037	1024	-1,25
-11,79	Publicis 1	495	505	+2,02
+44,44	Radiotechnique 1	550	520	-5,45
-11,76	Redoute(S.A La)1	960	900	-6,25
+5,93	Rémy Cointreau 1	254	250	-1,57
+1,81	Rexel 1	722	670	-7,35
-4,83	Rhone Poulenc A 1	145,20	141,60	-2,48
+18,69	Rochette (La) 1	27,60	27,20	-1,45
-1,50	Roussel Uclaf 1	717	718	+0,14
+14,10	Rue Imperiale(Ly)1	4830	4720	-2,28
+12,89	Sade (Ny) 1	174,90	176	+0,63
+2,75	Sagem 1	3000	2980	-0,67
+14,96	Saint-Gobain 1	679	676	-0,44
+5,12	Saint-Louis 1	1658	1640	-1,09
+15,22	Salomon (Ly) 1	2340	2270	-2,99
-0,98	Salvepar (Ny) 2	529	505	-4,54
+11,57	Sat 2	2820	2801	-0,59
+15,94	Saupiquet (Ns) 1	1342	1345	+0,22
-1,83	Schneider 1	441	433,80	-1,64
-34,51	SCOA 1	6,60	6,45	-2,27
-3,87	SCOR S.A 1	599	596	-0,50
+11,70	S.E.B.1	585	582	-0,51
+3,12	Sefimeg 1	563	551	-2,13
-0,64	Selectibanque 1	200,50	200,50	—
+32,03	SFIM 2	1348	1360	+0,89
—	SGE 1	294,10	290	-1,44
+5,97	Simco 1	650	645	-0,77
-0,71	S.I.T.A 1	841	835	-0,71
+14,70	Skis Rossignol 1	2310	2270	-1,73
+6,34	Sligos 1	599	597	-0,34
-3,91	Societe Gale A 1	744	736	-1,08
+21,51	Sodecco (B) 2	43	41,80	-2,79
+8,77	Sodero (Ns) 2	53	52	-1,89
-2,93	Sodexho 1	1049	1060	+1,05
-4,47	Sogeral (Ny) 2	158,10	158	-0,06

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
+13,89	Sommer-Allibert 1	2301	2311	+0,43
+6,35	Sophia 1	569	569	—
-1,73	Sovac 1	1995	1930	-3,26
+6,91	Spie Batignolles 1	471	464	-1,49
+13,21	Strafor Facom 1	673	651	-3,27
-2,71	Suez 1	350,70	347,20	-1
-7,37	Synthelabo 1	220	217,30	-1,23
+4,72	Thomson-CSF 1	182,90	183,50	+0,32
+4,85	Total 1	338	335,80	-0,65
-7,38	UAP 1	207,30	205,70	-0,77
+1,20	UFB Locabail 1	440	437,60	-0,54
+8,47	UGC DA M1	282,50	282,50	—
+2,44	UIC 1	541	545	+0,74
+4,79	UIF 1	730	721	-1,23
+19,58	UIS 2	1157	1160	+0,25
+2,14	Unibail 1	625	623	-0,32
+12,93	Valeo 1	1476	1458	-1,22
+5,38	Vallourec 1	271,50	268	-1,29
+8,51	Via Banque 1	451	456	+1,11
+5,92	Worms & Cie 1	355	345	-2,82
+9,99	Zodiac 1	2395	2355	-1,67
+19,60	Elf Gabon 1	1115	1095	-1,79
-12,77	American Barrick 1	145	147,50	+1,72
-8,15	American Express 1	179	175,40	-2,01
+7,67	A.T.T. 1	319,50	315,20	-1,35
-18,32	Anglo American 1	242,90	245,20	+0,95
-9,93	Amgold 1	482	482	—
+5,59	Banco Santander 1	294,50	287,50	-2,38
-2,16	B.A.S.F. 1	1015	994	-2,07
-3,35	Bayer 1	1211	1209	-0,17
+8,39	Blenheim Group 1	31,80	31,50	-0,94
-9,78	Buffelsfontein 1	63	62,25	-1,19
-1,48	Chase Manhattan 1	197	199	+1,02
-0,87	Daimler Benz 1	2851	2825	-0,91
-4,70	De Beers 1	135,90	133,80	-1,55
-6,79	Deutsche Bank 1	2831	2799	-1,13
-10,77	Dresdner Bank 1	1441	1408	-2,29
-17,29	Driefontein 1	64	64,10	+0,16
+12,63	Du Pont Nemours 1	326	321	-1,53
-8,47	Eastman Kodak 1	249	246,60	-0,96
-14,51	East Rand 1	8,10	7,95	-1,85
-3,26	Echo Bay Mines 1	73,10	74	+1,23
+47,71	Electrolux 1	290,30	291	+0,24
+8,29	Ericsson 1	270	267,50	-0,93
+5,91	Exxon Corp. 1	395	394,20	-0,20
-8,20	Ford Motor 1	384	381,20	-0,73
-19,34	Freegold 1	82	80,25	-2,13
-12,86	Gencor Limited 1	10,60	10,50	-0,94
+1,60	General Electric 1	644	635	-1,40
+6,81	General Motors 1	351	352,50	+0,43
+7,52	Generale Belgique1	450,10	457,10	+1,56
-4,33	Grd Metropolitan 1	40,50	39,70	-1,98
+5,67	Guinness Plc 1	45	44,70	-0,67
+3,11	Hanson Plc 1	24,80	24,80	—
+8,56	Harmony Gold 1	33	33,30	+0,91
+11,58	Hewlett-Packard 1	521	521	—
+14,61	Hitachi 1	49,15	49	-0,31

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
-4,39	Hoechst 1	1030	1004	-2,52
-7,93	I.B.M 1	310,70	308,50	-0,71
-4,05	I.C.I 1	68	66,30	-2,50
+4,94	I.T.T. 1	583	573	-1,72
+17,29	Ito Yokado 1	307,60	312	+1,43
+21,30	Matsushita 1	95	94,50	-0,53
+5,78	Mc Donald's 1	363,50	358,50	-1,38
-6,92	Merck and Co 1	195	190,80	-2,15
-2,20	Minnesota Mining 1	635	620	-2,35
+7,89	Mitsubishi Corp 1	64	61,50	-3,91
+3,30	Mobil Corporat 1	478	478,80	+0,17
-3,40	Morgan J.P. 1	400	397	-0,75
+5,92	Nestle SA Nom.1	5420	5370	-0,92
+5,52	Nippon MeatPacker1	88,10	85	-3,52
+22,93	Norsk Hydro 1	198	201	+1,52
-15,84	Olsi 1	207	206	-0,48
+6,31	Petrofina 1	1701	1701	—
+2,09	Philip Morris 1	337,70	337	-0,21
+18,12	Philips N.V 1	143	140,80	-1,54
-3,02	Placer Dome Inc 1	142	141,10	-0,63
-0,47	Procter Gamble 1	340	338,40	-0,47
+16,56	Quilmes 1	276	280	+1,45
-20,59	Randfontein 1	52,50	52,25	-0,48
-5,06	Rhone Poul.Rorer 1	206,50	206	-0,24
+0,96	Royal Dutch 1	634	629	-0,79
+2,85	R T Z 1	73	72	-1,37
+6,77	Saatchi & Saatchi1	12,65	12,60	-0,40
-9,39	Sega Enterprises 1	416	405	-2,64
-7,92	Saint-Helena 1	53	54,05	+1,98
-3,51	Schlumberger 1	337	336,30	-0,21
-0,55	Shell Transport 1	62,80	62,20	-0,96
-12,87	Siemens 1	2352	2341	-0,47
+17,23	Sony Corporation 1	335	336	+0,30
+20,01	Sumitomo Bank 1	121	120,50	-0,41
+12,05	T.D.K 1	228,30	226	-1,01
+13,13	Telefonica 1	85	84	-1,18
+9,14	Toshiba 1	40	39,40	-1,50
+0,73	Unilever 1	690	686	-0,58
+11,79	Unit.Technologie 1	410	403,70	-1,54
-10,17	Vaal Reefs 1	520	521	+0,19
+2,03	Volkswagen A.G 1	1559	1501	-3,72
+22	Volvo (act.B) 1	495	495	—
-17,88	Western Deep 1	229	225	-1,75
+9,71	Xerox Corp. 1	590	576	-2,37
+9,14	Yamanouchi 1	119	117	-1,68
+13,42	Zambia Copper 1	5,25	5,05	-3,81

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	118,50	2,688
CEPME 8,5% 88 CB	109	5,473
CEPME 9% 89 CA#	114,20	4,586
CEPME 9% 92-06 TSR	—	5,992
CFD (CCCE)9,7%90CB	123,50	0,425
CFD exCCCE8,6%92CB	117,55	0,259
CFF 10% 88-98 CA#	116,50	3,342
CFF 9% 88-97 CA#	116,20	3,477
CFF 10,25% 90 CA#	123,30	9,632
CLF 8,9% 88 CA#	115,33	6,559
CLF 9%88-93/98 CA#	111,18	8,493
CNA 9% 4/92 CB	119,80	7,225
CRH 8,6% 92-03 CB	114,55	5,584
CRH 8,5% 87-88 CA#	111,50	8,221
EDF 8,6% 88-89 CA#	113,31	0,141
EDF 8,6% 92 CA#	117,80	7,493
Emp.Etat 10,8%79	102,35	5,030
Em.Etat10,26%86 CA	108,80	9,726
Emp.Etat 6%7/93-97	101,17	3,616
Finansder 9%91CB#	121,80	2,145
Finansd.8,6%92 #CB	115	0,580
Florat9,75% 90 CA#	117,95	5,863
OAT 9,90% 12/97 CA#	114,48	1,899
OAT TMB 01/99 CA	99,60	0,460
OAT 10% 5/00 CA#	121,52	7,397
OAT 01 TME CA	100,70	8,382
OAT 8,5%11/02 CA#	116,80	2,049
OAT 8,50% 19 CA#	123,28	2,771
OAT.8,50%92-23 CA#	124,30	7,033
PTT 11,2% 85 CB#	108,45	2,430
SNCF 8,8% 87-93CA	111,75	8,458
Lyon.Eaux 6,5%90CV	950	—

Actions

VALEURS	Cours Préc.	Dernier cours
Arbel 2	554	556
Bains C.Monaco 2	933	933
Bque Hypoth.Europ.	93	91
B.N.P. Intercont.2	427	441
Bidermann Intl	105	—
B T P (la cie) 2	30,30	31
Cambodge	1030	1030
Carbone Lorraine 2	609	630
Case Poclain 2	2,73	—
CBC 1	403,40	405
Centenaire Blanzy	379,90	375
Caragan Holding	21,10	—
Champex (Ny)	9	9
CIC Un.Euro.CIP 1	462	447
C.I.T.R.A.M. (B)	3500	—
Cpt Lyon Alem.2	456	440
Concorde-Ass Risq2	1202	1250
Constr.Met.Prov.	13,55	14,20
Credit Gen.Ind.	88	—
Darblay	684	—
Didot Bottin	890	690

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Eaux Bassin Vichy	2880	—
Ecia 1	677	661
Ent.Mag. Paris	4611	4700
Eridania Beghin CI	852	852
Fidei(ex-domofica)2	392	392,10
Finalens	417	417
F.I.P.P.	250,10	250
FNAC 2	3010	—
Fonciere (Cie)	775	775
Foncina	530	520
France I.A.R.D	580	—
France S.A 1	2695	2581
From. Paul-Renard	2850	—
Gaumont 2	938	930
Genefim	392	398
Gevelot	860	861
G.F.C. 1	555	555
G.T.I (Transport)	490	490
Immobail 2	556	—
Immobanque 2	1065	1065
Ins.Marseillaise 2	8100	8000
Invest.(Ste Cle.)	1900	1900
Lille Bonnieres	1400	—
Locafinanciere	492	508
Louvre 1	245	245
Lucia	160	—
Machines Bull 2	29	27
Mag.Uniprix	199	—
Metal Deploye	313	312
Mors 2	38,50	38,80
Navigation (Nle)	143	—
Optorg 2	350	331
Oreal (CI)	1600	—
Origny-Desvroise	1181	1181
Monoprix	1840	—
Paluel-Marmont	404,90	405
Parfinance	240	240
Paris Orleans	276	285
Piper Heidsieck	790	801
Porcher	350	350
Promodes (CI)	915	900
Rochefortaise Com.	155	163
Rosario 2	197,50	203,50
Rougier	465	495
S.A.F.I.C Alcan	185,20	185,20
Saga	600	585
Salins du Midi 2	546	546
Savoisienne M.	161,10	—
Silic 2	919	944
S.I.P.H.	146	—
Sofal	460	—
Sofio	300	296
Sofitam	72,10	—
Sofragi	3990	3988
Soudure Autogene	859	842
Sovabail	495	495
Taittinger 1	2840	2800
Tour Eiffel	313	320,60
Ufiner Cofrath	1800	1800
Vicat 2	550	559
Virax	114	—

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G. AG	581	589	Kubota Corp.	38	—
Akzo NV	638	—	Noranda Mines	106	105,10
Alcan Aluminium	132,10	130,70	Olivetti Priv.	6,95	7,10
American Brands	201	—	Pfizer Inc.	337	339,80
Arbed	567	—	Ricoh Cy	38	—
Asturienne Mines	125	—	Robeco	386,10	385,50
Banco Pop. Espanol	890	895	Rodamco N.V.	190,10	190,10
Banque Regl.Inter.	44000	43000	Rolinco	389,60	390,10
Chrysler Corp.	345,50	340	Saipem SPA	8,10	—
C.I.R SPA	7,85	—	Sema Group Plc	31	32
Commerzbank AG	1245	—	SKF Aktiebolaget	111,50	—
Dow Chemical Co.1	382,90	384,50	Tenneco Inc.	340	—
Fiat Ord.	19,80	—	Toray Ind.	36	34,20
G.B.L.(Brux.Lamb.)	698	690	West Rand Cons.	5,40	5,40
Gevaert	1301	—			
Glaxo Holdings Plc	59	58,40			
Goodyear T.& R.Cy	281	282			
Honeywell Inc.	192	—			
Johannesburg Cons.	113	—			

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Bque Hydro Energie	330	—	Molex	147	—
Benedictine*	6200	—	Oll.Com.Pharm.*	794	—
Blanzy-Ouest*	2220	—	Parfic.Parcier*	200	—
Brasseries Maroc	306	—	Rorenzo	300	—
Calciphos*	90	—	Sofax	211,30	—
Canadien Pacifique	100,10	—	St-Dominique(Fin)*	154	—
CGH Cogeshor ach.*	7	—	St Gobain Emball.*	1880	—
Cie Industrielle*	7580	—	Schlumberger Ind.*	456	—
Coparex Inter.*	552	—	SEPR*	1881	—
Cr.Universel (Cie)	241	—	SPR "B" nom.	298	—
CEAC*	75,85	—	Stami	812	—
Grace and Co	280	—	Testut-Aequitas*	115	—
Groupe Victoire*	1495	—	Waterman*	850	—
Guinoll	725	—			
Table France*	280	—			
Konink. Pakhoed	64,25	—			
Lecteurs Monde+*	218	—			

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B.A.C.	23,70	—	Idianova	59	59
Boiron (Ly) 2 #	699	699	Immob.Hotel. 2 #	305,20	322
Boisset (Ly)	280	275	Int. Computer	182	162
C.A. Paris IDF 1	1182	1155	IPBM	68	68
Calberson	455	450	M.S.C Schlum.Ny	1150	1150
Cardif SA 1	1245	1236	Seribo	450	444
CEGEP #	156,20	—	Sopra	309	302
CFPI	204	204	TF1-1	534	530
C.N.I.M 1	1495	1460	Thermador Hold(Ly)	585	600
Codetour	387	387	Unilog	320	320
Creeks	242,40	231	Viel et Compagnie#	284	282
Dauphin OTA	332	332	Vilmorin et Cie#2	440	450
Devanlay 2	1401	1420			
Lebon.Dollfus	148	147			
Editions Belfond	110	—			
Europ Propulsion 2	380	370			
Finabail	192	192			
Finacor	270	289			
G.L.M. S.A.	1180	1168			
Gravograph	249	245			
I.C.C. 2	254,90	254,50			

Sicav (sélection) 18 février

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Actimonetaire C	32894,29	32894,29
Actimonetaire D	31359,78	31359,78
Améri-gan	9309,13	8951,09
Amplitude	887,56	842,29
Antigone trésor	754689	754689
Arbitr. Court Terme	8388,24	8388,24
Associa Première	34494,92	34494,92
Associc	1157,54	1157,54
Atout Amérique	120	117,07
Atout Asie	117,76	114,89
Atout Futur C	630,08	614,69
Atout Futur D	820,52	805,39
Aerecic	1869,17	1814,73
Avenir Alizes	2053,30	2013,04
Axa Capital	218,13	211,78
Axa Court Terme	9257,83	9257,83
Axa Cro.Ex.Dr.Inve.	1225,63	1189,93
Axa.Ep.Fr.Ex Agaparg.	1022,81	993,02
Axa Europe	148,54	144,21
Axa Investissements	141,75	137,62
Axa NPI	188,92	183,42
Axa Ob.Fr.Extraas	171,72	166,72
Axa.Ob.Ia.Ex Mu.U.Se	159,91	155,25
Axa Prem.Ex.Agepre	135,41	131,47
Axa Sél.Ex.Dr.Sele	171,94	166,93
Axa Valeurs PER	174,27	169,19
Cadence 1	1132,62	1110,41
Cadence 2	1118,36	1096,43
Cadence 3	1127,92	1105,88
Capimonetaire	7204,98	7197,76
Capiobliq	8051,58	7893,69
Capitacic	1686,30	1641,67
Cicamonde	1370,55	1330,63
Coexis	1599,34	1569,52
Comptavalor	4061,53	4055,45
Credit Mutuel Capital	1538,11	1507,95
Cred.Mut.Ep.Cour.T.	783,93	783,93
Cred.Mut.Ep.Ind. Cap	122,48	119,20
Cred.Mut.Ep.Ind. Dis	120,30	117,08
Cred.Mut.Ep.J	20049,17	20049,17
Cred.Mut.Ep.long.T	238,78	232,39
Cred.Mut.Ep.Monde	1453,41	1414,51
Cred.Mut.Ep.Quatre	1172,77	1141,38
Diaza	1765,93	1733
Drouot France	1145,54	1112,17
Drouot Sécurité	268,06	261,03
Ecocic	1318,18	1279,79
Ecupar	148,95	142,67
Ecur. Actions futur	220,12	213,71
Ecur. Capicourt	205,28	204,77
Ecur. Capitalisation	3146,32	3115,17
Ecur. Expansion	559579,36	558741,25
Ecur. Géovaleurs	2938,66	2853,07
Ecur. Investissement	182,19	176,88
Ecur. Monepremière	77700,37	77700,37
Ecur. Monétaire	22719,84	22719,84
Ecur. Trésorerie	2797,12	2797,12
Ecur. Trimestriel	2113,57	2092,64
Elancel	145,14	140,91
Emergence Poste	119,48	116
Energa	411,90	393,22
Eparcic	4186,30	4186,30
Eparcourt-Sicav	4482,33	4471,15
Epargne-Unie	1695,22	1653,87
Eu5 Cash capi.	9128,36	9128,36 ◆
Euro Solidarité	1241,50	1229,21 ◆
Eurocic Leaders	1392,54	1351,98
Eurodyn	1559,16	1520,18
Euro Gan	8870,53	8529,36
Fonsicav	16802,92	16769,38

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
France-gan	15582,73	14983,39
France Garantie	293,95	293,36
France Obligations	513,43	508,35
Francic	608,19	590,48 ◆
Francic Pierre	151,31	146,90
Francic-Régions	1560,21	1505,86
Fructi-Associations	40,34	40,34
Fructi-Capi	51,83	50,20
Fructidor	253,95	250,29
Fructifrance action C	253,46	247,28
Fructifrance action D	242,56	236,64
GAN Rendement	5881,11	5774,49
Gestilion	17829,66	17829,66
Horizon	1737,23	1686,63
HLM Monétaire	16171,79	16171,79
Indicia	1332,01	1299,28 ◆
Indust.Fse.Court.T	1712,37	1712,37 ◇
Intensys	108,68	108,33
Interepar	119443,07	115964,15
Interoblig	18255,01	17897,07
Intersélection Fce	624,48	612,24
Japacic	205,48	199,48
Jeunepargne	343,36	343,21
Lasstade	2581,31	2587,43
Lion Association	11512,31	11512,31 ◆
Lion Institution	37685	37571,87
Lionplus	1247,84	1222,59
Lion Trésor	2525,64	2508,63
Livret Bourse Inv.	719,38	698,41
Livret Portefeuil.	900,67	874,44
Méditerranée	243,03	235,95
Mensuel CIC	10428,97	10317,79
Moneden	79884,70	79884,70
Mone.J.	41622,52	41622,52 ◇
Monévalor	47478,44	47478,44
Mutualité dépôts	16058,58	16028,53
Natio Court Terme	109745	109417
Natio Court Terme2	330529	330529
Natio Epargne	21236,08	21025,82
Natio Ep. Capital	13492,17	13258,58
Natio Ep. Croissance	2234,96	2175,14
Natio Ep. Obligations	239,03	229,71
Natio-Ep. Retraite	155,87	151,58
Natio Ep. Trésor	9396,82	9378,06
Natio. Eparg. Valeurs	557,93	543
Natio-Fran.index	1242,19	1208,94
Natio-Imm.	1575,24	1533,88
Natio-Inter	1825,05	1776,29
Natio-Monétaire	28698,78	28698,78
Natio-Opportunités	162,03	157,99
Natio-Patrimoine	1684,96	1630,46
Natio-Perspectives	1428,17	1388
Natio-Placements	60234,67	60234,67
Natio-Revenus	1119,79	1108,70
Natio Sécurité	11734,74	11734,74
Natio-Valeurs	1098,34	1068,94
Nippon-Gan	7702,31	7482,99
Nord Sud Develop	1997,72	1993,73
Oblicic-Mondial	3242,85	3194,93
Oblicic-Régions	1194,60	1176,95
Oblifutur	3535,95	3470,82
Oblig. tres cout.	215,98	212,80
Obliion	1781,40	1763,76
Oblisécurité Sicav	14986,60	14986,60
Oblitys	539,76	531,78
Oraction	1774,53	1731,25
Patrimoine Retraite	263,70	258,53
Parvalor	711,37	697,42
Planinter	1589,14	1558,38
Plénitude	182,05	176,75

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
Poste Croissance	3160,85	3157,69
Poste Gestion	76380,52	76380,52
Première Oblig	11427,49	11421,78
Prévoy. Ecureuil	118,46	115,25
Priv'Associations	33927,38	33927,38
Proficius	1067,82	1047,91
Rentacic	179,84	177,16
Revenus Trimestr.	5606,04	5550,53
Revenu-Vert	1238,76	1213,72
St Honoré Vie & Santé	1249,72	1193,05
St Honoré Bons du Tr.	12927,08	12862,78
St Honoré Invest.	1100,38	1058,49
St Honoré Pacifique	902,26	861,35
St Honoré Real	17304,68	17235,74
Sécuricic	1995,28	1995,28
Sécuri-Gan	12897,95	12645,85
Sécuritaux	1599,73	1599,73
Sensivalor	31050,45	31050,45
SEVEA	108,84	106,19 ◆
SFI-CNP Assur	844,54	819,94
S.G. France opport. C	1734,45	1700,44
S.G. France opport. D	1718,65	1684,95
Sicav Associations	2120,25	2120,25
Sicav 5.000	563,32	548,24
S.I. Est	1691,84	1642,56
Silvafrance	884,50	860,83
Silvarn	510,78	497,89
Silvarente	248,92	244,04
Silvinter	595,98	580,03
Sogenfrance C	1508,89	1479,30
Sogenfrance D	1434,70	1406,57
Sogépargne	344,59	337,83
Soginter	1752,93	1718,56
Soleil Investissements	776,88	747
Solstice	2307,82	2301,27
State Street Act. Eur	13836,43	13376,48 ◆
State Street Act. Frce	14071,05	13661,21
St. Str. Act.Japon	15302,17	14784,71
State Street Emer. Mkt	21553,39	20517,17 ◆
St.Street OAT Plus	13390,26	13127,71
Stratégie Actions	1098,51	1056,28
Stratégie Rendement	1696,25	1642,86
Techno-Gan	7498,99	7210,57
Thesora	806,95	798,96
Trésor Plus	1568,08	1552,55
Trésor Trimestriel	1087,79	1071,08
Trésoricic	151268,42	151268,42
Trilion	5583,14	5511,49
Uni-Associations	120,57	120,57 ◇
Uni-Foncier	1702,20	1660,68
Unifrance	747,34	729,11
Uni Régions	1733,70	1691,41
Unorsr	268,82	268,82 ◇
Univers Actions	1744,28	1701,74
Univers Obligations	2127,77	2088,10
Valorg.	2368,89	2356,53
Valreal	61559	61528,24
Winterthur St-Honoré	277,61	265,02

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 18/02	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,8795	5,8495	5,65	6,15
Ecu	6,5850	6,5780	—	—
Allemagne (100 dm)	339,9600	340,2300	327	350
Belgique (100 F)	16,5145	16,5155	16	17
Pays-Bas (100 fl)	303,0500	303,2200	291	312
Italie (1000 lires)	3,4940	3,4975	3,30	3,75
Danemark (100 krd)	87,0800	87,0190	83	91
Irlande (1 iep)	8,3360	8,3200	8	8,75
Gde-Bretagne (1 L)	8,6810	8,6530	8,30	9,10
Grèce (100 drachmes)	2,3495	2,3465	2,85	3,35
Suisse (100 f)	403,1200	403,0100	390	412
Suède (100 krs)	73,2400	73,5800	70	79
Norvège (100 k)	78,6500	78,5800	75	84
Autriche (100 sch)	48,3550	48,3910	46,80	49,80
Espagne (100 pes)	4,1815	4,1800	3,80	4,45
Portugal (100 esc)	3,3650	3,3550	3	3,75
Canada (1 $ can)	4,3822	4,3679	4,20	4,65
Japon (100 yens)	5,6843	5,5823	5,50	5,95

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 18/02
Or fin (kilo en barre)	72500	71500
Or fin (en lingot)	72900	71850
Napoléon (20f)	422	418
Pièce Fr (10 f)	338	—
Pièce Suisse (20 f)	423	419
Pièce Latine (20 f)	417	411
Souverain	529	527
Pièce 20 dollars	2515	2660
Pièce 10 dollars	1540	1550
Pièce 5 dollars	821,25	—
Pièce 50 pesos	2700	2700
Pièce 10 florins	437	431

Matif (Marché à terme international de France)

18 février 1994

NOTIONNEL 10 % Nombre de contrats estimés : 201 314				CAC 40 A TERME Volume : 21 999			
Cours	Mars 94	Juin 94	Sept. 94	Cours	Février 94	Mars 94	Avril 94
Dernier	128,16	127,72	127,16	Dernier	2259	2269,50	—
Précédent	128,88	128,46	127,70	Précédent	2292	2302	2313,50

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation



CARNET

Naissances

Nora MARKMAN
et
Tony ROSENTHAL,
Louise et Boris

sont très heureux d'annoncer la naissance de

Bruno,

le 14 février 1994.

66, rue de Vaugirard,
75006 Paris.

Pierre, Pascale
et Clara BOISMORAND

ont la joie d'annoncer la naissance de

Noëlie,

le 15 février 1994, à Royan.

19, rue Foran,
17390 La Tremblade.

Michèle LÉRIDON,
Thomas SOTINEL,
Timothée et Joseph

ont la joie d'annoncer la naissance de

Pablo,

à Paris, le 19 février 1994.

35, rue Trevet,
93300 Aubervilliers.

Valérie CHAMPETIER de RIBES,
François MARGOLIN
et Louise

ont la joie d'annoncer la naissance de

Simon, Théo, Georges,

le 14 février 1994.

19, rue des Gobelins,
75013 Paris.

Mariages

Anita BOCCARA-SAADA
et
Francis BOUCHET

font part de leur mariage, célébré le 18 février 1994.

6, rue Vavin,
75006 Paris.
66, rue Madame,
75006 Paris.

Décès

– Mme Michelle Dally,
M. et Mme Gérard Dally,
Gloria,
Sylvain et Anne-Gabrielle,
Edith et Didier,
Philippe et Isabelle,
Christian et Pierre-Yves,
François et Luisella,
Vincent et Alice,
leurs enfants,
M. et Mme Hervé Dally,
Gilles et ses amis,
ont la douleur d'annoncer le décès de

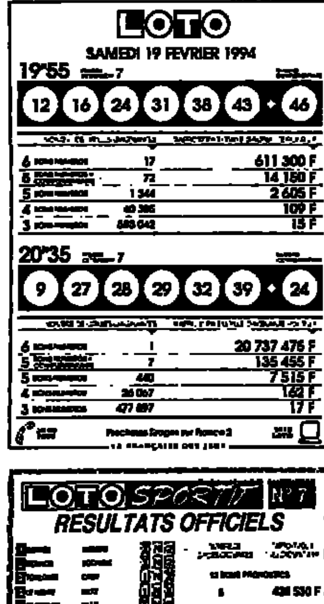
Nicolas DALLY,

survenu le 17 février 1994.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mercredi 23 février, à 13 h 45, en l'église de Saint-Pierre du Gros-Caillou, Paris-7e.

L'inhumation aura lieu au cimetière de Dizy (Marne).

163, rue de Grenelle,
75007 Paris.



LOTO SPORTIF
RESULTATS OFFICIELS

– Elisabeth Dreyfus,
sa fille,
Ses amis,
Et collaborateurs de France-Culture,
ont la tristesse de faire part de la mort de

Agnès DREYFUS-JOUAULT,
dite Stéphane Frontès,

survenue le 15 février 1994, à Auxerre, à l'âge de soixante-treize ans.

« Dans son air, j'ai pu lire ce qui importait. L'apprentissage du perpétuel commence toujours ainsi... »

(Pierre Berger.)

– Les obsèques religieuses de

Mme veuve Robert FOURATIER,
née Juliette Germain,
poète,

rappelée à Dieu, à l'hiver de sa vie, auront lieu le mardi 22 février 1994, à 15 heures, en l'église Saint-Genès de Châteaumeillant (Cher).

« Dans cette grandeur infinie,
L'homme naît, vit et passe,
Tout recommence et la vie
Tournera toujours quoi qu'on fasse. »
(Vivre d'aimer, *La Nature, 1980.)*

– Les collaborateurs des sociétés
Pierre FREY,
Braquenié,
Margueroy,
Denimal,
tiennent à exprimer leur très grande peine à l'occasion du décès de

M. Pierre FREY,
leur fondateur et président,

survenu le dimanche 13 février 1994.

Il aimait passionnément son métier et respectait profondément ses collaborateurs.

C'était un « grand patron ».

47, rue des Petits-Champs,
75001 Paris.

– Le docteur Jean-Baptiste et Sylvie Léauté,
Laurence et Bruce Beasley,
Blandine et le docteur Jean-François Devars du Mayne,
François et France Léauté,
ses enfants,
Elodie, Noémie, Julien, Célia, Aurore, Nadia, Clémence, Quentin, Gauthier, Constance, Grégoire et Arthur,
ses petits-enfants,
Mme Jean Guigan,
Mme Lisette Léauté-Pavie,
ses sœurs,
Ses neveux et nièces,
ont la douleur de faire part du décès du

professeur Jacques LÉAUTÉ,
commandeur de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
professeur émérite
à l'université Paris-II,
directeur honoraire
de l'Institut de criminologie,
avocat à la cour d'appel de Paris,
membre de la Société
des gens de lettres,

survenu en son domicile, le 17 février 1994.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 24 février, à 10 h 30, en l'église Saint-Jacques du Haut-Pas, 252, rue Saint-Jacques, Paris-5e.

L'inhumation aura lieu au cimetière des Batignolles, 8, rue Saint-Just, Paris-17e.

15, rue Raynouard,
75016 Paris.

(Le Monde *daté 20-21 février et lire page 9.)*

– M. et Mme Michel Roger Lejeune,
Leurs filles, Claire, Cécile, Catherine,
ont la tristesse de faire part de la disparition de

M. Roger Victor LEJEUNE,
ancien élève de l'Ecole supérieure de commerce du Havre,

survenue dans sa quatre-vingt-huitième année.

La célébration religieuse a eu lieu le 15 janvier 1994, en l'église de L'Isle-Adam.

Cet avis tient lieu de faire-part.

« Je vous laisse la paix, je vous donne ma paix. »

Jean XIV, 27.

38, rue des Cordeliers,
75013 Paris.

– Les familles Marot, Bellamy, Mendiondo, David,
Parents et alliés,
ont la tristesse de faire part du décès, à l'âge de soixante-dix ans, de

M. Pierre MAROT,
retraité SNCF.

La mise en bière, jeudi 24 février 1994, à 10 h 30, à la chambre funéraire, 10, rue Saint-Eloi, Saint-Germain-en-Laye, sera suivie de l'incinération, à 13 h 30, au crématorium de Villetaneuse, 95, rue Marcel-Sembat.

18, rue Pierre-de-Coubertin,
78480 Verneuil-sur-Seine.

– Poitiers.

On nous prie d'annoncer le décès de

Mme de PECHEBRUN,
née
Marie-Josèphe de la Porte du Theil,

survenu le 19 février 1994, dans sa quatre-vingt-troisième année en son domicile, 90, rue Carnot, à Poitiers.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 22 février, en l'église Saint-Hilaire de Poitiers, à 14 heures, suivie de l'inhumation à Fontenay-le-Comte (Vendée), vers 17 heures, où elle reposera près de son mari et de son fils.

De la part de
Mlle de Pechebrun,
sa fille,
Mlle de la Porte du Theil,
M. et Mme Thellier de Poncheville,
Du Père de la Porte du Theil,
De M. et Mme de la Porte du Theil,
ses frères, sœurs, beau-frère, belle-sœur,
Et de toute la famille.

Ni fleurs ni couronnes.

Priez pour elle.

36, rue Théophraste-Renaudot,
86000 Poitiers.
9 *bis*, rue du Cuvier,
86000 Poitiers.
6, chemin du Roy,
06220 Saint-Jean-Cap-Ferrat.
79, avenue de la Libération,
86000 Poitiers.
Peumartin,
86800 Sèvres-Anxaumont.

– On nous prie d'annoncer le décès de

Georges PONS,

survenu le 13 février 1994, dans sa soixante-septième année.

Selon sa volonté, l'incinération a eu lieu le 15 février, dans la plus stricte intimité.

09800 Engomer.

– Paul et Julie Sfez,
Catherine Sfez,
leurs enfants, Jérémie et Jaïr,
Lou et Zoé,
André et Nicole Dana,
Simone et Birger Svensson,
leurs enfants,
Mariette Sfez,
Et tous les amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Denise SFEZ,
née Dana,

leur mère, grand-mère, sœur, belle-sœur, parente et amie,

survenu le 17 février 1994.

Ses amis se réuniront à l'occasion de la remise des cendres à la famille qui aura lieu au crématorium du Père-Lachaise, le vendredi 25 février, à 16 h 30.

Anniversaires

– Le 21 février 1992

Vincent,
vingt ans,

disparaissait à Agadir (Maroc).

Les démarches entreprises au Maroc par sa maman et ses deux frères sont malheureusement demeurées vaines.

Ils demandent à tous ceux qui les aiment de s'unir à eux en pensée en ce douloureux jour anniversaire.

Conférences

– L'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne organise, dans le cadre de son université permanente, des conférences de mars à mai 1994, sur des thèmes d'actualité :

Exemples : « Le New Deal de Bill Clinton », « La CEI de tous les risques écologiques », « Vers une identité et une conscience européennes au XXe siècle », etc.

Pour obtenir le programme et les modalités d'inscription, téléphoner au Centre d'éducation permanente de Paris-I, 45-35-39-50 ou 45-35-45-32.

Communications diverses

– Présentation par Frantz Rowe et son préfacier Charles Sposito du livre « Des banques et des réseaux : productivité et avantages concurrentiels » à l'ENSPTT, 37-39, rue Dareau, Paris-14e, le jeudi 24 février 1994, à 18 heures.

Réservation par téléphone au 42-79-44-76.

Métro Saint-Jacques ou Denfert-Rochereau.

CARNET DU MONDE
Télécopieur :
45-66-77-13
Téléphone :
40-65-29-94
40-65-29-96

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Thomas Ferenczi, Bertrand Le Gendre,
Jacques-François Simon, Michel Tatu

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6241

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I								■	
II			■						
III			■						
IV						■	■		
V		■							■
VI								■	
VII	■			■					
VIII					■				
IX							■		
X			■			■			
XI		■							

HORIZONTALEMENT

I. Le bon côté des choses. – II. Orientation. Déchiré et complètement abîmé. – III. Lettre. Généreusement dotées d'une naturelle toison. – IV. Escompter l'avenir. En vitesse. – V. Ne se laisse pas facilement emporter. – VI. Se déplacent ventre à terre. – VII. En pente. Se froisse pour un rien. – VIII. Leurs jours sont comptés. Roi. – IX. Des choses empoisonnantes. Symbole. – X. Vieux plis. Morceau de porc. Habitude britannique. – XI. Pas faites à la main.

VERTICALEMENT

1. Ce qu'on cherche à défaire ou à refaire. Ne laisse pas immobile. – 2. C'était singulier dans la bouche du roi. Châtaignes ou marrons. – 3. Un sauteur. – 4. Mit au parfum. En qui l'on peut donc avoir confiance. – 5. Font de l'effet. Au début de maintes épitaphes. – 6. Coule en France. Ne risquent donc pas de se disputer. – 7. Presque tout. Eau. Pronom. – 8. Fit éventuellement un beau voyage. Triste sire. – 9. Production de manteaux. Ne rapportent rien quand elles sont ingrates.

Solution du problème n° 6240

Horizontalement

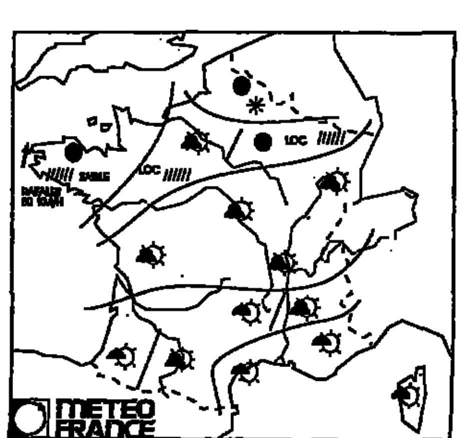
I. Merlin. Macaroni. – II. Idoine. Omis. Tes. – III. Leste. Prélavage. – IV. Las. Pilon. Ni. Ré. – V. Inules. Salle. – VI. Sinaï. Iéna. – VII. Raisin. Avarice. – VIII. Mentales. Oui. Ri. – IX. Est. Biseau. Oman. – X. Eole. Dirimant. – XI. Ce. Centimes. Leu. – XII. Etau. Semeuse. Ur. – XIII. Roulé. Tenson. Se. – XIV. Indulgentes. N.E. – XV. Es. Ost. Buse.

Verticalement

1. Milles. Mercerie. – 2. Edéa. Ires. Eton. – 3. Rossinante. Aude. – 4. Lit. Naît. Oculus. – 5. Inépuisable. El. – 6. Ne. Il. Iliens. Go. – 7. Pleines. Têtes. – 8. Morose. Sédiment. – 9. Amen. Na. Aiment. – 10. Cil. Savoureuses. – 11. Asana. Au. Issos. – 12. Vil. Riom. En. – 13. Ota. Loi. Mal. Nu. – 14. Nègre. Crâneuses. – 15. Isée. Ceinture.

GUY BROUTY

MÉTÉOROLOGIE



Mardi : la douceur revient par le sud. – Pour les régions situées au nord de la Seine, et jusqu'en Lorraine, la journée débutera avec de la neige et du verglas au lever du jour de la Haute-Normandie au nord de l'Ile-de-France. Les précipitations s'atténueront en cours de journée, avant l'arrivée de nouvelles pluies en soirée.

De la Bretagne à la Basse-Normandie, aux Pays-de-Loire et à l'Orléanais, la journée sera maussade avec des pluies faibles.

Des Charentes au Massif Central, aux Alpes et à l'Alsace, le ciel restera très nuageux.

Plus au sud, après la dissipation des brumes et des brouillards matinaux, le soleil fera quelques apparitions. Toutefois, en Aquitaine et sur les Pyrénées de nouveaux nuages reviendront en cours d'après-midi.

Seul le pourtour méditerranéen aura un ciel peu nuageux, cependant des rentrées maritimes intéresseront le Roussillon en deuxième partie de journée.

Les températures matinales seront de l'ordre de – 2 à – 5 degrés dans le Nord et le Nord-Est, 0 à – 1 en Normandie et en Ile-de-France, 1 à 3 degrés dans le Centre et le Centre-Est, 3 à 6 degrés ailleurs, localement 8 degrés sur la côte basque.

L'après-midi, il fera 2 à 4 degrés du Nord au Nord-Est, 6 à 8 du Centre à l'Ile-de-France, 10 à 12 degrés de la Bretagne au Centre et aux Alpes, 12 à 15 dans les régions méridionales et en Charentes et de 15 à 18 degrés sur le Sud-Ouest.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo France.)

TEMPÉRATURES maxima – minima

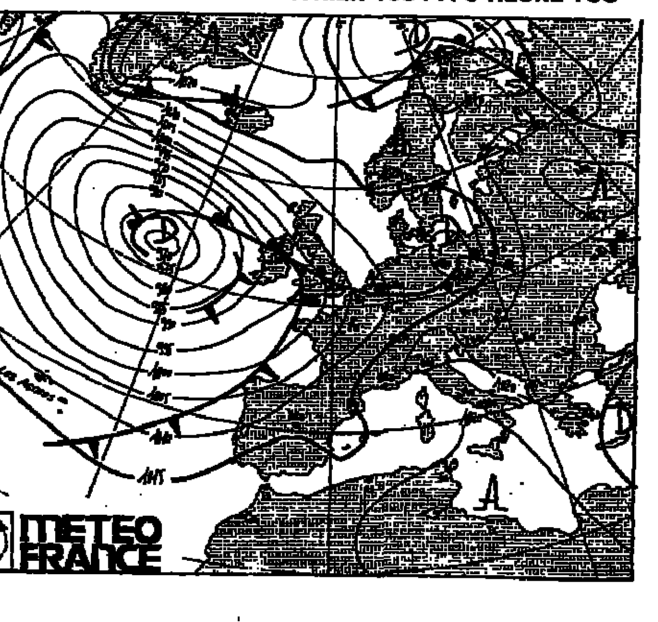
FRANCE	
AJACCIO	14/ 7
BIARRITZ	13/ 4
BORDEAUX	12/ 5
BOURGES	10/ 0
BREST	10/ 6
CAEN	5/–3
CHERBOURG	5/–1
CLERMONT-FER.	11/ 5
DIJON	7/ 0
GRENOBLE	6/ 3
LILLE	0/–6
LIMOGES	9/ 5
LYON, BRON	10/ 6
MARSEILLE	9/ 3
NANCY, ESSEY	–1/–4
NANTES	12/ 3
NICE	10/ 5
PARIS-MONTS	3/–5
PAU	10/ 1
PERPIGNAN	13/ 7
POINTE-A-PITRE	30/22
RENNES	10/ 2
ST-ETIENNE	11/ 4
STRASBOURG	–1/–4
TOULOUSE	11/ 3
TOURS	10/–1

ÉTRANGER	
ALGER	21/ 7
AMSTERDAM	0/–9
ATHÈNES	15/ 8
BANGKOK	36/25
BARCELONE	19/ 6
BELGRADE	0/–9
BERLIN	0/–4
BRUXELLES	–1/–8
COPENHAGUE	–1/–1
DAKAR	32/17
GENÈVE	8/ 4
ISTANBUL	12/ 5
JÉRUSALEM	19/ 8
LE CAIRE	22/10
LISBONNE	17/12
LONDRES	3/–2
LOS ANGELES	16/ 8
LUXEMBOURG	–2/–10
MADRID	14/ 1
MARRAKECH	23/ 8
MEXICO	25/11
MILAN	5/–6
MONTRÉAL	10/ 4
MOSCOU	–7/–14
NAIROBI	26/11
NEW-DELHI	27/17
NEW-YORK	16/ 8
PALMA-DE-MAJ.	18/ 7
PÉKIN	9/–4
RIO-DE-JANEIRO	–/ –
ROME	13/ 7
HONGKONG	21/13
SÉVILLE	21/ 9
SINGAPOUR	33/24
STOCKHOLM	–6/–8
SYDNEY	21/17
TOKYO	13/ 7
TUNIS	15/10
VARSOVIE	–1/–1
VENISE	7/ 1
VIENNE	1/–4

Valeurs extrêmes relevées entre le 20-02-1994 à 6 heures TUC et le 21-02-1994 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

PRÉVISIONS POUR LE 23 FÉVRIER 1994 A 0 HEURE TUC



RADIO-TÉLÉVISION

LUNDI 21 FÉVRIER

TF 1

14.25 Série : Hawaii, police d'Etat.
15.20 Série : Mike Hammer.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.35 Club Dorothée vacances.
17.50 Série : Premiers baisers.
18.20 Série : Les Filles d'à côté.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous ! Invité : Patrick Chesnais.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 0.00).
20.00 Journal, Allocution de François Mitterrand, Résumé des J.O. et Météo.
20.50 Variétés : Stars 90. Emission présentée par Michel Drucker. Invité : Roch Voisine. Spécial Jeux olympiques : patinage artistique, en direct de Hamar. Avec Alain Souchon, Laurent Voulzy, Anaïs et Didier Barbelivien, Lova Moor, Karine Costa et Daniel Levy, Audin et Modena.
22.45 Magazine : Pourquoi pas vous ? Présenté par Julien Courbet. Invité : Alain Afflelou. *Une nouvelle émission qui parle de réussite.*
0.05 Journal et Météo.
0.15 Série : Mésaventures.
0.45 Magazine : 7 sur 7. Invité : Raymond Devos (rediff.).

FRANCE 2

14.50 Série : L'Enquêteur.
15.40 Variétés : La Chance aux chansons (et à 5.05). Emission présentée par Pascal Sevran. Entrez dans la danse.
16.40 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.05 Sport : Jeux olympiques. En direct de Lillehammer. Patinage de vitesse : 1 500 mètres dames ; à 17.25, Hockey sur glace : France-Slovaquie.
20.00 Journal, Allocution de François Mitterrand, président de la République, Résumé des J.O., Journal des courses et Météo.
20.50 Série : Antoine Rives, le juge du terrorisme. L'Affaire Kamel Benami, de Philippe Lefebvre.
22.20 Magazine : Savoir plus. Présenté par François de Closets. Les pouvoirs inconnus de nos sens : mieux voir, mieux entendre, mieux sentir.
23.40 Journal et Météo.
0.00 Magazine : Le Cercle de minuit.
1.10 Documentaire : Chaplin.

FRANCE 3

14.30 Série : Capitaine Furillo.
15.20 Série : La croisière s'amuse.
16.10 Magazine : La Fièvre de l'après-midi.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer. Invité : Charlelie Couture.
18.25 Jeu : Questions pour un champion. Animé par Julien Lepers.
18.50 Un livre, un jour. Présenté par Olivier Barrot. *Les Vies parallèles de Nicolaï Bakhmetiov*, de Sébastien Doubinsky.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Le Journal des Jeux.
20.30 Le Journal des sports.
20.50 Cinéma : La Boum. ■ Film français de Claude Pinoteau (1980).
22.40 Journal et Météo.
23.10 Magazine : L'Atelier 256. Invitée : Agnès B. Yves Saint Laurent l'exotique, de Marie-Hélène Rabois ; Agnès B. chez Yvon Lambert, de Michel Viotte ; Les décennies d'Anne Bony, d'André Morinet ; New-York fête la télévision, de Jean-Claude Mocik.
0.05 Continentales.

CANAL PLUS

15.10 Magazine : Télés dimanche (rediff.).
16.05 Cinéma : Max et Jérémie. ■ Film français de Claire Devers (1992).
18.00 Canaille peluche. Orson et Olivia.

— *En clair jusqu'à 20.35* —

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs. Invité : Richard Bohringer.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Téléfilm : L'amour est un jeu d'enfants. De Pierre Grimblat.
22.05 Flash d'informations.
22.10 Le Journal du cinéma.
22.15 Cinéma : Macao, mépris et passion. ■ Film franco-portugais de Luis Filipe Rocha (1991).
0.15 Cinéma : Le Vent sombre. ■ Film américain d'Errol Morris (1991).

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —

16.55 Documentaire : Nous, les enfants du XX[e] siècle. De Vitali Kanevski (rediff.).
18.25 Musique : Terence Blanchard (rediff.).
19.00 Série : Paul Merton.
19.35 ▶ Documentaire : Que serions-nous sans nos miroirs ? De Jean-François Dars et Anne Papillault.
20.28 Chaque jour pour Sarajevo.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Cinéma : Orfeu Negro. ■■ Film français de Marcel Camus (1959).
22.20 ▶ Magazine : Macadam. Remembering Otis, de D.A. Pennebaker, Chris Hegedus, David Dawkins.
23.15 ▶ Documentaire : La Véritable Histoire d'Artaud le Mômo. De Gérard Mordillat et Jérôme Prieur (1[re] partie).
0.45 Court métrage : Purée de lentilles.

M 6

14.30 M 6 Kid. Prostar ; Conan, l'aventurier.
15.20 Variétés : Musikado. Emission présentée par Jill Hamilton.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : Rintintin Junior.
18.00 Série : V.
19.00 Série : Mission impossible, vingt ans après.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Ciné 6.
20.50 Cinéma : Dark Angel. □ Film américain de Graig R. Baxley (1990).
22.30 Cinéma : Feux dans la ville. ■ Film britannique de Sidney Hayers (1970).
0.15 Informations : Six minutes première heure.
0.25 Magazine : Culture pub.
0.50 Magazine : Jazz 6.
1.50 Magazine : Culture rock.

FRANCE-CULTURE

20.30 Le Grand Débat. La violence et la ville. Avec Sophie Body-Gendrot, Roland Castro, Pierre Cardo, Marie-Noëlle Lienemann, Adil Jazouli (1).
21.30 Fiction. Rencontres imaginaires, entrevues réelles, de Michel Schilovitz. 1. Les Deux Poètes et la Jeune Fille.
22.40 La Radio dans les yeux. La critique en question.
0.05 Du jour au lendemain. Le nouveau Musée de Grenoble.
0.50 Musique : Coda. Betty Carter (1).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de Radio-France) : Bacchus et Ariane, de Roussel ; La Mer, de Debussy ; Daphnis et Chloé, de Ravel, par l'Orchestre national de France, dir. Charles Dutoit.
23.07 Ainsi la nuit. Par Magali Goimard. Bagatelles pour deux violons, violoncelle et harmonium op. 47, de Dvorak ; Sonate pour violoncelle et piano op. 4, de Kodaly ; Trio pour violoncelle, violon et harpe, d'Ibert ; La Reine de cœur, de Poulenc.
0.00 L'Heure bleue. Transatlantique, par Xavier Prévost. Ricky Ford, saxophoniste.

Les interventions à la radio

Europe 1, 19 heures : Valéry Giscard d'Estaing (« Club de la presse »).
France-Inter, 19 h 20 : « Les Français et leurs impôts » (« Le téléphone sonne »).
France-Culture, 20 h 30 : « La violence et la ville », avec Roland Castro, Marie-Noëlle Lienemann (« Le grand débat »).

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Veillée d'armes

DÈS le début du compte à rebours, Anne Sinclair avait cassé le suspense : pour 59 % des Français, les « frappes aériennes » ne seraient finalement pas déclenchées. Quelle merveille, les sondages ! N'en sachant pas plus que nous, mais répondant néanmoins parce qu'il est discourtois de ne pas répondre à un sondage, ces 59 % de catégoriques sitôt transformés en schéma de belles couleurs franches bleue et rouge – les coloristes de « 7 sur 7 » ne connaissent visiblement ni le rose ni le bleu pastel – devenaient une information. Les Français n'y croient pas : une vraie information positive, scientifique.

Et il est exact qu'il flottait sur les images du soir un parfum de soulagement. Quelle proportion d'armes les Serbes avaient-ils déjà retirée ? *« Officiellement 80 %, mais les journalistes sur place penchent plutôt pour 50 % »* estima l'envoyé spécial de TF 1 à Sarajevo. Sur France 2, Philippe Harrouard accepta, lui, sans réticence les 80 %. Quant au chef de l'Etat, à en croire l'envoyé de France 3 à l'Elysée, il évaluait quelques heures plus tard les missiles retirés à... 90 %.

Quoi qu'il en soit, Bill Clinton jugeait *« terriblement encourageants »* les événements du jour. Les Serbes de Bosnie accueillirent dans la liesse un curieux demi-bataillon bien peu « casque bleu » mais très russe. Le général Rose ne demanderait aucune « frappe aérienne » avant deux jours, expliquèrent les envoyés spéciaux à Sarajevo. Lorsqu'une autre journaliste sur une base de l'OTAN, quelques minutes plus tard, détailla le mécanisme de mise à feu de ces « frappes » – le général Rose devrait donner son sentiment à M. Akashi, lequel en *référerait* à l'OTAN etc. – on eut envie de lui crier : ne te donne pas tant de mal ! Nous venons d'entendre le général Rose et Bill Clinton !

Bruno Masure annonça néanmoins une édition spéciale de France 2, animée par Paul Amar vers minuit et demi, horaire stratégique situé en même temps à la fin du téléfilm et une demi-heure avant le moment où il pouvait commencer à se passer quelque chose. Même si chacun s'accordait à prédire qu'il ne se passerait rien. La question n'était d'ailleurs pas là. Paul Amar, chacun le comprenait, voulait nous montrer que le service public veillait avec nous au cas où. Que l'on pouvait le joindre à tout moment, à la manière du premier ministre dormant à Matignon. L'on regarderait ensemble la pendule, Paul Amar et nous. A 1 heure, il nous dirait : c'est maintenant. On aurait vécu ensemble l'instant où il aurait pu se passer quelque chose, Paul Amar et nous. Cela fut plus rapide encore. *« Les avions de l'OTAN ne décolleront pas »* nous annonça-t-il vers 0 h 29. Sur TF 1, Dominique Bromberger était d'accord. On retourna à Sarajevo. *« Ici, personne n'y croyait vraiment »* assura l'envoyé spécial. Tout s'était donc déroulé comme prévu.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

MARDI 22 FÉVRIER

TF 1

6.00 Série : Côté cœur.
6.28 Météo (et à 6.58, 8.28).
6.30 Club mini Zig-Zag.
7.00 Journal.
7.20 Club Dorothée avant l'école. Transmutazors ; L'Ile au trésor ; Les Attaquantes ; Clip ; Le Manège enchanté ; Transmutazors.
8.30 Télé-shopping.
9.00 Club Dorothée vacances. Le Collège fou, fou, fou ; Sailor Moon ; Les Chevaliers du zodiaque ; Ranma un demi ; Mes deux papas ; Salut les Musclés ; Clip ; Jeux.
11.30 Feuilleton : Santa Barbara.
11.55 Jeu : La Roue de la fortune.
12.25 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Résumé des J. O., Météo et Tout compte fait.
13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.25 Série : Hawaii, police d'Etat.
15.20 Série : Mike Hammer.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.35 Club Dorothée vacances. Sacrée famille ; Arnold et Willy ; Clip ; Jeux.
17.50 Série : Premiers baisers.
18.20 Série : Les Filles d'à côté.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous ! Invité : Pascal Obispo.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 0.00).
20.00 Journal, Résumé des J.O., Tiercé et Météo.
20.50 Cinéma : Air America. ■ Film américain de Roger Spottiswoode (1990).
22.50 Sport : Boxe. Super-moyens : Roberto Duran (Panama)-Carlos Montero (Saint-Domingue) ; poids plume : Stéphane Haccoun (France)-Roger Bonine (Etats-Unis), en direct du Palais des sports de Marseille.
0.05 Journal et Météo.
0.10 Magazine : Reportages. Enfants-parents... les maux d'absence (rediff.).
0.35 TF1 nuit (et à 1.40, 2.40, 3.40, 4.15).
0.45 Documentaire : Noblesse oblige.
1.45 Documentaire : Histoires naturelles (et à 5.05).
2.50 Documentaire : L'Equipe Cousteau en Amazonie.
3.45 Documentaire : L'Aventure des plantes.
4.20 Série : Intrigues.
4.45 Musique.

Les interventions à la radio

Europe 1, 8 h 35 : Pierre Lescure (« Mon œil »).
France-Inter, 8 h 40 : Bernard Porte, PDG de Bayard-Presse (« Radio Com »).

FRANCE 2

5.55 Dessin animé.
6.05 Feuilleton : Secrets.
6.30 Télématin. Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.35 Feuilleton : Amoureusement vôtre.
9.00 Feuilleton : Amour, gloire et beauté.
9.25 Série : Mission casse-cou.
10.15 Sport : Jeux olympiques. Fond : 4x10 km messieurs ; à 11.00, Patinage artistique : libre danse, en différé de la veille ; à 12.00, Fond : 4x10 km messieurs (suite).
12.59 Journal et Météo.
13.45 INC.
13.50 Série : Le Renard.
14.50 Série : L'Enquêteur.
15.45 Tiercé, en direct de Vincennes.
16.00 Variétés : La Chance aux chansons (et à 5.15). Emission présentée par Pascal Sevran. Entrez dans la danse. Avec Anne-Marie et Cyril, Jean-Claude Corbel, Franck Fernandel, Rika Zaraï, Florence Farel, Dominique Lorca, Dave, Maria Vincent.
16.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.15 Série : Seconde B.
17.45 Série : Les Années collège.
18.10 Magazine : C'est tout Coffe.
18.45 Jeu : Un pour tous.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 3.40).
20.00 Journal, Résumé des J.O., Journal des courses et Météo.
20.50 Cinéma : Maman, j'ai raté l'avion. ■ Film américain de Chris Colombus (1990).
22.35 Magazine : Bas les masques. Présenté par Mireille Dumas. Boulimie, anorexie : l'une mange, l'autre pas. Reportages : Jusqu'à la mort, d'Anne-Cécile Michelet et Vincent Liger ; Je hais mon corps, de Stéphane Villeneuve et Vincent Daudey ; En sortir..., de Jean-Claude Catala et Daniel Maillot.
23.50 Journal, Météo et Journal des courses.
0.15 Sport : Basket-ball. Demi-finale retour de la Coupe d'Europe des clubs champions : Cholet-Vitoria (Espagne).
1.40 Magazine : Jamais sans mon livre. Diffusé sur France 3 le 19 février (rediff.).
2.35 Magazine : Savoir plus (rediff.).
4.45 24 heures d'info.
4.50 Documentaire : Tchac, l'eau des Mayas.
5.00 Dessin animé.

FRANCE 3

7.00 Premier service.
7.15 Bonjour les petits loups.
8.00 Les Minikeums. Les Pastagums ; Les Animaux du bois de quat'sous ; Denis la malice ; Peter Pan ; Widget ; Fantômette ; Jeu : Génies en herbe.
11.00 Magazine : Français, si vous parliez.
11.45 La Cuisine des mousquetaires.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Série : Gavilan.
13.55 Sport : Jeux olympiques. En direct de Lillehammer. Saut à ski : saut par équipe K 120.
15.20 Série : La croisière s'amuse.
16.10 Magazine : La Fièvre de l'après-midi. Invité : Ticky Holgado.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer. Invité : C. Jérôme.
18.25 Jeu : Questions pour un champion. Animé par Julien Lepers.
18.50 Un livre, un jour. Présenté par Olivier Barrot. *Les Vestiges du jour*, de Kazuo Ishiguro.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Le Journal des Jeux.
20.30 Le Journal des sports.
20.50 Jeu : Questions pour un champion. Animé par Julien Lepers. Le tournoi : dix candidats, anciens gagnants, s'affrontent en deux jeux de cinq personnes, puis les deux gagnants se retrouvent face à face.
22.05 Journal et Météo.
22.35 ▶ Les Brûlures de l'Histoire. Magazine présenté par Laure Adler et Patrick Rotman. L'Affiche rouge, de Christophe Muel. Invité : Stéphane Courtois, historien.
23.30 Magazine : A la une sur la 3. Présenté par Christine Ockrent. Avec Serge July et Philippe Alexandre.
23.55 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

— *En clair jusqu'à 7.25* —

7.00 CBS Evening News.
7.23 Le Journal de l'emploi.
7.25 Canaille peluche. Il était une fois... les découvreurs.

— *En clair jusqu'à 8.10* —

7.55 Ça cartoon.
8.10 Magazine : Télés dimanche (rediff.).
9.00 Le Journal du cinéma.
9.05 Cinéma : Le Vent sombre. ■ Film américain d'Errol Morris (1991).
10.55 Flash d'informations.
11.00 Téléfilm : Une lueur au crépuscule. De David Jones.

— *En clair jusqu'à 13.35* —

12.30 Magazine : La Grande Famille. Présenté par Jean-Luc Delarue.
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Le Journal du cinéma.
13.40 Cinéma : Macao, mépris et passion. ■ Film franco-portugais de Luis Filipe Roche (1991).
15.40 Magazine : L'Œil du cyclone (rediff.).
16.10 Le Journal du cinéma.
16.15 Cinéma : My Girl. ■ Film américain de Howard Zieff (1991).
17.55 Magazine : Dis Jérôme ? Présenté par Jérôme Bonaldi. Comment un voilier peut-il aller plus vite que le vent ? (rediff.).
18.00 Canaille peluche. Orson et Olivia.

— *En clair jusqu'à 20.35* —

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs. Invité : Jean Rochefort.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma : Medicine Man. ■ Film américain de John McTiernan (1991).
22.15 Flash d'informations.
22.20 Cinéma : Mensonge. □ Film français de François Margolin (1991).
23.45 Cinéma : Bienvenue en enfer. ■ Film américain d'Ate Jong (1991).
1.20 Cinéma : Les Perles de la couronne. ■■■ Film français de Sacha Guitry et Christian-Jaque (1937).

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —

17.00 Nos cousins les singes. Extraits de la soirée thématique du 20 février (rediff.).
19.00 Série : Paul Merton.
19.30 Documentaire : Les Hauts Lieux de l'Histoire. Ljubljana, de Hans Emmerling. *L'histoire, méconnue, de la capitale de la Slovénie.*
20.28 Chaque jour pour Sarajevo.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Magazine : Transit. De Daniel Leconte. Marx est-il mort ? Invités : Arlette Laguiller, Youri Afanassiev, Dietmar Keller, Alain Gérard Slama. Reportages en ex-RDA, en France, en Russie, à Cuba.
21.45 ▶ Théâtre : Il faut qu'une porte soit ouverte ou fermée. Pièce d'Alfred de Musset, mise en scène de Louis-Dominique de Lencquesaing.
22.20 Théâtre : Poésie à quatre voix. Mise en scène de Giorgio Strehler. *Un spectacle de poésie, créé en 1992 par Strehler, réunissant les poètes romantiques majeurs de l'Italie, de la France, de l'Allemagne et de la Grande Bretagne.*
23.15 ▶ Documentaire : La Véritable Histoire d'Artaud le Mômo. De Gérard Mordillat et Jérôme Prieur (2[e] partie).

M 6

7.00 Informations : M 6 express (et à 8.00, 9.00, 10.00, 10.45, 11.50).
7.05 Contact 6 Manager.
7.10 Les Matins d'Olivier (et à 8.05).
9.05 M 6 boutique. Télé-achat.
9.30 Musique : Boulevard des clips (et à 10.05, 0.35, 6.05).
10.55 Série : Daktari.
12.00 Série : Papa Schultz.
12.35 Série : Les Routes du paradis.
13.30 Série : Drôles de dames.
14.20 M 6 Kid.
15.10 Variétés : Musikado.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : Rintintin Junior.
18.00 Série : V.
19.00 Série : Mission impossible, vingt ans après.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Grandeur nature. Présenté par Caroline Avon. Spécial éléphants.
20.50 Téléfilm : Karaté Girl. De Sam Um.
22.30 Série : Les Incorruptibles, le retour.
0.00 Informations : Six minutes première heure.
0.10 Magazine : Mes années clip. Romantique 80.
2.30 Rediffusions. Destination le monde : l'Australie ; Musimage ; Violon tout terrain ; L'Aviation du passé et du futur ; Fax'O ; Les Enquêtes de Capital.

FRANCE-CULTURE

20.30 Archipel médecine. Vingt-quatre heures d'un psychiatre.
21.32 Tire ta langue. Une invention stalinienne digne d'Hergé : le moldave (rediff.).
22.40 Les Nuits magnétiques. Poubelles, je vous aime (1).
0.05 Du jour au lendemain. Avec Robert Maggiori (la Philosophie au jour le jour, 1).
0.50 Musique : Coda. Betty Carter (2).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de Chambéry) : Funf Gesange, de Schreker ; Symphonie pour ensemble de chambre op. 21, de Webern ; Lied der Waldtaube, de Schoenberg ; Lieder eines fahrenden Gesellen, de Mahler, par l'Ensemble Musique oblique, dir. Philippe Herreweghe ; Catherine Robbin, soprano.
23.07 Ainsi la nuit. Ouverture sur des thèmes juifs, de Prokofiev ; Quintette pour piano, hautbois, clarinette, cor et basson en mi bémol majeur K 452, de Mozart ; Sonate pour violon et piano, de Ravel.
0.00 L'Heure bleue. Carnet de route, par Philippe Carles. Jean Mereu, trompettiste.

Le Monde

AU JOUR LE JOUR

Podium

Comment ça, pas de Français sur le podium? Et Jeanne Calment? C'est la doyenne du monde. Elle vit en Arles, où elle est née le 21 février 1875, dix ans avant l'enterrement du père Hugo et cent cinq ans avant celui de Sartre.

A cent dix-neuf ans, Jeanne n'est pas décidée à se laisser bouter hors du Guinness où elle trône depuis trois ans. On cherche le secret de sa longévité. Elle a fumé jusqu'à cent ans et n'a jamais été chiche sur le porto. Elle ne suce pas plus de pastilles Vichy que la moyenne nationale. Elle n'a jamais travaillé, certes, mais elle n'est pas la seule...

En 1968 – à quatre-vingt-treize ans –, elle a vendu sa maison en viager. Depuis, elle se tord de rire. Son secret, c'est la malice en affaires.

PROCYON

L'ESSENTIEL

INTERNATIONAL

Massacre au Natal

Quinze militants et sympathisants de l'ANC, dont douze adolescents, ont été tués, la plupart pendant leur sommeil, dans la nuit du vendredi 18 au samedi 19 février, dans le sud de la province du Natal. Ce massacre a été condamné par tous les partis sud-africains, y compris par l'Inkatha, alors que les Zoulous sont pourtant soupçonnés d'en être les auteurs *(page 6)*.

Mexique : les rebelles zapatistes négocient

Les pourparlers entre les guérilleros zapatistes et les représentants du gouvernement ont commencé, lundi 21 février, dans la cathédrale de San-Cristobal, dans l'Etat du Chiapas, en présence du « commandant Marcos », le plus connu des rebelles et sous la protection de Mgr Ruiz, évêque de la paroisse *(page 7)*.

POLITIQUE

Le procès pour corruption d'Eric Boyer

Le procès d'Eric Boyer, président du conseil général de la Réunion et sénateur (apparenté RPR), mis en examen et détenu pour corruption, a commencé, lundi 21 février, devant le tribunal correctionnel de Saint-Denis-de-la-Réunion. Alors que M. Boyer, mis en cause dans deux affaires de trucage des marchés publics, bénéficie du soutien des communistes de l'île, son entourage dénonce *« l'acharnement »* d'une *« justice coloniale » (page 8)*.

SOCIÉTÉ

La pointe du Raz retournera à la nature

Pour la première fois en France, on va démolir à grande échelle pour rendre à un paysage sa vocation naturelle de côte sauvage. Après son approbation par la commission départementale des sites, le 17 février, le projet d'aménagement de la pointe du Raz n'attend plus que la signature du ministre de l'environnement pour être officiellement lancé *(page 10)*.

CULTURE

Les musées et l'électronique

La numérisation – c'est à dire la mise sous forme d'image électronique, codées avec des 0 et des 1 – des fonds culturels et des archives, offre bien des avantages. Mais elle coûte cher. La Réunion des musées nationaux (RMN) et VT-COM, la filiale image de France-Télécom, ont signé un accord-cadre pour la valorisation du patrimoine culturel français et européen par les médias électroniques *(page 14)*.

ÉCONOMIE

Immobilier : rédémarrage aux Etats-Unis, « frémissement » en France

Aux Etats-Unis, la situation de l'immobilier résidentiel et commercial s'est sensiblement améliorée en janvier. En France, également, le marché du logement enregistre des signes encourageants. Mais le maintien de taux d'intérêt réels élevés est encore un frein à une reprise plus ferme *(page 17)*.

Suisse : les camions voyageront en train

Les électeurs helvétiques ont approuvé par 52% des voix une initiative populaire visant à assurer «la protection des régions alpines contre le trafic de transit». Principale conséquence : dans un délai de dix ans l'ensemble du transport de marchandises traversant la Suisse d'une frontière à l'autre par les Alpes devra être transféré de la route au rail *(page 18)*.

Services

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC
et 36-29-04-56

Ce numéro comporte un cahier «Le Monde-l'Economie» folioté I à VIII

Demain

Initiatives

Sous le rêve de la création d'entreprise ou les attraits du statut d'indépendant, se cachent souvent des solutions de fortune dont les conditions d'exercice peuvent se révéler précaires. Et, faute de protection sociale adaptée, le développement du travail indépendant autorise tous les abus.

Le numéro du «Monde» daté dimanche 20-lundi 21 février 1994 a été tiré à 505 444 exemplaires

Le conflit du Haut-Karabakh : un accord de cessez-le-feu a été signé à Moscou

Pour la première fois depuis le début de la contre-offensive azerbaïdjanaise du 19 décembre dernier, un accord de cessez-le-feu a été signé, vendredi 18 février à Moscou, par les ministres de la défense d'Arménie, Serge Sarkissian, d'Azerbaïdjan, Mamedrafi Mamedov, et un représentant du Haut-Karabakh, Bako Saakian, sous les auspices du ministre russe de la défense Pavel Gratchev. *«Il y a eu beaucoup de cessez-le-feu*, a commenté le président azerbaïdjanais Gueïdar Aliev, *l'important est un retrait total des Arméniens de notre territoire, alors nous pourrons parler du Haut-Karabakh.»*

Son conseiller Vafa Goulizade a précisé : *«Le principal dans cet accord est qu'il est garanti par les Russes, qui peuvent s'ils le veulent forcer les Arméniens à se retirer car l'Arménie dépend entièrement de la Russie.»*

A l'issue de combats toujours en cours vendredi, les forces arméniennes ont annoncé avoir repris le col d'Omar, au nord de Kelbadjar. Les deux derniers mois de combats ont été les plus meurtriers depuis le début du conflit, mais n'ont guère modifié la ligne de front. – *(AFP, Tass.)*

Les otages oubliés de Stepanakert

Gardés comme monnaie d'échange, les prisonniers civils ou militaires sont eux aussi victimes de la guerre autour de l'enclave arménienne en Azerbaïdjan

STEPANAKERT

de notre envoyé spécial

Eltchine, vingt-trois ans, regarde le plafond, croise les jambes discrètement, essaie de se faire tout petit. *«Il est timide»*, s'excusent à sa place ses preneurs d'otages qui reçoivent dans le salon. *«Pourtant on s'entend bien»*, précise Arevik, jeune fille bien élevée, jouant volontiers un air de piano. *«On s'est habitué l'un à l'autre»*, assure le père Boris, cinquante-deux ans, bûcheron. *«Il est gentil. Ce n'est pas lui le coupable, vous savez»*, renchérit la mère, Arletta, s'affairant à offrir des tomates chaudes. Eltchine, la voix fluette, confirme : jamais, il n'a *«voulu aller au front»*.

La famille Sarkissian, habitants du Haut-Karabakh, n'a pas hésité lorsqu'en décembre 1992, des amis de leur fils Andreanik, vingt-quatre ans, disparu trois mois auparavant dans des combats, sont revenus du front de Martouni avec un soldat apeuré, azéri, ennemi donc, dans la guerre qui oppose cette enclave arménienne aux troupes de Bakou. *«Ils nous ont dit, prenez-le, si on retrouve Andréanik, vous aurez une possibilité d'échange»*, raconte Boris. La première semaine, Eltchine a dormi dans la chambre où se trouve le piano; pendant la journée, il était cantonné dans le couloir. Puis, cet ancien gardien d'immeuble s'est révélé *«un brave garçon»*, amusant la sœur, poussant le père dans un *«examen de conscience»* et la mère dans des superstitions : *«Toutes les voyantes confirment que mon fils est vivant. Il est donc pris en otage par les Azéris»*, en déduit-elle.

Bien sûr, il y a la gêne de la cohabitation, l'obstacle de la langue, une bouche de plus à nourrir en période de disette et des jambes qui tournent en rond – sous peine d'être malmené dans la rue, Eltchine peut difficilement sortir –, mais *«pour un fils, on est prêt à tous les sacrifices»*, concède Boris. Arletta ne peut s'empêcher de penser que *«tout ce qu'elle fait pour Eltchine, on le fera aussi pour Andreanik de l'autre côté»*. *«C'est sa croyance»*, ironise son mari. Celui-ci l'accompagne prendre l'air dans la cour de l'immeuble : *«Les voisins le respectent, ils comprennent que c'est dans l'intérêt de mon fils.»* Ensemble ils découpent du bois. *«Il plaisante souvent, il n'arrête pas de m'embêter»*, proteste joyeusement la jeune Arenik.

Finalement, Eltchine s'est mis à occuper la chambre du jeune homme disparu et prend désormais ses repas à la table familiale, en attendant qu'on identifie les ravisseurs de ce dernier et qu'on discute d'un éventuel échange.

Mélange apparemment d'authentique affection et d'intérêt bien compris : un otage bien traité est un otage facile à négocier, pourrait-on dire dans le Caucase, où ces internements officieux constituent une vieille spécialité. Cet exemple «idyllique», complaisament mis en avant par les autorités du Haut-Karabakh, ne doit pas masquer une réalité plus complexe. Les détentions de prisonniers de guerre prises en charge par les familles arméniennes – officiellement *«une vingtaine»* – constituent un casse-tête pour le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) chargé d'en contrôler les conditions. Difficile de vérifier en permanence si tel ou tel détenu est correctement *«hébergé»* par des familles dont les nerfs sont souvent mis à l'épreuve par l'absence de nouvelles concernant leurs proches (qu'ils supposent pris en otage du côté azéri) ou par un redoublement des combats. Par ailleurs, des familles gardent des prisonniers de manière totalement clandestine, ce qui favorise entre autre des «trafics» privés, des intermédiaires se faisant des fortunes en monnayant certains échanges.



«On ne les bat pas pour rien!»

Les conditions des Azéris détenus par les autorités elles-mêmes du Haut-Karabakh (le CICR en visite 160) ne sont guère plus brillantes, même si elles s'expliquent essentiellement par l'état d'extrême pauvreté – absence d'eau courante, de nourriture et de vitres aux fenêtres – dont souffre l'ensemble de la population arménienne. Dans le pénitencier de Chouchi, une forteresse très ancienne, les soldats azéris sont reclus dans l'obscurité et les odeurs d'urine (dix-sept prisonniers par cellule), certains en haillons, d'autres portant des pansements maculés.

«Cinq d'entre eux ont eu la gale, nous avons veillé à ce que leurs vêtements soient désinfectés», tempère le directeur. Interrogé sur les violences dont se sont plaints certains d'entre eux, celui-ci précise : *«On ne les bat pas pour rien, il y a des raisons disciplinaires et notre intérêt reste qu'ils soient sains et saufs.»* Parmi les détenus, on compte de très jeunes combattants comme Alfak, un paysan de dix-huit ans, qui parle en l'absence de son geôlier : *«On nous a emmenés violemment sur la ligne de front. Du jour au lendemain, je me suis retrouvé avec une arme, sans aucune formation, c'est effrayant.»*

Au service de pédiatrie de l'hôpital de Stepanakert, capitale du Haut-Karabach, Mehman, un autre prisonnier azéri de dix-huit ans, est allongé sur un lit, une main fracturée, l'abdomen criblé d'éclats de grenades, des pansements purulents, des plaies surinfectées. Mehman n'a pas été soigné depuis quelques jours. Un autre prisonnier d'une grande maigreur se déplace lentement dans le couloir : ses pieds gelés par le froid ont pu être sauvés. Dans la chambre à côté, une famille azérie de cinq adultes et de six enfants, arrêtée à Fizouli en juillet 1993, se partage trois lits et des nattes que l'on installe par terre. *«En été, il est arrivé de sortir les enfants dans la cour de l'hôpital»*, dit Raïssa, trente-six ans. *«Par simple curiosité, toute la ville a défilé pour nous dévisager.»* Sur les murs, les enfants ont dessiné des maisons sans portes, un ciel avec deux soleils...

Dans un autre bâtiment, le «jardin d'enfants» : *«La situation s'est améliorée»* selon Lyda, la responsable du centre. *«Ils ne sont plus que vingt et un, avant ils étaient cinquante.»* On a du mal à l'imaginer tant les lits sont rapprochés. Des personnes âgées, des femmes seules avec leurs enfants, attendent près de poêles à bois. Un vieil homme essuie une larme en froissant une lettre de son fils d'Azerbaïdjan que le CICR a réussi à faire passer. Lyda dit qu'il y a une *«bonne ambiance, ils commencent à parler arménien, les petits Azéris jouent avec les petits d'ici, ils s'entendent bien, ils jouent à la guerre»*.

Tout en distribuant des couvertures, des compléments alimentaires et en dispensant des soins médicaux, le CICR et Médecins sans frontières déclarent ne jamais relâcher la pression sur le «gouvernement» du Haut-Karabakh afin qu'il se soumette aux dispositions des conventions de Genève, qui prévoient une libération inconditionnelle des populations civiles. Mais, s'il s'est déclaré «Etat indépendant», le Haut-Karabakh n'est pas reconnu par la communauté internationale et n'a, *a fortiori*, pas signé ces conventions, tout comme Bakou et Erevan. Karen Ohandjanian, vice-président de la commission gouvernementale des prisonniers de guerre et des otages, admet qu'il s'agit *«naturellement d'une violation du droit international»*. *«C'est pour cela que l'année dernière, nous avons restitué sans aucune condition quarante-cinq femmes, bébés et vieillards*, dit-il. *Mais nous en gardons parce que nous avons, nous aussi, des otages civils en Azerbaïdjan.»* *«Le pire, c'est qu'il semble bien que ces otages azéris aient finalement bien peu de «valeur marchande»*, explique un membre d'une organisation humanitaire. *Personne ne les réclame.»*

Qu'il s'agisse de prisonniers militaires ou d'otages civils, les échanges sont de toute façon totalement exclus depuis décembre 1993. La guerre a redoublé et ces derniers ne constituent pas la préoccupation première...

DOMINIQUE LE GUILLEDOUX

Décès du militant indépendantiste portoricain Oscar Collazo. – Le Parti nationaliste portoricain a annoncé la mort, dimanche 20 février, d'Oscar Collazo, à l'âge de quatre-vingts ans. M. Collazo avait passé vingt-neuf ans en prison pour avoir attaqué, en 1950, la résidence du président Truman à Washington. Aussitôt après cet attentat, une insurrection indépendantiste avait fait trente-deux morts à Porto-Rico. Oscar Collazo avait été condamné à mort, puis avait vu sa peine commuée en réclusion à perpétuité. Il avait été gracié en 1979. – *(AFP.)*

En Grande-Bretagne

Le groupe du «Mirror» contre-attaque pour le contrôle de «The Independent»

LONDRES

de notre correspondant

Il aura fallu quinze jours à MGN (Mirror Group of Newspapers), qui édite notamment le *Daily Mirror*, pour préparer sa contre-attaque à la suite de l'offensive éclair lancée le 4 février par Tony O'Reilly (*le Monde* daté 6-7 février), pour prendre le contrôle de *The Independent* et *The Independent on Sunday*. MGN, qui, au début du mois, avait proposé de racheter les actions de l'entreprise au prix nominal de 2,50 livres (1) – soit une valeur globale de rachat de 50 millions de livres –, a été obligé de relancer les enchères à la suite du «coup» de Tony O'Reilly, lequel avait payé 3,50 livres par action pour rafler 24,9 % des parts. Samedi 19 février, le groupe du *Mirror* a offert à son tour 3,5 livres par action, chiffrant ainsi les publications du groupe Newspaper Publishing (*The Independent*) à plus de 73,6 millions de livres!

Jusqu'où cette guerre des prix va-t-elle aller? Le conseil d'administration de Newspaper Publishing devait se réunir, lundi 21 février, pour réexaminer les offres dont il est saisi. L'avantage vient d'être repris par MGN, qui détient déjà 47,1 % du capital de *The Independent*.

Avec cette nouvelle offre, le consortium – qui associe Andreas Whittam-Smith, fondateur et directeur de *The Independent*, ainsi que les journaux italien *La Repubblica* et espagnol *El Pais* –, peut espérer dépasser rapidement la barre des 50 % et assurer définitivement son contrôle du journal. L'Union nationale des journalistes (NUP) continue de s'opposer à la candidature de MGN, dont elle craint que l'arrivée entraîne quelque 250 licenciements, ainsi que la perte de l'indépendance éditoriale du journal.

Inquiétude de «El Pais» et de «La Repubblica»

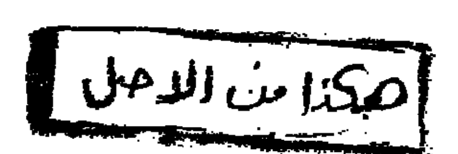
De leur côté, les directions de *El Pais* et de *La Repubblica* , ont publié un communiqué commun pour réaffirmer leur soutien à la candidature de MGN, et souligner qu'ayant déjà investi 32 millions de livres, depuis 1990, dans *The Independent*, ils s'inquiètent du pourrissement de cette crise, qui aggrave les difficultés financières. Malgré le surenchérissement actuel de sa valeur, *The Independent* a fait la preuve qu'il était victime, entre autres choses, d'une mauvaise gestion.

Les ventes sont aujourd'hui repassées sous la barre des 300 000 exemplaires (– 62 000 depuis un an), notamment parce que le prix d'achat est plus élevé que celui de ses concurrents : 50 pence, contre 30 pence pour le *Times* et 45 pence pour le *Daily Telegraph*.

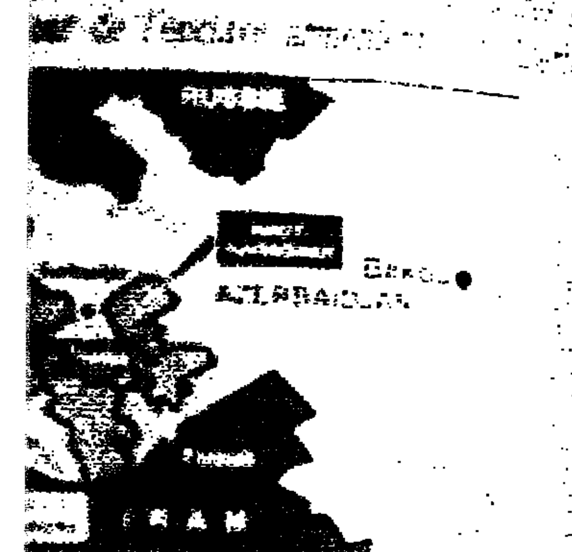
A contrario, la réussite du *Times* – il est vrai soutenu par un groupe financier puissant –, se confirme : depuis que son prix d'achat a été baissé de 45 à 30 pence (3,91 francs à 2,60 francs), le journal a augmenté ses ventes de 100 000 exemplaires en un an, soit près de 30 %.

LAURENT ZECCHINI

(1) 1 livre sterling vaut environ 8,70 francs.







Chandières publiques au bois

Le bois est la troisième source nationale d'énergie, après le nucléaire et l'hydroélectrique. Le gouvernement accorde des subventions pour encourager les collectivités à l'utiliser pour les services publics.

page II

Lettre de Bruxelles.



Favorablement accueilli, le Livre blanc de la Commission européenne se heurte aux hésitations des gouvernements. *Pourtant son application* est un test de la crédibilité de l'Union européenne, explique Philippe Lemaître.

page VI

Assainir le commerce mondial



Pour éliminer les concurrences *déloyales, il ne* suffit pas d'appliquer les accord du GATT. Il faut aussi que les Etats se mettent d'accord pour réprimer la pratique des pots-de-vin à l'exportation. L'OCDE en parle.

page VII

L'ECONOMIE

STRATÉGIES D'ENTREPRISE

Ratage au Havre

Le groupe GEC-Alsthom a voulu fermer son usine de transformateurs. Il a dû la maintenir, à grands frais perdant au passage son crédit dans la région

CELA s'appelle un vrai ratage, doublé d'un manque de sens politique certain. Six mois après avoir tenté de faire passer en force un plan de quasi-fermeture de son usine du Havre, GEC-Alsthom peut compter les points : une image sérieusement détériorée, des élus locaux en ébullition, une opinion publique havraise sur les nerfs, et, à Paris, des autorités agacées. L'Elysée, Matignon, le ministère de l'industrie ont été pris à témoin. Le préfet de région – c'est rare – s'est emporté. Un baron local, le patron RPR de Haute-Normandie, Antoine Rufenacht, a menacé d'abandonner son mandat de député, rejoignant sur un même front de refus le maire communiste du Havre. Tout commence en octobre dernier. GEC-Alsthom annonce l'arrêt pur et simple de son activité « transformateurs » au Havre, la production devant être concentrée à Saint-Ouen, en Seine-Saint-Denis, et au Petit-Quevilly, dans la banlieue rouennaise. Pas moins de 650 emplois sur les 745 que compte le site sont concernés. GEC-Alsthom prévoit en effet de ne conserver que 90 postes autour de son activité chaudronnerie.

Caroline Monnot

Lire la suite page III

ASIE

Hongkong : la Chine c'est déjà demain



Colonie de la Couronne britannique depuis un siècle et demi, Hongkong va revenir à la Chine en 1997. Mais déjà son développement économique est étroitement lié à celui de l'arrière-pays. Devenu entrepôt de marchandises et de capitaux, lieu de transfert de technologies, le territoire assure 45 % des exportations chinoises et 35 % des importations, reçoit de Chine les deux tiers de ses investissements étrangers et y a transféré l'essentiel de ses industries de main-d'œuvre

Lire pages IV et V les articles de Pierre-Angel Gay

SERVICES

La sécurité menacée

La crise l'emporte sur le « sentiment d'insécurité ». Résultat : sur le marché très éclaté des entreprises de sécurité, la concurrence s'aiguise et les niches rentables se raréfient

INCIDENTS « surmédiatisés » dans les banlieues, statistiques attestant d'une recrudescence de la délinquance urbaine... Au soleil des années 80, sociétés de gardiennage, marchands de verrous et autres vendeurs d'alarmes ultra-perfectionnées faisaient feu de tout bois, surfant à loisir sur la « vague sécuritaire ». Du « sentiment d'insécurité », selon une expression alors très en vogue, ils avaient fait leur gagne-pain : de 1981 à 1991, les dépenses de sécurité en France se sont accrues de 40 %, bondissant de 62 milliards à 88 milliards de francs (1).

Mais la crise a relégué au placard des bons souvenirs le temps béni de la croissance à deux chiffres : de 10,7 % en 1991, la progression du chiffre d'affaires de ce secteur, qui pèse plus de 45 milliards de francs, est tombée à 2 % ou 3 % en 1993. *« 1994 s'annonce très difficile »*, pronostique Lawrence Canut, président de l'Union fédérale des industries et services de la sécurité (UFISS), regroupement de cinq syndicats professionnels. *« L'industrie de la sécurité n'est plus épargnée par la crise »*, constate Patrick Haas, rédacteur en chef de l'*Atlas économique des entreprises de sécurité* (2).

Récentes, ces difficultés sont d'autant plus durement ressenties que le marché est extrêmement morcelé. Trois mille entreprises se le partagent, en parts très inégales : 20 % des sociétés réalisent 80 % du chiffre d'affaires. D'un flot de PME émergent quelques gros poissons. En tête : une filiale de la Compagnie de navigation mixte, Fichet-Bauche, numéro un de la sécurité en France (2 milliards de francs de chiffre d'affaires, dont la moitié à l'exportation vers les pays de l'Union européenne), Bureau Veritas (2 milliards de francs, leader sur le marché de la sécurité industrielle) et Ecco Sécurité (1,8 milliard), filiale du premier goupe de travail temporaire.

GROS BRAS • Si plus de la moitié des dépenses de sécurité en France relèvent du « privé » – ménages et entreprises –, la plupart des professionnels assurent qu'ils réalisent 80 %, voire 90 %, de leur chiffre d'affaires avec les secondes. Or, en période de crise économique, le budget surveillance et gardiennage des grandes sociétés est souvent, sinon sacrifié, du moins.. très surveillé. La grande distribution, à cheval sur ses marges, privilégiant les tarifs les plus bas tout autant que les administrations, les sociétés de gardiennage se livrent une guerre des prix sans merci, parfois aux limites de la légalité.

Résultat : *« La préfecture de police de Paris estime que 17 % des entreprises de gardiennage n'hésitent pas à employer du personnel non déclaré, entré clandestinement en France, portant des armes sans permis ; ou à exercer leur activité sans les autorisations administratives nécessaires »*, rappelle l'*Atlas des entreprises de sécurité*. Les officines qui emploient au noir des bataillons de gros bras et de chiens-loups cassent le marché, se plaignent ceux qui ont pignon sur rue. *« Les professionnels de la sécurité sont en danger »*, affirme même Pierre Morel, président d'ACDS (620 millions de francs de chiffre d'affaires, dont les deux tiers en gardiennage-surveillance, secteur où il se classe au cinquième rang).

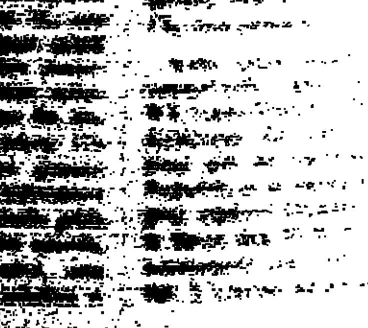
Philippe Baverel

Lire la suite page III

(1) *Les Coûts du crime en France. Les dépenses de sécurité. Données pour 1988 à 1991.* Thierry Godefroy et Bernard Laffargue, Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales (CESDIP, rattaché au CNRS). Ce sont surtout les dépenses de sécurité des ménages et des entreprises privées qui ont augmenté dans les années 80, passant de 27 milliards de francs en 1981 à 47 milliards en 1991.

(2) Editions En toute sécurité, (10, rue de Calais, 75009 Paris, tél. : 40-16-04-03) auquel sont empruntés la plupart des chiffres cités.







MODE D'EMPLOI

ENVIRONNEMENT

Des chaudières publiques à bois

Pour encourager les élus locaux à chauffer au bois lycées, hôpitaux, HLM, etc., le gouvernement accorde des subventions pour les meilleurs projets

LE pétrole a beau être descendu au-dessous de 15 dollars le baril, le ministère de l'industrie ne se fait guère d'illusion. *« C'est conjoncturel*, explique Claude Mandil, directeur de l'énergie et des matières premières. *On en sera peut-être à 30 dollars en 2005. Au ministère de l'industrie, nous croyons au bois. »*

De fait, le bois est, après le nucléaire et l'hydro-électrique, la troisième source nationale d'énergie, avant le charbon, le gaz ou le pétrole (qui sont presque toujours importés). L'usage du bois comme source d'énergie ne pollue pas, économise le pétrole (l'équivalent de 6 milliards de francs par an) et offre à l'industrie du bois des débouchés et des emplois annexes qui ne sont pas à dédaigner en ces temps de crise.

Depuis déjà dix ans, l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME) a favorisé l'installation de plus de trois cents cinquante chaudières collectives au bois, pour chauffer établissements scolaires, casernes de pompiers, piscines, HLM, hôpitaux, etc.

Pourquoi les établissements publics ? *« Parce qu'il faut organiser la filière en amont et en aval*, explique Vincent Denby Wilkes, le directeur général de l'ADEME. *Nous voulons encourager la création de pôles structurants, afin de pérenniser les installations. »*

DÉPARTEMENTS • Les trois départements les plus avancés, à cet égard, sont la Marne, les Landes et la Corse.

A Château-Thierry (Marne) se trouve la plus grande chaufferie d'Europe fonctionnant entièrement au bois. Deux chaudières de 9 mégawatts, alimentées en continu par des plaquettes de bois, chauffent un réseau relié à trois groupes scolaires, un centre hospitalier, des serres municipales et près de quatre mille logements. L'économie réalisée, par rapport au gaz, est de 3 millions de francs par an. Dans les Landes, le département le plus forestier de France, le conseil général et l'ADEME ont suscité quinze chaufferies au bois depuis 1987. Celles de Mont-de-Marsan sont gérées à distance par un poste central entièrement automatisé. Elles sont alimentées à partir du nettoyage des plages, de l'élagage en bord de route et des rebuts d'usine de pâte à papier. Le kilowatt/heure est facturé 19 centimes (27 centimes pour le fioul). Trois emplois à plein temps ont été créés pour le broyage, le transport et la maintenance.

En Corse, le programme est déjà bien avancé. Huit chaufferies tournent actuellement, et trois sont programmées. La ville de Corte dispose du même réseau de chaleur pour tous ses établissements publics. Le bois chauffe également la base aérienne de Solenzara, la cité d'HLM de Bastia, le lycée de Balagne, le lycée agricole de Sartène et trois collèges.

L'approvisionnement en bois est assuré par contrat avec l'Office national des forêts, qui puise notamment dans une plantation d'eucalyptus prévue pour une usine de pâte à papier jamais construite.

QUATRE ANS • Le programme corse (1986-1993) aura coûté 46 millions de francs, avec un financement du conseil régional (60 %), de l'ADEME (20 %) et de l'Europe (20 %). Il a permis de créer quinze emplois directs. *« Il faut quatre ans pour que ça marche »*, indique le délégué régional de l'ADEME, Toussaint Folacci.

Quatre ans pour que la filière d'approvisionnement trouve son rythme de croisière, pour que le personnel d'entretien se familiarise avec le matériel... et pour que les kilowatts/heure produits à bon compte commencent à rembourser l'investissement de départ.

Le programme bois-énergie de l'ADEME distribuera 5 millions de francs en 1994 et encore 60 millions entre 1995 et 1998. Avec les autres sources de financement public, cela constitue un trésor de guerre de 130 millions de francs pour aider les nouvelles installations d'ici à 1998.

L'ADEME lance donc un « appel à propositions » auprès des régions ou départements désireux de s'équiper en chaudières à bois. Il leur suffit, pour se porter candidat, de fournir un plan bois-énergie indiquant les moyens humains, financiers et politiques qui seront mis en œuvre.

Les dossiers devront être adressés, avant le 31 mai 1994, au directeur général de l'ADEME, 27, rue Louis-Vicat, 75737 Paris Cedex 15.

Les candidats peuvent aussi prendre contact avec la délégation de l'ADEME de leur région, qui peut apporter son concours à l'élaboration ou à l'évaluation de leur projet. La subvention, entre 200 000 et 300 000 francs selon les cas, couvre entre 10 % et 25 % du projet.

Roger Cans

HUMEUR • par Josée Doyère

Ils ne reviendront pas

LES jeunes provinciaux fraîchement débarqués à Paris, obligés de se contenter d'une monacale chambre de « foyer », les jeunes couples à la recherche d'un nid, les parents d'un enfant qui vivent entassés dans un deux-pièces déjà trop petit, las de rechercher ici, là, ou en banlieue un logis en rapport avec leurs moyens, sont de plus en plus exaspérés de voir le long des rues de la capitale les multiples pancartes *« Bureaux à louer – 150 m² divisibles »*, qui stagnent là des semaines, des mois, faute de candidats locataires. Ils n'y croient pas, eux, à la transformation de bureaux en logements, et ils n'ont pas complètement tort.

Imaginer qu'on va transformer les somptueux appartements bourgeois de la période haussmannienne – 200 à 600 mètres carrés, au bas mot – devenus bureaux de prestige, en logis modernes, confortables, même de « grand standing », mais de taille raisonnable, est tout bonnement irréaliste.

Les rendre à leur usage primitif, dans toute leur étendue, représente déjà des dépenses impressionnantes, pour peu qu'on veuille redonner leur lustre aux plafonds dorés, aux doubles portes moulurées, aux hautes fenêtres et à leurs crémones anciennes, aux cheminées jumelles de marbre blanc, face à face dans les grands salons de réception, aux parquets de chêne finement travaillés...

Quant à les diviser en deux ou trois, cela suppose que l'opération se déroule dans tout l'immeuble, appartenant au même propriétaire, parce qu'il faudra bien créer des salles de bains, des cuisines, des arrivées d'eau, des chutes d'eaux usées... Et là, c'est tout aussi coûteux. Quant aux loyers à la sortie, bonjour les dégâts ! Je me demande ce qu'il faudra aligner comme revenu pour y prétendre. Certes, ce ne sera jamais du logement social, ni même intermédiaire.

En revanche, il y a un peu partout, dans le centre de Paris, ou dans la proche banlieue, dans des rues un peu écartées, voire modestes, des petits deux-pièces, des trois pièces corrects dans des copropriétés que leurs propriétaires ont transformées en bureaux, avec ou sans autorisation, aux beaux temps de la flambée spéculative. La folie de construction de bureaux a créé une surabondance de locaux modernes, bien équipés, et, la crise aidant, leurs loyers ont baissé.

Simultanément, les petites entreprises locataires ou les professions libérales ont jugé moins important de pouvoir mettre sur leur papier à en-tête « Paris 8e », ou « Paris 9e ». Ils sont partis ailleurs. Il faut que les propriétaires le sachent : ils ne reviendront pas. Parce qu'avant que le stock pléthorique de bureaux soit asséché, il va se passer des années, même si la croissance redémarre.

Parce que ces anciens apparts sont obsolètes, et qu'il est hautement improbable de parvenir à câbler et à informatiser correctement un appartement isolé dans un immeuble collectif d'habitation. Ils resteront donc vides, ces bureaux, mais ils ont encore leur tuyauterie, parfois leur cuisine et il paraît simple d'y remettre baignoire, évier, pour en faire des logements. Ils faudrait convaincre leurs propriétaires qu'ils y gagneraient. Ça ne résoudrait pas la crise du logement, mais enfin... ce serait toujours ça. ■

LA COTE DES MOTS

Window-dressing

« Le contexte l'explique ! », telle est la sempiternelle réponse que l'on oppose à ceux qui s'inquiètent des équivoques, des doubles sens, des amphibologies... qu'ils ont cru déceler. Il est vrai que, par exemple, il n'y a pas besoin, pour le nom propre *Koweït*, de préciser *Koweït-Ville* quand il est question de la capitale de cet État, car généralement la différence entre *à Koweït* et *au Koweït* suffit (en tout cas, dans des textes français, rien ne justifie d'adopter « Koweït-City » !).

Pourtant, le contexte doit parfois être insuffisant. Sinon, personne n'aurait, jadis, pris Le Pirée pour un homme ! Chacun a-t-il bien en tête la différence importante (et non « conséquente » !) qu'il y a, si l'on parle d'un collectionneur de tableaux de maître du XVIIe siècle enrichi par l'élevage en batterie de volailles, entre : *« Il a dû vendre plusieurs de ses Poussin »* et : *« Il a dû vendre plusieurs de ses poussins »* ? Et, donc, l'intérêt de connaître les finesses de rigueur et de précision conférées par cette partie de l'orthographe d'usage que l'on nomme « orthotypographie », quasiment pas enseignée à l'école...

De la même façon, il convient de surveiller l'emploi des mots polysémiques (= qui ont plusieurs significations), et de choisir à bon escient les équivalents français quand il s'agit d'anglicismes. Ainsi, employé par abréviation de *window-dressing of a balance sheet*, *window-dressing* garde le sens de « maquillage, habillage d'un bilan ». Mais l'expression désigne aussi une composition d'étalage ! Se méfier, donc, puisque aucun de ces sens n'est... interdit.

Jean-Pierre Colignon

LIVRES

« Idiots rationnels » et subtils stratèges

Deux ouvrages montrent les difficultés de l'ancienne microéconomie et le champ explicatif ouvert par la nouvelle

ÉTHIQUE ET ÉCONOMIE
d'Amartya Sen
PUF, 363 pages, 198 F.

LA NOUVELLE MICROÉCONOMIE
de Pierre Cahuc
La Découverte, 125 pages, 34 F.

AMARTYA SEN a dédié son livre à Ken Arrow, auteur d'un célèbre théorème d'impossibilité très commenté par les économistes d'après-guerre, et beaucoup par Sen lui-même. C'est le premier ouvrage traduit de ce professeur de Harvard. Ne nions pas qu'il soit difficile et d'un académisme rigoureux. Le lecteur y trouvera plus de cinq cents références, autant dire une revue quasi exhaustive de la littérature sur la microéconomie et la théorie du bien-être. Pour Sen, l'économie a deux origines : l'éthique et la mécanique. La première lui attribue des tâches morales et sociales. La seconde se soucie de logique et d'interdépendance. On rattachera Adam Smith à l'une, Léon Walras et Augustin Cournot à l'autre. *« Ma thèse*, dit l'auteur, *est que l'économie moderne s'est trouvée considérablement appauvrie par la distance qui a éloigné l'économie de l'éthique. »*

Cela n'implique pas que la conception « mécaniste » soit stérile. Chez tous les grands économistes, les deux points de vue coexistent. Ensuite, et c'est le cœur de l'ouvrage, la « mécanique » permet de poser et de résoudre nombre de questions d'éthique : *« On peut affirmer que, du point de vue méthodologique, une partie des analyses utilisées en économie pour expliquer les problèmes d'interdépendance peut se révéler essentielle pour résoudre de complexes problèmes d'éthique, même lorsque ceux-ci ne comportent aucune variable économique. »* Quels sont ces problèmes ? La rationalité des choix, le conflit liberté-efficacité, la question des droits, de l'égalité et de la justice.

La rationalité, au sens économique, implique la cohérence des choix, plus un comportement visant à obtenir l'utilité maximale. Sen souligne que la cohérence ne suffit pas à définir un comportement rationnel, mais seulement une rationalité minimale, binaire et primaire d'*« idiots rationnels » (rational fools)*. Elle sous-entend que tout peut être catalogué comme choix possible. De plus, l'idée que seraient rationnels les seuls agents qui poursuivent des intérêts égoïstes est peu satisfaisante. L'auteur lui oppose *« l'idée d'engagement* [altruiste], *lequel ne présuppose pas le raisonnement, mais ne l'exclut pas et en élargit la portée »*.

Le conflit liberté-efficacité est illustré par le *« dilemme du prisonnier*(1)*»*, où la raison implique de prendre une décision non coopérative qui, finalement, dessert tous ceux qui la prennent, c'est-à-dire la collectivité. *« Ce conflit était d'ailleurs à l'origine de la célèbre distinction de Rousseau entre la volonté générale et la volonté de tous »*, rappelle Sen, qui concède que l'irruption de la coopération est *« surprenante »*. La troisième réflexion importante concerne la justice, au sens de John Rawls, et la question des *« biens sociaux premiers »*, c'est-à-dire indispensables à l'exercice de la liberté. Sen est critique à l'égard d'une conception qui, dit-il, *« ne peut offrir une base suffisante pour l'aspect « égalité » de la morale »*. Mais tout au long du livre, longue revue des opinions, son jugement reste très nuancé.

MUTATION • Il ressort de cette lecture que l'économie est plus une science de l'éthique et de la norme que de la réalité sociale et repose sur une délicate hypothèse de rationalité des individus. Est-ce à dire qu'il n'existe pas de porte ouverte à une science positive ? Au contraire. Pour percevoir l'immense chantier de la science économique contemporaine, on lira le petit livre limpide, dynamique, et pour tout dire roboratif, de Pierre Cahuc.

La science économique y apparaît en pleine mutation. Ce que l'on appelle *« la nouvelle microéconomie »* s'est constituée à partir de critiques du modèle walrasien (le modèle « mécanique » de Sen). Son objectif est d'étudier les comportements individuels en intégrant les interactions stratégiques et les imperfections d'information, tout en conservant l'hypothèse de rationalité.

On retrouve ici l'un des outils privilégiés de l'analyse des situations conflictuelles évoqué par Sen : la théorie des jeux. Elle analyse *« la signification de l'hypothèse de rationalité, lorsque la satisfaction d'un individu est directement affectée par les décisions d'autres agents »*. A côté d'elle, l'économie de l'incertain permet de *« préciser le concept de risque, et d'étudier le comportement d'individus rationnels face au risque »*.

La théorie des jeux révèle de façon particulièrement pédagogique des résultats connus depuis fort longtemps, mais en contradiction totale avec la conception populaire, ou « libérale », d'un marché producteur d'ordre et de bien-être. Non seulement les équilibres sont multiples, mais en général ils ne donnent pas l'optimum. Certes, cela limite le caractère prédictif de la théorie. Elle n'en reste pas moins un outil puissant d'aide à la décision en économie de l'assurance, en économie financière, en économie publique ou encore en économie industrielle.

Paradoxalement, la notion d'*« information imparfaite »* a donné un coup de fouet à l'analyse rationaliste : les agents simplistes, qui avaient à peu près la liberté des aiguilles dans l'horlogerie walrasienne, sont devenus de subtils stratèges du jeu ou de la guerre économique.

Bernard Maris

(1) Dans le dilemme du prisonnier, on propose séparément à deux prisonniers les choix suivants : 1° avouez – mais si l'autre n'avoue pas, vous êtes condamné à perpétuité ; 2° vous n'avouez pas, et, si l'autre n'avoue pas, vous êtes condamné à dix ans de prison ; 3° vous avouez, et si l'autre avoue aussi, vous n'aurez qu'une peine de cinq ans. Le choix « rationnel » pour chaque prisonnier est de ne pas avouer, mais il n'est pas le meilleur pour la « collectivité » des prisonniers.

NOTES DE LECTURE

QUEL TRAVAIL POUR DEMAIN ?
d'Oscar Orstman
Dunod, 208 pages, 146 F.

Ne vous y trompez pas. Malgré le titre, ce livre ne s'adresse pas à ceux qui cherchent des débouchés à la suite de leurs études. Il s'agit, en fait, de l'organisation du travail. Notre auteur retrace l'histoire de *« l'art d'administrer une entreprise »*, de Fayol aux Japonais en passant par Taylor, Mayo, Lewin, Herzberg, etc., et décrit des situations concrètes comme *« la démocratie industrielle en Norvège »* ou *« la généralisation industrielle en Suède »*, aussi bien que des cas plus précis comme le management à France-Telecom, chez Renault ou à la Caisse d'allocations familiales de Mulhouse.

Ceux qui s'intéressent plus à la méthodologie à partir de travaux anciens, d'expériences vécues ou de recherches personnelles de l'auteur trouveront leur pâture avec les chapitres sur *« les types de structures »*, *« les outils d'interventions et de fonction-action sociotechnique »*, *« comment changer »*, etc. Où l'on voit que, de la théorie à la pratique, les passerelles sont de plus en plus nombreuses parce que l'initiative individuelle est considérée désormais comme un stimulant de choix pour une action collective.

P. D.

A BAS LA CRISE
Essai pour une croissance durable
de Louis Bériot
Plon, 268 pages, 98 F.

On gave les oies. Il est plus difficile de gaver les hommes. Ils ont commencé d'acheter moins pour épargner plus, par peur des lendemains qui chôment. Et voici qu'ils se rendent compte qu'au fond ils ne sont pas plus malheureux en renouvelant moins vite leur voiture, leurs appareils domestiques.

L'erreur du gouvernement serait de continuer à rechercher une relance sur les voies anciennes du *« toujours plus »*. C'est vers le *« toujours mieux »* qu'il faut aller. Bravo à Louis Bériot de défendre cette thèse dans son dernier livre. Sa profession de foi écologiste le destinait tout naturellement à soutenir ces idées. C'est en effet si le monde lutte contre les gaspillages de produits qu'il pourra assurer un développement *« durable »*.

La nouvelle forme de croissance ne viendra pas seulement de la prise de conscience des industriels devant l'évolution du marché. L'Etat devra lui aussi modifier ses décisions en matière de recherche, d'énergie, de transports, d'urbanisme, d'aménagement du territoire, d'emploi, de maîtrise des dépenses sociales, de fiscalité.

Autant de chapitres que Louis Bériot développe, avec des arguments parfois discutables, mais stimulants. Son ouvrage devrait être de plus en plus porté par un courant de pensée et d'action. Ne serait-ce que parce que les médecines classiques se révèlent impuissantes à mettre en selle des millions d'exclus en France, et des milliards à l'échelle du monde.

P. D.

AGENDA

LUNDI 21 FÉVRIER. Bruxelles. Conseil « agriculture » de la CEE (jusqu'au 22).

MERCREDI 23 FÉVRIER (et 24). Bruxelles. Session plénière du Parlement européen.

JEUDI 24 FÉVRIER. Moscou. Boris Eltsine présente aux deux chambres réunies du Parlement russe un nouveau programme « anti-crise ».

VENDREDI 25 FÉVRIER. Finlande. Réunion à Helsinki des premiers ministres finlandais, norvégien et suédois pour discuter de l'adhésion de leur pays à l'Union européenne.

SAMEDI 26 FÉVRIER. Francfort. Réunion des sept pays les plus industrialisés (G7) sur les difficultés de la réforme en Russie, avec la Russie. Bruxelles. Réunion des ministres des affaires étrangères sur l'élargissement de l'Union européenne (jusqu'au 28/02).

LUNDI 28 FÉVRIER. Paris. Remise aux syndicats du projet de redressement d'Air France.

HUMEUR • par Josée Doy…

Ils ne reviendront pa…

NOTES DE LECTURE

PERSPECTIVES

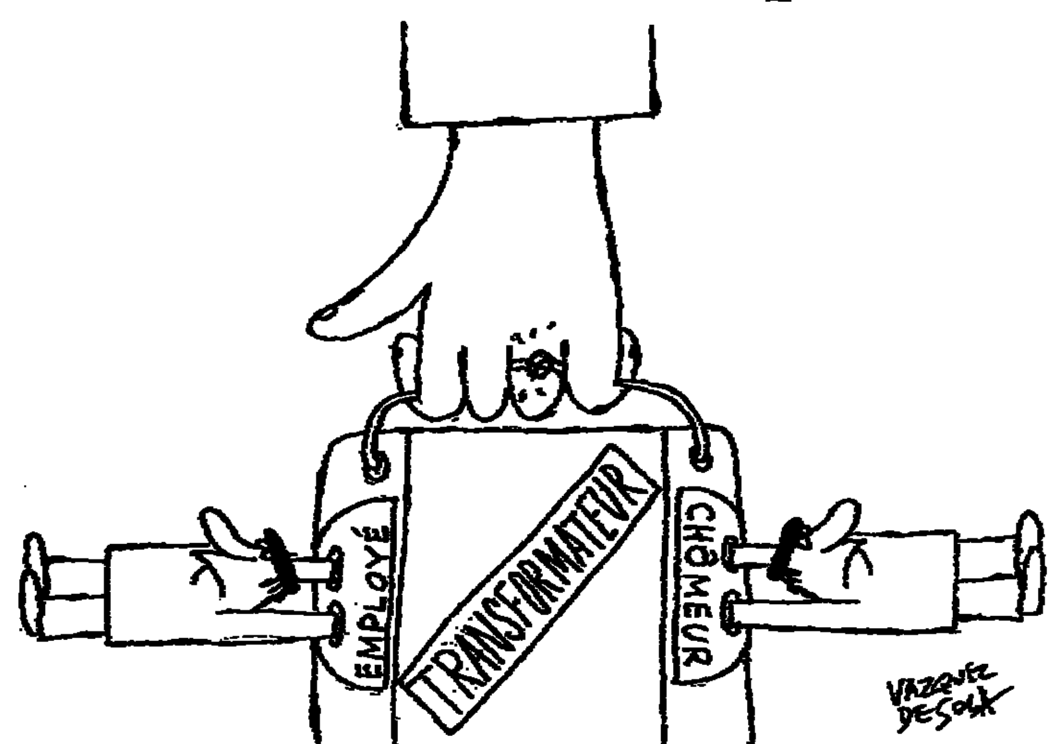
Fermeture manquée au Havre

Suite de la page I

Autant dire que l'usine du Havre disparaît. Immédiatement, c'est le tollé : GEC-Alsthom est l'un des principaux employeurs de l'agglomération havraise, et son usine, ancienne Electromécanique, est quasi centenaire.

De plus, l'activité «transformateurs» de GEC-Alsthom est rentable. Ce n'est pas la situation financière actuelle qui justifie sa décision, explique la direction, mais les perspectives futures. L'usine du Havre travaille surtout pour l'exportation. Or les contrats vont se faire rares, la plupart des pays clients préfèrent désormais produire eux-mêmes sur place, plutôt que d'acheter à l'étranger. Peut-on prévenir cette baisse de charge? La direction de GEC-Alsthom choisit, elle, de l'anticiper.

Cela tombe on ne peut plus mal. Le premier ministre vient d'*«exhorter»* les chefs d'entreprise à *«ne se résoudre à des réductions d'emploi qu'après que toutes les autres possibilités auront été explorées»*. La levée de boucliers est terrible, d'autant que le «contenu social» du plan de restructuration est un peu mince. Une centaine de préretraites FNE, deux cents mutations internes, mais, pour le reste, GEC-Alsthom est loin d'exclure le recours à des licenciements économiques. En visite à Rouen, le ministre de l'intérieur Charles Pasqua affirme que les entreprises ont des devoirs en matière d'aménagement du territoire. Comment comprendre la fermeture du Havre et le rapatriement de la plus grande partie de ses productions sur le site de Saint-Ouen, près de Paris?



AVANCÉES • Contrainte et forcée, la direction sort un deuxième plan, qui prévoit le maintien d'une activité de transformateurs de moyenne puissance; pour les plus gros, Le Havre partagera les productions avec Le Petit-Quevilly. Du coup, 356 emplois sont finalement maintenus. Au fil des mois, sous la pression des circonstances, la copie s'est améliorée : *«Il ne reste plus que 43 personnes pour lesquelles on est à la recherche de solutions»*, affirme, à Paris, Dominique de Causans, responsable de la communication de GEC-Alsthom.

Pour la direction, donc, *«la concertation a eu lieu : la procédure légale a été respectée; entre la situation de départ et celle d'aujourd'hui, pas mal d'avancées ont été faites. Il faut maintenant laisser les mesures décidées se mettre en place»*. Escomptant l'apaisement, elle invoque un retour au dialogue social au sein de l'entreprise. Mais au Havre, la ville reste en effervescence; la presse ne parle plus que du sort de l'usine et des avatars du plan social.

Est-ce parce que les dirigeants locaux ont laissé entendre que le plan était le fruit de la contrainte? Personne ne veut désarmer. Les syndicats soupçonnent la direction parisienne, derrière le nouveau plan de réorganisation des productions, de chercher à démontrer à terme la non-viabilité de l'établissement. Les élus locaux réclament désormais des garanties publiques sur le maintien du site. GEC-Alsthom ne fermera pas dans l'immédiat son usine et va devoir organiser et financer chaque jour les déplacements de 185 salariés affectés au Petit-Quevilly et investir sur ce dernier site près de 40 millions de francs. Mais le groupe a perdu toute crédibilité dans la région. Beau calcul économique...

Caroline Monnot

La sécurité menacée

Suite de la page I

A tel point qu'Hervé Courtaigne, PDG d'Ecco Sécurité, numéro un sur ce secteur gardiennage-surveillance (avec 1,2 milliard de francs de chiffre d'affaires), avoue carrément faire l'impasse sur *«les grandes surfaces, parkings et réseaux de transports en commun parce qu'assurer la sécurité des lieux qui reçoivent du public est une activité qui manque de règles»*. Elaborer une *«réglementation renforcée particulière pour les prestations dans les établissements recevant du public»* est d'ailleurs l'une des principales demandes du *Livre blanc de la sécurité privée* élaboré par l'UFISS, dans la perspective du dépôt d'un projet de loi au Parlement au printemps.

A mieux réglementer leur activité, les sociétés de gardiennage gagneront en respectabilité, mais n'échapperont pas à la guerre des prix qui éliminera à terme les moins compétitives... C'est en tout cas l'évolution qu'ont déjà connue les transporteurs de fonds, en proie à un profond mouvement de concentration : des trente-six entreprises que comptait le secteur en 1986, il n'en reste plus que la moitié aujourd'hui !

CONCENTRATION • C'est que le métier a changé : les transports de fonds «classiques», dont les établissements financiers et la grande distribution sont les principaux clients, continuent à perdre de la vitesse (- 5,8 % en 1992), mais le *«traitement des valeurs»* (conditionnement de la monnaie, maintenance des distributeurs automatiques de billets...), plus technique et plus exigeant... en fonds, et donc mieux rémunéré, est en pleine forme. *«Certaines sociétés de transport de fonds comme Ardial, Transval ou APS Euroguard réalisent là une part significative de leur activité»*, explique Patrick Haas. Les deux

> **Des 36 entreprises que comptait le secteur des transports de fonds en 1986, il n'en reste plus que la moitié aujourd'hui.**

firmes qui dominent le marché, Brink's (1 milliard de francs de chiffre d'affaires) et Ardial (près de 700 millions), illustrent, chacune à sa façon, cette dynamique de concentration.

Filiale de Fichet-Bauche jusqu'en septembre 1993, Brink's, cédée à GTI (qui appartient elle-même à la Compagnie de navigation mixte), a racheté, à la fin de l'an dernier, SGI Valeurs (180 millions de francs de chiffre d'affaires), détenue jusque-là par la SDBO, banque d'affaires du Crédit lyonnais. Une acquisition *a priori* judicieuse, puisque SGI couvre surtout le Nord, le Centre et la région toulousaine tandis que Brink's est davantage implantée en région parisienne et dans le sud de la France. Un exemple de la stratégie d'absorption de Brink's qui, dans les années 80, avait déjà «avalé» plusieurs de ses concurrents, Protecval et BMT notamment.

Quant à Ardial, née en 1993 du regroupement de Secso (filiale du Crédit agricole) et de Sécuripost (filiale de La Poste), et aujourd'hui majoritairement détenue par le Crédit agricole, elle s'est aussitôt imposée comme le numéro deux du secteur, soufflant la place à Sécuribanque (350 millions de francs de chiffre d'affaires), filiale «transport de fonds» d'Ecco Sécurité.

Sur un marché en pleine mutation et ultrasegmenté, c'est la télésurveillance (détection de pannes comme d'effractions, et transmission d'alarme par réseau téléphonique) qui tire le mieux son épingle du jeu, avec une croissance insolente : 19 % en 1992, de 10 % à 15 % en 1993! Le sous-équipement des particuliers et des entreprises en France explique cette performance. Même si, regrette Hervé Courtaigne, *«les gens à hauts revenus sont déjà équipés, ne serait-ce qu'à cause des normes imposées par l'assemblée plénière des sociétés d'assurances-dommages (APSAD). En outre, les frais de prospection sont très élevés»*.

INSTALLATIONS • Avec un chiffre d'affaires de 400 millions de francs réalisé exclusivement sur ce créneau, Cipe France (80 000 raccordements) se taille la part du lion, loin devant Fichet Bauche (40 000 raccordements) et Nomos Sécuresys (35 000 raccordements), filiale de la Compagnie générale des eaux et d'Axa.

Là encore, c'est avec les entreprises (banques, grandes surfaces, entrepôts industriels...) mais aussi les collectivités locales (protection des lycées par exemple) que les professionnels réalisent 80 % de leur chiffre d'affaires. *«Alors que l'entreprise intègre la sécurité comme un investissement, les particuliers, eux, s'équipent en fonction de la conscience qu'ils ont du risque»*, explique Claude Marquet, président d'Alarme et protection et du Syndicat national des installateurs et télésurveilleurs d'alarme (SYNIAL)... Et en fonction de la somme qu'ils sont disposés à consacrer à la «télésurveillance» de leur domicile : pour un appartement, une installation coûte de

> **Les professionnels réalisent 80 % de leur chiffre d'affaires avec les entreprises et les collectivités locales.**

10 000 à 20 000 francs (auxquels s'ajoutent environ 200 francs d'abonnement mensuel). *«Pour une banque*, indique Christian Snider, PDG de Nomos Sécuresys, *les coûts d'installation peuvent atteindre 300 000 francs, plus de 500 à 3 000 francs d'abonnement par mois, selon les informations traitées.»*

Même si 95 % des alertes sont provoquées par des erreurs de manipulation des utilisateurs, les «télésurveilleurs» affichent aussi à leur palmarès *«quelques flagrants délits»*. *«Voler le temps aux voleurs, c'est ça notre mission! Encore faut-il pouvoir intervenir rapidement»*, conclut Claude Marquet, pas peu fier d'assurer, en accord avec les municipalités de Levallois-Perret, Asnières, Montigny-le-Bretonneux, en région parisienne, Joué-lès-Tours (Indre-et-Loire) et Le Cannet (Alpes-Maritimes), la télésurveillance de *«plus de deux mille habitants»*, directement reliés aux polices municipales. En multipliant les formes de télésurveillance sur le marché des collectivités locales, sa firme, Alarme et protection, a sans doute trouvé une nouvelle niche...

Philippe Baverel

Une mosaïque

«La sécurité? C'est une mosaïque de sous-marchés», confie Bernard Ducass, PDG de Fichet-Bauche : les professionnels ne recensent pas moins de dix-sept secteurs ! Le palmarès pourrait être le suivant :

– L'activité gardiennage-surveillance (6,7 milliards de francs de chiffre d'affaires en 1992), qui représente 15 % du total, est l'une des plus atomisées et les plus touchées par la crise : d'une croissance de 13 % en 1991, on est passé à la stagnation en 1993. Un retour de bâton d'autant plus douloureux que la crise du Golfe avait accru la psychose sécuritaire et dopé les affaires..

– Le contrôle technique et la sécurité industrielle (6,4 milliards).

– La sécurité incendie (5,9 milliards). Numéro un sur ce créneau : Sicli (avec un chiffre d'affaires de 1,1 milliard de francs), devant Cerberus-Guinard (800 millions), fournisseur du Grand Louvre et... d'Eurodisney !

– Les alarmes et protections contre le vol (3,4 milliards).

– Les équipements blindés (2,8 milliards).

– Le transport de fonds (2,3 milliards).

– La serrurerie (1,9 milliard).

– Le contrôle d'accès (1,8 milliard).

– La télésurveillance (1,4 milliard).

Mais il n'est pas rare qu'une même entreprise intervienne dans cinq ou six secteurs. Ainsi Fichet-Bauche, forte de son réseau de 150 boutiques franchisées «Points forts Fichet», opère à la fois dans les équipements blindés (coffres-forts, etc.), la serrurerie, la télésurveillance, le contrôle d'accès... Brink's, reine du transport de fonds par sa filiale Brink's Contrôle Sécurité, s'intéresse aussi au gardiennage et à la télésurveillance.

Ph. B.

Retour de voitures

Comment vaincre le «syndrome Arsène Lupin» qui fait des ravages sur le parc automobile français? D'après la Fédération française des sociétés d'assurance (FFSA), en 1992, 312 000 voitures ont pris la clé des champs, soit en moyenne, 854 par jour ! Coût pour les assureurs : 8,5 milliards de francs, 5 milliards restant à la charge des usagers.

Pour assurer une meilleure protection des véhicules contre le vol, assureurs et constructeurs automobiles français ont signé, le 10 février, sous l'égide du ministre de l'économie Edmond Alphandéry, un accord prévoyant que les constructeurs installent, soit en série, soit en option, des systèmes antivol (dispositif antidémarrage notamment) homologués par les assurances. En échange, celles-ci s'engagent à *«adapter»* les conditions tarifaires de la garantie vol pour les véhicules équipés, en diminuant les franchises et en réduisant les primes... *«dès que nous aurons constaté une baisse du nombre des vols»*, précise Denis Kessler, président de la FFSA.

Autrement dit, les automobilistes devront patienter un certain temps avant de toucher les dividendes du fameux accord, premier du genre en Europe. En attendant et faute de dissuader les voleurs, l'idée est venue de recourir à l'informatique pour intercepter les véhicules après-coup. Ainsi est née la *«détection électronique après vol»*, nouvelle niche de la sécurité automobile, prestement investie par la société Volback (française, en dépit de son nom) qui commercialise, depuis septembre 1992, un système électronique «à puce» de la taille d'une boîte d'allumettes à fixer sous la voiture.

Dans les quatre cents centres agréés (les concessionnaires automobiles essentiellement), la pose coûte 980 francs (plus 480 francs d'abonnement annuel). Neuf mille véhicules sont déjà équipés. Le principe est simple : le passage de la voiture recherchée près d'un des 1 284 détecteurs enfouis dans le bitume des chaussées de France les plus fréquentées active la «puce», qui transmet en temps réel heure et lieu de passage, sens de circulation du véhicule, numéro d'immatriculation... à un ordinateur central. Informations aussitôt réexpédiées au poste de police le plus proche du passage de la voiture. Les résultats sont prometteurs : sur 156 véhicules équipés ayant été déclarés volés, 134 ont été retrouvés, soit un taux de réussite de 86 %.

Signe du succès : *«La MAAF prescrit le système pour tous les véhicules d'une valeur supérieure à 120 000 francs et d'autres assureurs comme le GAN ou l'UAP le préconisent»*, claironne Christine Duval, responsable de la communication chez Volback.

Ph. B.

(1) Les assureurs étaient représentés par Denis Kessler, président de la FFSA, Louis Bordeaux-Montrieux, président de la Caisse centrale des assurances mutuelles agricoles (Groupama), Michel Rémond, président du Groupement des sociétés d'assurances à caractère mutuel, les constructeurs par Jacques Calvet, président de PSA Peugeot-Citroën, et Louis Schweitzer, PDG de Renault.

HONGKONG

La Chine, c'est déjà demain

Fini les hésitations, les craintes. Trois ans avant son retour officiel dans le giron de la Chine la colonie a déjà, au prix d'une formidable mue, opéré la fusion avec l'arrière-pays

HONGKONG
de notre envoyé spécial

DÉBARQUER à Hongkong, franchir au rythme du ferry le bras de mer séparant le continent de l'île, c'est vivre hier. Pour quelques instants. Quitter le débarcadère pour les tours-miroirs de ce Manhattan de la mer de Chine, c'est vivre l'Asie, demain. Sur les 1 068 kilomètres carrés que se partagent l'île, la péninsule de Kowloon et ces « nouveaux territoires » qui la relient au continent s'entassent, dans un désordre étonnant, une ville de verre et une ville-entrepôt.

Images fugaces des boutiques fastueuses des couturiers du quartier de Central, des Chinois téléphone mobile à la main, des grues travaillant, au loin, à l'extension du plus grand port de conteneurs au monde avant, sans doute, si les démêlés avec la Chine le permettent, d'araser l'îlot de Chek-Lap-Kok pour la construction d'un aéroport géant. Hongkong est une ville où la richesse, nouvellement conquise, se voit.

Hongkong... Une ville qui réussit le tour de force d'être une terre toujours coloniale, dont le produit national brut (PNB) par habitant (18 800 dollars en 1993) dépasse celui de sa métropole. Hongkong, une ville de 5,9 millions d'habitants qui donne le ton à une Chine de plus d'un milliard de citoyens.

Ce n'est qu'en 1997 que le Territoire, depuis cent cinquante ans britannique, reviendra à la dernière grande puissance communiste, selon la déclaration conjointe signée en 1984 par Londres et Pékin et assurant la pérennité du système capitaliste sur l'île pendant cinquante ans. Un accord qui a fait dire, récemment, à l'économiste américain, Milton Friedman : *« Un pays, deux systèmes,* [la formule] *appartient à un monde de rêve. Un pays, c'est un pays. »* Le Prix Nobel a raison. A Hongkong, 1997, c'est déjà demain. Et le Territoire et la Chine – celle du Sud, en tout cas – ne font déjà qu'un.

BANLIEUSARDS • Qui a vu, la frontière chinoise sitôt franchie, ces « banlieusards » s'engouffrer dans le train reliant la « Mecque » du communisme au « temple » du capitalisme, sait ce que ce rapprochement veut dire. Qui s'est étonné de la coexistence dans les villes-frontières de Chine populaire – phénomène unique au monde, sans doute, – de voitures avec volants à gauche (chinoises) et à droite (de Hongkong, volées, dit-on), devine l'ampleur de la « fusion » en cours. Selon le magazine britannique *The Economist*, on a dénombré, en 1992, plus de 950 000 entrées de Chinois sur le Territoire, tandis qu'en moyenne chacun des habitants de Hongkong se serait rendu plus de trois fois en Chine populaire. Pas pour du tourisme. Les nouveaux riches du communisme investissent dans l'immobilier de l'île. Achètent un appartement. Ou bien dix. Moins riches, paradoxalement, les habitants de Hongkong construisent dans la province chinoise voisine de Guangdong ce que la spéculation leur refuse chez eux : des villas, pour leur retraite ou pour les quelques jours qu'ils passent, chaque semaine, à gérer, là-bas, des usines flambant neuves.

Ce qui est vrai pour les individus l'est aussi en économie. Distançant Etats-Unis et Japon, l'ex-empire du Milieu, premier investisseur dans le Territoire, est aussi, désormais, son premier partenaire commercial : *« Quarante-cinq pour cent des exportations de la Chine transitent par Hongkong. Et 35 % de ses importations »*, note ainsi Francis Lo, directeur général du Hongkong Trade Development Council.

A l'inverse, les entreprises du Territoire représentent les deux tiers, environ, des investissements étrangers en Chine, où elles emploient, dans plus de 25 000 fabriques, trois millions d'ouvriers – six fois plus qu'à Hongkong même. Le tiers de la monnaie de la colonie circule déjà en Chine.

ENTREPOT • Hongkong peut se vanter d'un chômage inexistant, avec un taux de sans-emploi plafonnant à 2 %, malgré les « délocalisations » d'usines. Car c'est bien une gigantesque mue qu'opère le Territoire, dans l'urgence, l'optimisme et la spéculation. En renouant avec son arrière-pays, l'île retrouve la vocation qui fut la sienne de 1843, date de l'arrivée des Britanniques, à la guerre de Corée : celle d'un entrepôt. *« L'embargo américain avait ruiné cette activité et amené plus de deux millions de réfugiés*, raconte Tony Miller, « director general of trade » (l'équivalent d'un ministre du commerce dans le gouvernement de la colonie). *Cela avait rendu indispensable le développement d'une industrie manufacturière utilisant cette main-d'œuvre immigrée. »*

Pauvre en capitaux et en technologie, riche en main-d'œuvre, l'industrie du Territoire s'était bâtie sur une équation désormais dépassée. En retrouvant son arrière-pays, elle a dû, pour survivre, devenir capitalistique et à haute valeur ajoutée. La fabrication des poupées ou des jouets en peluche, l'assemblage électronique, voire des industries plus exotiques comme celle de la perruque (très prospère pendant quelques années), ont quitté les rives de la péninsule de Kowloon pour l'arrière-pays chinois.

La gestion informatique de la compagnie aérienne Cathay Pacific ou d'un grand établissement financier comme la Hongkong & Shanghai Bank, ont suivi. Ne restent sur place, désormais, qu'un peu de textile et de confection, d'équipement professionnel ou de high tech électronique avec, par exemple, Motorola.

Dans son bureau du quartier de Central, Marie-Josée Greenwood, responsable de la French Business Association (la chambre française de commerce et d'industrie), met en garde : *« Si l'on veut se lancer dans la production, il ne faut surtout pas venir à Hongkong. Dans le quartier, le mètre carré professionnel se loue 400 francs par mois. Il est impossible de trouver sur l'île un modeste appartement à moins de 30 000 francs mensuels. Le prix de l'immobilier résidentiel a doublé ces trois dernières années, triplé sur les six dernières. Hongkong est désormais plus cher que Singapour. »* Comment s'étonner, alors, d'entendre un expatrié s'estimer *« heureux »* d'être correctement logé pour 65 000 francs par mois.

L'envol des prix a son... coût. Pour la première fois, l'an dernier, les exportations de produits fabriqués sur le Territoire ont chuté de 5 % entre janvier et octobre 1993, quand le volume des marchandises en transit (les réexportations) bondissaient de 20 %. Hongkong, pourtant, n'en souffre nullement, qui affiche, désormais, une structure économique particulièrement moderne.

SERVICES • En 1991, déjà, les trois quarts des actifs y travaillaient dans les services – touristiques notamment, – pourcentage le plus élevé au monde. Les services économiques et financiers, qui emploient 11 % de la force de travail, devraient ainsi représenter 25 % de la croissance économique cette année, 30 % en l'an 2000. A cette date, les habitants de Hongkong seront plus nombreux à y travailler que dans l'industrie manufacturière. Comment s'en étonner quand, portée par la vague spéculative qui secoue la Chine côtière, la Bourse de Hongkong s'est envolée de 239 % en trois ans (de 116 % pour la seule année 1993)...

C'est qu'en renouant, Hongkong et la Chine se sont clairement distribué les rôles. Au Territoire, le concept et le design. A la Chine, la production de masse. Hongkong apporte capitaux, logistique (transports, télécommunications, etc.), savoir-faire en management et marketing, connaissance du marché mondial, et création. La Chine, en revanche, offre son immensité, son réservoir inépuisable de main-d'œuvre et ses facilités de production. Qui a vu ses paysages dévastés sait qu'elle ne s'encombre pas de politique écologique. Qui a vu l'univers de ses usines sait aussi qu'elle ne s'embarrasse pas de revendications syndicales.

DIPLOMÉS • Hongkong peut ainsi développer dans « son » arrière-pays des productions qu'elle n'a jamais pu déployer sur son territoire : 60 % à 70 % des jeunes diplômés de ses écoles scientifiques trouvent leur premier emploi dans la province de Guangdong. Quant à ceux, inquiets de l'accord de 1984, qui avaient émigré en Australie, au Canada ou aux Etats-Unis, ils sont revenus, faute souvent d'avoir pu trouver un travail dans des pays d'adoption rongés par le chômage. La Chine ne fait plus peur. Ou si peu. La vitesse à laquelle elle se modernise fascine. Hongkong, déjà, a redécouvert son continent.

Frileuse et lointaine, l'Europe quitte lentement le devant de la scène, à l'image d'une Grande-Bretagne pourtant maîtresse du lieu pour trois ans encore. C'est un peu comme si l'Union Jack avait été prématurément amenée... *« Le danger est là*, s'inquiète un banquier français, Hubert Marchat. *Dans ce désintérêt pour l'Europe. C'est, pour le Vieux Monde, un répit dangereux. »*

P.-A. G.

Electronique : les recettes du miracle

HUIZHOU
de notre envoyé spécial

Au mur, la photo d'un dignitaire souriant de l'armée de la République populaire de Chine accroche le regard. Dans la vaste salle de réception de l'usine de téléviseurs Great Wall, à Huizhou, dans la province de Guangdong, elle rappelle obligeamment au visiteur le rôle, ambigu, des militaires dans l'essor économique du pays. L'armée a donné son feu vert au projet, elle était là pour l'inauguration. Après... avoir pris sa commission ? *« Qu'en pensez-vous ? »* répond, tout sourire, un responsable de l'entreprise qui lâche, après coup, que les forces armées sont toujours actionnaires de l'usine. Est-ce pour cela que son entrée est toujours gardée ?

Construite il y a trois ans à peine sur 300 000 mètres carrés de terre rouge et craquelée, isolée, elle étale, telle une véritable ville, ses bâtiments de production, ses locaux du personnel et, plus loin, ses entrepôts : 280 000 mètres carrés de plancher en tout.

La réserve d'eau couronne la seule colline que l'on n'ait pas rasée. Dix mille personnes, ouvrières et personnel d'encadrement, travaillent, ici. *« De 8 heures à 12 heures et de 13 h 30 à 18 heures, six jours par semaine »*, précise-t-on au voyageur de passage, avant d'ajouter que les Chinois sont gens courageux, les heures supplémentaires nombreuses. Courageux ? L'usine de Great Wall n'a rien d'exceptionnel. Elle est à l'image de celles de la région, celles de Reebok ou de Golden Rain Umbrella Co., par exemple, croisées sur la route, un peu plus loin. Des femmes jeunes, de dix-huit à vingt-cinq ans – âge auquel elles sont renvoyées au village pour se marier – y travaillent, loin d'une famille qu'elles iront voir pour la fête du Nouvel An chinois.

Logées à dix par chambrée, nourries – elles reversent 20 % de leurs appointements pour cela –, elles n'ont pour toute distraction que le karaoké ou le cinéma de la cantine. Et, bien sûr, le loisir de... travailler. Les salaires s'élèvent à 418 francs par mois, charges comprises. Vingt fois moins qu'en France. Huit fois moins qu'en Tunisie.

AMBITIEUX • A 80 kilomètres seulement de là, mais dans un autre monde, à Hongkong, le directeur général de Great Wall, Kenneth Wong, résume tout cela d'une phrase : *« La Chine est dans une excellente position face aux autres pays d'Asie. »* Et comment ne pas le croire ? La Chine permet tout. C'est à elle et à sa main-d'œuvre bon marché que les jeunes entreprises d'électronique de la colonie – on en dénombre plus de 1 300 – doivent leur fulgurant essor, leur étonnante prospérité. Les usines ont déménagé. La production a explosé. Les cours de la Bourse ont prospéré. De 90 000 salariés au milieu des années 80, leurs effectifs employés dans le Territoire n'ont-ils pas fondu à 55 000 cette année ?

L'histoire est toujours la même. Au départ, des entrepreneurs ambitieux issus du rang (*« les grandes familles de Hongkong ont privilégié l'immobilier et la banque »*, note un observateur). A l'arrivée, de grosses PME à la croissance exceptionnellement rapide et aux marges *« impressionnantes »*, selon l'expression admirative d'un banquier.

Des PME inconnues du grand public – elles vendent rarement sous leurs marques – qui, après s'être longtemps voulues de simples sous-traitants bon marché, privilégient désormais le marché chinois et ne dédaignent pas de conquérir celui de l'Europe. Kong Wah vient de débarquer en Grande-Bretagne, Star Light à Laval...

Fondé en 1982 par Jackie Chiang, son PDG, et Kenneth Wong – toujours ses deux principaux actionnaires –, Great Wall Electronic International Ltd s'inscrit exactement dans cette veine-là : 212 millions de dollars hongkong de chiffre d'affaires en 1989, dix fois plus (2,54 milliards) quatre ans plus tard ; 5,4 millions de dollars hongkong de profits en 1989, vingt-deux fois plus (120 millions) l'an dernier ! Le nombre de salariés – 14 000, tout de même – ne doit pas trop impressionner, la productivité des salariés chinois est loin de celle des unités occidentales.

SABLÉ • Les produits ? *« Des téléphones au départ, de l'audio ensuite, des téléviseurs couleur aujourd'hui »*, résume Kenneth Wong. Les clients ? Des marques distributrices, bien sûr, mais aussi l'américain Zenith, l'européen Philips, le japonais Sony et les coréens Samsung ou Goldstar, trop chers, déjà, pour les premiers prix. La technologie ? *« Achetée à Philips, Thomson ou aux Japonais »*, poursuit le directeur général de Great Wall, nullement inquiet de cette dépendance.

« Les Japonais créent un produit, ouvrent le marché. Puis, au bout de quelques années, acceptent, pour le rentabiliser, de céder leur technologie. Pour eux, vendre des composants, c'est un moyen d'augmenter les quantités produites ! » dit-il.

La recette est là. Eprouvée. Durable ? C'est une autre affaire, et l'on s'inquiète, au siège de l'Association des industries électroniques de Hongkong, de l'avance prise dans la recherche-développement par la Corée et Taïwan. Et par le souci de ces deux pays de préparer l'avenir. *« A Hongkong, on investit pour récupérer son argent dans un an. Pas dans dix »*, commente sobrement Charles E. Chapman, son directeur général.

Pourtant, l'heure n'est pas à l'inquiétude. Parti à la conquête du monde, Great Wall s'est offert un pied-à-terre à Sablé, dans la Sarthe, où il produit des téléviseurs en association avec le groupe français Kaïsui. Et s'apprête à ouvrir une usine flambant neuve au Canada. *« Nous voulons nous protéger des droits antidumping*, commente Kenneth Wong, niant cette fascination que l'on prête, parfois, à ces jeunes entrepreneurs de Hongkong, pour la conquête – le mirage – des pays développés. Huizhou, Hongkong, Sablé, le raccourci n'est-il pas saisissant ?

P.-A. G.

UN ENTRETIEN AVEC LE MINISTRE DU COMMERCE

« Sans le GATT, jamais le pays ne se serait développé »

***« Hongkong, c'est Rotterdam »*, aime à souligner Tony Miller, ministre du commerce, estimant qu'un échec à Genève, en décembre, des négociations du GATT aurait constitué un *« vrai désastre »* pour la colonie.**

« Qu'aviez-vous à gagner aux négociations du GATT ?

– Sans le GATT, jamais Hongkong et les autres petits « tigres » d'Asie ne se seraient développés comme ils l'ont fait depuis la guerre. L'accord de décembre étend ses bénéfices aux services, qui représentent, désormais, 75 % de l'activité du territoire et de l'emploi de sa main-d'œuvre. Il protège la propriété intellectuelle, une disposition importante pour une économie comme la nôtre, désormais tournée vers la mode, le design et qui demeure un gros exportateur de disques et de films dans la *diaspora* chinoise. Il prévoit un règlement rapide des litiges. Enfin, la seule réduction des droits de douane va nous faire économiser 420 millions de dollars américains par an sur nos exportations...

– Vous ne mentionnez pas le démantèlement de l'Accord multifibre (AMF) ?

– Personnellement, j'aurais aimé que cela soit fait il y a trente ans ! En instaurant des quotas textiles par pays et par produits, l'AMF a créé d'énormes distorsions entre commerce et investissement. Quant, à la fin des années 70, la Chine s'est ouverte aux investissements étrangers, les industriels de Hongkong ont pu y redéployer leur activité pour ne garder ici que des productions à forte valeur ajoutée. Cette rationalisation s'est faite partout – dans le jouet, l'horlogerie ou l'électronique – sauf dans l'habillement, puisque l'AMF exige que 90 % du *« made in Hongkong »* soient réalisés ici.

– Qu'en sera-t-il après 1997 ?

– Hongkong conservera ses quotas ; Pékin, les siens.

– Beaucoup de gens estiment que les exportations illégales de vêtements vers les Etats-Unis ou l'Europe transitent par Hongkong. Qu'en pensez-vous ?

– Il est parfaitement légal pour un fabricant chinois de faire transiter ses marchandises par Hongkong, avec des étiquettes *« made in China »* et des certificats d'origine, puis de les expédier vers le pays de son choix. Ce qui se passe après ne nous concerne pas. Si une chemise ayant suivi ce chemin gagne ensuite un pays des Caraïbes – ce n'est qu'un exemple –, où son étiquette et ses certificats sont falsifiés, nous n'y pouvons rien. Les Etats-Unis évaluent ces fraudes à 2 milliards de dollars par an. Je ne sais si le chiffre est exact, mais je sais que la tentation existe et continuera à exister tant qu'existeront des quotas.

» Cela dit, il est impossible d'importer des vêtements à Hongkong sans licence. Trois cents personnes du service textile de l'administration et trois cents douaniers sont chargés d'y veiller. Cela fait partie des accords que nous avons signés avec les Etats-Unis, le Canada et l'Europe. Et lorsque une cargaison, même en règle, nous paraît suspecte, nous informons les pays acheteurs. Nos contrôles sont très stricts ; nos sanctions très sévères.

– Sont-elles fréquentes ?

– (Rires) Cela arrive.

– Les Etats-Unis menacent de ne pas reconduire la clause de la nation la plus favorisée en faveur de la Chine si celle-ci ne respecte pas les droits de l'homme. Quelles conséquences cela aurait-il pour Hongkong ?

– L'an dernier, le montant des marchandises réexportées depuis le territoire a été quatre fois supérieur à celui de nos exportations propres. C'est dire notre vulnérabilité aux conflits opposant notre voisin à ses partenaires commerciaux. Que les Etats-Unis réduisent leurs quotas d'importations chinoises ou ne reconduisent pas en sa faveur la clause de la nation la plus favorisée, et Hongkong souffrirait : ce serait particulièrement vrai dans le textile – 50 % des exportations chinoises transitent par le territoire –, mais aussi dans tous les autres secteurs et, par ricochet, dans l'assurance ou les transports maritimes.

» Cela dit, Hongkong – et pas seulement pour des raisons mercantiles, – n'apprécie guère le mélange des genres pratiqué par les Etats-Unis. Ne pas renouveler la clause de la nation la plus favorisée, ce serait affecter directement le mode de vie des habitants de la Chine du Sud et porter atteinte à leurs aspirations. Nous allons faire pression sur Washington pour que cette clause soit reconduite. Cela ne veut pas dire que nous ne nous soucions pas des droits de l'homme. Les habitants de Hongkong ont un intérêt direct au respect des droits de l'homme en Chine, puisqu'en 1997 le territoire reviendra sous sa souveraineté. »

Propos recueillis par
Pierre-Angel Gay

HONGKONG

Textile : la

POINT DE VUE

La Thaïlande ne

HONGKONG

Textile : la fascination de l'Italie

Fruit de l'histoire, l'industrie du textile et de l'habillement de Hongkong a fait le double pari de la délocalisation et de la mode... à l'italienne

SHENZHEN
de notre envoyé spécial

JIMMY LAI a dit un jour : *« La plus grande corruption est celle du pouvoir, et le communisme est le monopole de la corruption. »* Les autorités de la République populaire ne lui en ont, apparemment, pas tenu rigueur, qui laissent prospérer sur leur sol les activités de cet homme d'affaires de Hongkong. Son journal, *Next*, a publié, en novembre dernier, un article sur les mafias du territoire. Les célèbres « triades » ont lancé un cocktail Molotov contre sa maison. Il a assuré banquiers et financiers de la santé de son groupe quand il vendait, en *sous-main*, de gros paquets d'actions. Leur cours a chuté de 25 % depuis, et les investisseurs, dit-on, ruminent leur aigreur.

Mais Jimmy Lai continue à faire recette. On amène les journalistes par cars à son usine, la Shenzhen Zhixing Garment Manufacturers Ltd. Une usine sur la terre de Chine, un bloc de béton à flanc de colline, face aux tours, aux échafaudages de bambou, aux chantiers d'une ville sortie de terre : la « zone économique spéciale » de Shenzhen, ce no man's land implanté par le pouvoir communiste aux portes de Hongkong, pour accueillir les usines que le territoire, trop riche, trop peuplé, trop embourgeoisé, ne peut – ne veut – plus héberger.

La visite se fait au pas de charge, entre les rangées de jeunes Chinoises penchées sur leurs machines à coudre, pour s'achever en cul-de-sac, le long des tables où repassent les hommes. *« Un travail trop pénible pour les femmes »*, assure le contremaître. Partout, des polos griffés Courrèges, Valentino Jeans, Fila ou Joe-Philips. Et, bien sûr, Giordano Classic. La Shenzhen Zhixing Garment Manufacturers, qui affiche, selon son directeur, Leo T. W. Wong, un taux de croissance de 20 % par an, est filiale à 50 % de Giordano, la société de Jimmy Lai.

Giordano... Avec son nom au faux chic italien, ce groupe est devenu *le symbole, malgré* de récents déboires, de la reconversion réussie de l'industrie textile et d'habillement de Hongkong : transfert de la production dans une Chine aux bas salaires, politique de marque et contrôle de la distribution.

FORTUNE • Un schéma bien connu en Occident, où Jimmy Lai a su, d'ailleurs, puiser son inspiration. De la chaîne The Limited, il a adopté l'informatique. De McDonald's, il a repris l'offre réduite. De Wal-Mart, l'austérité, et de Marks & Spencer, les prix calculés au plus juste. *« Giordano est devenu l'archétype de ce que porte le Chinois moyen »* à Hongkong comme à Shenzen, note un observateur.

La fortune de Jimmy Lai, quarante-cinq ans, en témoigne, que la *Far Eastern Economic Review* évalue à *260 millions de* dollars américains. Sa réussite fait école, et les rues de la colonie britannique se parent, désormais, de boutiques Bossini, U 2 ou G 2000.

Rien, pourtant, ne prédisposait Hongkong à cela. Ni l'industrie *textile, ni la confection, ni la* mode n'ont de tradition sur le territoire. *« C'est un accident de l'histoire,* raconte David Yang, le directeur du French Textile Office. *Ce sont les filateurs et tisseurs de Shanghaï et les confectionneurs de Canton qui, fuyant l'avancée de Mao Ze dong en 1949, ont introduit ici machines, personnel qualifié et connaissance du métier. »*

La greffe a pris, la prospérité a duré des années. En témoignent encore, dans le quartier populeux de Kwai-Chung, les fameuses filatures en étage qui firent, pendant longtemps, l'image de Hongkong. Et, aujourd'hui encore, ceux que les professionnels de Hongkong surnomment *« les Shanghaïens »* tiennent le haut du pavé : Laisun, Winsor Industrial, Nanyang Cotton Mills, Nan Fung Textile, Esquel... *« Mais tous,* poursuit David Yang, *ont fait, dans la grande tradition chinoise, de leurs groupes textiles de vastes conglomérats. »* Et privilégient, depuis, la banque et l'immobilier.



Quand les salaires et les prix des terrains sont devenus trop élevés, les usines de Hongkong ont fermé. Autorisant... au passage de fructueuses opérations immobilières. Lorsque le groupe South Textiles Ltd prit, il y a trois ans, le parti de « délocaliser » au nord de Colombo, au Sri-Lanka, et de vendre ses entrepôts de la banlieue industrielle de Tsuen-Wan, il empocha, au passage, une plus-value de 553 millions de dollars de Hongkong, pour une transaction de... *595 millions !*

ANONYMÉ • Dans une rue grise du quartier de Wai-Chung, la Fang Brothers Knitting Ltd n'attire pas le regard. Le bâtiment est anonyme, l'entrée se fait par l'entrepôt et l'étourdi a vite fait, s'il confond les étages, de quitter le silence des bureaux pour le ronronnement des machines. A quelques rues de là, le hall de la compagnie Toppy se veut, lui, contemporain, presque design. Deux mondes ?

Non, une seule et même compagnie dont l'histoire fait le lien entre les grandes familles d'après-guerre et les nouveaux venus. *« Nous sommes passés de la filature au tissage, puis du tissage au vêtement. Désormais, nous ouvrons notre propre réseau de distribution »*, explique le PDG du groupe, Kenneth Fang.

La production est partie en Chine ou en Malaisie, en Thaïlande ou aux Philippines, et jusqu'au Panama, au Mexique, aux États-Unis et en Irlande. La branche mode a fait essaimer ses bureaux de style de Hongkong à New-York et Milan. A Paris, signe des temps peut-être, le groupe, propriétaire de la boutique Episode de la rue Bonaparte, se contente de vendre. *« Pour l'image »*, reconnaît Jeffrey Fang, le jeune patron de Toopy. Le « chiffre », c'est en Asie qu'il le fait. Désormais, ce sont désormais 14 000 des 15 000 salariés de la compagnie qui travaillent hors de la colonie.

South Textiles avait choisi le Sri-Lanka, parce que ses quotas ouvraient la porte du marché nord-américain. Esquel a préféré l'île Maurice et son accès privilégié à la Communauté européenne. *« Esquel est même le premier employeur de l'île, où le groupe fait travailler, dans la zone franche, le plus légalement du monde, une main-d'œuvre venue de... Chine populaire »*, raconte un banquier. Dans leurs commentaires, les grandes entreprises de Hongkong se font souvent sévères sur les conséquences dommageables des quotas textiles imposés par l'accord multifibres (AMF). Force est de reconnaître qu'elles savent s'en... accommoder.

DÉFIS • Il y a longtemps que Hongkong, autrefois simple lieu de sous-traitance, s'est émancipé. L'unité de lieu – la ville, – la prospérité, la croissance de l'emploi dans les services lui ont permis de réduire ses effectifs sans à-coups, tombés à 170 000 salariés l'an dernier. Mais il lui faut encore, aujourd'hui, relever trois défis.

Sa dépendance croissante à l'égard des réexportations chinoises, tout d'abord. Lorsqu'en janvier, les Etats-Unis donnèrent de la voix et menacèrent de réduire de 25 % à 30 % leurs achats de vêtements chinois, les industriels de la colonie prirent soudain conscience de la fragilité de leur position : conséquence des délocalisations, de janvier à octobre 1993, les exportations de vêtements fabriqués dans la colonie ont baissé de 7 % en valeur, quand les réexportations en provenance de Chine augmentaient de 16 %. Le compromis entre Washington et Pékin, fin janvier, a rassuré. Provisoirement, tout au moins.

Le second défi est d'une tout autre nature. *« Faire du territoire un centre de mode »* comme le dit Francis Lo. Le Hongkong Trade Development Council, qu'il dirige, ne ménage pas sa peine, comme l'a encore montré la 24e Fashion Week de janvier : défilés de jeunes créateurs devant des parterres de journalistes internationaux. *Une politique systématique.*

Des moyens considérables. Un pari partiellement gagné, si l'on en juge par l'affluence – et le crédit – que semblent accorder à ces manifestations les participants asiatiques de ces semaines de la mode. Tokyo, qui n'a pourtant rien à envier à Hongkong sur ce point, avait fait le voyage.

Troisième défi : la conquête de la Chine. De sa distribution, cette fois. *« Y investir coûte aussi cher qu'à Hongkong,* affirme un professionnel, *mais il y manque encore les classes moyennes. »* C'est en s'y lançant que Jimmy Lai a *connu ses premières difficultés*, contraint de prélever plus de 200 millions de dollars de Hongkong dans sa cassette personnelle pour financer le démarrage de sa nouvelle société, Tiger Entreprises (contrôlée à 80 % par lui-même et à 20 % par Giordano). C'est cette aventure qui l'a contraint à abaisser sa participation à 36 % dans Giordano. *« Tous l'ont critiqué, mais tous le suivent »*, assure, pourtant, un spécialiste.

Décidément, Hongkong n'a d'yeux que pour la Chine. Et peur de rien. Sauf, peut-être, de ces élégantes de Shanghaï, déjà maquillées à l'occidentale quand celles de Pékin arborent toujours le visage sévère de la Chine communiste. Shanghaï qui pourrait bien, le jour venu, faire la mode qui lui sied, sans s'occuper des créateurs de la colonie. Shanghaï qui attend l'ouverture l'an prochain de son premier grand mag[illegible]in du Printemps, entièrement f[illegible]é par le groupe Topform – un [illegible]ne de lingerie, de Hongkon[illegible] [illegible]ement. *« La Chine est ass[illegible] [illegible] pour abriter et Shangh[illegible] [illegible] Hongkong »*, conclut Ke[illegible] Fang, philosophe. La Chi[illegible] [illegible]. Mais le reste du monde ?

P.-A. G.

POINT DE VUE

La Thaïlande ne sera jamais le cinquième « dragon »

Après un décollage fulgurant uniquement basé sur l'exploitation de sa main-d'œuvre, la Thaïlande commence à souffrir de difficultés graves : tensions sociales, hausse des coûts. Or, faute d'avoir à temps investi dans l'éducation, elle aura du mal à grimper dans l'échelle de la valeur ajoutée comme l'ont fait avant elle le Japon, Singapour, Taïwan et la Corée du Sud.

par ÉTIENNE BADIMONT (*)

BANGKOK a été l'été dernier le *théâtre de grèves importantes* touchant le secteur de l'industrie textile. Le 13 juillet, trente mille manifestants ont protesté contre la vague de licenciements qui, partie de l'entreprise Thai Durable Textile Co., s'est rapidement *étendue à d'autres usines* à la périphérie de la capitale : mille cinq cents emplois supprimés au total.

Mais les choses vont s'aggraver : l'industrie textile thaïlandaise, compétitivité oblige, doit évoluer. *Suivant le National* Economic and Social Development Board (NESDB), trente mille salariés devraient perdre leur emploi dans ce secteur qui, soumis à des coûts de plus en plus élevés de production, essaie de se convertir, *dans des conditions* difficiles, à des processus de fabrication plus automatisés.

Trente mille salariés, ce n'est encore que 0,15 % de la population active thaïlandaise. Mais d'autres secteurs pourraient connaître le même genre de problèmes à terme plus ou moins rapproché, comme l'assemblage *électronique, l'orfèvrerie, bref* toutes les activités à forte densité de main-d'œuvre qui constituent l'essentiel du domaine de l'industrie thaïlandaise.

Comment en est-on arrivé là ? *Malgré l'insuffisance légendaire* de ses infrastructures, la Thaïlande a connu depuis bientôt sept ans des taux annuels de croissance dépassant les 10 %. Réussite spectaculaire s'il en fut ! Or, et comme il était prévisible *depuis le milieu des années 80, le* pays entre aujourd'hui dans une période de remise en cause, sinon de turbulences économiques, dont les grèves dans le secteur textile sont les premières manifestations.

Les raisons en sont faciles à comprendre si l'on tente d'identifier les moteurs de ce développement qui impressionne tant les observateurs occidentaux, tentés trop souvent de prolonger à l'infini des courbes de croissance.

La Thaïlande en effet a été depuis dix ans un des principaux bénéficiaires en Extrême-Orient de cette vaste entreprise de délocalisation industrielle, composante essentielle du développement par les exportations. Les *entreprises japonaises, poussées* en dehors du Japon par la hausse du yen, ont donné le « la », et aujourd'hui la Thaïlande est dans une mesure non négligeable une zone d'influence japonaise. Les Etats-Unis, l'Australie et d'autres *pays occidentaux ont suivi.*

Pourquoi cette vaste entreprise de délocalisation ? Pour une seule raison : la main-d'œuvre. Peu importe que les transports soient chaotiques, le téléphone imprévisible et la corruption *omniprésente, la main-d'œuvre* thaïlandaise était là, docile, habile et bon marché. Il n'y a là rien de *bien surprenant,* tous les pays de l'Extrême-Orient ont entamé leur développement de cette manière, à commencer par le Japon, durant la période de la reconstruction de l'après-guerre, et, *plus récemment mais à partir* d'un point de départ différent, la Corée du Sud, Taïwan, Singapour et Hongkong, les quatre membres de ce club des « dragons » que la Thaïlande envisageait un jour pas trop lointain de rejoindre.

Hausse des coûts

Mais tout processus de développement entraîne des augmentations de coûts, lentes, puis de plus en plus rapides. Suivant *un schéma clairement explicité* aujourd'hui, elles affectent tout d'abord le secteur des services, et Bangkok, la capitale, est aujourd'hui, si l'on veut se loger, se nourrir, se déplacer, une ville excessivement chère, qui n'a rien *à envier, de ce point de vue,* à Hongkong. Puis progressivement les augmentations débordent sur les coûts directs de fabrication et finalement sur la main-d'œuvre.

On en est là. Un ouvrier peu ou pas qualifié gagne aujourd'hui *en Thaïlande* entre 100 et 150 dollars (de 600 à 900 francs) par mois, trois fois plus qu'au Vietnam ou en Chine. *Face à une telle montée inexorable* des coûts, une seule solution : fuir vers de plus en plus de valeur ajoutée, ce qui nécessite une certaine capacité à augmenter, soit au niveau du processus de fabrication, soit au niveau de la nature des produits fabriqués, le contenu technologique.

La réussite jusqu'à présent *des quatre dragons – et la partie* n'est pas, même pour eux, encore définitivement jouée – est due à la maîtrise satisfaisante de ce processus. En fait c'est le cas pour trois d'entre eux : Corée du Sud, Taïwan et Singapour. Hongkong, à partir du début des années 80, a choisi une autre stratégie *(lire ci-contre) : délocaliser ses activités* industrielles vers la Chine du Sud, réservoir inépuisable de main-d'œuvre bon marché.

Grimper de plus en plus haut et toujours plus haut à l'échelle de la valeur ajoutée : la chose est, *mutatis mutandis,* valable pour les pays en voie de développement comme pour les pays industrialisés, au premier rang desquels la Grande-Bretagne et la France.

Pour les pays en voie de *développement, l'accès aux* technologies indispensables à une telle ascension est un problème crucial. En fait, le transfert de technologie existe beaucoup plus au niveau du discours qu'à celui de la réalité. Les détenteurs de technologie sont avant tout soucieux d'une chose : ne rien transférer du tout, ou le moins possible.

Le Japon qui, pendant quarante ans, a, avec une habileté consommée, pillé, au niveau en tout cas de la recherche fondamentale, tout ce qui pouvait exister comme technologies en Occident, parle beaucoup de leur transfert, mais en pratique manifeste un savoir faire diabolique pour ne rien transférer du tout.

Pour trouver les technologies nécessaires à une croissance soutenue, les pays en voie de développement ont le choix entre *les créer, les acquérir, les copier.* Les deux dernières démarches, sinon la dernière, sont celles auxquelles *il est le plus souvent* recouru.

Mais n'est pas le Japon qui veut, et de toute façon quel que soit le processus choisi, la mise à disposition d'une technologie n'est pas une fin en soi, il faut être à même de l'absorber et de l'utiliser.

Si Singapour comme d'ailleurs la Corée du Sud et Taïwan ont été à même d'évoluer jusqu'à présent dans leur développement vers de plus en plus de valeur ajoutée et donc de plus en plus de technologie, c'est essentielle*ment grâce à la qualité de leur* service éducatif qui a su mettre à la disposition des administrations et des entreprises les talents de toute nature dont elles avaient besoin.

Volontarisme

Rien de tel en Thaïlande. Si l'instruction primaire est à peu près *généralisée,* l'instruction secondaire est loin d'être aussi développée qu'elle devrait l'être. Bangkok possède quelques prestigieuses universités, Chulalongkorn, Thammassat, mais rien de marquant dans les disciplines techniques. *Le système éducatif* thaïlandais est presque totalement incapable de fournir au développement économique du pays les contingents de techniciens, de contremaîtres, d'ingénieurs et de chercheurs qui lui sont indispensables.

Depuis vingt ans, la carence, dans ce domaine, des gouvernements, a été presque totale et il est aujourd'hui vraisemblablement trop tard. L'industrie thaïlandaise emploie une main-d'œuvre *peu qualifiée et l'absorption* des coûts de production lui devient de plus en plus difficile. Des tentatives ont eu lieu pour délocaliser certaines activités vers des pays environnants à faible coût de main-d'œuvre : le Vietnam, le Laos, mais elles n'ont obtenu que des résultats limités. La compétitivité de la Thaïlande va par conséquent progressivement être remise en cause : les *exportations vont devenir de plus* en plus difficiles, et l'investissement étranger de plus en plus réduit.

A court terme, rien de catastrophique assurément. Des résultats spectaculaires ont en effet été obtenus, le développement thaïlandais, quels qu'en aient été les moteurs, a suscité une demande interne solidement appuyée sur une classe moyenne en pleir essor. Le pays compte nombre de multinationales, à la stucture financière assurément fragile, mais solidement implantées sur le marché local et à l'étranger – en Chine, à Hongkong et *ailleurs.* On verra plutôt des résultats de moins en moins brillants que des troubles sociaux.

Sauf retournement [illegible] ne voit pas ce qui pourr[illegible] ser, les données du probl[illegible] sont là, *et rien ne saurait les* modifier. La Thaïlande a probablement manqué un train : celui d'un développement illimité. La croissance pourra continuer, elle sera, progressivement au cours des cinq à huit ans à venir plus *irrégulière, plus incertaine.*

Il vaut mieux le savoir : la Thaïlande ne sera jamais le cinquième dragon d'Asie. D'autres pays y aspirent : la Malaisie, la Chine du Sud et d'autres encore. Tous auront à faire face aux *mêmes problèmes. Leur solution* requiert des politiques économiques volontaristes et intelligentes qui doivent aller au-delà de l'utilisation, sinon de l'exploitation abusive, d'une main-d'œuvre bon marché.

(*) Consultant international.



O P I N I O N S

LETTRE DE BRUXELLES



Appliquer le Livre blanc

par Philippe Lemaître

PROVISOIREMENT au moins, la mise en œuvre du traité de Maastricht, entré en vigueur le 1er novembre 1993, n'est pas le plus urgent. La voie conduisant à la monnaie unique ou à une politique étrangère commune doit d'abord être dégagée. Dans l'immédiat, la crédibilité de l'Union européenne dépend de sa capacité à s'attaquer efficacement au chômage et à adopter une attitude cohérente et utile dans le conflit yougoslave.

C'est cette nécessité d'aller au-devant des intérêts bien réels des gens qui a conduit la Commission européenne à rédiger le Livre blanc sur la croissance, la compétitivité et l'emploi, puis les chefs d'Etat et de gouvernement des Douze à en approuver les orientations lors du conseil européen de Bruxelles en décembre.

Faut-il voir dans ce document un nouvel ouvrage académique rédigé par des technocrates éloignés des préoccupations du terrain ? C'est le sentiment que, lundi dernier, interrogé sur ce thème à « L'heure de vérité », semblait vouloir donner Edouard Balladur, en constatant qu'en effet, depuis le conseil de décembre, il ne voyait rien venir, mais en ajoutant qu'une action d'envergure, sérieuse celle-là, était menée sur le plan national. *« Cette sévérité implicite n'est pas justifiée »*, note Jacques Delors.

Avec raison, car la mise en œuvre d'un programme de nature surtout structurelle ne peut s'improviser en quelques semaines. Mais le calendrier envisagé lors du conseil européen est tenu, le dispositif imaginé pour préparer les décisions est opérationnel, bref, la mobilisation nécessaire pour le succès d'une telle entreprise s'effectue dans des conditions satisfaisantes.

Au niveau de l'action proprement communautaire, il s'agit principalement d'accélérer la mise en place de grands réseaux (transports, énergie, télécommunications) mais de doter aussi l'Union européenne d' « autoroutes électroniques », c'est-à-dire de cette infrastructure télématique indispensable à la société de l'an 2000. Deux groupes de travail, l'un pour les réseaux et le financement, l'autre pour la « société de l'information » sous la présidence respective des commissaires Henning Christophersen et Martin Bangemann, ont été créés et ont commencé à travailler. On y rencontre un bel échantillon des grands noms de l'industrie européenne.

Il leur est demandé de définir les priorités opérationnelles, de sélectionner donc les projets auxquels un label européen sera attribué et qui, dès lors, pourront bénéficier d'une prise en charge financière de la Communauté ; d'indiquer aussi les coups de pouce à donner en terme de déréglementation, car maîtriser les technologies ne suffit pas, il convient également, en partant des besoins des utilisateurs, de développer la demande en supprimant les contraintes, en offrant aux industriels, au marché, un nouvel espace de liberté.

« Ce n'est pas une utopie », s'est exclamé Martin Bangemann devant les journalistes, en soulignant le double effet à attendre de ce projet pour lutter contre le chômage : en renforçant la compétitivité des entreprises (laquelle ne peut pas s'évaluer uniquement en coût des salaires) on conforte les emplois existants ; en développant de nouvelles technologies et en leur offrant un marché, on crée des emplois.

Du côté des industriels, l'accueil est favorable. *« Les entreprises ont été agréablement surprises par le Livre blanc, par la manière dont on a présenté l'enjeu de la compétitivité qui correspond à leurs interrogations. Les industriels sont favorables à la mise en place de réseaux le plus fluide possible, conçus au niveau de la grande Europe »*, raconte Alexis Jacquemin, un économiste de l'Université de Louvain qui collabore à la cellule de prospective de la Commission.

DE fait, la table ronde européenne des industriels qui rassemble quarante et une multinationales, vient de manifester son intérêt en créant, à Rotterdam, le Centre européen pour les études sur les infrastructures (ECIS). *« Il y a tout lieu de croire que la reprise en Europe s'appuiera davantage sur la modernisation des infrastructures que sur une relance de la consommation »*, soulignait, au début du mois, Umberto Agnelli, lors de l'inauguration de ce centre. L'écho est tout aussi favorable à l'UNICE (Union des industries de la CEE) ou encore auprès des syndicats.

Les résistances – très réelles – proviennent des gouvernements. Les Britanniques n'aiment guère ce qu'ils ressentent comme une nouvelle forme d'interventionnisme. Mais ils ne sont pas les seuls à susciter des manœuvres de retardement. *« Il se crée un fossé entre la société civile et le monde politique »*, déplore Alexis Jacquemin.

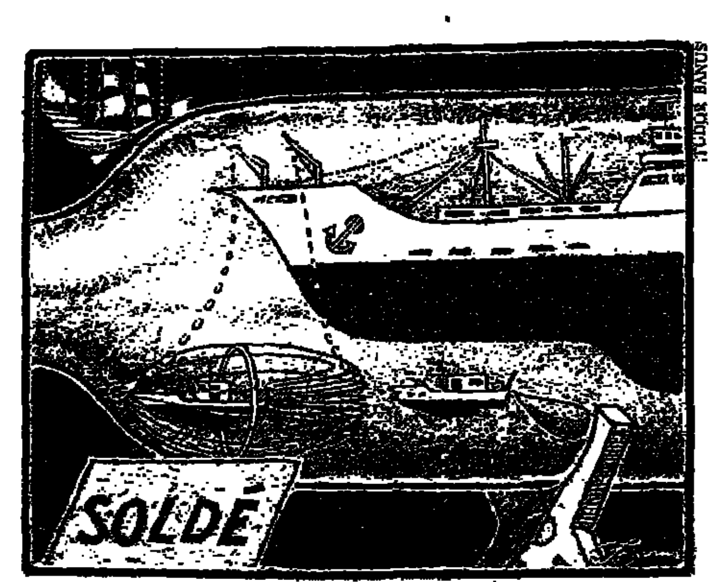
Les actions au service de l'emploi doivent, pour l'essentiel, se développer au niveau national, ne serait-ce qu'en raison des différences de situation prévalant d'un Etat membre à l'autre. Mais le Livre blanc suggère davantage de concertation, des échanges d'expérience, des réflexions en commun (par exemple sur les nouveaux gisements d'emplois). Padraig Flynn, commissaire chargé de la politique sociale, et Jacques Delors viennent d'entamer un tour d'Europe pour essayer d'amorcer la pompe. Il serait naïf de croire le résultat garanti, mais de telles initiatives contribuent à l'indispensable mobilisation.

Le soutien le plus inattendu au Livre blanc pourrait venir... des Etats-Unis. Les analyses de Bill Clinton et du président de la Commission sont souvent assez voisines, et le second place apparemment beaucoup d'espoirs dans le « Job Summit », le Sommet pour l'emploi, organisé par les Américains, dans le cadre du G 7, les 14 et 15 mars à Detroit. Jacques Delors peut trouver là l'occasion de relancer son projet. Il partage de surcroît la conviction du président américain qu'il n'est pas de réformes de structures possibles sans une reprise de l'activité. Ce qui laisse présager, venant de Bruxelles, une nouvelle pression, aimable mais ferme, en faveur de la réduction des taux d'intérêt.

« La situation de l'Union européenne est sensiblement moins mauvaise qu'il y a un an. Mais elle paie encore le prix de ses impuissances en matière de politique étrangère et de ses divergences en matière de politique économique et monétaire. Avec le Livre blanc, nous avons cherché à ouvrir une fenêtre sur le moyen terme », constate Jacques Delors, apparemment bien décidé à pousser les feux de ce projet avant qu'expire son mandat, à la fin de l'année. Les conseils européens (réunions des chefs d'Etat et de gouvernement) de Corfou (juin) et d'Essen (décembre) seront des étapes capitales. Si elle a su, enfin, contribuer à la paix en Bosnie, si elle est parvenue, les réformes structurelles engagées, à renouer avec la croissance, l'Union pourra alors s'attaquer dans de bonnes conditions à son prochain chantier, déterminant pour son avenir, celui de l'organisation de ses institutions et de la répartition des pouvoirs.

Les difficultés de la pêche

Halte à l'hypocrisie



Comme les mines ou la sidérurgie en d'autres temps, la pêche est condamnée aujourd'hui à une véritable mutation structurelle. Il lui faut donc un plan de conversion global à long terme et non l'addition de petites mesures dictées par l'urgence.

par BERNARD STEINITZ (*)

LA crise de la filière pêche a pris aux yeux du grand public l'aspect d'un conflit aux manifestations extraordinairement violentes. Cette violence largement excessive qui, au dire des pêcheurs, était la seule façon d'attirer l'attention sur leurs problèmes, a masqué, pour le plus grand nombre, les problèmes de fond et a révélé les hypocrisies de nombreux intervenants de la filière.

Tout d'abord, les pouvoirs publics n'ont pas voulu ou su traiter à temps les véritables problèmes de la filière pêche, malgré le sévère avertissement donné par les pêcheurs en février 1993. Acculé à agir dans l'urgence malgré les mises en garde claires, nettes et sans ambiguïtés du Comité national des pêches – qui regroupe l'interprofession et qui est la structure nationale de représentation auprès des pouvoirs publics –, le gouvernement a été contraint sous la pression de la rue de lâcher quelques centaines de millions pour éteindre dans l'urgence un brasier social.

Quel responsable, à l'exception du premier ministre, a eu le courage politique et l'honnêteté morale de dire clairement que le monde de la pêche est confronté, compte tenu de l'évolution de l'environnement économique, à un véritable problème de mutation structurelle au même titre que le secteur minier ou sidérurgique en d'autres temps. Cette mutation nécessite un plan de conversion global à long terme et non pas l'addition de petites mesures qui prouveront rapidement leur inanité.

Comme toujours dans l'urgence, on fait tout dans le désordre en voulant donner satisfaction à tous, alors que l'on connaît parfaitement la divergence des intérêts d'un port à l'autre, d'une entreprise à l'autre.

A-t-on seulement rappelé que l'importation, désignée un peu trop facilement comme étant à l'origine de tous les maux, est par définition un mal nécessaire puisque les pêcheurs français ne produisent environ que la moitié de ce qu'exige la consommation du marché national ? A-t-on dit ou osé dire que la pêche traditionnelle est condamnée à partir du moment où les règles européennes laxistes, mais acceptées par la France, autorisent l'arrivée sur notre territoire de poisson en provenance du monde entier, où les coûts salariaux sont pour certains pays entre 12 et 15 fois inférieurs à ce qu'ils sont chez nous ? Les pêcheurs sont aujourd'hui les victimes – et il y en aura beaucoup d'autres – de la mutation d'un monde économique où la France se satisfait d'équilibres macroéconomiques, où notre balance commerciale est excédentaire parce que nous exportons quelques dizaines d'Airbus ou de TGV, mais où sont rayés des pans entiers de nos activités traditionnelles parce que désormais, accords du GATT à l'appui, nous sommes ouverts vers l'extérieur !

Intérêts divergents

L'hypocrisie s'est révélée bien sûr également chez les professionnels de la filière, acculés par les événements à une solidarité de façade, mais divisés au fond par la disparité de leurs intérêts. Qu'y a-t-il en effet de commun entre un armateur à la pêche industrielle armant un bateau de 60 mètres ou plus et un patron pêcheur artisanal seul ou avec un employé sur un bateau de 12 mètres ? Qu'y a-t-il de commun entre un marin embarqué sur le premier type de navire qui perçoit un salaire fixe mensuel et un marin embarqué sur un petit bateau qui, selon un mécanisme féodal, perçoit une rémunération à la part qui peut être négative si les cours du poisson sont trop bas ?

Forts de ces intérêts divergents, les professionnels ont engagé par le biais de leurs organisations locales ou nationales des luttes, soit pour contrôler les appareils de représentation, soit pour détruire. Ne soyons pas aveugles, ces combats d'appareils masquent en fait des combats commerciaux entre grandes sociétés où tout est bon pour porter atteinte à la concurrence supposée et prendre des parts de marché. Les petits, comme d'habitude, en feront les frais.

C'est ainsi que toutes les structures de représentation de la filière pêche ont été sévèrement contestées à l'occasion de cette crise et ont même servi trop facilement, pour certaines d'entre elles, de bouc émissaire. L'heure devrait être aujourd'hui à l'apaisement et au dialogue.

Ayons le courage tous ensemble de nous asseoir à la même table et de répondre à cette question : y a-t-il en France un avenir pour la pêche et sa filière ? Si oui, prenons les vraies mesures. Si non, disons-le clairement aux gens de mer et aux professionnels de la filière, et travaillons à un plan de reconversion.

(*) Secrétaire général de l'Union du mareyage français.

COURRIER

Plaidoyer pour les « ISFistes »

A l'heure où le gouvernement mise sur une relance de la consommation et cherche par tous les moyens à ranimer l'activité économique, il est légitime de réfléchir au rôle possible des « ISFistes » – ceux qui acquittent l'impôt sur la fortune ou ISF –, qui pourraient être un élément de dynamisme essentiel à la reprise. Encore faudrait-il pour cela que l'Etat ne s'obstine pas, comme il l'a fait depuis dix ans, à amputer leurs ressources dont ils pourraient faire un meilleur usage en les injectant directement dans l'économie, plutôt qu'en alimentant les caisses du percepteur. Qui sont les « ISFistes » ? Des entrepreneurs individuels comme tant d'autres. Le pouvoir les a savamment asphyxiés – et avec eux tout un pan de l'économie, celui du logement en particulier. Cette « caste maudite » se compose en effet, dans sa majorité, d'électeurs du maire de Paris. Elle a constitué une cible privilégiée, car c'est dans la capitale que la valeur foncière est la plus élevée.

Le tort des « ISFistes » ? C'est d'avoir investi dans la pierre... N'auraient-ils pas dû, comme tant d'autres plus malins, investir dans « l'œuvre d'art », exonérée pour le plus grand profit des marchands de tableaux et des antiquaires (boulevard Haussmann et ailleurs). Les « ISFistes », minorité silencieuse et soumise que l'on pourrait appeler « la petite Muette », vu que ce quartier de Paris les incarne assez bien, sont des gens honnêtes, car on ne triche pas avec la pierre. Leurs capitaux, immobiliers et par définition immobiles, ne se promènent pas à travers les frontières, à l'abri des contrôles fiscaux. Ils sont piégés comme des canards, les « ISFistes », sans être boiteux pour autant.

Pourtant la gestion, l'entretien, la rénovation, l'extension (devenue si difficile) d'un patrimoine immobilier font incontestablement des « ISFistes » des agents économiques actifs. Sans dormir sur leurs deux oreilles, en gérant, en travaillant, ils font travailler les autres. Ce sont des donneurs de travail, ces loueurs de logement.

Abroger l'ISF contribuerait à « amorcer la pompe », à dégager des investissements initiaux, à faire agir le multiplicateur d'investissements, à encaisser un surcroît de taxes indirectes, TVA en tête. *A contrario*, la ponction exercée par l'Etat et l'effet psychologique néfaste qu'elle entraîne produisent en chaîne des conséquences négatives. On sait que les recettes fiscales générées par l'ISF sont quasiment annulées par les frais de recouvrement, ce d'autant que cet impôt frappe la consommation, et en conséquence réduit les rentrées de TVA. Par ailleurs l'ISF ralentit l'investissement. C'est un obstacle à l'activité, donc à l'emploi. Enfin l'ISF encourage des « placements » stériles, quand ce n'est pas la fuite des capitaux. Pourquoi, dans cette situation de crise, ne pas redonner aux « ISFistes » tous leurs moyens afin que, libérés des contraintes excessives, ils puissent agir aussi et participer activement à la reprise ?

Monique Delamotte
(étudiante, Boulogne-Billancourt)

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
M. Jacques Lesourne, gérant.

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11
Index - Microfilms : (1) 40-65-29-33
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Assainir le c

Pour une Eu

OPINIONS

Par-delà le GATT

Assainir le commerce international

Pour améliorer la concurrence internationale, les accords du GATT ne suffisent pas. Il faut aussi éliminer les pots-de-vin qui faussent le jeu du commerce mondial. A l'initiative des Etats-Unis, une commission de l'OCDE a discuté la semaine dernière d'un code de conduite pour lutter contre ces pratiques.



par DANIEL DOMMEL (*)

LE GATT a occupé le devant de la scène en 1993. Ses enjeux sectoriels – agricoles ou culturels – qui ont retenu l'attention ne doivent pas faire oublier son but essentiel : abaisser les barrières douanières, les restrictions quantitatives et les mesures discriminatoires qui freinent et faussent la concurrence. Encore faut-il, pour que cet objectif soit atteint, que d'autres facteurs ne viennent pas altérer le choix des clients. L'un de ceux qui perturbent aujourd'hui le plus les échanges internationaux est la pratique des pots-de-vin à l'exportation. Le choix du fournisseur n'est plus alors déterminé par le meilleur rapport qualité/prix mais par l'importance du bakchich offert. L'âpreté des négociations à la table du GATT a masqué cet aspect du problème.

Au cours des dernières décennies, la contamination s'est beaucoup étendue. Elle n'est plus confinée aux contrats d'armement et aux grands marchés de travaux publics. Elle n'épargne désormais ni le commerce courant ni les PME. Plus aucune partie du monde n'est indemne. Même les échanges entre pays d'Europe occidentale n'y échappent pas toujours.

Les gouvernements n'ont guère réagi devant cette évolution. Seuls les Etats-Unis ont adopté en 1977 une loi réprimant ces pratiques, atténuée du reste en 1988 sous la pression des milieux d'affaires, qui faisaient valoir que la concurrence étrangère était libre d'y recourir. Ailleurs, les pouvoirs publics ont le plus souvent fait semblant de les ignorer, sauf à affecter de les condamner ici ou là quand un scandale éclatait.

Quels remèdes

Face à ce fléau, l'attitude la plus courante dans nos pays « développés » est celle du réalisme cynique : « Si nous voulons placer nos marchandises, faisons ce qu'il faut pour réussir, comme tout le monde... La corruption est inhérente à la nature humaine, il est naïf de croire qu'on en viendra jamais à bout... Du reste, dans certains pays, elle est parfaitement admise, elle fait partie du système. » Voilà ce que l'on répète partout. Mais il y a ce que l'on oublie de dire. Les dessous-de-table sont d'autant plus déterminants dans la décision des acheteurs que ces derniers sentent qu'ils ont des chances de les obtenir. Le vrai réalisme ne consisterait-il pas, pour les pays industrialisés, à s'entendre pour donner à leurs entreprises exportatrices, par des interdits légaux, de bonnes raisons de refuser les pots-de-vin qu'on veut leur extorquer, sans que ce refus leur soit imputable ?

Quelques groupes ont pris le risque d'opposer d'eux-mêmes une fin de non-recevoir à ces sollicitations : ils n'ont pas sombré pour autant. Quant à soutenir que, dans certaines parties du monde, le bakchich est une institution, c'est oublier que, là comme ailleurs, il se cache : on n'en trouve pas trace dans les contrats, il s'abrite dans des comptes en Suisse. La preuve enfin que la corruption n'est pas fatale, c'est que la situation a été beaucoup plus saine à certaines périodes qu'à d'autres et qu'elle n'est pas uniforme sur tous les continents, même si on la rencontre partout. A côté des illusions du « réalisme », il y a le coût du cynisme. Le discrédit, s'il frappe d'abord les corrompus, n'épargne pas les corrupteurs. A partir du moment où un gouvernement couvre ces pratiques il est conduit, pour conjurer la menace du scandale, à organiser la dissimulation, c'est-à-dire, dans un Etat démocratique, à porter atteinte aux principes qu'il est supposé incarner.

Nous minons aussi l'armature et freinons le développement des pays avec lesquels nous traitons dans le tiers-monde et chez qui ces défauts se retrouvent, plus visibles encore. Comment espérer que le marché de tel hôpital africain sera établi conformément à l'intérêt du pays acquéreur quand on sait que le directeur de la santé qui le négocie emménagera dans sa villa privée toute neuve avant même que l'hôpital ne soit construit ? Cette situation n'échappe pas à l'opinion locale et fragilise nos interlocuteurs.

Enfin nous subissons la contagion. Rien ne garantit que les hommes chargés de verser les dessous-de-table n'en font pas revenir une fraction à leur profit. Des témoignages donnent à penser qu'en certains endroits c'est devenu chose courante. Les firmes qui prennent des habitudes à l'étranger risquent fort de les garder sur le marché intérieur. Et pas si loin de nous : regardons l'Italie...

Si l'on admet que la corruption doit être combattue dans les échanges internationaux, par quels moyens s'y attaquer ? Certainement pas en essayant de la réglementer, de la contenir par exemple en deçà de certains seuils. Imagine-t-on un chef de gouvernement, accusé d'autoriser des pots-de-vin, se défendre en expliquant qu'il les limite à 5 % ? Il n'y a rien de tel pour acclimater le recours à de pareilles pratiques que de créer une zone de tolérance.

Mais il y a des commissions commerciales normales. Comment les distinguer de celles qui sont répréhensibles ? Dans son rapport de décembre 1992, la commission Bouchery propose un principe simple : la transparence, puisque le propre des dessous-de-table est de ne pas supporter la lumière. D'où l'idée d'obliger les entreprises à détailler et à isoler sous une rubrique bien définie du plan comptable les opérations qui en sont les vecteurs privilégiés : attribution de commissions commerciales, d'honoraires, de cadeaux en espèces ou en nature, etc. et de consigner dans une annexe toutes les caractéristiques de ces opérations : le marché auquel elles se rapportent, le service que le versement rémunère, le nom, la qualité et l'adresse du bénéficiaire, le mode de paiement et, s'il y a lieu, le compte crédité. Il serait demandé aux commissaires aux comptes de surveiller le respect de ces prescriptions. Cela ne dispenserait pas les diverses administrations de se coordonner pour déceler les paiements illicites, comme elles le font depuis trois ans pour les profits du trafic de la drogue.

Cette transparence devrait être complétée par quelques mesures de dissuasion. Le rapport suggère que soient prohibées les commissions non mentionnées dans le marché, celles qui ne rétribuent pas un service effectif et légitime, celles dont le bénéficiaire n'est pas clairement identifié ou qui sont versées dans un paradis fiscal. Et que ceux qui les versent soient passibles de sanctions pénales et ne puissent ni les déduire fiscalement comme des charges, ni bénéficier de l'assurance-crédit pour les contrats auxquels elles se rapportent. Un tel dispositif ne suffirait certes pas à éliminer la corruption : une fois barrées les voies les plus faciles, d'autres voies, moins directes, seraient davantage utilisées, qu'il faudrait à leur tour colmater. Mais il la ferait sans nul doute beaucoup reculer.

Reste que la plupart des gouvernements hésiteront à s'aventurer seuls dans cette voie. On a déjà tenté de traiter le problème sur un plan international. Le Conseil économique et social de l'ONU, en particulier, en a été saisi il y a une quinzaine d'années, mais les discussions se sont enlisées. L'enceinte était trop vaste, la volonté trop molle. La Chambre de commerce internationale a, de son côté, adopté en 1977-1978 une série de recommandations aux gouvernements et de règles de conduite proposées aux entreprises. Mais l'adhésion recueillie n'a souvent été que de façade et le code adopté, purement facultatif, n'était assorti d'aucune sanction.

La question a été reprise en 1989 à l'OCDE, mais le débat n'a guère progressé en quatre ans et n'a pas dépassé le niveau des experts. Les Etats-Unis voudraient parvenir à des décisions communes, de manière à ne plus être handicapés par leur propre législation. Leurs principaux partenaires, qui les soupçonnent de ne pas appliquer celle-ci avec toute la rigueur requise, souhaitent ne pas trop s'engager à modifier leurs dispositifs internes et redoutent d'avoir à subir des contrôles pesants. Mais que vaudrait un accord sans contraintes ni contrôles ?

De toute façon, un accord n'a de chance d'aboutir qu'entre un petit nombre d'interlocuteurs, au moins au départ. C'est à cette condition que les décisions de principe peuvent être arrêtées au sommet. Il faut une volonté politique affirmée par les chefs d'Etat ou de gouvernement en personne pour donner l'élan, surmonter les réticences de l'appareil administratif et des hommes d'affaires et vaincre la méfiance réciproque.

Concertation

Le groupe des Sept, c'est-à-dire le sommet des plus grands pays industrialisés, constituerait-il l'instance appropriée ? C'est déjà lui qui, au sommet de l'Arche en 1989, a pris l'initiative de lancer la lutte contre le blanchiment de l'argent de la drogue et a créé à cet effet un groupe d'action financière, dit GAFI, auquel ont pris part huit autres pays. Ce groupe a formulé quarante recommandations concrètes en matière de droit pénal, de droit bancaire et de coopération internationale, approuvées par tous les Etats participants. Il s'est ensuite élargi à l'ensemble des pays de l'OCDE ainsi qu'à Hongkong et à Singapour – et doit d'ailleurs ce faisant se garder de toute dérive bureaucratique.

Il n'est pas interdit d'espérer qu'un processus similaire pourrait se dérouler en matière de lutte contre la corruption dans les échanges internationaux, quand bien même ce second sujet ne bénéficie pas d'une aussi forte charge symbolique. Une fois que les pays qui pèsent le plus lourd dans les exportations industrielles offriraient sur le marché des prix non grevés de frais injustifiés, leurs concurrents dans le reste du monde seraient poussés à suivre le mouvement.

Il n'est d'ailleurs nullement exclu que certains gouvernements de pays en voie de développement, conscients des ravages de la corruption chez eux, souhaitent la mettre en échec. C'est, semble-t-il, le cas de l'Equateur, dont le vice-président est l'un des initiateurs d'une organisation non gouvernementale, créée au mois de mai 1993 sous le nom de Transparency International (par référence à Amnesty International). Elle a établi son siège à Berlin et se propose d'attaquer les pots-de-vin du côté de ceux qui les reçoivent. Cette ONG a l'intention d'offrir son assistance à des pays dont les gouvernements la demanderont pour mettre en œuvre les mesures adéquates vis-à-vis des fonctionnaires nationaux comme des soumissionnaires étrangers. Elle choisit ainsi une approche graduelle, visant à créer avec ces Etats volontaires quelques « îlots d'intégrité ».

En prenant, pour sa part, l'initiative d'une vigoureuse action conjointe des grands pays industriels, la France conforterait du même coup l'action qui a été entreprise pour lutter contre la corruption sur le plan intérieur.

(*) Inspecteur général des finances honoraire.

Le débat sur le protectionnisme

Pour une Europe protégée mais solidaire

Pour protéger les industries européennes des importations à bas prix, sans pénaliser les travailleurs du tiers-monde, il faudrait que le produit des taxes douanières soit reversé à des fonds de solidarité chargés de promouvoir, dans les pays exportateurs, les assurances sociales et la protection de l'environnement.

par RENÉ SIEGFRIED (*)

RARES sont les responsables politiques qui osent se déclarer ouvertement protectionnistes, et pourtant la plupart d'entre eux reconnaissent la nécessité de protéger les productions européennes des importations à bas prix en provenance des pays qui pratiquent un dumping social et écologique.

Pour rendre acceptable cette idée de protectionnisme – car c'est bien de cela qu'il s'agit –, il faut en limiter la portée et lui donner une justification morale. Généralement, l'institution de barrières commerciales a pour effet de créer un marché fermé, à l'intérieur duquel la compétitivité des entreprises a tendance à diminuer. Afin d'éviter cet inconvénient, la protection douanière mise en place doit correspondre à la seule compensation des charges imposées aux entreprises locales et pas à leurs concurrentes étrangères. Ces charges concernent essentiellement les prélèvements obligatoires à vocation sociale ou écologique, dont profitent directement les employés des entreprises assujetties et dont ne profitent pas, a contrario, ceux des entreprises qui échappent aux mêmes obligations.

Vu sous cet angle, il apparaît clairement que les travailleurs des entreprises avantagées sont eux-mêmes désavantagés, dans la mesure où ils sont les plus exposés aux risques sociaux et écologiques.

Le fait qu'il existe aussi des inégalités de situation à l'intérieur de chacun des pays d'Europe, entre les fonctionnaires, qui bénéficient de la garantie de l'emploi, et les chômeurs de longue durée par exemple, ne change rien au problème, les exclus des pays riches étant malgré tout avantagés par rapport à ceux des pays pauvres.

La réduction des écarts de protection sociale et écologique par un alignement sur la position la plus favorable est un objectif moralement justifié, mais comment y parvenir ? Le fait de protéger les entreprises européennes répond partiellement à la question, dans la mesure où il est supposé permettre le maintien d'un niveau élevé de protection et d'emploi pour les travailleurs de la Communauté. Ce maintien est actuellement très menacé par les perspectives d'ouverture totale du marché européen à toutes les marchandises en provenance des pays tiers.

Néanmoins, rien n'autorise à penser qu'une telle protection en Europe se traduira par une amélioration de la situation des salariés dans les autres pays du monde. Au contraire, il est à craindre qu'elle aboutisse à la perte de débouchés commerciaux et d'emplois pour ces pays, avec toutes les conséquences sociales que l'on peut imaginer.

C'est pourquoi l'institution d'une taxe douanière à l'entrée dans la Communauté, en compensation d'un différentiel d'avantages sociaux et écologiques, doit être accompagnée de la mise en place d'un mécanisme de solidarité en faveur des travailleurs des pays exportateurs. Pratiquement, il s'agirait de reverser le produit de la taxe – variable selon la réglementation en vigueur dans le ou les pays d'origine du produit ou service importé – à des fonds de solidarité qui auraient pour objet de promouvoir dans les mêmes pays les assurances sociales (chômage, maladie, retraite) et la protection de l'environnement.

C'est à cette seule condition qu'une protection des productions européennes ne serait pas perçue, par le reste du monde, comme une barrière strictement commerciale et un refus de partager les bienfaits du progrès.

L'institution en Europe d'une taxe douanière, dont le produit servirait à alimenter des fonds de solidarité internationale, aurait des conséquences favorables pour l'humanité tout entière.

Conséquences directes tout d'abord : des ressources importantes seraient disponibles pour promouvoir la prévoyance sociale dans le monde et harmoniser progressivement les législations en allégeant les souffrances humaines. En outre, le financement de l'Agenda 21, le plan d'action environnementale adopté à la conférence de Rio en 1992, serait ainsi facilité.

Conséquences indirectes ensuite : d'une part, le développement des assurances sociales réduirait le besoin d'avoir de nombreux enfants dans les pays pauvres et contribuerait ainsi à limiter les effets de la surpopulation du tiers-monde ; d'autre part, les possibilités d'intégration entre les systèmes de sécurité sociale de pays très différents présenteraient des avantages importants, notamment des garanties de sécurité et d'efficacité des gestions nationales face aux aléas climatiques, sanitaires ou politiques.

Sans aucun doute, un niveau élevé de protection sociale pour tous les travailleurs, quelle que soit leur nationalité, est non seulement un objectif réalisable et moralement justifié, mais aussi le préalable indispensable à une libéralisation des échanges internationaux sur des bases saines, favorable aux hommes et non pas dirigée contre les plus faibles d'entre eux. Il va de soi, en effet, que la protection envisagée ci-dessus devra disparaître lorsque toutes les conditions d'une concurrence équilibrée à l'échelle mondiale seront enfin réunies.

En attendant, l'institution d'une Europe protégée mais solidaire constitue une étape obligatoire sur la voie du progrès équitablement partagé entre tous les habitants d'une planète dont l'avenir serait moins menacé qu'aujourd'hui.

(*) Ingénieur-conseil, consultant international.

CONJONCTURE

INDICATEUR ● Les prix

Apaisement en Allemagne

LE contexte inflationniste assaini, la hausse des prix en Allemagne devrait se réduire progressivement au fil des mois à venir. Le relèvement des taxes intérieures – qui est à l'origine du rebond de 0,9 % des prix de détail en janvier – sera vraisemblablement sans conséquence sur l'évolution à venir de l'inflation, contrairement aux répercussions qu'avait eues l'augmentation du taux de TVA en janvier 1993.

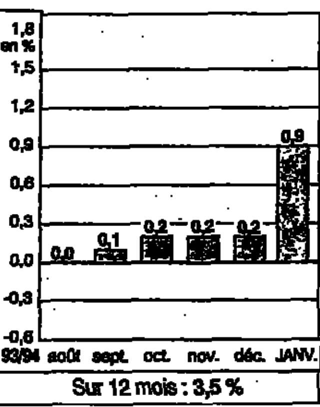
A supposer, en effet, que le rythme mensuel d'augmentation des prix à la consommation revienne aux alentours de 0,1 % ou 0,2 % durant les mois à venir, comme ce fut le cas en moyenne au second semestre 1993, l'inflation allemande pourrait alors revenir à 2,5 % en rythme annuel d'ici six mois, au lieu de 3,5 % actuellement.

Les tensions inflationnistes émanant des secteurs des services et du logement s'estompent régulièrement depuis plusieurs mois. La hausse du salaire moyen, qui est dès lors revenue sur une tendance de 4 % l'an, est amenée à se réduire davantage cette année. Les coûts salariaux unitaires des entreprises, qui s'accroissaient de 10 % l'an au début de 1993, se sont stabilisés depuis l'automne grâce à la restauration des gains de productivité qu'entraînent les restrictions drastiques d'effectifs.

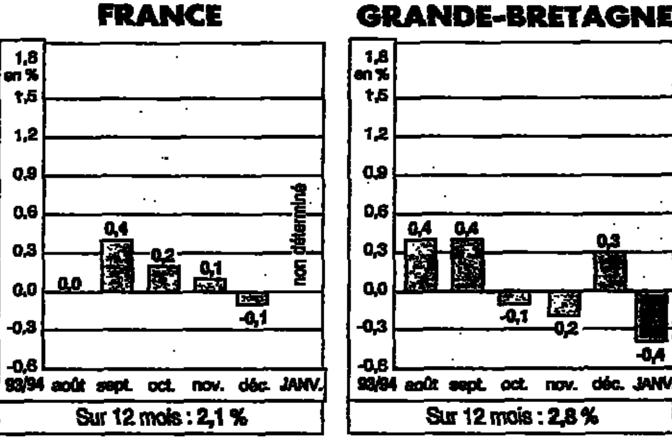
Dans un tel contexte, le renchérissement des importations susceptible de se produire à la suite de la dépréciation du mark vis-à-vis du dollar n'est guère significatif. Au pis peut-il s'agir d'une hausse de 2 % à 3 % du prix des seules importations facturées en dollars, peu de chose en réalité.

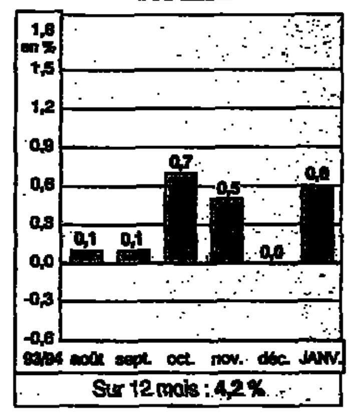
Cette nouvelle amélioration de l'environnement inflationniste a permis à la Bundesbank d'abaisser une nouvelle fois son taux d'escompte d'un demi-point, jeudi 17 février, malgré l'amorce récente d'une orientation contraire de la politique monétaire américaine.

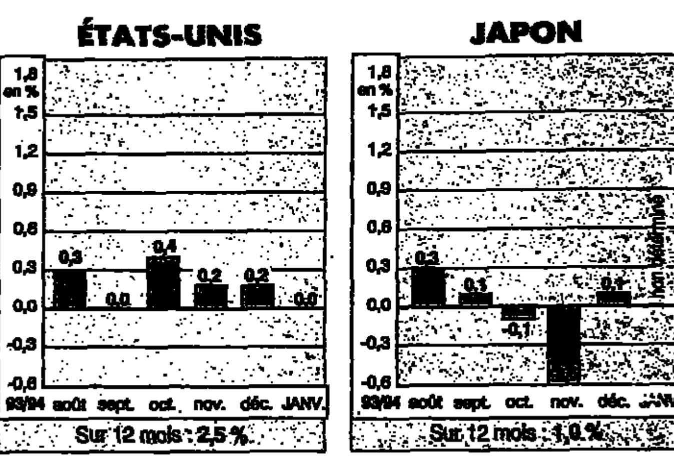












Evolution mensuelle des prix à la consommation tous produits, sauf Grande-Bretagne (remboursements hypothécaires exclus). Données nationales non corrigées des variations saisonnières, sauf États-Unis.

RÉGION ● L'Asie du Sud

Goulets d'étranglement

L'ANNÉE 1994 s'est ouverte sous un ciel plus serein que 1993 : à l'époque l'Inde était secouée par de multiples foyers de désordre, au Pakistan, le président et le premier ministre étaient à couteaux tirés. Depuis, l'Inde a, une fois de plus, prouvé ses capacités à encaisser les coups durs : le Bharatiya Janata Party (BJP) a fait un score médiocre aux élections de plusieurs Etats en novembre dernier; les troubles intercommunautaires ont nettement diminué; la cote du premier ministre Narasimha Rao remonte, et son parti, le Congrès, obtient enfin la majorité au Parlement grâce au ralliement d'un petit parti. Au Pakistan, les élections d'octobre ont ramené au pouvoir Benazir Bhutto, avec de meilleurs atouts qu'en 1988. Elle peut compter sur le nouveau président, Farook Leghari, intègre, compétent, fidèle, et sur le soutien de l'armée.

Une ombre néanmoins : le regain de tension entre New-Delhi et Islamabad à propos du Cachemire, et les désordres sanglants dans la région. Les budgets militaires, quoique un peu réduits ces dernières années, pèsent encore lourd : 6 % à 7 % du PNB au Pakistan, près de 3 % en Inde.

Un nouveau train de réformes pourrait accompagner le budget indien qui doit être voté en mars. Au Pakistan, après une très nette hausse en 1991-1992, le rythme a un peu diminué en 1992-1993. Les multinationales déjà implantées dans le sous-continent ne s'inquiètent pas trop des turbulences politiques, mais les nouveaux venus, comme les Coréens en Inde, se montrent plus réservés. Les Bourses de Bombay et de Karachi connaissent un boom. Grâce aux mesures de libéralisation, elles attirent de plus en plus les banques américaines et européennes qui, par des fonds de placement, acquièrent des titres locaux de fort bon rapport.

Dans les deux pays, l'industrie a passé par une phase de tassement qui semble arriver à son terme, mais le Pakistan n'est pas encore sorti de ses embarras financiers : faiblesse de la fiscalité, coulages, banques dans le rouge. De surcroît, la baisse des récoltes de coton en 1992 et 1993 a affecté à la fois l'industrie, où le textile est très important, et les exportations.

D'autre part, le regain de vigueur et de confiance en soi qui caractérise le sous-continent est entravé par les insuffisances des transports et de l'électricité.

Au Pakistan, le réseau routier a certes doublé (1981-1991), mais le nombre de véhicules a triplé. En Inde, le réseau routier a augmenté de 30 %, pour un nombre de véhicules multiplié par 2,5. Des tensions qui se renforcent avec les réformes.

Au Pakistan de très gros chantiers d'autoroutes ont été lancés : nouvel axe direct Karachi-Peshawar le long de l'Indus (1700 km), nouvel axe Lahore-Islamabad (315 km), et des projets plus modestes. Mais le financement n'est pas entièrement assuré, et les délais risquent de n'être pas tenus. En Inde, il est question de créer, d'ici à l'an 2000, 10 000 kilomètres d'autoroutes, soit le tiers de la longueur actuelle des routes nationales *(national highways)*. Les travaux préliminaires sont encore peu avancés. En même temps, le réseau routier actuel (2 millions de kilomètres) exige de gros travaux de réfection.

Les deux gouvernements font appel aux capitaux étrangers pour leurs autoroutes, qui seraient à péage. Mais, quelles que soient les réalisations, il faut cependant s'attendre à des perturbations croissantes. En Inde, pertes et dommages résultant des routes encombrées ou mauvaises sont estimés à 3 milliards de dollars par an.

Situation non moins tendue du côté des chemins de fer, beaucoup plus développés en Inde qu'au Pakistan. Mais si un train de marchandises met 48 heures pour faire Delhi-Bombay, les délais de livraison peuvent monter à quinze jours faute de trains ou de wagons.

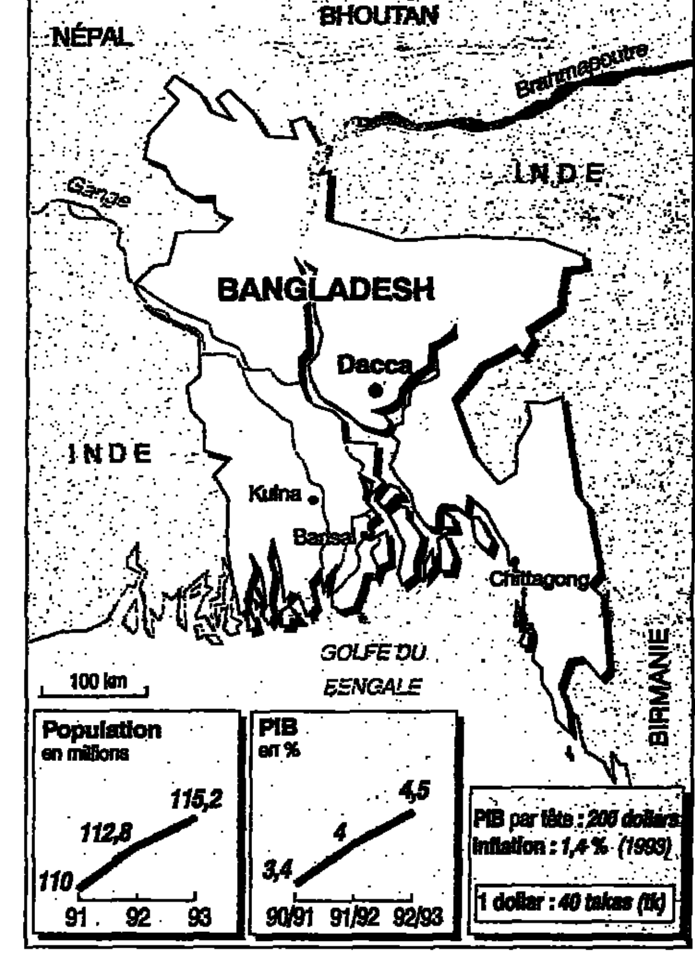
Pour l'électricité, malgré l'essor prodigieux de la production depuis le départ des Britanniques (1947), la pénurie de courant compromet l'expansion économique dans les deux pays. Le fonctionnement et l'entretien des réseaux laissent fort à désirer : 22 % à 28 % de la production se perdent entre le transport et la distribution. Les défauts des centrales entraînent des pannes de courant et des baisses de tension. Or les besoins vont s'accroître.

A Islamabad, comme à Delhi, les capitaux privés, étrangers et locaux, sont donc appelés en renfort, là aussi, car l'Etat ne peut plus tout faire. Au Pakistan la construction de la grosse centrale Hub Power Project, dans le sud, a commencé avec des participations étrangères.

Malheureusement le projet de barrage sur l'Indus à Kalabagh est freiné par des litiges politiques entre provinces. En Inde, il n'est nullement assuré que les objectifs pour 1997 soient atteints, ce qui laisse prévoir une pénurie encore plus forte qu'aujourd'hui – qui entraîne déjà des pertes de l'ordre de 8 à 10 milliards de dollars par an dans l'industrie. S'ajoutant à ceux de l'Etat, quarante projets privés représentant 19 300 MW, pour un montant de 16 milliards de dollars, sont en discussion avec des sociétés étrangères et locales.

L'Asie du Sud n'a pas l'apanage de tels déséquilibres. Ceux-ci se retrouvent en Asie du Sud-Est et, de manière encore plus aiguë, en Chine, où la croissance de l'économie est beaucoup plus vive qu'en Inde ou au Pakistan. C'est dire les énormes possibilités d'affaires pour les entreprises occidentales et japonaises, car les industries locales sont loin de pouvoir répondre seules à tous les besoins en équipements.

Gilbert Etienne
Professeur à l'Institut universitaire des hautes études internationales (Genève).



PAYS ● Le Bangladesh

Reprise discrète

« *ON parle de mon pays quand il est ravagé par des inondations ou des typhons* », dit un diplomate du Bangladesh. Pourtant, la santé économique de cet Etat s'améliore depuis quelques années. Les districts qui ne sont pas trop exposés aux calamités naturelles connaissent un net développement : progrès de l'irrigation, culture du riz à haut rendement. Durs à la tâche, les paysans arrivent en saison sèche à 4 500-5 000 kilogrammes de paddy par hectare – mais le tiers ou moins dans les terres basses et mal drainées à la mousson.

Cependant, l'exiguïté du territoire et la croissance démographique conduisent à l'émiettement des domaines et à la prolifération des paysans sans terre. Beaucoup de ces derniers ne s'en sortent pas. En revanche, dans les villages des districts proches de Dacca et de Chittagong, des files de jeunes femmes vont chaque jour travailler dans les usines de vêtements des bourgs : les salaires, de 1 000 à 2 000 takas par mois (40 takas = 1 dollar), apportent un complément de revenu non négligeable aux familles paysannes.

La grande industrie – engrais azotés à partir du gaz naturel local, cimenteries, textile (jute et coton) – ne constitue pour le moment qu'une mince couverture. Néanmoins, vêtement, cuir, agroalimentaire progressent : pour 1992-1993, la croissance industrielle a été de 8,6 %. Les exportations sont en hausse : 2,4 milliards de dollars du 1er juillet 1992 au 30 juin 1993, contre 1,5 milliard deux ans auparavant. Le Bangladesh s'est libéré de sa trop grande dépendance à l'égard du jute, tombé au sixième rang des exportations, au profit du vêtement, mais le gros des tissus est importé. Les importations, en faible croissance, sont passées de 3,7 milliards de dollars en 1989-1990 à 4 milliards seulement en 1992-1993; celles de céréales ont baissé grâce aux récoltes exceptionnelles de l'an dernier.

Les réformes financières portent leurs fruits : 1,4 % seulement d'inflation, recul du déficit budgétaire. En octobre, le gouvernement a rendu le taka convertible. Les aides extérieures jouent cependant un rôle déterminant : elles couvrent plus de 60 % des dépenses de développement. S'y ajoute un milliard de dollars provenant des travailleurs à l'étranger, notamment dans le Golfe. Quant aux réserves en devises, elles atteignent 2,2 milliards de dollars, contre 1,6 milliard un an plus tôt. En revanche, l'épargne reste insuffisante pour atteindre la croissance de 6 % souhaitée par les autorités – les 4,5 % à 5 % obtenus en 1992-1993 sont dus en partie à des récoltes exceptionnelles. Enfin, la privatisation du secteur public rencontre de gros déboires.

G. Et.

SECTEUR ● La sidérurgie

Rêves de Chine

DÉBUT 1994, le *China Daily* est devenu une des lectures favorites du monde de l'acier. L'an passé, dopées par un taux de croissance de 13 %, aiguillonnées par un vrai boom de la construction, les ventes des sidérurgistes à l'empire du Milieu avaient atteint un niveau record, procurant d'abord aux Japonais mais aussi aux Européens un débouché précieux en période de crise. Les plus anxieux craignaient pour 1994 un brutal sevrage. Dans son édition du 9 février, le très officiel quotidien chinois en langue anglaise les a partiellement réconfortés : la Chine ne devrait pas interrompre ses importations d'acier.

Toutefois, les tonnages absorbés seront vraisemblablement inférieurs aux 30 millions de tonnes de 1993. En effet, 20 millions de tonnes en stock restent à écouler au premier semestre, selon les estimations officielles. Et la Chine, qui fait aujourd'hui figure de deuxième producteur mondial – derrière le Japon mais devant les Etats-Unis –, envisage de pousser encore un peu plus ses hauts-fourneaux pour dépasser en 1994 la barre des 90 millions de tonnes.

La marge de manœuvre des sidérurgistes chinois reste de toute façon énorme : « *En France*, explique-t-on chez Usinor-Sacilor, *on produit 0,3 tonne d'acier par habitant. Pour atteindre un ratio similaire, les Chinois devraient fabriquer pas moins de 400 millions de tonnes d'acier par an.* » On n'en est pas encore là. Toutefois, la plupart des analystes s'attendent que le cap des 100 millions de tonnes sera franchi d'ici cinq ans.

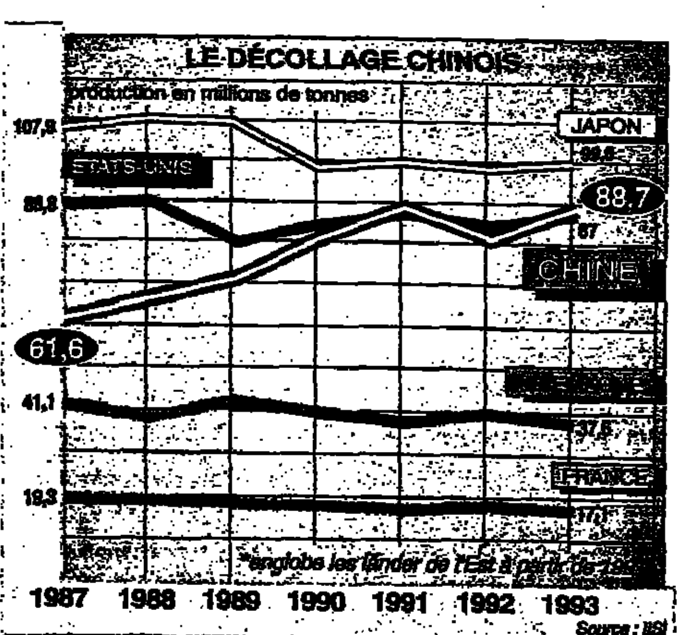
Cela signifie en tout cas que l'appel d'air chinois ne sera pas durable. Pour les aciers courants du moins, la Chine parviendra assez rapidement à produire pour ses propres besoins, comme, avant elle, le Brésil et la Corée du Sud. Les équipements sont là. Et le niveau de technicité atteint est correct. La sidérurgie chinoise n'a plus rien à voir avec les hauts-fourneaux de campagne souhaités par Mao. Des tonnages en progression constante, aussitôt avalés par un marché intérieur insatiable : la situation des producteurs chinois a, en tout cas, de quoi faire rêver leurs homologues occidentaux. Et, plus précisément encore, les sidérurgistes européens, qui ont affronté en 1993 l'une des pires années de leur histoire, sans pouvoir escompter de franche amélioration en 1994.

De tous les producteurs d'acier du Vieux Continent, seul British Steel a pu éviter le rouge en 1993. Et afficher un bénéfice de quelques centaines de millions de francs. En Allemagne, les restructurations vont bon train et se soldent déjà par plusieurs dizaines de milliers de suppressions d'emplois. En France, Usinor-Sacilor a accéléré en 1993 son plan de réduction d'effectifs et a terminé un exercice catastrophique sur une perte de 5,8 milliards de francs. En Italie et en Espagne, les sidérurgies publiques, à la dérive, doivent effectuer à chaud des rationalisations encore plus douloureuses, car plus tardives que celles de leurs concurrentes.

Le marché est engorgé, les capacités de production sont excédentaires : un contraste rendu plus criant encore par l'afflux d'aciers de l'Est. Tout le monde est d'accord sur le constat. La répartition des sacrifices qu'a tenté de mettre en place Bruxelles pour assainir la sidérurgie communautaire et réduire le potentiel de production d'acier de 30 millions de tonnes piétine. En décembre dernier, les Douze ont bien fini par avaliser les plans d'aide aux sidérurgies publiques espagnoles, italiennes, ainsi qu'à Ekostahl, dans les Lander de l'Est, en échange de fermetures de capacité.

Reste que les efforts promis par les sidérurgies aidées sont aujourd'hui jugés insuffisants par les producteurs britanniques, allemands et français, les plus compétitifs d'Europe. Ces derniers avaient proposé de financer les réductions de capacité volontaires. Aujourd'hui, se disant grugés, ils traînent les pieds. Le fameux plan d'assainissement de l'acier européen n'est pas encore bouclé.

Caroline Monnot



Les graphiques et les cartes de ce supplément sont réalisés par le service infographique du *Monde*.